

Série noire: un Loclois tué sur le pont de la Raisse...

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Une énorme explosion fait 16 morts à Rome

65 PERSONNES ONT EN OUTRE ÉTÉ BLESSÉES

ROME (AFP). — « Une explosion formidable suivie d'une série de détonations et enfin d'un sourd grondement, cependant que pans de murs, débris de voitures déchiquetées s'abattaient en pluie sur la chaussée, sur les arbres. Un instant étourdi, je n'arrivais pas à comprendre ce qui se passait. »

C'est ce qu'a relaté un jeune homme, membre de l'orchestre d'une boîte de nuit qui regagnait son domicile à proximité de l'immeuble situé dans le quartier populaire de Prenestino — à l'est de Rome — où l'autre nuit s'est produite une terrible explosion, qui a fait 16 morts et 65 blessés.

« D'un seul coup, des dizaines de personnes recouvertes de poussière, en pyjamas, en chemises de nuit, des femmes et des enfants hurlant de terreur ont abandonné non seulement l'immeuble sinistré, mais les maisons proches, envahissant la rue, courant dans tous les sens à la recherche d'un abri, d'une protection. « Il terremoto... il terremoto... (le tremblement de terre) criaient ces personnes affolées », a ajouté le musicien.

Au même moment, des flammes se sont élevées dans cet immeuble de dix étages, jetant une lueur sinistre sur les murs éventrés et sur les façades des immeubles voisins plongés dans l'obscurité par la rupture des lignes électriques, et ajoutant à la terreur des habitants.

(Lire la suite en dernière page)



L'immeuble après l'explosion. (Téléphoto AP)



PACHMAN ENFIN LIBRE

Voici photographié devant l'hôtel où il réside actuellement à Munich, le grand maître d'échecs tchécoslovaque Luděk Pachman en compagnie de sa femme et de sa belle-mère. Pachman a été emprisonné pendant plus d'un an en raison de son amitié pour Dubček.

(Téléphoto AP)

Les Etats-Unis ont stoppé le retrait de leurs troupes au Viet-nam du Sud

WASHINGTON (AP). — Au milieu d'un flot d'informations contradictoires, la Maison-Blanche a annoncé jeudi que le nombre actuel des militaires américains qui restent au Viet-nam resterait fixé à 27.000 en attendant l'issue des négociations de paix à Paris.

M. Ziegler, porte-parole de la Maison-Blanche, a pris acte d'une dépêche de Saigon selon laquelle la réduction de la force militaire américaine au Viet-nam avait été bloquée et a ajouté: « Je souhaiterais ne pas utiliser ce verbe, bloquer. Nous avons dit que nous aurions atteint un certain niveau au 1er décembre et nous l'avons atteint. »

Peu de temps avant la conférence de presse de M. Ziegler, le Pentagone avait déclaré que les retraits de troupes continueraient, mais sur une base limitée et sans aucune annonce officielle en attendant l'issue des négociations de paix.

Au cours des dernières conversations Kissinger-Le Duc-tho à Paris, le Viet-nam du Nord aurait consenti à faire quelques concessions. Elles seraient au nombre de trois et seraient incluses dans l'accord de cessez-le-feu.

● Le Viet-nam du Nord accepterait le rétablissement de la zone démilitarisée. Saïgon insistait pour que ce point soit spécifiquement mentionné pour éviter que Hanoï ne puisse se prévaloir de l'annexion des deux provinces septentrionales.

● Le cessez-le-feu serait étendu au Laos et au Cambodge et l'accord

prévoit le départ de toutes « les forces étrangères » du territoire de ces deux pays. Les signataires s'engageraient également à ne pas utiliser ces pays comme bases d'opérations militaires.

● Le Viet-nam du Nord et le Viet-nam du Sud pourraient recevoir pratiquement toutes les armes qui seraient prêts à leur envoyer leurs fournisseurs. Dans le projet initial d'accord, les forces en présence pouvaient seulement remplacer les armes détruites ou perdues par des armes identiques. Il n'imposait pas de restrictions sur les fournitures au Viet-nam du Nord.

LES IDÉES ET LES FAITS

Tache d'huile

Il est notoire aujourd'hui que l'accord conclu en octobre entre Washington et Hanoï négligeait par trop les intérêts du Viet-nam du Sud à la fois en ce qui concerne l'avenir de ce pays, le retrait (même non envisagé) des forces d'occupation nord-vietnamiennes et les conditions dans lesquelles s'accomplirait sur place un cessez-le-feu insuffisamment surveillé. C'est pourquoi le président Thieu a réagi avec tant de vivacité et c'est pourquoi aussi M. Nixon, à l'aurore de son second mandat, semble enclin maintenant à faire marche arrière, à telle enseigne qu'on se demande si M. Kissinger conservera son poste de premier conseiller du chef de l'Etat.

Il n'empêche que les rumeurs persistant si longtemps au sujet d'une paix prochaine au Viet-nam et d'un retrait total de l'Amérique n'ont pas été sans exercer une profonde influence sur l'ensemble du Sud-Est asiatique et de l'Extrême-Orient. Tout cela n'a pas été sans faire tache d'huile et sans provoquer une réaction en chaîne, chez les pays intéressés, en faveur d'un désengagement politique envers les Etats-Unis.

Le premier, le Japon s'est rapproché de Pékin, mieux encore que ne l'avait fait Nixon. Les Nippons ont complètement passé l'éponge sur Formose. Si, au Laos, le prince Phouma est bien décidé à demander le départ des Nord-Vietnamiens dans le cas où un cessez-le-feu suivrait, sur son territoire, celui qui serait signé au Viet-nam, en revanche au Cambodge Sihanouk, qui mise sur la carte chinoise, est résolu à réintégrer sa capitale. La Thaïlande, quant à elle, se montre de plus en plus inquiète.

Chose curieuse, l'Océanie blanche envisage aussi un repli. En Nouvelle-Zélande, le chef de la gauche, M. Kirk, vient de l'emporter. Il avait fait campagne pour le retrait des forces de son pays engagées dans la guerre. Dimanche se dérouleront, en Australie, des élections où, parallèlement, les travaillistes sont déjà presque sûrs de leur victoire.

Plus significatives encore sont les négociations qui se poursuivent entre les deux Corées. Qui l'emportera, de Pyong-Yang, capitale communiste, ou de Séoul, capitale jusqu'à présent pro-américaine? Ce qui est certain, c'est que les Coréens du Sud viennent de se donner une constitution qui abolit pratiquement toutes les libertés, au profit du président Park Chung-hæ. Auprès de ce dernier, l'autoritaire Syngman Rhee n'était qu'un enfant de chœur.

L'Occident, et plus particulièrement les Etats-Unis, est en déclin dans le Pacifique. On se souvient pourtant de ce qui advint quand une puissante nation asiatique en entreprit la conquête. « Remember Pearl Harbour. »

René BRAICHET

LES ÉCOLIERS SUISSES À LA RESCOURS DES KANGOUROUS

BERNE, (AP). — Des écoliers suisses se sont rendus mercredi à l'ambassade d'Australie afin d'y remettre une pétition pour la protection du kangourou au chargé d'affaires, M. Forsythe.

La pétition porte plus de 150.000 signatures de sympathisants de la fédération mondiale pour la protection des animaux, parmi lesquelles 46.000 signatures néerlandaises.

33.500 suisses, 33.000 allemandes (de l'Ouest) et 10.500 américaines.

La fédération, dont le siège se trouve à Zurich, affirme que chaque année deux millions de kangourous sont abattus pour fournir de la viande pour les chiens et des manteaux de fourrure, ce qui met l'espèce en danger. L'organisme a le soutien de 300 groupements amis des animaux de 60 pays. Une année lui a été nécessaire pour collecter toutes les signatures.

Notre nouveau feuilleton Le Vent de la plaine

Avec Ginette Briant, auteur du livre « Le Vent de la plaine », nos lecteurs seront transportés dès aujourd'hui, de la Vienne romantique au Paris mondain du Second Empire.

Une jeune comtesse autrichienne s'ennuie à Vienne. Un jour, le destin la conduit à Paris. Reçue aux Tuileries, remarquée par l'empereur Napoléon III, elle attire bientôt tous les regards. Elle sera finalement entraînée dans une aventure aux mille péripéties. Et c'est dans la puzza d'Hortobagy, la grande plaine hongroise, que se dérouleront les fils de cette merveilleuse histoire d'amour.

La délégation suisse à Helsinki se félicite de l'appui suédois

De l'envoyé spécial de l'ATS: C'est « avec joie » — pour reprendre les termes de M. Edouard Brunner, le chef adjoint de la délégation helvétique à Helsinki, que la Suisse a pris note de l'appui donné par la Suède au projet suisse de règlement pacifique des différends.

Ce projet, qui n'a pas encore été soumis officiellement à la conférence prévoit une procédure d'arbitrage et

de conciliation en cas de conflits entre Etats. Il a été porté à la connaissance de la plupart des pays qui participent aux consultations d'Helsinki par le conseiller fédéral Graber ou par M. Thalmann, secrétaire général du département politique fédéral, lors des contacts bilatéraux qu'ils ont eus ces derniers mois.

Dans le discours qu'il a prononcé à la séance de jeudi, le délégué

suédois a déclaré textuellement: « Selon le gouvernement suédois, il serait (...) précieux que le principe d'une solution pacifique des litiges qui doit s'inscrire au catalogue des principes européens soit complété d'un dispositif efficace permettant de procéder par conciliation et par arbitrage. »

(Lire la suite en dernière page)

L'actualité régionale :

pages 2, 3, 7, 11, 13 et 24

L'actualité suisse :

page 17

Les sports :

pages 19 et 21

Le carnet du jour - Les programmes radio-TV :

page 29

L'économie :

page 33

Dernière heure et bourses :

page 35

8me revision de l'AVS : les propositions du Conseil d'Etat pour adapter la législation neuchâteloise

(Page 3)

A.C.N.F. : l'horaire officiel des matches du week-end

(Page 14)

Hécatombe sur les routes vaudoises (11 tués en 48 heures) : trois morts à Bex

(Page 17)

Plutôt la pitié que l'envie

Tout comme pour le commerce, il existe pour les cambrioleurs trois périodes fastes chaque année : à la veille de Pâques, quelques jours avant les départs en vacances, et dans les trois ou quatre semaines précédant Noël.

Nous sommes en plein dans la troisième période. Ces messieurs les voleurs, cambrioleurs, aigrefins, bandits, gangsters, malfaiteurs et même meurtriers en puissance ont besoin d'argent... pour fêter dignement la fin de l'année. Il suffit d'ouvrir le journal pour constater combien d'établissements de tout genre sont actuellement « visités » par quantité d'individus sans foi ni loi, bien décidés à s'emparer du bien des autres sans se fatiguer.

On aurait tort de les sous-estimer. Ce sont d'abord de bons observateurs et de fins psychologues : ils savent qu'il faut surtout prendre l'argent là où il est. Chez les riches, ou pour le moins chez ceux dont les tiroirs-caisses, les armoires ou les coffres offrent toutes les chances de receler un magot.

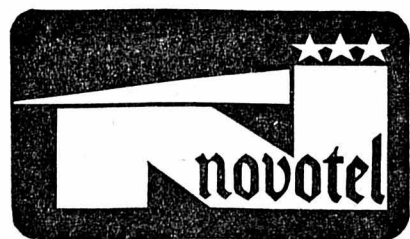
Mais, dans les beaux appartements et même dans de moins luxueux, ils ont également le flair pour mettre la main sur les billets de banque dissimulés sous les piles de linge, sous les tapis, dans des vases, ou dans d'autres cachettes supposées inviolables par leurs candides propriétaires.

Des cambrioleurs, il y en a toujours eu, et il y en aura certainement aussi à l'avenir ; peut-être même seront-ils toujours plus nombreux, car il y a de plus en plus de choses à voler. Les rapports de police sont en outre formels : les malfaiteurs appliquent à présent des méthodes d'effraction, voire de vol sans effraction, qui tiennent de la science, certains vont jusqu'à dire de l'art.

Les bandits, en d'autres termes, sont devenus des spécialistes, des experts. La littérature ; la télévision surtout, par ses feuilletons à vous couper le souffle sur les hold-up dans les banques, les crimes réussis et, en général, sur les admirables morceaux de bravoure des voyous ; l'actualité quotidienne aussi, où l'on voit le bandit promu héros du jour : tout cela contribue à auréoler ceux qui nous veulent du mal, plutôt que du bien, d'une gloire qui fait bien des envieux et des adeptes. D'ailleurs, on leur facilite tellement la tâche : voyez toutes ces richesses étalées si abondamment, cet argent si facile à dérober.

Alors permettez un conseil : en ces jours d'avant-fête, il vaut mieux faire pitié qu'envie !

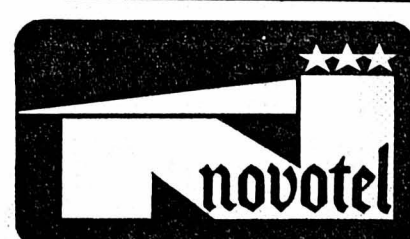
R.A.



Menu Noël 25 décembre 40 fr.
Buffet Saint-Sylvestre 55 fr.
Menu Nouvel-An 40 fr.

tout compris
Vin et
café à
discretion

NOVOTEL Neuchâtel-Est
Route de Berne - 2075 THIELLE
Tél. 33 57 57
Ouvert tous les jours
jusqu'à minuit
60 chambres * Restaurant-Grill * Salle
de conférences * Piscine * Parking



AVIS TARDIFS Réception des ordres: jusqu'à 22 heures Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Votation cantonale OUI à la subvention pour le Centre professionnel de l'Abeille Parti radical neuchâtelois

Votations fédérales NON à l'initiative du Parti du travail OUI au projet du Conseil fédéral OUI aux accords Suisse-CEE Parti radical neuchâtelois

Chapelle des Terreaux Ce soir à 20 h 15, Monsieur Deeb, pasteur au Liban, vous parlera de ses expériences au service de Dieu. Invitation cordiale Fraternité chrétienne

LOTTO Casino de la Rotonde Dimanche 3 déc. dès 20 h Quines sensationnelles: 26 JAMBONS, 15 MONTRES, 20 BOITES DE CHOCOLAT ET 15 CAISSES DE VIN 1er tour gratuit Abonnement

MATCH AU COCHON au café du Gibraltar samedi 2 décembre, à 15 heures 6 JAMBONS Dans son nouveau cadre...

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHATEL

AVIS TARDIFS Réception des ordres: jusqu'à 22 heures Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

HOTEL DES PLATANES 2025 Chez-le-Bart Vendredi 1er décembre, dès 20 h 30 MATCH AU COCHON par équipe 10 JAMBONS 55 29 29

Contre une étatisation absolue de la sécurité sociale NON à l'initiative popiste Pour une prévoyance sociale renforcée OUI au contre-projet du Conseil fédéral PARTI LIBÉRAL

Restaurant «Vieux Vapeur» CE SOIR BOUILLABAISSE Prière de réserver. Tél. 24 34 00.

Tennis-club du Mail Un des derniers matches au

LOTTO Cercle libéral vendredi 1er décembre 1972, 20 heures

CORTAILLOD Samedi 2 décembre 1972 dès 9 heures

MARCHÉ AUX PUCES COTEAUX 13 - Locaux chauffés CE SOIR, ainsi que les 2 et 3 décembre 1972, venez tous à la

KERMESSE de la PAROISSE CATHOLIQUE DE VAUSEYON

PS Casino de la Rotonde Vendredi 1er décembre dès 20 heures LOTO du PARTI SOCIALISTE Quines sensationnelles: 26 JAMBONS - 15 MONTRES 20 BOITES DE CHOCOLAT et 15 CAISSES DE VIN 1er tour gratuit - Abonnement Voir annonce page intérieure

Ce soir à 20 heures Maison de paroisse de Bôle SOIRÉE-CABARET Jeunesse œcuménique de Bôle

AVIS TARDIFS Réception des ordres: jusqu'à 22 heures Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Votation fédérale NON à l'initiative étagée du Parti du travail OUI à la prévoyance vieillesse du Conseil fédéral Comité romand pour la prévoyance vieillesse

THÉÂTRE Ce soir et demain, à 20 h 30 La Dame aux camélias d'après Alexandre Dumas fils Location: Agence Strübin, librairie Raymond, tél. 25 44 66, et à l'entrée dès 20 heures. Etudiants: Fr. 3.—

HALLE DE GYMNASTIQUE DE CERNIER

MATCH AU LOTO Ce soir à 20 h 30 Abonnements pour tout le match 15 fr. Société d'accordéonistes «L'Epervier»

Votation fédérale OUI aux accords commerciaux avec la CEE Comité romand pour l'accord commercial Suisse-CEE

CENTRE CULTUREL NEUCHATELOIS Pommier 9 Ce soir et demain, à 20 h 30

Monique Morelli récital «Le beau monde qu'elle vous entraîne à fréquenter: MAC ORLAN, VILLON, RICTUS, CARCO, BRUANT, HIKMET, NERVAL, ARAGON, BRECHT, SEGHERS...» Réservation: tél. 25 90 74.

Fraternité chrétienne SOIRÉE ANNUELLE vendredi 8 décembre Salle des conférences Programme musical et théâtral Invitation cordiale Entrée libre

Entreprise de la place cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, secrétaire-traductrice allemand - français Prendre rendez-vous par téléphone au 25 92 92, interne 17

Toute la journée MARCHÉ AUX PUCES Samedi 2 décembre, dès 7 heures Fleury 8 Neuchâtel

Naissances Monsieur et Madame Daniel SALOMON et leurs enfants Nicole et Serge sont heureux d'annoncer la naissance de Sandra 30 novembre 1972 Maternité Pourtales 2000 Neuchâtel Verger-Rond 10 2000 Neuchâtel

FAN Délai de réception des annonces Dès le 1er décembre, le dernier délai de réception pour les annonces est fixé à l'avant-veille à 15 heures; pour le numéro du lundi, le jeudi à 17 heures; pour le numéro du mardi, le vendredi à 17 heures. SERVICE DES ANNONCES

Announces transmises par téléphone Fautes d'impression Aucune responsabilité ne peut être assumée en cas d'exécution inexacte d'ordres transmis, modifiés ou annulés par téléphone que nous acceptons pour rendre service à nos clients. Les erreurs de composition et les impressions défectueuses qui n'altèrent pas de façon déterminante le sens ou la portée d'une insertion, ne justifient ni un refus de payer, ni une réduction de prix, pas plus qu'elles ne donnent droit à une répétition gratuite de l'insertion.

Avis mortuaires Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Mademoiselle Gisèle Reutter; Monsieur et Madame Henri-Louis Reutter et leurs enfants Catherine et Emmanuel; Mademoiselle Odile Reutter; Madame Louis Reutter, ses enfants et petits-enfants, à Genève; Monsieur et Madame Alex Bovet, à Berne; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Jacques Bonhôte, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente,

Madame Paul REUTTER née Agnès BONHOTE enlevée à leur profonde affection dans sa 81me année. 2000 Neuchâtel, le 29 novembre 1972. (Beaux-Arts 15) Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean 17: 24.

L'enterrement aura lieu samedi 2 décembre. Culte à la chapelle du crématoire à 9 heures. Domicile mortuaire: hôpital de la Providence. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Commission de l'Ecole supérieure de jeunes filles, la direction et les professeurs ont le regret de faire part du décès de Madame Paul REUTTER mère de Mademoiselle Gisèle Reutter, professeur. L'enterrement aura lieu le samedi 2 décembre, à 9 heures, à la chapelle du crématoire.

Au revoir, bien cher époux et papa. Jésus lui répondit: «Je te le dis en vérité, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis.» Luc 23: 43.

Madame Philippe Loosli-Burnier, à la Coudre; Monsieur et Madame Paul Emery-Loosli, leurs enfants et petite-fille, à la Coudre et Colombier; Monsieur et Madame Jean-Pierre Loeffel-Loosli, à Neuchâtel, et leurs filles, à Zurich;

Monsieur et Madame Paul Loosli-Rucchin et leurs fils, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Ernest Wüthrich-Loosli et leurs fils, à Bienne; Monsieur et Madame Ami Glauser-Loosli, à Bümplitz;

les enfants et petits-enfants de feu Elisa Mauron-Loosli, à Zofingue et à Zurich; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis Burnier, à Peseux, Valangin, Corcelles, Neuchâtel et au Landeron, ainsi que les familles Loosli, Gilliard, Wirz, Burnier, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de Monsieur Philippe LOOSLI leur très cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 71 ans, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation. 2000 Neuchâtel, le 29 novembre 1972. (Sainte-Hélène 5)

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Jean 13: 34. L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 2 décembre, à 10 heures. Culte au temple de la Coudre, à 9 heures. Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité des Contemporains de 1893 de Neuchâtel et environs fait part à ses membres du décès de leur cher ami Monsieur Maurice SOGUEL Ils sont priés d'assister à la cérémonie funèbre, vendredi, à 15 heures, au cimetière de Beaugard.

La Direction et le personnel de la BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE ont le pénible devoir de faire part du décès de Monsieur Maurice SOGUEL leur ancien collaborateur et collègue, dont ils garderont un souvenir ému et reconnaissant.

Le comité du Chœur d'hommes de Chézard-Saint-Martin a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de Monsieur Maurice SOGUEL membre fondateur de la société. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Avis mortuaires Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Madame Maurice Apothéloz-Grandjean; Monsieur Francis Apothéloz, à Crans; Monsieur et Madame Claude Apothéloz et leur fils Patrick, à Peseux; Madame Jeanne Grandjean; Monsieur et Madame Marcel Grandjean et leurs enfants, à Cressier et à Lausanne;

Monsieur et Madame André Proserpi et leurs enfants, à Peseux; Madame Emilie Marthe et ses enfants, à Lausanne; Monsieur Benjamin Guillaume-Gentil et familles, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur Maurice APOTHÉLOZ leur cher époux, papa, grand-papa, beaux-fils, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, survenu subitement, dans sa 55me année. 2000 Neuchâtel, le 28 novembre 1972. (Orée 46)

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Seigneur viendra. Mat. 25: 13. L'incinération aura lieu vendredi 1er décembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix, cher époux et papa. Madame Fernand Baumann-Bergeon, à Colombier, Monsieur et Madame Raymond Baumann-Trinquier et leurs enfants, Mademoiselle Francine Baumann, Mademoiselle Joceline Baumann, Mademoiselle Marie-Josée Baumann, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jean-Pierre Baumann-Goudron, à la Chaux-de-Fonds, et leurs enfants, Mademoiselle Marie-Claude Baumann, à Lausanne, Madame et Monsieur Jean-Louis Zimmermann-Baumann, à la Sagne, Madame et Monsieur Fred Corradetti-Baumann, à Saint-Martin, Monsieur Jean-Pierre Baumann, les Geneveys-sur-Coffrane; Madame et Monsieur Georges Schwaar-Baumann, les Geneveys-sur-Coffrane, et leurs enfants, Monsieur Alain Brunel, à Abidjan, Mademoiselle Nicole Brunel, à Chêne-Bougeries; Monsieur et Madame Fridolin Bergeon-Deschamps, à la Chaux-de-Fonds, Madame Henri Huguenin-Bergeon, à la Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame André Bergeon-Chappuis, à Annemasse, Monsieur et Madame Pierre Bergeon et leurs enfants, à Genève, ainsi que les familles Baumann, Vuille, Gigon, Bignasci, Viellot, Wyss, parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de Monsieur Fernand BAUMANN leur bien-aimé époux, papa, beau-père, grand-papa, beau-fils, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection jeudi, dans sa 69me année, après une courte maladie. Colombier, le 30 novembre 1972. (rue Chaillet 3 a)

L'incinération aura lieu à la Chaux-de-Fonds, samedi 2 décembre. Culte au crématoire, à 9 heures. Le corps repose au pavillon du cimetière de la Chaux-de-Fonds. Domicile de la famille: Monsieur et Madame Jean-Pierre Baumann, Arêtes 7. Prière de ne pas faire de visites Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Tes heures grises sont passées. Repose en paix. Monsieur et Madame Richard Masur-Tripet, à Champ-du-Moulin; Madame et Monsieur Marcel Girardier, à Montmollin, leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds et à Gland; les familles Masur, à Lausanne, Langenthal et Château-d'Oex, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Charlotte MASUR leur chère sœur, belle-sœur, nièce, tante, cousine et amie, survenu dans sa 56me année. Champ-du-Moulin, le 28 novembre 1972.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 1er décembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard. Domicile de la famille: R. Masur, 2149 Champ-du-Moulin. Veuillez penser à la Ligue contre le cancer, c.c.p. 20 - 6717, Neuchâtel Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les parents, amis et connaissances de Monsieur Lucien ZWAHLEN retraité TN ont la profonde douleur de faire part de son décès survenu le lundi 27 novembre 1972, dans sa 78me année, après de longues souffrances supportées avec beaucoup de courage. Le travail fut sa vie. L'incinération aura lieu à Vevey, le vendredi 1er décembre, à 11 h 20. Culte au crématoire de Vevey, à 11 heures. Honneurs à la sortie du service funèbre. Domicile mortuaire: hôpital de Montreux. Domicile: rue des Narcisses 7, 1844 Villeneuve. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

La Direction et le Personnel de l'entreprise ARRIGO & Cie, entrepreneurs à Peseux, ont le pénible devoir de faire part du décès de Monsieur Maurice APOTHÉLOZ père de leur collaborateur et collègue, Monsieur Claude Apothéloz. Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Le comité de la section de Neuchâtel du Parti socialiste suisse a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur camarade Monsieur Maurice APOTHÉLOZ survenu subitement. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille

Le H.-C. Montana-Crans a le pénible devoir de faire part du décès de Monsieur Maurice APOTHÉLOZ père de Monsieur Francis Apothéloz, membre du comité.

Le Conseil communal DE LA VILLE DE NEUCHATEL a le pénible devoir de faire part du décès de Monsieur Maurice APOTHÉLOZ membre de la Commission de l'Enseignement professionnel et de la sous-commission technique de l'Ecole des Arts et Métiers. Le Conseil communal

Tout nouvel abonné à FAN-L'EXPRESS recevra le journal GRATUITEMENT jusqu'à fin décembre 1972

FAN L'EXPRESS BULLETIN D'ABONNEMENT JE M'ABONNE DÈS CE JOUR * jusqu'à fin mars 1973 pour Fr. 21.— * jusqu'à fin juin 1973 pour Fr. 40.— * jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 76.— (* souligner ce qui convient) Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement. Nom: Prénom: No et rue: No postal: Localité: Signature: Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à FAN - L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHATEL FAN FAN FAN FAN FAN

Announces transmises par téléphone Fautes d'impression Aucune responsabilité ne peut être assumée en cas d'exécution inexacte d'ordres transmis, modifiés ou annulés par téléphone que nous acceptons pour rendre service à nos clients. Les erreurs de composition et les impressions défectueuses qui n'altèrent pas de façon déterminante le sens ou la portée d'une insertion, ne justifient ni un refus de payer, ni une réduction de prix, pas plus qu'elles ne donnent droit à une répétition gratuite de l'insertion.

A Neuchâtel et dans la région

Session extraordinaire du Grand conseil en décembre

La revision de la loi sur l'aide hospitalière

A l'ordre du jour de la prochaine session extraordinaire du Grand conseil figure, notamment, l'examen du projet de revision de la loi sur l'aide hospitalière...

Les problèmes hospitaliers ont pris, depuis environ cinq ans, un ampleur croissante, constate le Conseil d'Etat au début de son rapport au Grand conseil.

La loi actuelle sur l'aide hospitalière fut adoptée par le parlement en novembre 1967 et ratifiée par le peuple en décembre. L'aide directe (ou subsidiaire d'exploitation) a été adaptée aux déficits des hôpitaux selon les possibilités financières maxima de l'Etat.

La situation des hôpitaux n'est guère brillante, puisque leurs déficits se montent, en 1971, à 15 millions de francs (non compris les charges d'investissements, les intérêts passifs ni les subventions de l'Etat et des communes).

Il y a, relève le Conseil d'Etat, une grande disparité des charges entre certaines communes du canton. En effet, les dispositions actuellement en vigueur grevent d'une somme de 3 francs 50 par habitant et par année...

L'ordre du jour de la session extraordinaire

La session extraordinaire du Grand conseil qui s'ouvrira lundi 11 à 14 h 30 au château, durera deux jours. L'ordre du jour comprend quatre rapports du gouvernement sur: la revision partielle de la loi forestière; la revision de la loi sur les améliorations foncières; quatre projets de loi concernant l'aide complémentaire AVS et AI; la revision de la loi sur l'aide hospitalière...

constructions, modernisations des bâtiments et équipements hospitaliers, ainsi que les intérêts et amortissements.

On mesure dès lors le déséquilibre entre un habitant d'une commune qui contribue à raison de 3 fr. 50 par année au maintien d'un équipement hospitalier valable pour l'ensemble du canton et celui d'une autre commune qui doit consacrer plus de 100 francs par an.

JUSTIFICATION DE LA REVISION

La loi sur l'aide hospitalière de 1967 visait à décharger partiellement les communes responsables d'un hôpital d'une dépense toujours plus lourde et à assurer aux fondations propriétaires d'hôpitaux les moyens d'assurer leur mission de sauvegarde de la santé publique.

Ce double but ne peut plus, aujourd'hui, être atteint par le fait d'un accroissement rapide des déficits, estime le gouvernement. Seule une augmentation substantielle du subsidiaire cantonal d'exploitation pourrait éviter, d'une part, une augmentation excessive des charges aux communes propriétaires d'hôpitaux et, d'autre part, des déficits non couverts aux fondations hospitalières.

Une telle solution, ajoute l'Etat, n'est actuellement pas possible compte tenu de l'état des finances cantonales. A noter qu'au titre des dépenses en faveur des hôpitaux et de l'assurance-maladie, l'Etat a versé en 1971 une somme totale de 18.280.872 francs et s'apprête à verser pour 1973 (budgétisé) plus de 24 millions et demi (1972 budgétisé près de 21 millions)!

PORTÉE DE LA REVISION

La revision de la loi projetée ne modifie pas les engagements de l'Etat en matière d'aide hospitalière, elle se limite à deux objectifs:

répartition équitable de la part des déficits d'exploitation à charge des communes;

couverture totale du déficit des hôpitaux régionaux.

L'Etat précise ainsi ses intentions: «La loi de 1967 n'est qu'une loi de participation financière et non de prise en charge totale des déficits d'exploitation des hôpitaux. Nous n'entendons nullement lui enlever ce caractère et couvrir automatiquement le déficit des hôpitaux, quel qu'il soit.

La loi de 1967 ne spécifie pas que l'aide hospitalière incombe à l'Etat et aux communes, mais précise, au contraire, que l'aide hospitalière est fonction des possibilités financières de l'Etat.

Un contrôle des dépenses des hôpitaux doit pouvoir être appliqué tant au niveau des investissements que des dépenses courantes d'exploitation. Comme jusqu'ici, les investissements ne sont pris en considération pour le calcul de la clef de répartition de subsidiaire d'exploitation de l'Etat que pour autant qu'ils aient été reconnus nécessaires et approuvés par la commission cantonale d'hospitalisation. Quant aux dépenses d'exploitation, nous fixerons des conditions et obligations, notamment en ce qui concerne les traitements du personnel des hôpitaux.

Le subsidiaire cantonal d'exploitation sera donc toujours accordé aux divers hôpitaux sur la base d'une clef de répartition tenant compte de critères objectifs.

Ce subsidiaire atteindra actuellement 50% du déficit reconnu des hôpitaux; cette proportion devrait être maintenue à l'avenir.

Le 50% restant devrait être réparti entre les communes, en tenant compte du fait que les villes de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, ayant la responsabilité et les charges de leurs propres hôpitaux auxquels s'ajoute, pour Neuchâtel, l'hôpital Poutalès, doivent voir leurs charges réduites, leurs établissements étant dotés d'un équipement indispensable à l'ensemble du canton et profitant à toute la population.

Le pouvoir décisionnel de ces deux villes en matière de gestion hospitalière, comme leur possibilité fiscale, justifient cependant qu'elles participent pour une part prépondérante à la prise en charge du déficit des établissements hospitaliers. Elles assumeront conjointement la cou-

verture de 30% du déficit total, 20% étant supporté par l'ensemble des autres communes, selon la clef de répartition prévue par la loi.

LE OUI DES COMMUNES

Les 60 communes intéressées, consultées sur les principes de cette revision, ne s'y opposent pas. Elles admettent le principe d'une participation accrue et d'une répartition plus équitable des charges d'exploitation des hôpitaux. Elles considèrent comme normal que l'Etat ne soit pas seul à supporter cette charge.

Les villes de Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds qui ont des établissements hospitaliers considèrent cependant le projet de revision comme insuffisant dans la mesure où, ni les intérêts ni les amortissements ne sont pris en considération dans le déficit d'exploitation à répartir, ces deux éléments restant entièrement à leur charge. En outre, elles soulignent l'urgence de la revision prévue, étant donné les très lourdes charges qui les concernent. La ville de la Chaux-de-Fonds considère que la revision dans un de ses articles ne donne pas une garantie suffisante aux communes exploitant un hôpital d'être soulagées par la participation des autres communes.

Les autres communes font état des soucis d'ordre financier que cette revision leur créera. Certaines ont souhaité recevoir l'autorisation de prélever une taxe spéciale destinée à couvrir leur future aide hospitalière.

Le groupement des communes du Littoral demande que la contribution des communes soit principalement affectée aux hôpitaux qui les desservent, selon le principe de la régionalisation de l'aide hospitalière, et que les communes ou groupements de communes participent à la gestion des établissements qu'elles aident. Enfin, le groupement des communes du Littoral demande une véritable consultation des communes préalablement à la décision du Grand conseil.

Parmi les suggestions faites, le Conseil d'Etat en a retenu deux:

donner la possibilité aux communes de prélever une taxe (ou impôt) spéciale;

prévoir la possibilité pour les communes d'être intéressées à la gestion hospitalière.

Dans ses commentaires, le Conseil d'Etat souligne que la régionalisation souhaitée par le Groupement des communes du Littoral ne permettrait pas une répartition équitable entre les communes de la part du déficit d'exploitation global mis à leur charge.

LE CONTENU DE LA NOUVELLE LOI

Le projet de revision élaboré par le Conseil d'Etat précise qu'à l'exception des villes de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, qui supportent respectivement les déficits d'exploitation des hôpitaux des Cadolles, Poutalès et de la Chaux-de-Fonds, les soixante autres communes sont tenues de participer à l'aide hospitalière par une prestation annuelle qui ne dépassera pas 40% des subsidiaires d'exploitation prévus dans la présente loi.

La prestation annuelle des communes intéressées est indépendante des subsidiaires de l'Etat et s'y ajoute.

La prestation annuelle de 60 communes est calculée par points sur la base du chiffre de la population, de l'impôt direct, des taxes locales perçues en application de la loi cantonale sur les impôts directs.

La prestation annuelle de 60 communes est destinée, en premier lieu et après déduction des subsidiaires de l'Etat, à couvrir l'excédent des dépenses d'exploitation des établissements hospitaliers, à l'exception de ceux de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. Le surplus est réparti, proportionnellement aux subsidiaires de l'Etat, entre les hôpitaux de Cadolles, Poutalès et l'hôpital communal de la Chaux-de-Fonds.

La nouvelle loi, qui autorise les communes à prélever une taxe spéciale, devrait entrer en vigueur le 1er janvier prochain.

Le sens d'une votation fédérale LA SUISSE ET L'EUROPE

Après MM. René Felber, François Jeanneret et Yann Richter, le président de la Fédération horlogère, M. Gérard-F. Bauer, clôt le débat sur l'accord Suisse - C.E.E. Son avis a d'autant plus de poids que notre concitoyen fut l'une des chevilles ouvrières de la participation Suisse à l'O.E.C.E. et aux autres organismes de l'Europe d'après-guerre.

La consultation populaire du 3 décembre 1972 porte matériellement sur les accords signés le 22 juillet 1972 entre la Suisse et les Communautés européennes. Le peuple et les cantons sont appelés à dire s'ils acceptent ces accords. Selon le résultat de la consultation populaire, le Conseil fédéral les ratifiera ou non (la ratification est, aux termes de notre droit constitutionnel, une attribution gouvernementale).

En fait, le peuple et les cantons sont amenés à se prononcer sur un problème plus général. Quelle est la place que la Suisse veut occuper dans l'Europe d'aujourd'hui et de demain? Dans les lignes qui vont suivre, on va s'efforcer de montrer quelles sont les positions que la Suisse a déjà prises dans le passé, et celles qu'elle pourrait prendre vis-à-vis de l'Europe.

LA SUISSE ET L'EUROPE DANS LES SIECLES PASSES

Les Suisses se sont vraiment et volontairement insérés dans l'Europe vers 1240, lorsqu'ils ont ouvert une route carrossable dans les gorges de Schellenen, sur le versant nord du Saint-Gothard. Le Pont du Diable, comme on l'a appelé par la suite, était la pièce centrale de la grande route commerciale qui liait les puissants marchés de la Hanse et des Flandres, au nord et au nord-ouest, aux marchés de l'Italie du Sud qui, par les croisades, s'étaient ouverts sur l'Orient, au moment précis où Byzance sombrait dans le déclin du protectionnisme en interdisant aux marchands d'Occident de pénétrer plus à l'Est (à peu de chose près, le processus que nous vivons depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, de la part du COMECON).

La Suisse, désormais, sera « dans l'Europe » et d'une manière active. Souvent avec des moyens limités: pendant des siècles, elle n'aura comme exutoire de son surcroisement, par rapport à ses ressources, que le service militaire extérieur. Quoi qu'il en soit, elle ne manquera que peu des grandes options principales; elle saura, en effet, notamment se relier au mouvement culturel et éducatif de la Renaissance par la fondation de l'Université de Bâle; elle saura installer et faire garantir son statut de neutralité au moment du Traité de Vienne, en 1815; elle saura, au moment du développement économique de l'Europe, conclure avec ses voisins les accords qui lui assureront les échanges les plus libéraux possible.

LA SUISSE ET L'EUROPE APRES LA DERNIERE GUERRE MONDIALE

C'est surtout après 1945 que la Suisse a su éviter l'isolement au milieu du continent européen, en se portant résolument en avant dans la construction de l'Europe d'après-guerre. Elle a pris une part active à la création et à l'application de l'Organisation européenne de coopération économique, comme aussi de l'Union européenne des paiements, à la fin des années 1950. Dix ans plus tard, elle a passé, avec l'Autriche, le Danemark, la Norvège, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, l'accord de Stockholm, créant l'Association européenne de libre-échange, auquel se sont jointes ensuite la Finlande et l'Islande.

Dans le même temps, elle renouait des relations avec l'URSS et reconnaissait la Chine de Pékin, mettant en pratique une politique universaliste, et cela grâce à la clairvoyance du Conseil fédéral, au premier rang duquel on doit mentionner le nom de notre éminent compatriote, M. Max Petitpierre. C'est dans ce même contexte de la

collaboration européenne que la Suisse adresse, le 15 décembre 1961, une première demande d'ouverture de négociations à la Communauté économique européenne, puis, après la Conférence au sommet de La Haye, des 1er et 2 décembre 1969, participe aux pourparlers exploratoires, dès le 10 novembre 1970, avec les Communautés européennes.

Les négociations se sont terminées de la manière que l'on sait, le 22 juillet 1972, par la signature des accords entre la Confédération suisse et les Communautés européennes.

QUELLE EUROPE?

Si l'AELE liait la Suisse essentiellement à l'Europe du Nord (Royaume-Uni, Norvège, Suède, Danemark) et atlantique (Portugal), ainsi qu'avec sa voisine autrichienne, les récents accords de Bruxelles consolideront ses liens avec l'Europe occidentale (France, Benelux, République fédérale allemande) et méridionale (Italie). Est-ce à dire que la Suisse ne soit pas reliée aux pays de l'Europe orientale? En aucune manière. Notre pays a conclu, dès le mois de mars 1948, un accord commercial avec l'Union soviétique, suivi d'une série d'accords avec les autres pays de l'Europe orientale. La Suisse a également dégagé une formule visant à «normaliser» ses relations avec la République démocratique allemande. Enfin, notre pays entend jouer un rôle actif à la Conférence européenne de sécurité, dont les préliminaires viennent de commencer à Helsinki. Elle portera intérêt au «volet économique» de ces négociations.

Y A-T-IL

UNE SOLUTION ALTERNATIVE?

Si le peuple et les cantons refusaient, le 3 décembre, les accords du 22 juillet, forçant le Conseil fédéral à ne pas les ratifier, quelle serait la situation? Notre pays conserverait les concessions réciproques accordées par les pays qui resteront dans l'AELE (Portugal, Islande, Norvège, Finlande, Autriche), mais perdrait sa position privilégiée dans ses relations avec le Royaume-Uni et le Danemark, et ceci au profit des membres de la CEE élargie, elle concéderait un avantage douanier de 8,6% en moyenne aux producteurs des pays fondateurs (France, Benelux, République fédérale allemande, Italie) et à ceux des pays nouvellement admis (Royaume-Uni, Irlande, Danemark). Elle ne pourrait se maintenir confortablement sur ces marchés, qui représentent environ 60% de ses exportations totales, qu'au prix de concessions commerciales, qui ne resteraient pas sans effet sur le taux de la rémunération des travailleurs.

La solution alternative consisterait également à renforcer les échanges commerciaux avec nos autres partenaires, dont, notamment, les Etats-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Mais ceci dans des conditions difficiles; ce pays n'ont pas montré, ces dernières années, des dispositions particulièrement bienveillantes lors des négociations dites de Kennedy Round.

Les pions que constituent l'Union soviétique, les autres Etats de l'Europe orientale, la République populaire de Chine existent, certes, et nos échanges avec eux s'accroissent régulièrement, mais à un rythme lent. Et surtout, leur place dans les échanges avec notre pays est sans commune mesure avec celle de l'Europe occidentale. Les biens de consommation, qui comptent pour la fraction que l'on sait dans l'économie neuchâteloise, seraient tout particulièrement touchés. La Suisse allemande s'en sortirait

un peu mieux: l'industrie de la chimie n'est qu'un exportateur modeste, au regard de sa production dans les pays de l'Europe occidentale, tout comme l'industrie des machines lourdes et des biens d'équipement.

LA SUISSE PEUT-ELLE S'ISOLER DU MONDE EXTERIEUR?

Il est difficilement pensable que la Suisse puisse suivre une politique isolationniste. Elle n'est évidemment pas les Etats-Unis d'Amérique des années 1920. Elle ne dispose pas d'un marché intérieur à la mesure de sa capacité de production et elle dépend largement de l'étranger pour son approvisionnement. Les résultats les plus tangibles de sa politique économique extérieure, elle les a obtenus au moment où elle a pu négocier multilatéralement, dans le cadre de l'OECE puis dans celui du GATT, où, par le jeu subtil de la clause de la nation la plus favorisée, elle a retiré des avantages que lui valaient les concessions réciproques des nations plus importantes.

Livrée à elle-même, la Suisse n'a qu'un pouvoir de négociation limité, en raison de la modicité des concessions qu'elle peut elle-même offrir. Là de nouveau, l'économie neuchâteloise serait parmi les plus touchées de Suisse de par sa structure; ses produits sont de ceux qu'il est particulièrement difficile de défendre, si la négociation doit se faire isolément.

CONCLUSIONS

Les accords du 22 juillet 1972, pour revenir au cadre historique par lequel commençait cet article, s'inscrivent dans un développement logique et naturel de la position de notre pays vis-à-vis du monde extérieur. Ils consolident une situation connue, dans laquelle la Suisse est essentiellement le partenaire de l'Europe occidentale. Ils ne préjugent cependant pas les relations futures, tant avec cette Europe occidentale que vis-à-vis des autres pays: Etats-Unis, Europe orientale, République populaire de Chine, Japon, pays du tiers monde.

Ces accords sont une pierre milliaire, une de plus, sur le chemin que la Suisse a lentement mais sûrement parcouru depuis la construction du «Pont du Diable», en 1240: celui de l'ouverture vers le monde extérieur.

Ne pas contribuer, en Etat souverain et pendant qu'il est temps, à l'édification d'une Europe qui se veut cohérente et diverse, c'est, pour la Suisse, s'isoler! S'isoler dans l'Europe moderne, faite d'interdépendances et de réciprocité, c'est risquer de devoir se rallier, un jour plus ou moins prochain, sous la pression des faits contraignants, aux décisions prises par les autres et s'aligner sur les orientations tracées par d'autres que nous.

Gérard F. BAUER



Gérard F. Bauer (Archives)

La 8me revision de l'A.V.S.

Les propositions du Conseil d'Etat pour adapter la législation cantonale aux nouvelles dispositions

La 8me revision de l'AVS, la plus importante jamais encore réalisée, fait l'objet d'une loi fédérale du 30 juin dernier. Ces nouvelles dispositions entrent en vigueur le 1er janvier prochain et il y a lieu d'adapter la législation cantonale. Les propositions du Conseil d'Etat sont de deux ordres.

faire en deux étapes. Le premier palier, qui entre en vigueur le 1er janvier prochain, comprend une augmentation de 80% des rentes, le solde devant être servi dès le 1er janvier 1975. Les prestations complémentaires seront donc accordées si, le 1er janvier 1975, le revenu annuel déterminant n'atteint pas:

- pour les personnes seules et pour les mineurs bénéficiaires de rentes d'invalidité: 7200 fr.;
- pour les couples: 10.800 fr.;
- pour les orphelins: 3600 francs.

AIDE COMPLÉMENTAIRE CANTONALE

La 8me revision apportant une amélioration considérable aux prestations servies par la Confédération, les limites de revenu garanties par la loi cantonale sur l'aide complémentaire seront largement dépassées dès le 1er janvier prochain par celles prévues pour les prestations complémentaires.

Par exemple, les limites pour les personnes seules qui sont actuellement de 5280 fr. par an pour une personne seule et de 8400 fr. pour un couple passeront respectivement à 6600 fr. et 9900 francs. Les dispositions de la loi sur l'aide complémentaire deviennent donc caduques et le Conseil d'Etat propose au Grand conseil d'abroger la loi sur l'aide complémentaire à la vieillesse, aux survivants et aux invalides.

- PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES: Il sera alloué des prestations complémentaires aux bénéficiaires de rentes de l'assurance-vieillesse et survivants et de rentes ou d'allocations pour impotents de l'assurance-invalidité si leur revenu annuel déterminant n'atteint pas: - pour les personnes seules et les mineurs bénéficiaires de rentes d'invalidité: 6600 fr.;
- pour les couples: 9900 fr.;
- pour les orphelins: 3300 francs. Mais la 8me revision de l'AVS doit se
- Cescole: nouvelle salle de gymnastique; décembre pour la jeunesse, au Centre culturel, en page 7.
- Problèmes du troisième âge, tribunal de police de Neuchâtel et d'autres informations du canton en page 24 et en avant-dernière page.

● LOYERS Enfin, concernant les sommes déductibles pour le loyer, dans le calcul des prestations complémentaires, elles passeront à 1500 fr. pour les personnes seules, à 2100 fr. pour les couples. Il y a lieu, sur ce point également d'adapter la législation cantonale aux nouvelles dispositions fédérales.

Peseux: les cambrioleurs de Chappuis SA ont fait chou blanc

Les cambrioleurs de la fabrique de presses automatiques et de machines à tricoter (elle appartient au groupe Dubied) John-A. Chappuis S.A., à la rue des Chansons, à Peseux, ont fait chou blanc.

Ainsi que nous l'avons dit hier, c'est alors qu'ils tentaient de venir à bout du coffre-fort de la comptabilité au moyen d'un chalumeau trouvé dans un atelier, que le système d'alarme se déclencha. La sirène de la fabrique s'étant mise à hurler, les cambrioleurs déguerpirent avant l'arrivée de police-secours de Neuchâtel, sur le coup de 2 heures du matin. Rien donc n'a été volé. Et la direction de l'entreprise se demande par où les

RÉUNION D'INFORMATION AU MAIL

Nos enfants peuvent avoir besoin un jour des services sociaux...

Dans le cadre des rencontres « Famille-Ecole », fondées il y a un peu plus d'un an, l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel a organisé, à Paula du Mail, une soirée d'information pour les parents et les maîtres, concernant les principales organisations sociales du canton, dont chaque enfant peut avoir besoin un jour.

On avait réuni les représentants principaux de ces sociétés pour expliquer au nombreux public les mécanismes de chaque organisme social, soit l'Office social neuchâtelois, organisation faîtière à l'échelon cantonal, puisqu'elle se charge de coordonner les activités de toutes les autres, dont elle assure également la liaison avec l'Etat.

Après Mme J. Bauermeister, directrice de

cet Office social neuchâtelois, M. J.-Ph. Monnier, chef du Service cantonal de l'Assistance a présenté à son tour l'organisme dont il s'occupe. Assurances-maladie, invalidité, prestations complémentaires aux rentes d'orphelins ont été sur le tapis. Le vieux rôle de l'Assistance publique (mot de sinistre de mémoire...) a également totalement changé d'esprit dans les vingt dernières années, il se borne maintenant le plus souvent à celui de conseiller ou de banquier... M. Monnier a cité passablement de chiffres ensuite, pour montrer quelle est l'importance de l'intervention de cette partie sociale auprès de la population, avant d'être suivi de l'exposé de M. S. Humbert sur l'Office cantonal des mineurs et des tutelles. Cet Office, lui non plus, ne chôme guère.

Même si les abandons d'enfants sont bien plus rares qu'autrefois, reste le domaine des mandats tutélaires de mineurs et d'adultes, les enquêtes dans les cas de divorce etc...

Quant à M. A. Clerc, il a brièvement et clairement présenté les activités du Centre social protestant, dont il est le directeur: tous les cas sociaux, alcoolisme, solitude, manque de travail, dettes, conflits conjugaux s'y retrouvent péle-mêle. Et ce Centre a notamment mené une vaste enquête sur la jeunesse du canton (1069 jeunes de 16 à 21 ans ont été interrogés), dont les résultats vont être publiés sous peu.

Après les divers exposés, une discussion a permis à l'assistance d'entrer dans des détails et d'éclaircir encore certains points qui l'intéressaient. ALG

Votation fédérale sur la prévoyance LES FAÇONS DE S'EXPRIMER

Les votations qui voient deux projets s'opposer donnent toujours lieu à une certaine confusion. C'est le cas, ce week-end, de la votation sur la prévoyance-vieillesse. Soit en l'ice une initiative du Parti du travail et le contre-projet de l'Assemblée fédérale.

Il y a huit possibilités de vote. Les voici:

1. OUI à l'initiative, NON au contre projet;
2. NON à l'initiative, OUI au contre projet;
3. NON à l'initiative, NON au contre projet;

4. OUI à l'initiative, PAS D'AVIS sur le contre projet;
5. NON à l'initiative, PAS D'AVIS sur le contre-projet;
6. PAS D'AVIS sur l'initiative, NON au contre projet;
7. PAS D'AVIS sur l'initiative, OUI au contre projet;
8. PAS D'AVIS sur l'initiative, PAS D'AVIS sur le contre-projet. SONT DÉCLARÉS BLANCS OU NULS:

- tout bulletin ne portant aucune réponse aux deux questions; - tout bulletin portant la réponse oui aux deux questions; - tout bulletin ne portant pas de réponses claires et nettes.

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45
à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annances
Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité
ANNONCES: 47 c. le mm. min. 25 mm. — Annonces locales, 37 c. le mm. min. 25 mm. — Avis tardifs et réclames urgentes, Fr. 2.40 le mm. — Réclames, Fr. 1.60. — Naissances, mortuaires, 80 c. le mm. — Petites annonces non commerciales, 35 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:

Annances Suisses S.A., «ASSA»
agence de publicité, Aarau, Bâle, Belinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.—	40.—	21.—	8.50

ETRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables, d'avance, samedi exclu.
Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS

CHANCELLERIE D'ÉTAT

Mise au concours
Par suite de la prochaine mise à la retraite du titulaire, le poste de **préposé aux passeports** est mis au concours.

Exigences: formation commerciale complète, langue maternelle française, bonnes connaissances de la langue allemande, employé sérieux.

Traitement: classes 9 ou 8.

Obligations: légales.

Entrée en fonction: 1er mai 1973 ou date à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, château de Neuchâtel, jusqu'au 15 décembre 1972.



LES SERVICES INDUSTRIELS DE LA VILLE DU LOCLE

mettent au concours le poste de :

CHEF DU BUREAU TECHNIQUE

Le titulaire devra s'occuper de l'organisation du bureau technique, de la coordination des projets de pose des services eau, gaz, électricité et de plusieurs projets touchant les Services Industriels d'une ville en extension.

QUALIFICATION
Le candidat doit être porteur du titre d'ingénieur électricien ETS.

SITUATION
Fonction indépendante dans une entreprise en plein développement.

Adresser offres détaillées jusqu'au 15 janvier 1973, ou demander des renseignements à la Direction des Services Industriels du Locle, av. du Technicum 21, Tél. (039) 31 63 63.

ENCHÈRES



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

du jeudi 7 décembre au 9 décembre 1972

GALERIE R. HEINIGER
CH-3114 Wichtrach (route principale Berne-Thoune), Téléphone 031 92 86 86

VISITE PRÉALABLE:

Du mercredi 15 novembre au dimanche 3 décembre 1972
Du lundi au vendredi de 8 à 12 h. et 14 à 18 h.
Le samedi de 8 à 12 h. et de 14 à 17 h.
Le dimanche de 14 à 18 h.

OBJETS MIS EN VENTE:

Un grand nombre de peintures remarquables, principalement de maîtres hollandais et flamands du 17e siècle, ainsi que de quelques maîtres italiens, allemands et suisses.

Des meubles de maître et rustiques de tous les styles, de provenance française pour la plupart. Des gravures en grand format de roses de J.P. Redouté.

Des tapis d'Orient et de Chine. Des miroirs, des lampes antiques, des fayences, des porcelaines, des mortiers. Grande offre d'articles sacrés tels que plastiques, reliefs, etc., ainsi que des icônes.

Veillez demander le catalogue.

IMMEUBLES

Nous cherchons à acheter à Neuchâtel ou aux environs

immeuble locatif

Faire offres sous chiffres BV 2909 au bureau du journal.

A vendre, à Fleurier

maison d'habitation de 7 logements avec dégagement. Surface totale 969 m². Assurance incendie (+ 75 %) = 257.300 fr.

Situation tranquille.
Prix : Fr. 150.000.—

Adresser offres écrites à CX 2922 au bureau du journal.

terrain à construire au Landeron

avec projet de maisons locatives, 40 appartements.
Prix à discuter : Fr. 400.000.—

Faire offres sous chiffres R 920547 à Publicitas, rue Neuve 48, 2500 Bienna.

A vendre à demi-construit

Propriété de 250 m². Immeuble de 12,5x7,5 avec fondements et dalle de béton terminés. Plan de construction avec autorisation.

Propre à l'élaborer d'un commerce ou d'un atelier.
Cet immeuble est situé sur la route principale qui traverse une ravissante petite ville de la Gruyère en plein développement (langue française).

Les intéressés sont priés de s'annoncer au (037) 22 93 83, le matin, ou dès 19 heures.

BAUX À LOYER

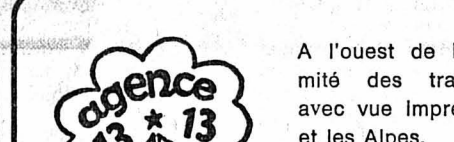
à vendre à l'imprimerie de ce journal

Institution privée cherche à acheter

IMMEUBLE LOCATIF

construit ou à construire dans la région du Littoral neuchâtelois.

Adresser documentation détaillée sous chiffres FA 2925 au bureau du journal.



BELLE VILLA

de 4 pièces, tout confort, petit jardin.

FORÊTS

à vendre région VAL-DE-RUZ.

Surface 9 ha 8, très beaux bois, en majorité résineux.

S'adresser à : Etude Wavre, notaires. Tél. 25 10 63.

TERRAIN AGRICOLE OU FERME

éventuellement villa avec terrain de 5000 m² minimum.

Je cherche A ACHETER
Adresser offres écrites à LF 2916 au bureau du journal.

DEMANDES A LOUER

IMPORTANTE ENTREPRISE COMMERCIALE moderne à succursales multiples cherche encore quelques

LOCAUX-MAGASINS À PARTIR DE 70 m2

situés sur passage de 1er ordre ou dans centres commerciaux actuels ou futurs de NEUCHÂTEL, LA CHAUX-DE-FONDS, BIENNE, FRIBOURG, LAUSANNE, GENÈVE, NYON, VEVEY, MONTHEY, MARTIGNY, SION, SIERRE, BRIGUE.

Achat d'immeubles ou reprises envisagées.

Faire offres sous chiffres PX 903840 à Publicitas, 1002 Lausanne.

APPARTEMENT DE 3 1/2 à 4 1/2 PIÈCES

de préférence région Colombier - Cortaillod.
Tél. (038) 25 34 36.

Entreprise de réparation et d'entretien des bâtiments cherche à louer ou à acheter, pour le printemps 1973, dans la région située entre Colombier-Peseux et Saint-Blaise.

DES BUREAUX ET DES LOCAUX

d'une surface d'environ 300 à 400 m² avec possibilité de parcage à proximité.
Faire offres sous chiffres AS 56.914 L aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», case postale, 1002 Lausanne.

A LOUER

CRESSIER beaux appartements

A louer tout confort de 2, 3, 3 1/2 chambres. Tapis tendus, frigo, dévailleurs, ascenseurs, dans immeuble neuf.
Entrée : 24 décembre 1972 ou à convenir.

S'adresser à l'étude Wavre, Neuchâtel. Tél. 25 10 63.

appartements de 2 pièces

avec confort et garage.
Adresser offres écrites à BW 2921 au bureau du journal.

appartements

A louer à Chez-le-Bart, dans immeubles neufs, pour le 24 janvier et le 24 mars 1973.
de 3 pièces, 3 1/2 pièces, 4 1/2 pièces, cuisine agencée, ascenseur, service de conciergerie. Splendide situation.
Tél. 24 70 52.

LOANO

Riviera des Fleurs, climat idéal l'hiver, appartement avec vue mer, situation magnifique dans les oliviers.
Seulement : Fr. 45.000.—

INTER SERVICE, Cité 15, Genève. Tél. (022) 21 56 44.

A louer au Landeron

pour le début de l'année 1973 ou pour date à convenir

appartement de 5 chambres, hall

cuisine agencée, salle de bains, balcon et dépendance. Situation tranquille.

Tél. (024) 2 93 07.

YVERDON

Promenade des Pins 3.
A louer, dans immeuble neuf, appartements de

2 pièces, cuisine, bains, W.-C. balcon, dès Fr. 365.—, charges comprises ;
3 pièces, cuisine, bains, W.-C. balcon, dès Fr. 480.—, charges comprises.

Construction soignée - tout confort - soleil - verdure - vue - tranquillité.
Garages et places de parc à disposition.

Pour visiter et traiter :
SOGIM S.A., Maupas 2, Lausanne. Tél. (021) 20 56 01.

BUREAUX

centre de Neuchâtel, 117 m², avec installation de téléphone. Libre fin mars 1973 ou date à convenir.

Tél. (038) 24 54 04, pendant les heures de bureau.

Cortailod-village

un appartement de 3 1/2 pièces, tout confort; loyer 465 fr. + charges, libre dès le 1er janvier 1973.

S'adresser à P. Crétegny & Cie, fbg du Lac 43, Neuchâtel. Tél. 25 69 21.

appartement 3 pièces

tout confort, à l'est de Neuchâtel. Prix du loyer : Fr. 370.— par mois charges comprises.

Adresser offres sous chiffres EZ 2924 au bureau du journal.

IMMEUBLE

à l'usage de bureaux, atelier, magasin, dépôt, etc.
Surface 360 m² plus grand galetas de 120 m². Chauffage central. Accès direct. Parking privé. Fr. 2000.— par mois + charges.

Tél. (038) 25 47 68, bureau.

UN APPARTEMENT EN ATTIQUE

6 pièces, 334 m², avec terrasse.
Prix : Fr. 1500.— par mois, charges comprises.

UN APPARTEMENT

4 pièces, 112 m². Prix : Fr. 800.— par mois, charges comprises.

S'adresser à : G. Fanti, rue du Lac 19, 2014 Bôle. Tél. (038) 41 12 84.

ATTIQUE

de 140 m², tout confort plus terrasse de 120 m² (solarium).
Vue extraordinaire, tranquillité, seul appartement dans immeuble commercial.

Loyer mensuel : Fr. 1200.— plus charges.

S'adresser à : Autocentre, Peseux. Tél. (038) 31 46 40.

locaux commerciaux à Saint-Blaise

surface 90 m², central téléphonique déjà installé.
Prix de location : Fr. 450.— par mois, charges comprises.
Convientrait pour bureaux, ateliers, cabinets médicaux ou dentaires.

S'adresser sous chiffres ID 2928 au bureau du journal.

maintenant déjà, avec PAT, construisez votre troisième pilier

vous souhaitez être CHEZ VOUS! PAT construit pour vous

devenez propriétaire de votre appartement selon le système PAT, par un versement initial minimal, puis par mensualités.

Vous obtiendrez: **satisfaction - facilité - sécurité**



PAT à NEUCHÂTEL St-Blaise

«SI MAIGROGE-PAT A-B-C-D-E»
chemin des Perrières
Vue imprenable sur les Alpes et le lac. Situation : à 10 minutes seulement du centre de Neuchâtel. Communications disponibles: CFF et trolleybus.

Encore quelques appartements disponibles aux prix 1972
3, 4, 4/5 et 5 pièces + cuisine dès Fr. 105 500.—
Profitez des conditions actuelles avant les hausses de prix inévitables!...

Renseignements auprès de :
PAT Propriété A Tous, 39, rue Peillonex, 1225 CHÈNE-BOURG - Genève Tél. 022/48 44 22
Me François Cartier, 6, rue du Concert, 2000 NEUCHÂTEL Tél. 038/25 12 55
Me Bernard Cartier, 1, rue A-Bachelin, 2074 MARIN Tél. 038/33 35 15
Entreprise Pizzeria, Rochettes 19, 2017 BOUDRY Tél. 038/42 17 17
C.E. Berthoud
Transactions immobilières et Gérances, Epancheurs 9, 2000 NEUCHÂTEL Tél. 038/24 13 41
Sur place: appartement pilote 34, chemin des Perrières Tél. 038/33 34 34
Permanence le jeudi. Visites possibles samedi, dimanche matin.

Demande d'informations
à retourner à l'un des agents PAT ci-dessus ou à PAT, Chêne-Bourg - Genève.
Veillez me faire parvenir, sans engagement, les informations relatives à PAT «MAIGROGE»

Nom: Prénom: FAN 10
Adresse:
Ville: Tél:



Une exclusivité
Herzog

Toujours à la mode
ce manteau d'une
élégance classique
avec col de vison
Véritable.

Notre prix: **239.-**

COULEUR: marine-brun-
noir

TAILLES: 42 - 48



Seyon 14

Grand-Rue 1a

Pour Noël la bonne idée: un vélo du magasin spécialisé

mais avec cet insigne du métier
-garantie pour service
après vente dans toute la Suisse

L'avis des JEUNES RADICAUX

VOTATIONS FÉDÉRALES
NON
à la
démagogie

Les JR condamnent sans appel l'initiative démagogique du PDT, dont l'acceptation mettrait en péril notre équilibre économique. Concernant le contre-projet fédéral, certains le considèrent comme un pas regrettable vers « une société à la suédoise » où la responsabilité individuelle ne trouve plus la place qui lui revient. Ils craignent l'étatisme et l'inflation. D'autres appuient le deuxième pilier obligatoire, arguant qu'il s'agit d'assurer au peuple suisse des vieux jours heureux. Ces derniers estiment le contre-projet social et réaliste, et ils s'en félicitent. Ils craignent que son rejet ne favorise par la suite des projets irréalistes et démagogiques.

JEUNES RADICAUX



Le blazer
138.-

La blouse
59.-

Le pantalon
98.-

Timbres Coop ou 5 % rabais

Le soir fait femme de velours

Blazer noir en velours de coton, blouse à jabot en térylène et large pantalon en rayon crêpe: un ensemble qui vous fera fête en toute occasion.

La Cité

ko 72 D 28

ko 72 D 28/1

AMBASSADEUR
APERITIF

quelle Excellence..! CUSENIER

ATTENTION! Action fin d'année en coffret avec 3 verres-cadeau au prix normal

Confiez au spécialiste
la réparation de votre appareil NOVALTEC
est à votre service

RADIO TELEVISION

Parcs 54 Tél. 25 88 62

Le qui plus est le meilleur sûr.

VOLVO
GRAM 3627

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

UN ÉCHEC VOTRE APPRENTISSAGE ?

Les raisons de votre échec peuvent être

des raisons de succès dans notre entreprise

Car VOTRE OPTIMISME, VOTRE AMOUR DE LA LIBERTÉ DANS LE TRAVAIL, VOTRE DÉSIR D'ARRIVER SONT DES QUALITÉS que nous demandons à nos vendeurs. En contrepartie, vous aurez tous les avantages attachés à la vente, dont UN SALAIRE TRÈS ÉLEVÉ, que nos vendeurs ne doivent ni à l'ancienneté, ni à leurs diplômes. Ecrivez-nous brièvement à : Office Culturel S.A., 2, rue de la Fontaine, 1204 Genève, ou téléphonez-nous au (022) 21 23 88 - 89 - 90.

Nous cherchons
une vendeuse
travail indépendant.
Tél. (038) 25 28 54.

Café Central, le Locle demande
SERVEUSE
tout de suite.
Congé dimanche et lundi.
Tél. (039) 31 60 60.



Nous cherchons
employé commercial
actif, parlant français et allemand,
pour notre département Hypromat
International.
Poste intéressant, contact direct
avec la Direction.
Faire offres à : Paquette & Cie,
Usine Hypromat, Bôle-Colombier.
Tél. (038) 41 22 54.

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE NEUCHÂTEL

cherche pour date à convenir :

jeune employée

de langue maternelle française et de formation bancaire ou commerciale.

secrétaire - dactylographe

formation commerciale ou équivalente souhaitée, langue maternelle française.

Travaux intéressants et variés, ambiance agréable, postes stables et avantages sociaux.

Nationalité suisse exigée.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae et copies de certificats, au chef du personnel, place Pury 4, 2000 Neuchâtel.

La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, à Neuchâtel, cherche

EMPLOYÉE

pour son service des visas et différents travaux de bureau.

Entrée à convenir.

Prière d'adresser offres manuscrites à la Direction de notre institution.

Seulement
35 c. le mot !

C'est le prix
d'une
petite annonce
au tarif réduit
dans la
« Feuille d'avis
de Neuchâtel »

Vous qui êtes

UN CONTREMAÎTRE OU UN EMPLOYÉ DU BÂTIMENT

Une nouvelle entreprise ouvrira ses portes au printemps 1973 dans la région neuchâteloise.

Elle aura pour but : la transformation, la réparation et l'entretien des bâtiments dans tous les corps de métier.

Si vous aimez : les responsabilités, le travail varié et intéressant,

si vous aimez : collaborer avec des hommes dynamiques dans une entreprise jeune,

si vous aimez : avoir un salaire au-dessus de la moyenne et des conditions de travail modernes, vous pouvez faire vos offres sous chiffres AS 56.915 L, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », case postale, 1002 Lausanne.

Il sera répondu à toute candidature.

En raison de l'extension de notre maison, nous cherchons

vendeur (euse)

bien au courant de la vente, ayant de l'entregent et de bonne présentation.

Place très agréable dans nos rayons radio, TV, hi-fi et appareils ménagers.

Nous offrons un travail varié, bonne ambiance, bon salaire, avantages sociaux, possibilité d'avancement pour candidat sérieux et capable.

Faire offres à

Jeanneret & C^{ie} sa Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

OLMA

engagerait pour travail en fabrique

PERSONNEL

masculin et féminin pour être formé sur travaux faciles et propres.

POSEURS (SES)

de cadrans

RÉGLEUSES

pour mise en marche, grandes et petites pièces (éventuellement à domicile).

EMBOÎTEURS

HORLOGERS COMPLETS

pour décottages et retouches.

Faire offres ou se présenter à Numa JEANNIN S.A., fabrique des montres OLMA, 2114 Fleurier. Tél. (038) 61 25 25.



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son département de production, un

mécanicien

faiseur d'étampes

et un

micromécanicien ou

mécanicien de précision

pour la confection d'étampes et d'outillages ainsi que de petites machines pour la fabrication de nos divers produits.

Profil désiré :

- CFC de mécanicien faiseur d'étampes, de micromécanicien ou de mécanicien de précision
- une expérience pratique de quelques années.

Adresser offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à Portescap, rue Jardinière 157, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons, pour époque à convenir, une personne pour

l'entretien des bureaux

quartier de l'université, environ 5-8 heures par semaine. Locaux disponibles le soir et le samedi.

Adresser offres sous chiffres NW 2800 au bureau du Journal.

La librairie-papeterie

REYMOND, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche une

vendeuse en papeterie

possédant si possible, une formation dans la branche. Travail à la journée entière. Place stable. Entrée à convenir.

Prendre rendez-vous par téléphone au 25 44 66.

Nettoyages de bureaux

Personne de confiance est cherchée pour le soir.

S'adresser au concierge de la C.C.A.P., rue du Môle 3. Tél. 25 49 92.



L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce
dans la Feuille d'avis
de Neuchâtel

SAPHIR

Société Anonyme de participations horlogères et industrielles cherche, pour diriger le SERVICE APRÈS-VENTE de ses deux marques



JAEGER-LECOULTRE

FAVRE-LEUBA
Genève

À GENÈVE

un cadre commercial

Après une période de mise au courant, ce futur collaborateur, qui sera rattaché à la Direction générale, se verra confier la gestion de notre service après-vente, comprenant le contrôle d'un secteur de production d'une part et les relations commerciales avec notre clientèle d'autre part.

Il sera en outre confronté avec les multiples problèmes posés par l'extension de ce service à nos succursales, à l'échelon international.

Ce poste requiert de son futur titulaire quelques années d'expérience dans l'industrie horlogère ou branches annexes, une maîtrise parfaite du français, complétée par des connaissances approfondies de l'anglais, si possible de l'allemand ou d'une autre troisième langue, une facilité de contact parlé et écrit et une forte personnalité.

Il aura l'occasion de se créer une situation stable et d'avenir, pourra travailler dans une ambiance sympathique avec une équipe dynamique, et bénéficiera de prestations sociales d'une grande entreprise.

L'entrée en fonction peut avoir lieu tout de suite ou pour date à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir faire parvenir leurs offres de service complètes, avec lettre manuscrite, à SAPHIR, secrétariat, case postale 501, 1213 PETIT-LANCY 1. Les candidatures seront traitées avec la plus entière discrétion.

Spécialistes suisses
des carrières
de haut niveau

sélécadres

Nous cherchons pour
importante entreprise technico-commerciale
de la branche des métaux

ASSISTANT DU DIRECTEUR

- ayant des aptitudes commerciales pour promouvoir les ventes auprès des architectes, des promoteurs immobiliers, de l'industrie et de l'artisanat des métaux
- capable de conseiller la clientèle sur le plan technique
- apte à seconder efficacement le directeur dans l'expansion de la société (agrandissement des ateliers, des bureaux administratifs, engagement du nouveau personnel).

Principales qualités requises :

- langues : français et allemand
- âge idéal : 36 à 45 ans
- sens commercial, connaissances techniques des métaux, apte à pouvoir ultérieurement gérer une société technico-commerciale importante.

Le titulaire du poste aura la possibilité d'accéder à la direction de l'entreprise.

Veuillez adresser vos offres sous réf. no 1968
Sélécadres est la garantie d'une discrétion absolue.
Pas de tests psychotechniques.

sélécadres

SÉLECADRES SA, 1005 Lausanne
36, av. de Béthusy
Tél. (021) 20 47 02/03Genève
022 / 24 82 48Bâle
061 / 22 54 97Berne
031 / 22 43 70Zurich
01 / 47 46 74

CFF

Si vous aimez voyager et si vous êtes disposé à travailler selon des horaires irréguliers, même le dimanche et les jours de fête (évidemment avec un salaire fixé en conséquence et des jours de congé pendant la semaine), vous devriez envisager la possibilité de devenir

Contrôleur

aux Chemins de fer fédéraux.

Le métier de contrôleur est loin d'être monotone. Il est au contraire très varié et exige un sens aigu des responsabilités. Il offre en outre une activité indépendante et de belles possibilités d'avancement.

Dès la fin de votre scolarité obligatoire, vous pouvez commencer un apprentissage de contrôleur, d'une durée de deux ans. Vous devez être âgé de seize ans au moins et posséder des notions de la langue allemande.

Comme par le passé, la formation des aspirants âgés de 18 à 30 ans ne dure qu'une année. Ils doivent aussi avoir de bonnes connaissances de l'allemand.

Si cette profession vous intéresse, retournez-nous le bulletin ci-dessous. Vous recevrez alors une documentation plus détaillée. Vous pouvez encore téléphoner à Monsieur Merle, tél. 021/421111, Interne 2450, qui se fera un plaisir de vous conseiller.

Contrôleur CFF

Nom: _____ Né le: _____

Prénom: _____

Rue: _____

No postal/domicile: _____

A envoyer sous pli ouvert, affranchi
comme imprimé, à l'adresse suivante:
Division de l'exploitation CFF
41, av. de la Gare, 1001 Lausanne

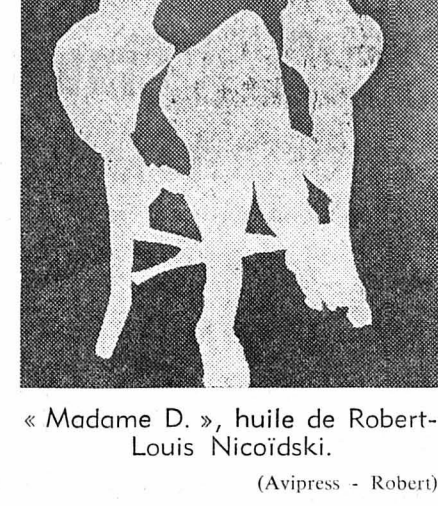
LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Journée d'étude de l'Association romande pour la protection des eaux et de l'air

De notre correspondant : Venue de toute la Romandie, plus d'une centaine de membres de l'Association romande pour la protection des eaux et de l'air, se retrouvaient dernièrement, comme nous l'avions annoncé, dans la métropole de l'horlogerie. Une réunion qui, dépassant le cadre d'une simple rencontre de spécialistes, aura été du type même d'une journée d'étude.

bains doivent être diversifiés dans les canalisations dites d'intérêt public. Ce qui revient à dire que les eaux résiduaires ne feront pas exception. D'où une crainte sévère face à des empoisonnements de stations d'épuration, si l'on n'observe pas certaines mesures importantes de prévention.

En voie d'achèvement, l'industrie, l'artisanat, les communes, et à l'échelon supérieur, les cantons et la Confédération auront tout à gagner d'une collaboration efficace. Mais que l'on sache que la facture finale sera lourde, qu'elle se place au niveau des entreprises bénéficiant d'une subvention ou du simple citoyen qui aura lui aussi à assumer sa participation.



À LA GALERIE DU « CLUB 44 » Robert-Louis Nicoidski

Natif de la Chaux-de-Fonds, R.-L. Nicoidski a fait ses premiers pas dans la carrière artistique en fréquentant les cours de peinture de Lucien Schwob, à l'Ecole d'Art. Il poursuivit sa formation aux Beaux-Arts de Genève puis aux Beaux-Arts de Paris, se consacrant particulièrement au dessin et à la gravure.

excellente, le style étant constamment maîtrisé. Les nus forment un part importante de l'exposition et Nicoidski fait montre d'une précision dans le trait et d'une réserve qui dénotent un métier sans failles.

Il n'a pas vu la deuxième voiture

(c) Hier, vers 14 heures, une voiture conduite par M. R. L., domicilié au Locle, circulait rue Alexis-Marie-Piaget. Arrivé à la hauteur de la rue de Bel-Air, au signal « Cédez le passage », le conducteur passa sans voir une autre voiture conduite par M. P. A., habitant la ville, qui descendait cette rue. Collision et dégâts.

LE LOCLE - LE LOCLE

Un automobiliste loclois se tue près de Concise

La voiture et le corps n'ont été retrouvés que plusieurs heures après l'accident

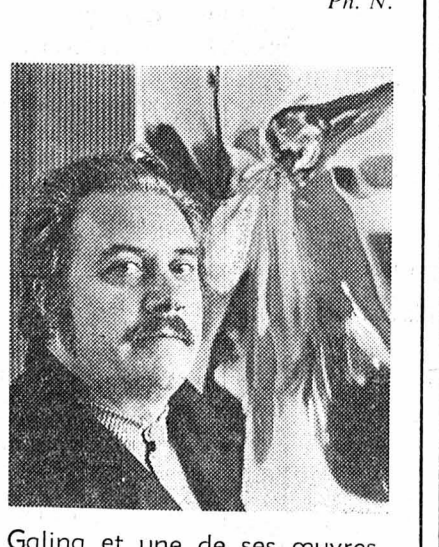
Un accident mortel s'est produit mercredi vers 23 h 45 sur le pont de la Raisse, commune de Concise. M. Jean-Michel Surdez domicilié au Locle, qui circulait en direction d'Yverdon, a fait une embardée et sa voiture a heurté une automobile neuchâteloise qui circulait en sens inverse.

Immédiatement après le choc, le premier automobiliste, qui tenait normalement sa droite, s'arrêta pour constater les dégâts. Comme il ne voyait pas la voiture qui avait heurté la sienne, il pensa que son conducteur avait pris la fuite.

Le monde à part et merveilleux de l'artiste Pietro Galina

Pour le visiteur venu d'outre les régions du conventionnel. Pour celui dont le merveilleux offre la réverie des formes et des couleurs. Pour le simple passant enfin, dont l'âme sait s'émouvoir dans les contrées où l'imagination rejoint la beauté chatoyante et une explosion d'enchantements, la route de la Foule au Locle, resta pendant près d'un mois synonyme d'une promenade dans un univers à nul autre pareil.

L'œuvre métallique de Galina se doit d'être dégustée. Un peu comme nous admirons sans fin ces lampes posées à même le guéridon et dont la vaste enveloppe transparente contient un produit indéfinissable qui sous la chaleur se transforme en autant de richesses, de volupté, de champignons aux chauds contrastes.



Galina et une de ses œuvres.

Une presse lui écrase un doigt

(c) Hier vers 16 h, Mme Bruno Arcaleni, âgée de 44 ans et domiciliée à la Chaux-de-Fonds, ouvrière travaillant à la fabrique Emo, 55, rue de l'Emancipation, a eu un doigt écrasé par une presse. Elle a été transportée à l'hôpital.

A Neuchâtel et dans la région

CESCOLE: un crédit complémentaire de 1.400.000 fr. pour une deuxième salle de gymnastique et une piscine

De notre correspondant : Le Conseil intercommunal du Centre secondaire de Colombier et environs (CESCOLE) a siégé sous la présidence de M. Georges Steffen. Le budget pour 1973 dont le compte des pertes et profits laisse apparaître un solde à la charge des communes membres de 2.807.900 francs, soit 3694,60 par élève (effectif moyen annuel pour 1973 : 760 élèves) a été accepté par les 17 membres présents.

CESCOLE, la combinaison d'une salle de gymnastique avec un bassin de natation, dans un même bâtiment, à proximité des classes et des terrains de sport.

Dépense prévue pour une telle réalisation : 2.600.000 francs. Un crédit complémentaire de 1.400.000 fr. (dont à déduire les subventions fédérales et cantonales) sera nécessaire, un crédit de 1.200.000 fr. ayant déjà été accordé.

LA 2ME SALLE DE GYMNASTIQUE...

L'éducation physique fait partie intégrante des programmes des écoles neuchâteloises, au même titre que les autres disciplines.

CENTRE CULTUREL NEUCHÂTELOIS

Décembre pour la jeunesse

Décembre est à la jeunesse au Centre culturel : rassurez-vous, il ne s'agit ni d'une exposition de jouets ou de quelque irruption du Père Noël, mais plutôt de manifestations produites par des adolescents.

BODRY

Auto contre palissade

(c) Lundi, vers 1 h, M. C. F., domicilié à Boudry, descendant en voiture le pont de la localité. Pour une cause qui resta à déterminer, son véhicule quitta subitement la route sur sa gauche, pour aller se jeter contre la palissade du collège. Souffrant de douleurs à la colonne vertébrale, M. C. F. s'est rendu lui-même à l'hôpital de la Béroche pour y recevoir des soins.

VAL-DE-RUZ

Vaccination

(c) Les élèves de première année primaire ont subi jeudi matin la vaccination obligatoire contre la diphtérie. Une campagne antipolio gratuite et facultative aura lieu prochainement.

FONTAINES

Journée missionnaire (sp) Les trois foyers paroissiaux de Fontaines, Boudvilliers et Valangin organisent dimanche une grande journée missionnaire. Le culte commun pour les trois villages sera suivi de la projection du film « Katurua » présenté par M. Jacky Corthay, rentré récemment d'Afrique du Sud.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergianni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

A la Ligue neuchâteloise contre la tuberculose

Sept cas «seulement» en 1971, mais...

On pourrait, en abordant le rapport de l'exercice 1971 de la Ligue neuchâteloise contre la tuberculose, estimer que le nombre modeste des cas dont elle a eu à s'occuper, laisse augurer de l'efficacité, d'année en année plus marquée, des mesures préventives et des moyens thérapeutiques et se féliciter de ce qu'il conviendrait de considérer comme un net recul de l'offensive bacillaire.

Neuchâtelois à la Radio...

Samedi, à 21 h 10, le comédien René Serge jouera dans « Fiscalité et ordinateur », sur le premier programme. Sur le second programme, à 9 h, on entendra un cadencé de Luc Hoffmann, dans une œuvre de Jean Derbes, vers 9 heures. Sur le même programme, à 21 h, Céline Volez, pianiste, jouera des pièces de René Gerber, Dimanche, le culte matinal protestant sera retransmis, à 10 h, du temple de Bôle; officiant : le pasteur Edm. Jeanneret.

CHOISISSEZ BIEN LA MANIÈRE D'ASSURER VOS VIEUX JOURS

Que voter le 3 décembre ? L'initiative « pour une véritable retraite populaire » du Parti du travail et le contre-projet du Conseil fédéral pour la prévoyance vieillesse ont à peu de choses près les mêmes buts. Mais dans la réalité qu'en est-il ?

LISEZ L'OPINION DU CONSEILLER FÉDÉRAL TSCHUDI :

« Les rentes prévues par l'initiative du Parti du travail seraient effectivement de beaucoup inférieures à 60 % du dernier salaire ; en revanche, les salariés ayant des revenus peu élevés devraient payer des cotisations plus fortes que selon le contre-projet. En outre, si l'initiative était acceptée, il serait impossible de verser les rentes de vieillesse prévues. Un article constitutionnel aussi beau soit-il, ne procure à lui seul aucune rente. Il faut encore qu'existent les recettes nécessaires au financement. L'initiative prévoit que les pouvoirs publics devront prendre en charge au moins un tiers des dépenses totales. Il s'agirait d'un montant de 5,5 milliards de francs par an, au regard de 1,5 milliards de francs aujourd'hui. Il faudrait donc qu'un moyen d'impôts on perçoive 4 milliards de francs supplémentaires avant que les rentes préconisées par l'initiative du Parti du travail puissent être payées. Or, jusqu'à ce que de nouveaux impôts de cet ordre de grandeur soient approuvés en votation populaire, il s'écoulerait non seulement des années, mais des décennies. »

NON À L'INITIATIVE DU PARTI DU TRAVAIL

OUI

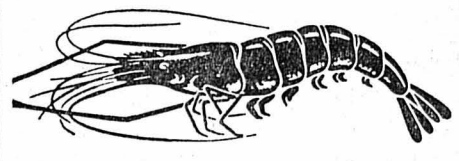
A LA PRÉVOYANCE VIEILLESSE DU CONSEIL FÉDÉRAL

Toujours satisfait...

... tel est l'annonceur qui confie sa publicité à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



Quelques bonnes spécialités pour les fêtes



Scampis - Homards - Langoustes - Crevettes - Coquilles Saint-Jacques - Huîtres impériales et portugaises - Moules - Queues de brochet - Saumon fumé - Caviar - Foie gras de Strasbourg frais et terrine - Truffes en boîte - Escargots au beurre pur - Cuissees de grenouilles fraîches - Poitrine d'oie fumée.

Lehnherr frères
magasin spécialisé

Place des Halles
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 30 92

Gros et détail Expédition au-dehors
Pour les livraisons à domicile, veuillez s.v.p. passer vos commandes la veille.

OFFRES D'EMPLOIS

FAVAG S.A., cherche pour ses CENTRES DE PRODUCTION

d'appareils de télécommunication des RÉGLEUSES DE RELAIS (Cours d'introduction dans notre centre de formation)

et du PERSONNEL FÉMININ

pour le montage et le contrôle.

HORAIRE MOBILE

offrant une liberté individuelle très étendue et permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.

Son application facilite l'intégration de la femme dans l'économie par la possibilité d'un emploi avec horaire réduit.

Téléphoner ou se présenter à :

FAVAG S.A., Monruz 34,
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 21 11 41.



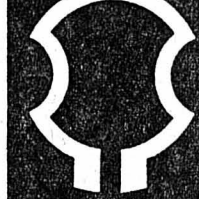
Nous engageons pour notre atelier à Neuchâtel

un repousseur sur métaux

Travail au tour sur petites séries, en cuivre, zinc, aluminium et autres métaux.
Place stable et bien rétribuée.

Faire offres ou se présenter à l'usine DECKER S.A., Bellevaux 4, Neuchâtel 7. Tél. (038) 24 55 44.

Portescap



Service du Personnel
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son département de production, un

constructeur

qui aura pour tâche l'étude et la construction de machines automatiques de petite à moyenne dimension pour la fabrication de micromoteurs. Ce poste exige une expérience pratique de la construction, de l'initiative, et offre une certaine responsabilité dans son travail.

Profil désiré : Formation d'ingénieur ETS en mécanique ou technicien-constructeur.

Age souhaité : 30 ans au minimum.
Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41, interne 425, M. NOVERRAZ.

Nous cherchons, pour entrée à convenir, un

CHEF COMPTABLE

pour comptabilités financière et industrielle, bilans, budgets, analyses, statistiques, prix de revient, études en vue de l'introduction d'un ordinateur.

Place bien rétribuée avec responsabilités. Caisse de pension, avantages sociaux et éventuellement un logement à disposition.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et certificats, à



BÉROCHE S.A.
Fabrique de décolletages et d'articles en métal
2025 CHEZ-LE-BART.

OFFRES D'EMPLOIS

PRODUITS PERFECTONE S.A.

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

CHEF

pour son atelier de câblage d'appareils électroniques.

Bonnes connaissances du câblage des circuits imprimés et intégrés, de la fabrication de torons, indispensables.

La préférence sera donnée à candidat ayant déjà pratique et expérience du câblage moderne des cartes, et apte à travailler de manière indépendante.

Nous offrons un poste stable et de bonnes conditions de travail à personne capable de moderniser et de développer ce secteur de notre entreprise.

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres à PRODUITS PERFECTONE S.A., rue de Morat 7, Bienne.



Nous sommes une importante entreprise d'appareillage et d'installations électriques et nous cherchons pour notre bureau de vente une

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, possédant parfaitement la dactylographie et la sténographie dans cette langue. Connaissance de l'allemand souhaitée.

Vos fonctions :

correspondance et établissement d'offres, cahiers de charges, à l'intention de la Suisse romande et des pays francophones.

Nous offrons :

une activité intéressante et variée au sein d'une équipe dynamique d'ingénieurs de vente.

Si vous désirez faire un stage dans une petite ville charmante en Suisse alémanique, nous vous prions de vous mettre en rapport par téléphone avec M. Borghi, pour convenir d'un entretien.

SPRECHER & SCHUH S. A., 5001 Aarau
Tél. (064) 22 33 23, interne 2202

Pour notre nouveau département centralisé à Travers, nous cherchons pour montage électronique

ÉLECTRONICIEN

connaissant bien la logique, pour contrôle final et dépannage.

Horaires libres.

Nous attendons votre offre.

STOPPANI ELECTRONIC S.A., 2105 TRAVERS.
Tél. (038) 24 44 22.

CARACTÈRES S. A., Neuchâtel

cherche

PERSONNEL FÉMININ

pour différents travaux en atelier.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres ou se présenter — jeudi excepté — à Caractères S.A., rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.

HOTEL DU SOLEIL - RELAIS ROUTIER CORNAUX

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

SOMMELIÈRE

Nourrie et logée (éventuellement). Gains Intéressants.

Téléphoner ou se présenter.
Tél. (038) 47 14 60.

OFFRES D'EMPLOIS

LOOPING

RÉVEILS ET PENDULETTES

Nous cherchons, pour notre atelier d'ébauche

ouvrières

pour des travaux de perçage, de tournage, de fraise et de nettoyage.

Places stables et bien rétribuées, avec caisse de retraite et autres avantages sociaux.

Entrée : immédiate ou date à convenir.

Se présenter chez

LOOPING S.A.
manufacture de réveils et de pendulettes, rue de la Gare 5a, 2035 Corcelles. Tél. (038) 31 77 33.

DUBIED



Fabrique de machines à tricoter Dubied et de presses et estampes Chappuis

cherche un

AGENT DE MÉTHODES

3 ans d'expérience

ayant une bonne connaissance de la construction des outillages de production.

Les personnes intéressées sont invitées à se mettre en rapport par écrit ou par téléphone avec le Service du personnel. Tél. (038) 31 27 66, tél. privé 41 19 09.

FABRIQUE J.-A. CHAPPUIS S. A.
Rue des Chansons 37
2034 PESEUX

CURTY TRANSPORTS

La Chaux-de-Fonds
tél. (039) 22 48 52.

cherche

CHAUFFEUR

capable, permis D.

Entrée immédiate ou à convenir.

Agence d'assurance cherche, pour son bureau de Zurich,

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française avec bonne formation professionnelle, pour entrée immédiate ou date à convenir. Travail intéressant et varié dans petit groupe, ambiance agréable, semaine de 5 jours. L'allemand n'est pas exigé.

Sur désir, une chambre d'un prix fort avantageux est mise à disposition dans les environs immédiats.

Adresser votre offre, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à :
HELVETIA-ACCIDENTS, Hallwylstrasse 54, 8004 Zurich.

Alfred Habegger, architecte SIA-EPF, Neuchâtel

ARCHITECTE TECHNICIEN ETS DESSINATEUR ARCHITECTE

- qualifiés
- plusieurs années de pratique, pour constructions importantes
- intéressantes
- ambiance de travail agréable
- horaire libre.

Tél. (038) 25 94 36 - 13 h 30.

Perdus-Trouvés



Nous savons déjà où et comment il faut aider nos compatriotes nécessiteux. Quant à savoir dans quelle mesure c'est possible, cela dépend du résultat de notre collecte.

Trouvé
gros chien
genre appenzellois, brun-blanc, région Saint-Aubin. S'adresser à :
Christine Buratti,
av. de Neuchâtel 87,
2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 13 84.

Secours suisse d'hiver

Gonset



Douceur et charme de la fourrure: un des meilleurs modèles de cet hiver! Largement coupé, soigneusement travaillé, un bonnet merveilleusement séduisant, surtout à ce prix!

Bonnet cosmonaute, véritable agneau de Toscane, façage avec pompons, blanc, brun, uni ou brun mêlé.

seulement

20.-

Sans formalités «prêt à prêter» Orca

Nombreux sont ceux qui en ont fait l'heureuse expérience depuis le lancement. Le «prêt à prêter» Orca vous permet d'avoir de l'argent sur-le-champ, sans formalités. Il suffit de nous envoyer cette demande remplie pour recevoir argent ou contre-proposition dans les 48 heures.

Je désire un prêt de Fr. _____, remboursable en _____ mensualités.

Salaire mensuel: Fr. _____ Engagements actuels: Fr. _____

Nom de l'employeur: _____

Autres revenus: Fr. _____ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)

Loyer mensuel: Fr. _____ Possédez-vous une auto? _____

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance (jour, mois, année): _____

Profession: _____ Etat civil: _____

Téléphone: _____ Nationalité: _____

N° postal et lieu: _____

N° et rue: _____

Adresse précédente: _____

Date: _____ Signature: _____

Discretion bancaire absolue vis-à-vis de votre employeur, votre régie ou propriétaire et votre famille.

Banque ORCA SA, quai de l'Île 13, 1211 Genève 11

Notre offre spéciale «prêt à prêter» Orca y compris assurance solde de dette (maladie-accidents-décès):

Durée du prêt	15 mois	21 mois	27 mois	33 mois
Paiement comptant	Remboursement mensuel			
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
2200.-	163.30	121.10	97.65	82.70
3100.-	228.70	169.25	136.25	115.25
6200.-	454.65	335.85	269.80	227.80

Si le montant ou la durée de votre crédit ne figure pas dans ce tableau, nous vous l'accorderons quand même jusqu'à Fr. 20000.- et 36 mois.

ORCA

ORCA, institut spécialisé de l'UBS

Un bon tuyau...

... qui vous rapportera une somme coquette.

Le prix de l'élégante et sportive Sunbeam 1250 a toujours été très avantageux.

Si, chez de nombreux concurrents, les prix ont subi une «remarquable» ascension, celui de la Sunbeam 1250 est (encore) stationnaire: pour Fr. 8250.- seulement, il semble

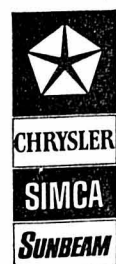
difficile de trouver une voiture comparable.

Toutefois, il n'y a pas de temps à perdre... si vous voulez empocher la différence. Votre plus proche agent Chrysler-Simca-Sunbeam vous réserve, en prime, une agréable surprise.



Sunbeam 1250
52 CV/DIN, 1248 cm³, coffre géant, double circuit de freinage assisté, sièges indépendants à l'avant, large banquette à l'arrière, dispositif de sécurité-enfants.

Chrysler fabrique des voitures, sur lesquelles on peut compter.



Concessionnaires: Neuchâtel: A. Waldherr, tél. (038) 24 19 55. Neuchâtel-Peseux: Garage de la Côte S.A., tél. (038) 31 23 85. Delémont: Garage Moderne, Emil Frey S.A., tél. (066) 22 49 31. Fleurier: C. Hotz, tél. (038) 61 29 22. Le Landeron: J.-B. Ritter, tél. (038) 51 23 24. Malleray: G. Brancucci, tél. (032) 92 17 61. Belprahon: Burri Frères, tél. (032) 93 36 88. Courrendlin: W. Flury, tél. (066) 35 53 30. Fontaines: E. Benoit, tél. (038) 53 16 13. Le Locle: A. Privat, tél. (039) 51 59 33. Les Verrières: A. Haldi, tél. (038) 66 13 53.

**Seulement
35 c. le mot!**

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel».

A vendre nichée de

**caniches
nains noirs**

Tél. (037) 77 17 53,
heures des repas.

BIENTOT SUR VOTRE LAC

les prestigieux voiliers de haute mer

CHASSIRON

(architecte Humblot).

Pour tout renseignement et visite d'une coque grande croisière, s'adresser à

M. Zschmidt, La Maltière, Pouilley-les-Vignes

(25115 FRANCE).



VOTATIONS FÉDÉRALES

AVS: OUI à un projet raisonnable

Nous disons NON à l'initiative du parti du travail, parce que nous pensons qu'elle provoquerait un véritable mécontentement populaire le jour où chacun connaîtrait ses conséquences financières et ce qu'il lui en coûte exactement.

En revanche, le projet de l'Assemblée fédérale — quoique coûteux aussi — est plus raisonnable. Il étend la prévoyance en faveur des vieillards, des survivants et des invalides à trois piliers, de manière à constituer une protection plus large pour tous: l'AVS est améliorée par la 8^{me} révision; les lacunes de la prévoyance professionnelle — désormais obligatoire — seront comblées et le libre passage garanti; la prévoyance individuelle sera encouragée.

Ce qui importe c'est que le franc économisé conserve son poids.

Yann Richter
conseiller national

OFFRES D'EMPLOIS

Shell

Nos clients de Suisse romande sont ravitaillés par les quatre dépôts Shell situés à Bussigny, Cornaux, Martigny et Vernier-Genève.

La possibilité vous est offerte de vous initier au domaine captivant de l'approvisionnement en produits pétroliers, en qualité de

employé commercial

Si vous avez une bonne formation de base et quelques années d'expérience commerciale, une personnalité dynamique, le sens des responsabilités et des connaissances d'allemand, nous aimerions vous confier une occupation intéressante et variée. Vous serez attaché au service d'exploitation pour la Suisse romande situé à Cressier, et il vous appartiendra de faire des remplacements temporaires dans nos quatre dépôts.

Nos conditions d'engagement et de travail ainsi que nos avantages sociaux sont de premier ordre.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à M. R. Milliquet, Shell Cressier, tél. (038) 47 15 21.



C'est Shell que j'aime

Nous engageons

PEINTRES

en bâtiment.

Entreprise A. PERRIN & FILS.
Tél. 31 27 75.

Restaurants Beaulac
Neuchâtel

quai Léopold-Robert 2

cherchent pour entrée immédiate ou date à convenir :

FILLE ou
GARÇON DE BUFFET

Débutants seront formés ;

FILLE ou
GARÇON D'OFFICE

Se présenter ou téléphoner au
(038) 24 42 42.

HOTEL TOURING AU LAC
NEUCHÂTEL Tél. 25 55 01

cherche

PORTIER DE NUIT

(place à l'année).

Connaissance
des langues demandée.

Faire offres ou se présenter à la
Direction.

LES ÉDITIONS DELACHAUX
ET NIESTLÉ

cherchent pour entrée immédiate
ou date à convenir une

secrétaire-
sténodactylo

Prendre contact téléphoniquement
au 25 46 76, Interne 17.

Les Editions Delachaux et Niestlé
cherchent, pour entrée immédiate
ou à convenir,

UNE STÉNOFACTYLO

aimant les chiffres

Prrière de prendre contact télépho-
niquement au 25 46 76, Interne 17.

LA SOCIÉTÉ SUISSE
POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE (SSIH)

qui groupe en particulier les marques OMEGA et TISSOT cherche
pour son département « Administration des Zones »

COLLABORATEUR - CHEF
DE SERVICE

responsable de la gestion des commandes et des rela-
tions avec les Agents généraux et les filiales de la zone
européenne.

NOUS DEMANDONS :

- formation commerciale
- connaissance de la langue anglaise, notions d'al-
lemand.

NOUS OFFRONS :

- travail intéressant et nombreux contacts
- horaire variable
- salaire en rapport avec capacités.

Faire offres à :

SSIH Management Services S. A.

Direction du personnel
rue Centrale 63, 2500 Bienne.



Portes-Rouges

DISCOUNT

Grand choix de vins



Serrières

à des prix exceptionnels

VINS SUISSES ROUGES ET BLANCS

de qualité

NEUCHÂTEL - VAUD - VALAIS - TESSIN

FRANCE

Appellations contrôlées

bouteille 7,2 dl

Rosé d'Anjou cuvée prestige **3.50**

BOURGOGNE

Appellations contrôlées

bouteilles 7 dl

Mâcon blanc 1970 **4.90**
Château de Péronne

Beaujolais-Villages 1970 **4.40**
de Jean Chagny, Château du Châtelard en Beaujolais

Brouilly Bourgogne 1971 **5.—**
Jean Chagny

Fleurie 1970 **5.80**
de Jean Chagny

Chiroubles 1971 **6.20**
cru exceptionnel sélectionné à la cave de S. Petit
à Chiroubles

Côte de Beaune Villages 1969 **6.60**
Domaine Paul Fellot à Savigny-les-Beaune

Château Moulin-à-vent 1970 **6.90**
Grand vin de Bourgogne
de Bloud-Damoy, propriétaire

Mercurey 1969 **7.40**
Grand vin de Bourgogne de P. Fellot
à Savigny-les-Beaune

Santeney-Gravières 1969 **8.50**
bouteille 7 dl
Grand vin de Bourgogne
Tête de cuvée. Domaine P. Fellot

Chambolle-Musigny 1969 **10.95**
Grand vin de Bourgogne

Aloxe-Corton 1970 **10.90**
Grand vin de France, Les Chaillots
Domaine Louis Latour

Gevrey-Chambertin 1969 **10.90**
Fleuron de Bourgogne

BORDEAUX

Appellations contrôlées

bouteille 7,5 dl

Saint-Emilion 1967 **5.90**
Grand vin de Bordeaux
de Cruse & Fils, à Bordeaux

Château Laujac 1969 **7.90**
Appellation Médoc contrôlée
Grand vin de Bordeaux

VALLÉE DU RHÔNE

Appellations contrôlées

bouteille 7 dl

Côtes-du-Rhône 1971 **3.90**
mise en bouteille dans la région de production

Château-Neuf-du-Pape 1970 **5.90**
de L. Bernard, à Château-Neuf-du-Pape

GRAND VIN DE BORDEAUX BLANC

Cadillac 1969 **4.20**
bouteille 7,5 dl
appellation 1res côtes de Bordeaux
contrôlée, Cruse & Fils, à Bordeaux

Le vrai champagne brut **18.60**
bouteille 7 dl
Blanc de Blanc
d'André Logeart

A toute demande de renseignements, prière
de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la
Feuille d'avis de Neuchâtel

Conseillers Marketing à Neuchâtel
cherchent

SECRÉTAIRE

niveau direction,
à temps partiel. Important : capa-
cité d'initiative.
Conditions et horaires très favo-
rables.
Tél. (038) 42 13 79.
A partir de 13 heures.

LE RESTAURANT DU JURA
à Neuchâtel engage tout de suite

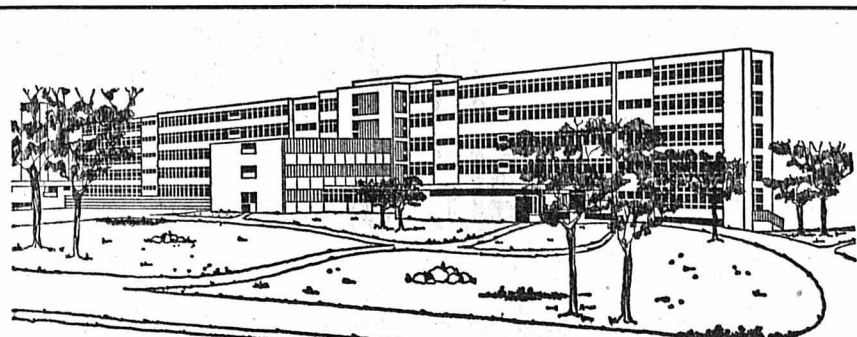
SOMMELIÈRE

connaissant les 2 services.
Prrière de se présenter ou de télé-
phoner au (038) 25 14 10.

Etude d'avocats de Lausanne cherche, pour entrée immédiate ou à
convenir, une jeune

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae sous chiffres PN 903807,
à Publicitas, 1002 Lausanne.



L'HOPITAL DE GÉRIATRIE DE GENÈVE

poursuit méthodiquement sa mise en exploitation et va ouvrir sa
sixième division. Il entend mettre à la disposition de la population de
Genève d'autres divisions encore et, pour ce faire, cherche des

INFIRMIERS (ÈRES) DIPLÔMÉS (ÉES)

INFIRMIERS (ÈRES) - ASSISTANTS (TES)

Il est en mesure d'offrir des conditions de travail particulièrement
avantageuses :

- activité dans un environnement de verdure et de calme
- horaire continu (44 heures par semaine)
- deux jours de congé consécutifs hebdomadaires
- restaurant du personnel
- appartements et studios à disposition
- possibilité de formation et de perfectionnement dans une
discipline nouvelle.

Les candidats (tes) sont invités (ées) à faire parvenir leurs offres de
service, avec copies de certificats et photographie, à l'hôpital de
gériatrie, route de Mon Idée, 1226 THONEX - GENÈVE.

R. GRUNDER & Cie S.A.

IMPORTATION DE MACHINES AGRICOLES

1217 MEYRIN 2 - GENÈVE

Tél. 41 86 68

désire engager pour entrée à convenir

un représentant
qualifié et dynamique

Région Nord vaudois et Neuchâtel.

Age 25 à 35 ans.

Nous demandons :
Bonnes connaissances techniques
de la machine agricole et apti-
tudes pour la vente auprès des
agriculteurs.

Nous offrons :
Semaine de 5 jours, salaire élevé
(fixe, commissions et frais de re-
présentation),
Fonds de prévoyance, assurances
sociales.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, à l'adresse ci-dessus.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Quelques précisions sur le drame d'Aigle

Aujourd'hui sera inhumé dans un caveau de famille à Gray, (Haute-Saône) Mme Monique Mallarmé, 35 ans, sommelière depuis deux lustres dans un hôtel de Fleurier et victime de la tragédie survenue dimanche passé à l'hôtel de l'Aigle noir, à Aigle.

Ce drame alimentaire encadre les conversations, non seulement dans la région mais fait parler de lui à Paris. En effet, des reporters de deux grands journaux français ont établi leur quartier général à Fleurier où se trouve, en définitive, le noué de cette affaire.

La victime était une sommelière très agréable avec la clientèle. Elle était, selon ses connaissances, d'une humeur assez gaie. Elle ne faisait pas parler d'elle dans la région et faisait son travail d'une manière consciencieuse.

Mais, outre le fait brutal d'un meurtre, peut-être n'est-il pas négligeable de parler de l'aspect psychologique de ce drame.

La meurtrière a, comme on le sait, quitté son domicile de Pontarlier, dimanche tôt le matin pour se rendre à Aigle où son mari remplissait les fonctions de juge à un concours de chiens.

Elle a attendu le départ de son mari de l'hôtel, où il était descendu avec son ami. Elle est restée seule, Mme H. S. a alors tiré deux coups de pistolet sur la serveuse.

Toutefois le meurtre ne se résume pas à une simple tragédie de quelques minutes. Il a des racines beaucoup plus profondes. En effet, le mari de la meurtrière entretenait des relations depuis plusieurs mois déjà avec la sommelière. Il y eut même un entretien auquel participa celle-ci, le mari et

Mme B. S. Cette rencontre se termina, d'après une décision définitive du mari qui déclara préférer son amie à sa femme légitime. On a beaucoup parlé de préméditation dans le meurtre commis par Mme B. S. Mais ne faut-il pas voir une provocation dont la meurtrière a été victime ?

Car celle-ci avait refusé le divorce. Ne s'imaginait-elle pas, à plus ou moins brève échéance, être confrontée à l'abandon, après une vie conjugale d'un quart de siècle ? Et cet abandon ne signifiait-il pas la ruine, sinon matérielle, du moins morale et affective ?

Mme B. S. passait pour une femme d'intérieur. Quand elle était aux Verrières, elle faisait partie du chœur-mixte catholique et s'occupait de la paroisse.

Après avoir été incarcérée à Aigle, Mme B. S., âgée de 51 ans, a été transférée dans les prisons de Lausanne. L'enquête suit son cours et est maintenant secrète en vertu des dispositions du code de procédure pénale. Il faudra attendre l'audience de jugement pour connaître tous les tenants et aboutissants de cette lamentable histoire. G.D.

BUTTES

Nouvelle direction

(sp) Depuis aujourd'hui, M. et Mme Franco Tavernier, de Lausanne, dirigeront le home des vieillards, à Buttes. Leur remplaçant était à la tête de cet établissement depuis quatre ans, y restera cependant jusqu'au début du mois de janvier.

Aujourd'hui, introduction officielle du « service compris »

De notre correspondant régional :

C'est aujourd'hui qu'entre officiellement en vigueur le service compris dans les cafés, hôtels et restaurants du Val-de-Travers, ceci conformément à une décision prise, à la majorité, par l'assemblée générale extraordinaire de la section tenue il y a une semaine.

L'annonce de l'introduction de ce nouveau système n'a pas provoqué, jusqu'à présent de vives réactions. Le public en a

discuté certes, pesant le pour et le contre. Mais les choses ne sont guère allées plus loin.

En revanche, on ignore pour le moment, si tous les cafetiers, hôteliers et restaurateurs se mettront au diapason. Une partie d'entre eux n'est pas affiliée à la section et même ceux qui en font partie et qui n'appuieraient pas les décisions de l'assemblée générale, ne pourraient être passibles de sanctions.

MOTIERS

Noces d'or

(sp) M. et Mme Paul Emery célébreront samedi le cinquantième anniversaire de leur mariage. Avant de se fixer à Motiers, M. Emery a été pendant plus de trente ans, administrateur communal à Buttes. Il fut correspondant de notre journal durant plusieurs années.

FLEURIER

Conseil général

(c) Le conseil général de Fleurier tiendra sa dernière séance de l'année mercredi 13 décembre au collège régional. Il aura à examiner le projet de budget élaboré par le conseil communal et sur lequel nous reviendrons prochainement.

Basketball

(c) Mercredi à Fleurier, ont eu lieu les matches éliminatoires des catégories C (étudiants) du championnat scolaire de basketball du Val-de-Travers. Les résultats ont été les suivants : Catégorie C, 6 équipes : matches qualificatifs, Tornos I (Fleurier) - Les Imbattus (Ecole technique de Couvet) 33 à 0 ; Hargilembus (Gymnase pédagogique de Fleurier) - Tornos I (Fleurier), 17 à 5 ; Scabocciani (Ecole technique de Couvet) - Ecole d'horlogerie (Fleurier), 46-12. Poule de perdants : Tornos I - Les Imbattus, 8 à 2 ; Tornos I - Ecole d'horlogerie, 23 à 21 ; Les Imbattus - Ecole d'horlogerie, 29 à 8. Poule des gagnants : Hargilembus - Tornos I, 32 à 24 ; Hargilembus - Scabocciani, 27 à 20 ; Tornos II - Scabocciani, 35 à 34.

Classement : 1. Hargilembus ; 2. Tornos II ; 3. Scabocciani ; 4. Tornos I ; 5. Les Imbattus ; 6. Ecole d'horlogerie. L'équipe d'Hargilembus (gymnase pédagogique de Fleurier) est qualifiée pour la finale cantonale.

Catégorie F, 2 équipes : Los Etudiants (Gymnase pédagogique de Fleurier) - Longereuse (Idem), 19 à 9 ; Los Etudiants est qualifiée pour la finale cantonale. FyJ

Volleyball

(c) L'équipe féminine juniors des enseignants du Val-de-Travers a perdu contre les juniors féminines du VBC La Chaux-de-Fonds, lundi soir, à la Chaux-de-Fonds par 3 à 1 (8-15 ; 15-9 ; 16-14 ; 15-5) en un match comptant pour le championnat neuchâtelois de la catégorie.

VIGNOBLE — VIGNOBLE

Syndicat d'élevage bovin de la Béroche

Résultats des concours de bétail en 1972

Voici les résultats des concours de bétail (vache tachetée rouge et blanche) du Syndicat d'élevage de la Béroche :

Salve à Ernest Berger 89 points ; Edelweiss à Jules-Edmond Junod 89 p ; Friponne à Frères Nussbaum 88 ; Pison à Paul

Vaches primaires :
Porret 88 ; Lisette à Fernand Gaille 88 ; Gabrielle à André Jeannot 88 ; Betty à Frères Barbezat 88 ; Marjolaine à Fernand Gaille 87 ; Griotte à Ulysse Guillaume 87 ; Bergère à David Porret 87 ; Régis à François Borioli 87 ; Alouette à Jules-Edmond Junod 87 ; Saline à Ernest Berger 87 ; Cerise à David Porret 87 ; Rita à Roger Perrin 87 ; Minette à Frères Barbezat 87 ; Edelweiss à Ulysse Guillaume 87 ; Joyeuse à Jules-Edmond Junod 87 ; Bruyère à André Porret 87 ; Séva à Ernest Berger 87 ; Rebecca à François Borioli 87 ; Pierrette à Walther Michel 87 ; Chaperonnette à Mme Irène Favre 87 ; Laurette à Fernand Gaille 87 ; Poupoune à Jules-Edmond Junod 87 ; Tina à Ernest Berger 87 ; Pervenche à Marcel Junod 86 ; Marquis à Frères Zwalhen 86 ; Flora à André Porret 86 ; Carine au même 86 ; Suzy à Joël Burgat 85 ; Fleurette au même 85 ; Rosalie à Paul Nussbaum 85 ; Mésange à Mme Edith Perrin 85 ; Gloria à Hugo Camponovo 85 ; Rumba à François Borioli 85 ; Myra à Albert Pierrehumbert 85 ; Griotte à Paul Nussbaum 85 ; Barbara à Joël Burgat 85 ; Cerise à René Perret 84 ; Lunette au même 84 ; Fabiola à Roger Perrin 84 ; Griotte à Albert Pierrehumbert 84 ; Edelweiss à Jules-Edmond Junod 84 ; Riquita à François Borioli 84 ; Dorette à Albert Pierrehumbert 83.

Vaches nouvelles et vaches d'attentes :
Merlette à Fernand Gaille 89 ; Colette à Tell Cornu 88 ; Géraldine à Joël Burgat 87 ; Brigitte à André Jeannot 87 ; Anita à Daniel Gaille 87 ; Suzy à Ernest Berger 87 ; Rouquine à Ulysse Guillaume 86 ; Bergère à Marcel Junod 86 ; Motaïlle à Eric Porret 86 ; Roquette à François Borioli 86 ; Couronne à Frères Nussbaum 86 ; Méry à Fernand Gaille 86 ; Charmante à Eric Porret 86 ; Bella à Armand Raymondaz 86 ;

Louisa à Tell Cornu 86 ; Dorette à Frères Zwalhen 86 ; Hési à Julien Nussbaum 85 ; Pâquerette à Hugo Camponovo 85 ; Magali à Paul Bignens 85 ; Carmen au même 85 ; Blende à Tell Cornu 85 ; Cerise à Frères Barbezat 84 ; Floquette à Frères Zwalhen 84 ; Chevreuil à Tell Cornu 84 ; Paulette à Walther Michel 84 ; Gentiane à René Perret 84.

Vaches anciennes :
Châtaine à Fernand Gaille 96 ; Ocase au même 96 C ; Emma à Roger Perrin 94 C ; Etincelle à Fernand Gaille 94 ; Dalida à Tell Cornu 93 ; Mimosa à Fernand Gaille 93 ; Bouvreuil à André Porret 91 C ; Lili à Albert Pierrehumbert 90 C ; Fron-Fron à Fernand Gaille 90 C ; Rosine au même 90 C ; Cérés au même 90 C ; Pâquerette à Paul Nussbaum 90 C ; Finette à Jules-Edmond Junod 90 ; Eucérel au même 90 ; Mouette à David Porret 90 C ; Gazelle à Ulysse Guillaume 90 C ; Paquerette au même 90 C ; Eglantine à Zwalhen Frères 90 C ; Corine à Roger Perrin 89 ; Olympe à Fernand Gaille 89 ; Duchesse à Jules-Edmond Junod 89 ; Rosine à Tell Cornu 89 ; Rachel à Ernest Berger 89 ; Gemse à André Utiger 89 ; Béa à Alfred Nussbaum 89 ; Mascotte à Zwalhen Frères 89 ; Cerise à David Porret 89 ; Marita à Paul Nussbaum 89 ; Coline à Fernand Gaille 89 ; Princesse à William Gaille 88 ; Colette à Paul Nussbaum 88 ; Alouette à William Gaille 88 ; Rodolphine à Zwalhen Frères 88 ; Mésange à Paul Nussbaum 88 ; Myrtille à Jean-Louis Porret 88 ; Rhône à Ernest Berger 88 ; Saane au même 88 ; Olma à Ulysse Guillaume 88 ; Fleurette à Tell Cornu 87 ; Canari à André Porret 87 ; Corine à Ulysse Guillaume 87 ; Chamois au même 86 ; Mésange à Tell Cornu 84 ; Cerise à Daniel Gaille 84.

Réadmissions :
Alouette à Fernand Gaille 94 ; Postière à Tell Cornu 92 C ; Lulu à Fernand Gaille 91 ; Alice au même 91 C ; Cendra au même 91 ; Baronne au même 90 ; Cerise au même 90 C ; Lunette à Jules-Edmond Junod 89 ; Arosa à André Utiger 89 ; Comète à Fernand Gaille 88 ; Médine au même 86.

La lettre C signifie que la vache a obtenu la cocarde aux couleurs neuchâteloises ; 93 génisses portantes ont obtenu un droit provisoire au herd-book sur la base de la productivité laitière de la mère.

Taureaux :
Gérolid 87 p - au groupement des éleveurs.

Taurillons ayant obtenu un droit provisoire au herd-book :
Baron, à Ulysse Guillaume ; Milano à

VAUD

Les paysans de Moudon s'opposent à la construction d'une caserne

De notre correspondant :
Apprenant que la municipalité de Moudon poursuit actuellement des pourparlers relatifs à l'implantation d'une caserne militaire dans le secteur de Valacrat - Bressonnaz, les membres de la société de laiterie de Moudon, alarmés par ce fait et réunis en assemblée extraordinaire, ont pris à l'unanimité la résolution suivante :
— Constatant que l'implantation de cette caserne menacerait l'activité et l'existence de trois familles paysannes.
— Qu'elle provoquerait la disparition d'exploitations agricoles couvrant une superficie totale d'environ soixante hectares.
— Que les domaines touchés sont des exploitations agricoles bien conduites, situées à 550 mètres d'altitude, dans une région de haute productivité agricole

permettant non seulement la culture des céréales et de la betterave sucrière, mais également celle du maïs en grains et du tabac.

Vu ce qui précède, ils estiment et cela dans un sentiment dépourvu de tout esprit contestataire, que l'endroit envisagé pour l'implantation d'une caserne est mal choisi.

Ils espèrent que le département militaire fédéral pourra trouver ailleurs un emplacement plus adéquat, sur un terrain moins fertile et plus éloigné de la localité.

En conséquence, il s'opposent avec vigueur à toute décision relative à l'implantation de cette caserne à l'endroit précité et prient la municipalité de Moudon d'en faire de même et de mettre tout en œuvre pour accorder son appui à la présente résolution.

DÉBAT CONTRADICTOIRE À MOUDON SUR LES ACCORDS ÉCONOMIQUES SUISSE-CEE

De notre correspondant :
A la grande salle de la Douane, à Moudon, un débat contradictoire sur la votation de dimanche relative aux accords commerciaux de la Suisse avec la Communauté économique européenne (CEE) a été organisé. L'ambassadeur Pierre Languetin, défendait la position du Conseil fédéral et des Chambres, tandis que M. Jacques Dubois, économiste, se faisait l'écho des craintes de la paysannerie à l'égard de ces mêmes accords.

M. Languetin a fait d'abord l'historique de tout le problème des accords de la Suisse avec l'AELE, puis a présenté longuement ceux qui viennent d'être signés par notre pays à Bruxelles et que le Conseil fédéral demande au peuple d'approuver. Il a ensuite montré les avantages que l'on était en droit d'attendre des accords conclus avec la CEE, la Suisse ayant dorénavant accès à un marché de 300.000.000 d'habitants, sans contreparties financières, et il a souligné encore que l'agriculture suisse restait en dehors des dits accords.

M. Jacques Dubois a estimé, quant à lui, que le libre-échange prévu dans les accords avec la CEE pouvait ouvrir la porte à bien des abandons, qui pourraient être par la suite gravement préjudiciables à l'agriculture de notre pays. Il apporta une preuve de ce qu'il avançait, en citant un texte assez percutant de feu le conseiller national Raymond Deonna, qui semblait bien renseigné sur l'évolution future des accords avec la CEE. Constatant que notre agriculture était plus vulnérable qu'ailleurs, M. Dubois a également émis de sévères craintes à propos de nos vins, qui pourraient être un jour victimes des dits accords.

A la suite des exposés, il y eut réplique des conférenciers, puis les auditeurs posèrent un certain nombre de questions auxquelles M. Languetin donna des réponses très diplomatiques. Cette assemblée contradictoire, qui fut un succès, avait été organisée par les quatre partis politiques moudonnais et la Société industrielle et commerciale de la localité.

LE CHÂTEAU DE CONSTANTINE, MAISON IDÉALE DE VACANCES

D'un de nos correspondants :

Le Château de Constantine, maison idéale de vacances, de convalescence et de repos réservée aux femmes de condition modeste est une ancienne maison spacieuse et confortable qui a été rénovée en 1970-1971. Les pensionnaires, en séjour de vacances ou de convalescence passent d'agréables heures de repos les jours de beau temps dans son grand parc paisible.

Elles trouvent maintenant à l'intérieur, dans le grand salon notamment, journaux, livres, jeux et autres distractions organisés par deux anciennes pensionnaires devenues directrices. Pour compléter leur formation, le comité a obtenu la collaboration d'une ancienne directrice d'un des meilleurs hôtels vaudois de séjour.

Le château transformé se présente de la façon suivante : à droite du salon, le bâtiment se prolonge dans le même style avec trois chambres par étage. La vaste

salle à manger située au rez-de-chaussée, à proximité de la cuisine simplifiée le service. Il y a cinq chambres à deux lits et 22 à un lit avec eau chaude et froide partout. On compte dans l'établissement quatre salles de bains.

Le nombre des journées de pension qui était descendu à 4560 en 1970 à cause du bruit des machines et de la poussière, est remonté à 5292 en 1971. Les frais de pension très modique ne couvrent pas les frais d'exploitation, les salaires et les intérêts débiteurs. Ils ont été quelque peu augmentés.

Concernant les comptes de l'exercice 1971 signalons 80.359 fr. 95 de frais d'exploitation couverts par les pensions, les produits du jardin et la taxe des bains. Au compte des pertes et profits on note 15.682 fr. 05 et au bilan 174.386 fr. 65. Enfin, en 1971, les dons en faveur de l'œuvre d'entraide sociale ont atteint 8086 fr.

Le comité directeur est présidé par M. Roger Nicole de Genève ; M. Maurice Montandon, de Neuchâtel, tient les comptes. Parmi les membres de la commission de surveillance, signalons les Neuchâtelois E. Baumgartner du Landeron, E. Du Bois, de Peseux, J.-P. Perrenoud, médecin à Neuchâtel et Mlle S. Perret, la Chaux-de-Fonds. Les quatre autres membres de la commission habitent Zurich, Genève Lausanne et Montagny. A.S.

MONTAGNY

Voileur identifié

(c) La gendarmerie a arrêté un habitant d'Yverdon qui, ayant non seulement dérobé des effets d'équitation au locataire d'une écurie de Montagny, avait maquillé son méfait. Il sera déféré aux autorités judiciaires.

Le TBRC prêt à affronter l'hiver

Le conseil d'administration de la société coopérative du téléskié Buttes-la-Robella et des téléskis de Chasseron-nord a, samedi soir, au château de Môtiers, sous la présidence de M. Ueli Schmutz, Douze administrateurs sur 25 ont pris part aux débats. Le président a fait état des démarches entreprises par le comité de direction pour trouver des fonds afin de régler plusieurs factures. Le conseil a donné son accord aux mesures prises pour assainir la situation financière.

M. Claude-Michel Juvet, directeur technique, a parlé ensuite des installations qui sont prêtes à fonctionner. Les pistes ont été remises en état pendant l'automne ; d'autres, faciles, ont été ouvertes. La Crête des Lisières a été élargie jusqu'au chalet du Ski-club de Fleurier. Un chemin a été construit entre l'arrivée du téléski du Crêt-de-la-Neige et la Combe. Les contrôles de l'office fédéral des transports ont été très sévères ; l'expertise a révélé que le câble était parfaitement en ordre. Tous les systèmes de commande ont été vérifiés. Sur les téléskis, les arches ont été remontées ces derniers temps. Les travaux de nettoyage des pistes ont été exécutés par quelques adultes et une trentaine de jeunes.

FAIRE CONNAÎTRE BUTTES ET LA ROBELLA

C'est sur ce thème que la commission de publicité du TBRC a envisagé différentes campagnes publicitaires. « Ce sera l'année

COUVET

Initiation au travail des métaux

(c) Le cours d'initiation au travail des métaux organisé par l'usine Dubied a débuté mercredi. Sur 57 inscrits, 54 jeunes (onze filles) venant de Couvet (26), Travers (9), Môtiers (9), Fleurier (1), les Bayards (1), Boveresse (1), Noiraigue (1) et Buttes (1) ont été salués par M. Claude Emery. Ils ont ensuite assisté à une leçon à la salle de théorie. Dès mercredi, ils seront répartis en quatre groupes dirigés respectivement par MM. Paul Roulin, Francy Dumont, Francis Guye et André Rueffieux. Ils travailleront à la fabrication d'un jeu de clés à tube, d'une fausse équerre et éventuellement d'un marteau en laiton. Ces outils resteront leur propriété. Il est réjouissant de constater que près de 60 élèves des deux dernières années de scolarité emploient leurs loisirs à s'initier au travail des métaux. Le cours s'étendra sur (encore) dix mercredis après-midi ; il prendra fin le 28 février.

L'Union romande de gymnastique à Couvet

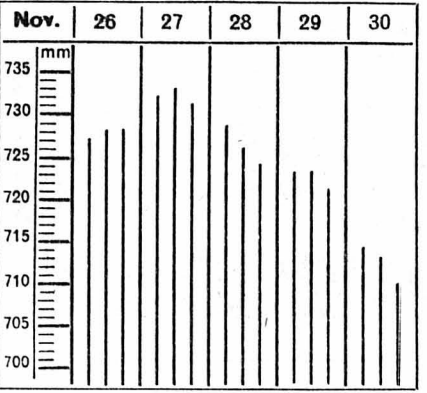
(c) Les délégués des six associations cantonales romandes de gymnastique (Genève, Vaud, Valais, Fribourg, Neuchâtel et... Jura Bernois) siégeront dimanche à Couvet. L'assemblée, présidée par M. Samy Randin de Rances (VD), aura lieu à l'ancienne chapelle indépendante. Elle sera suivie d'un déjeuner. Le comité de l'Union romande et la commission technique de l'URG tiendront séance commune samedi. Cette séance sera consacrée à la préparation de l'assemblée des délégués. Le soir, les dirigeants de l'URG assisteront au spectacle de gymnastes couvonnais à la salle de spectacles. En plus des 60 délégués (dix par association), plusieurs membres honoraires et d'honneur ainsi que des invités prendront part à cette assemblée de l'URG. FyJ

« L'Aurore » au home

(c) Mardi soir, en guise de répétition, les accordéonistes de « L'Aurore » ont donné concert au home Dubied pour le plaisir des personnes âgées et du personnel. Ils ont joué, sous la direction de M. Marcel Jannet, les morceaux qu'ils avaient interprétés lors de leur soirée du 18 novembre.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 30 novembre. Température : moyenne : 3,4 ; min. : 0,9 ; max. : 6,5. Baromètre : moyenne : 713,7. Vent dominant : direction : nord-nord-est, jusqu'à 12 h 30 ensuite sud-est ; force : calme. Etat du ciel : très nuageux à couvert.



Niveau du lac 30 novembre 429.44
Température de l'eau 8°

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le ciel sera d'abord très nuageux à couvert, avec des précipitations régionales, la limite des chutes de neige se situant vers 1200 mètres.

Le temps deviendra très variable, et des éclaircies alternent avec des averse isolées. Températures prévues : 2 à 5 degrés à l'aube ; 6 à 13 degrés l'après-midi. Vents modérés du sud-ouest.

Evolution probable pour samedi et dimanche. — Nord des Alpes : sous l'influence du front, temps partiellement ensoleillé par nébulosité variable. Dimanche, mauvais temps, avec des chutes de neige au-dessus de 800 à 1100 mètres.

„un vrai temps à fondue“

COMMUNIQUÉ

« Rataouille 1972 » !

« Rataouille 1972 » c'est le titre du spectacle que les gymnastes couvonnais offriront à la salle de spectacles ce soir et demain soir. Les sections actives et féminines ainsi que les sous-sections de pupilles et de pupilles ont préparé un programme inédit et varié à l'intention des « mordus » de la gymnastique. Le spectacle sera suivi par des bals conduits, ce soir, par l'orchestre « Rhythm Melody's » et samedi par « Los Renaldos ».

de vérité » a précisé M. Ueli Schmutz. De nombreux contacts ont été pris afin de faire connaître le complexe Buttes-la-Robella, des solutions nouvelles entrèrent en vigueur cet hiver. Les membres du conseil ont félicité et remercié le président et ses collègues du comité pour les idées émises et le travail fourni dans la préparation de la 4^{me} saison d'exploitation du TBRC.
Par ailleurs, pour remplacer M. Roger Lovizotto qui a quitté Buttes, un nouveau teneur a été engagé pour exploiter l'auberge de la Robella. Certaines difficultés sont apparues pour l'engagement de personnel. Elles seront résolues dans les jours qui suivent. Signalons enfin qu'un camp-caravanes s'installera à Buttes à proximité du collège entre Noël et Nouvel An. F. Jt

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma collisée : 20 h 30, Dingo et Donald, champions olympiques.
Môtiers, château : ouvert.
Môtiers, Musée Rousseau : ouvert.
Fleurier, patinoire : ouverte.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25 ; de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements : Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37, Les Verrières, Banque cantonale, Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18, Police cantonale : tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

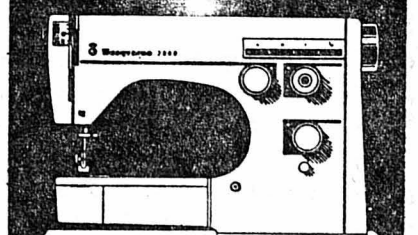
CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE
DE POMPES FUNEBRES
COUVET ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

S.F.G. COUVET

SOIRÉES ANNUELLES

VENREDI 1er décembre.
Rideau 20 h 15.
Dès 23 h, bal avec
« RYTHE MELODYS ».
SAMEDI 2 décembre.
Rideau 20 h précises.
Places numérotées.
Dès 23 h GRAND BAL avec l'ensemble « LOS RENALDOS ».

La nouvelle TURISSA Husqvarna



ne doit plus jamais être huilée!

Nouveau :

10 ANS DE GARANTIE
Qualité suédoise dans le moindre détail. Vente, échange avantageux, grandes facilités de paiement.

Agence :
A. Grezet
rue du Seyon 24-24a
Neuchâtel
Tél. (038) 25 50 31.
Dépôts pour le Val-de-Travers
Mercerie : M. Tonus, Couvet, tél. 63 22 13
Confector J. Cottet, Fleurier, tél. 61 11 87.

NOËL

PHOTOS D'ENFANTS
Un beau cadeau

Schelling

photo ciné
Tél. 61 18 38
Fleurier

Grand choix de cadres

Hôtel-Bufferet de la Gare

Les Verrières
Samedi : TRIPES

En direct avec Kurt Furgler

Grand sportif, colonel-brigadier, conseiller national et aujourd'hui conseiller fédéral, Kurt Furgler n'a en aucune manière le genre ni le physique du bon Suisse toujours un peu fruste, mais très sûr de lui. C'est un homme extrêmement fin, en apparence très doux, doué d'une grande bienveillance et d'une intelligence très nuancée. Rien du chef qui cherche à s'imposer ; il n'en a pas besoin. Ce qui compte, c'est la qualité de ses idées et la valeur de ses méthodes.

On est d'abord un peu surpris par cette tête si ronde, cette voix si suave, ce sourire quasi féminin. On se demande même si c'est tout à fait sérieux. Et puis, petit à petit, on est séduit et même subjugué. Quand on lui fait observer que ses mots préférés sont synthèse, efficacité, action, ce qui signifie que nous avons devant nous un technocrate, il répond que tout cela sert à gagner du temps pour les relations humaines.

Est-il l'un de ces subtils politiciens qui jouent à plusieurs facettes ? Non, il a toujours voulu rester fidèle à lui-même. Il est bon d'avoir des principes, mais dans la pratique il faut être souple. Le droit est là pour garantir à chacun sa liberté, ses libertés. C'est cet heureux équilibre qui assure le bon jeu de la démocratie.

Mais cet équilibre ne doit pas demeurer statique, comme si notre pays, ayant réalisé en gros l'idéal qui était le sien, pouvait rester éternellement semblable à lui-même. Non, il s'agit d'innover, de créer ; il faut faire preuve d'imagination créatrice, afin de trouver des formes nouvelles et adéquates. Dans ce souci de ne pas se laisser enfermer dans des formules périmées, mais de glisser,

P.-L. B.

Du 24 novembre au 3 décembre 1972

YVERDON

Rue de Neuchâtel 39

et

Quai de la Thielle
Garage Bouby Rolls
Tél. (024) 2 87 33

Tél. (024) 2 76 36

GRANDE EXPOSITION D'AUTOMNE

chez

AMEUBLEMENTS
Vionnet SA**OUVERTURE :**Tous les jours : de 9 à 12 et de 14 à 21 heures
Le dimanche : de 14 à 21 heures

Entrée libre

**Lors de votre visite
participez à notre loterie gratuite****Premier prix :** UN TAPIS DE MILIEU
Valeur Fr. 400.—**Deuxième prix :** UN MEUBLE RUSTIQUE
Valeur Fr. 200.—

Tirage : le 3 décembre par M. Pierre Ravussin, notaire.

**Nouveau! AJAX Citron. La première
lessive complète au citron.***"Une
merveilleuse propreté...
à la fraîcheur-citron!"*

ne nouveau

Für die frischen und weisseste Wäsche
Pour le linge le plus frais et le plus blanc

AJAX Citron

anti-kalk
Vollwaschmittel
lessive complète
anti-calcaire

Pour le linge le plus frais et le plus blanc.

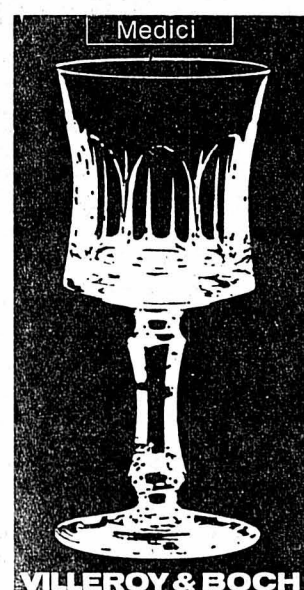
A enlever
tout de suite
**cuisinières
électriques**
d'occasion, en bon
état de marche,
à partir de Fr. 50.—Cretegnay & Cie
Comptoir Ménager,
fbg du Lac 43,
Neuchâtel.
Tél. 25 69 21.**COUTURE**retouches de tous
vêtements dames**DAIM-CUIR**Mouton retourné
retouchés, réparés,
etc. par spécialiste
Veston - Pantalon
Toutes retouches
Pitteloud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel.
Tél. 25 41 23.**VOTATIONS FÉDÉRALES****OUI**
dans l'intérêt
de tous

Presque d'instinct la femme sait quand une action signifie survie. Son rôle millénaire de mère le lui a inculqué. Aussi réalisera-t-elle que l'accord de libre-échange entre la Suisse et le Marché commun est l'une de ces actions vitales qui permettra à notre économie de survivre en s'inscrivant à temps dans l'organisation du monde de demain, ceci en sauvegardant nos traditions helvétiques.

Ces traditions seront également respectées lors de l'acceptation du projet de prévoyance vieillesse du Conseil fédéral, solution souple qui garantira une vieillesse digne, exempte de soucis financiers.

Tilo Frey

Conseillère nationale



Une garniture de table

élégante

s'achète chez

Sollberger et Co
NEUCHÂTEL

Choix + Qualité



Chavannes 7 et 15 - Neuchâtel

Tél. 25 44 52

SKIS:Authier - Attenhofer - Fischer -
Rossignol - Kästle - Dynamic -
Kneissl - Blizzard - Vökl - Fritz-
meier - Yamaha - Spalding.**Fixations de sécurité**
Salomon - Lusser - Gertsch -
Kandahar - Nevada - Marker -
Tyrolia - Geze.**Bâtons de ski****CHAUSSURES**
Lange - Molitor - Heierling -
Raichle - Henke - Kastinger -
Nort.**Gants - Bonnets - Chaussons -
Farts, etc.****TOUT POUR LE HOCKEY**

On réserve pour les fêtes

Lorsque la haute
conjoncture reste
inoportante, c'est le
Secours suisse d'hiver
qui agit.**Secours suisse d'hiver****dettes=
ennuis**N'hésitez plus. Supprimez-les
par la GESTION DE DETTES.Pour renseignements et rendez-
vous à votre domicile sans en-
gagement.**021/951150****Arrangements
Financiers s.à r.l.**
1510 Moudon**Nos prix:**

Manteau:	avant	maint.
Astrakan	fr. 2100.—	1500.—
Swakara	fr. 2900.—	1900.—
Vison horiz.	fr. 4900.—	3900.—
Vison vertic.	fr. 3700.—	2900.—
Pattes de vison	fr. 2850.—	2200.—
Flanc de vison	fr. 1980.—	1480.—
Rat musqué	fr. 2800.—	2300.—
Poulain	fr. 1980.—	1300.—
Agneau loutré	fr. 980.—	680.—
Jaquette:		
Pattes d'astrakan	fr. 680.—	480.—
Chapeau:		
Vison SAGA	fr. 390.—	290.—

VENTE PARTIELLELégal. autorisée du
13 NOV. 72 - 12 JAN. 73
Jeudi vente du soirPour cause de déménagement à la
rue de la Gare 39, nous liquidons une
grande partie de nos fourrures de
qualité à des prix avantageux.**Sauter Birchler**

Rue de la Gare 54 2500 Bienne ☎ 032 2 39 36

La qualité chez le fourreur

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

FRIBOURG - FRIBOURG

Le R. P. Pfuertner «cassé» par Rome

Cette fois, c'est certain: le R.P. Pfuertner, professeur de théologie morale à l'Université de Fribourg, est «cassé» par ses supérieurs. Le Conseil d'Etat fribourgeois n'a pas encore fait connaître la décision qu'il devrait prendre: révoquer le R.P. Pfuertner, s'il s'en tient à la convention passée avec les dominicains. Pour l'instant, il temporise. En tant qu'autorité civile, il estime n'avoir pas à prendre une position doctrinale.

Il souhaitait que le Maître général des dominicains et les plus hautes instances romaines ne prennent une décision qu'en accord avec les évêques suisses. Or, ces prélats estiment ne pas pouvoir admettre la révocation. D'autre part, la menace d'un recours au Tribunal fédéral, au cas où le R.P. Pfuertner serait révoqué, n'est sans doute pas faite pour tranquilliser le Conseil d'Etat. De plus, au moment où la question de la suppression des articles d'exception de la constitution fédérale est sur le tapis, beaucoup estiment qu'un geste d'autorité de Rome, qu'ils jugent arbitraire, retomberait négativement sur le «Synode 72» sont craintes également.

La «missio canonica» du R.P. Pfuertner ayant été retirée par son supérieur, le Conseil d'Etat avait en

principe décidé, lundi dernier, la révocation ou la cessation de fonction du religieux allemand. Il devait rendre cette décision publique mercredi. Or, l'attitude très ferme de certains évêques — celui de Bâle notamment — ainsi que des scrupules juridiques ont sans doute incité le gouvernement fribourgeois à chercher une autre issue. Les évêques devraient se réunir lundi. Dans l'attente, le R.P. Pfuertner aurait été invité à donner lui-même sa démission. Mais le professeur a sans doute conscience de cristalliser sur sa personne un courant d'opinion important. Son attitude — sinon toujours ses thèses — trouve de larges appuis en Allemagne, en Suisse alémanique de même que, dans une moindre mesure peut-être, en Suisse romande.

Que va-t-il se passer à présent? La fermeté de Rome satisfera ceux qui considèrent le R.P. Pfuertner comme un hérétique ou un schismatique. Elle risque fort de provoquer un violent mécontentement parmi les progressistes et ceux qui, pour des raisons diverses, soutiennent le R.P. Pfuertner ou ce qu'il représente: question de principe, pour maints étudiants en particulier. La bombe est amorcée...

M.G.

Encore le verglas: spectaculaire accident au Muehlethal: un blessé

Hier, en début de soirée, un adolescent circulant à vélo sur la route Fribourg-Berne. Au Muehlethal, il fut heurté à l'arrière par une voiture qui avait dérapé sur le verglas et sortit ensuite de la route en faisant plusieurs tonneaux. Une deuxième auto toucha alors le blessé avant de sortir à son tour de la chaussée. Un camion parvint à s'arrêter, mais une troisième auto sortit de la route pour l'éviter et entra en collision avec celle qui était déjà dans le pré. Enfin, une quatrième voiture heurta l'arrière du camion. Les dégâts sont très importants. Le jeune blessé a été hospitalisé.

Ouvrage militaire dangereux pour la circulation

On sait qu'une série d'accidents, dont certains furent mortels, ont eu pour théâtre le fameux carrefour du Prattet, près de Treyvaux, sur la route Fribourg-Bulle par la Roche. A de nombreuses reprises, des interventions ont été faites, au Grand Conseil notamment, afin que soit démolie un ouvrage militaire inutile qui masque la visibilité à cet endroit. Récemment, M. Jean Riesen, conseiller d'Etat, a déclaré devant le parlement fribourgeois que si l'armement tardait à répondre, le canton ferait en sorte de démolir lui-même ce dangereux ouvrage.

Une étude sur le théâtre à Fribourg

(c) Le Conseil communal de la ville de Fribourg a procédé à une étude générale sur le problème du théâtre à Fribourg. Il a entendu un exposé sur les possibilités d'implantation, d'exploitation et de réalisation d'un théâtre.

À LA LUMIÈRE DES EXPÉRIENCES DU MOLÉSON Tourisme: des priorités à respecter

De notre correspondant:

Les expériences qui ont marqué le lancement de la station touristique du Moléson ont inspiré à M. Joseph Wandeler (PICS) une interpellation relative à la politique de développement touristique du Conseil d'Etat et à la situation de la société Gruyères-Moléson-Vudalla. La réponse du gouvernement est catégorique: «Il n'est pas pensable d'envoyer l'abandon de ce qui a été entrepris, même si, à court terme, on ne peut entrevoir le succès initiallement escompté. Il s'agit là d'une œuvre de patience. L'essentiel consistera à tirer parti des expériences, coûteuses il faut bien l'admettre. Au risque de compromettre définitivement les chances du tourisme fribourgeois, il faut bien être conscient du fait que l'on a atteint, au Moléson, un point de non-retour.»

TOURISME

Le Conseil d'Etat rappelle qu'il a voulu et préconisé le développement touristique comme une des branches essentielles de l'expansion économique fribourgeoise. Cette politique n'est plus contestée. Mais, dans son application, elle doit être repensée et améliorée. Il s'agit de compléter l'infrastructure existante et de mettre en valeur des possibilités qui sont encore inexploitées, notamment dans les Alpes et la région des lacs. Le gouvernement souhaite que soit établi un ordre de priorité, évitant une dispersion des efforts qui diminuerait l'efficacité des investissements. Sous cette réserve, l'Etat poursuivra ses interventions directes et indirectes en faveur du tourisme.

De manière directe, l'Etat appuie l'Union fribourgeoise du tourisme (UFT) par une subvention annuelle de 200.000 fr. certes

encore trop faible, mais conditionnée par les impératifs budgétaires. Par «appui indirect», on entend l'amélioration du réseau routier, la participation à la dernière correction des eaux du Jura qui favorisera l'implantation du tourisme dans la région des lacs, l'inventaire des richesses naturelles et l'aménagement du territoire, etc.

BON ESPOIR

Pour ce qui est du Moléson, le gouvernement souligne qu'il faut s'élever au-dessus des contingences personnelles et ne pas se laisser obnubiliser par les erreurs passées. Il est vrai que la situation financière de la société Gruyères-Moléson-Vudalla est préoccupante. Mais — dit le gouvernement — on admet généralement qu'une entreprise ne devient rentable qu'après 15 ou 20 ans d'activité, même dans les pays où les infrastructures sont financées dans une large mesure par les pouvoirs publics. Les promoteurs du Moléson «peuvent garder bon espoir dans le succès final de leur entreprise, même s'ils doivent s'attendre, dans un avenir proche, à consentir un sacrifice pour un assainissement qui paraît inéluctable.»

Le gouvernement continue de penser que les aspects positifs sont prépondérants à Moléson-village: climat, situation centrale, accès facilité par la mise en service progressive de la RN 12 et par l'amélioration continue du réseau routier gruérien, places de stationnement pour 1000 véhicules, télécabine, téléphérique, télécable et trois téléskis, pistes de ski et chemins pédestres aménagés. Les terrains ont été soustraits à la spéculation. Les captages d'eau et la station d'épuration sont quasi terminés. Les restaurants, repris par la société GMV, fonctionnent à nouveau à satisfaction. Les interventions importantes de la banque de l'Etat et des entreprises électriques fribour-

COURTEPIN

Dépassement téméraire: quatre blessés

Hier, vers 15 h, une collision s'est produite lors d'un dépassement, près de Courtepin. Quatre personnes ont été blessées. Ce sont Mme Christine Thomet, 23 ans, de Courtepin, qui est grièvement atteinte, M. Joseph Scheidegger, 44 ans, de Granges-Paccot, ainsi qu'une femme et sa fille. Plusieurs véhicules ont été sérieusement endommagés. Dégâts estimés à 15.000 francs.

Avec les représentants de commerce

(c) Les sections de Fribourg, Bulle et Payerne de la ligue suisse de la représentation commerciale (LSRC) ont groupé leurs efforts pour organiser des conférences. Trois ont été données par le professeur François Schaller, à Fribourg, par M. Georges Plomb, à Bulle et par M. François Colomb, à Payerne. Elles furent suivies de «tables rondes» animées. Un comité d'intersections composé de MM. Curti et Rosser (Broye), Pipoz et Levrat (Gruyère), Maradan et Bovigny (Fribourg) élabore un nouveau cycle de conférences pour 1973. L'accent sera porté sur les problèmes économiques et politiques.

BCESINGEN

26 nouveaux samaritains

(c) A Boesingen, après 40 heures de cours du soir et un examen par le Dr Merkle, vingt-six nouveaux membres ont été accueillis au sein de la société des samaritains.

CORMONDES

Distinctions papales

(c) A Cormondes, la distinction papale «Beno Merenti» a été conférée à quatre membres du chœur d'église, pour 40 ans de fidélité au chant sacré. Il s'agit de MM. Johann Kiltcher, Alois Schmutz, Emilio et Joseph Rotzetter.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Nomination

Le Conseil fédéral a nommé M. Heinrich-Paul Bühler, de Genève, comme membre suppléant au conseil d'administration de l'Institut pour le contrôle officiel de la qualité dans l'industrie horlogère suisse. M. Bühler remplace le professeur P. Atteslander, démissionnaire.

JURA - JURA - JURA

Les démocrates - chrétiens jurassiens interviendront auprès du Conseil fédéral

En début de semaine, le comité central du parti démocrate-chrétien (PDC) du Jura s'est réuni pour discuter les objets des votations fédérales du 3 décembre. Il a procédé également à un échange de vues au sujet du plan du gouvernement bernois pour résoudre la question jurassienne.

Au lendemain du rapport de la «Commission Petitpierre», le PDC, que préside M. Boinay, juge à la cour d'appel du canton de Berne, avait été un des premiers partis jurassiens à examiner le rapport des «sages» et à avoir publiquement reproché à ses auteurs de s'être lancés dans une polémique stérile et de s'être contentés d'émettre quelques vagues considérations sur les propositions du gouvernement bernois, «propositions qui apparaissent, précisait le PDC, tellement inconsistantes qu'on peut dire d'emblée qu'elles n'auront aucun effet sur la crise jurassienne». Le PDC reprochait encore, à la «commission des sages», d'avoir failli à sa tâche de médiation en renonçant à élaborer et à proposer un véritable statut d'autonomie, qui tienne compte des aspirations profondes du peuple jurassien.

PREMIER A RÉAGIR

Cette fois encore le PDC a été le premier à réagir après la publication du «statut». Il l'a fait avec autant de netteté qu'à fin 1971. Dans un communiqué, il déclare avoir constaté avec regrets que les propositions gouvernementales ne contiennent aucun des éléments que le parti

a toujours considérés indispensables à un statut d'autonomie qui amènerait une amélioration de la situation politique dans le Jura. En conséquence, décision a été prise d'intervenir auprès du Conseil fédéral pour lui demander de se saisir de l'affaire juto-jurassienne, d'un cercle électoral pour le Conseil fédéral.

Si l'on veut se remémorer la liste des revendications que le PDC considère comme indispensables, on peut la trouver dans la réponse envoyée par ce parti à la commission des 24 en novembre 1967. Il s'agit principalement: d'un cercle électoral jurassien pour l'élection des conseillers d'Etat, sans ratification de l'ancien cantonal; de confier à la députation jurassienne, ou mieux encore au corps électoral du Jura, l'élection du conseiller aux Etats jurassien.

UN CONSEILLER D'ETAT

Le même document nous rappelle la

SAINT-IMIER

Eclairage de fin d'année

(c) Le traditionnel et bel éclairage public pour les fêtes de fin d'année a été mis en place par les services de l'électricité de la commune.

Chacun revoit avec plaisir ces lumières qui donnent un cachet particulier à la cité.

«Bazar de Noël»

(c) Une exposition organisée par une trentaine de commerçants de la localité, «Bazar de Noël», occupe la salle de spectacles. C'est une manifestation nouvelle. En réalité elle succède ou remplace «Commerce et qualité», au moins pour 1972. «Bazar de Noël» est ouvert quatre jours seulement, du 30 novembre au 3 décembre.

TAVANNES

Prison ferme pour ivresse au volant

(c) Un automobiliste de la région qui s'appropriait à quitter la localité de Tavannes après avoir fréquenté de nombreuses auberges le soir de la fête des saisons, vient d'être condamné à une peine de 8 jours de prison sans sursis. Il avait en effet endommagé une voiture en reculant ce qui avait attiré l'attention de la police.

position du PDC jurassien face à l'éventuelle nomination d'un conseiller d'Etat démocrate-chrétien. Il s'agit là, on le sait, d'une des propositions faites récemment par le gouvernement bernois qui suggère une éventuelle augmentation de 9 à 11 du nombre des conseillers d'Etat, ce qui permettrait l'accès au gouvernement d'un représentant du PDC, le premier parti du Jura (26% des suffrages jurassiens lors des élections au Conseil national en 1971). Dans quelques mois, on pense que cette participation au gouvernement réduirait le PDC au silence. Or, en 1967 déjà, dans sa réponse à la commission des 24, le PDC précisait clairement que la liquidation du problème jurassien ne dépend aucunement de sa participation au gouvernement. «Nous ne pourrions pas envisager de participer à la députation jurassienne ne soient entrées dans le stade des réalisations.» Cette proposition dans laquelle on semble mettre beaucoup d'espoir dans certains milieux, ne fait donc pas partie des aménagements que le PDC considère comme indispensables.

Le PDC a encore décidé de convoquer prochainement une assemblée générale au cours de laquelle l'attitude du parti pour l'avenir sera arrêtée. Il est encore trop tôt pour savoir les dispositions que prendront les démocrates-chrétiens du Jura, mais, d'après les renseignements que nous avons, il se pourrait que l'assemblée invite ses mandataires à ne participer à aucune des commissions cantonales qui seront appelées à étudier le projet de «statut» du Jura. BÉVI

LAUFON

Embardée mortelle sur le verglas

Hier à 8 h, M. Ernest Schmutz, de Bâle, âgé de 45 ans, roulait entre Laufon et Barschwil. Dans un petit virage à gauche, il perdit le contrôle de sa voiture sur une plaque de verglas, la machine fit un tête-à-tête et alla se jeter contre un mur. Le conducteur fut tué sur le coup alors que sa femme était légèrement blessée. La voiture est démolie.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Conseil de ville: séance de rattrapage

De notre rédaction biennoise: Depuis de nombreux mois l'ordre du jour du législatif n'a pas pu être liquidé et il a fallu, une nouvelle fois convoquer une séance supplémentaire. Ainsi nous aurons eu durant l'année 1972, 15 séances au lieu de 12 normalement. Présidée par M. Fidel Linder, radical démocrate alémanique, il est répondu à l'interpellation de M. P. Suter, relative à la signalisation des routes principales à Madretsch.

DÉVELOPPEMENT D'INTERVENTIONS

Suivent les développements de motions, postulats et interpellations de MM. Serquet (piscines de quartier), A. Villard (spéculation foncière), Kees (espaces verts), Haenssler (bruit des véhicules à moteur), Arnold (ateliers d'artistes), Reber (malades chroniques à l'hôpital), Ursprung (places d'Orpund), Pauli (route des Romains), Arnold (assainissement de la plage), Bieri (Vieille-ville), Villard (allocutions parlementaires), Arnold (protection de l'environnement), Nageli (horaire libre dans l'administration), Fahr (semence de cinq jours), Villard (Rüchli), Arnold (fumées de chauffage), von Gunten (chemin Bloesch), Laur (chemin pour piétons), Bieri (poste de conseiller conjugal), Hertzog (camion vidangeur), Gmünder (Gaz d'échappement), Habegger (route express), Grimm (rue du Moulin), Suter (école du Battenberg) et Gyger (écologies).

Une motion relative au complexe scolaire du Saegfeld a été déposée par M. Jean-Pierre Berthoud. En voici le texte:

Congrès, demain à Bienne, de la Société pédagogique jurassienne

Convoqué tous les 4 ans, sous le nom de «Congrès pédagogique jurassien», l'assemblée générale de la SPJ se tiendra demain à Bienne, au Palais des congrès.

DU POINT DE VUE DE LA SPJ...

Il va de soi que, lors d'un congrès quadriennal, le comité central présente un rapport d'activité. Faut-il dire que celui de cette année sera exemplaire? Ce qui est certain, c'est que les quatre ans qui viennent de s'écouler furent une période riche en travaux, en décisions, en responsabilités de toutes sortes.

L'ampleur des tâches a mis en évidence que certaines structures de la SPJ étaient devenues insuffisantes: l'effectif du Comité central était trop restreint pour permettre une équitable répartition des charges; ce même Comité gagnerait encore en influence et en efficacité s'il était mieux représentatif de l'ensemble du Jura. D'où une proposition de révision des statuts en vue de pouvoir constituer un Comité central de neuf

Au Salon des inventeurs: médailles pour un Espagnol de Bienne

Un travailleur étranger de Bienne, M. Francisco Giráldez, de nationalité espagnole, a exposé deux de ses inventions au récent Salon des inventeurs et de la technique nouvelle à Genève, soit un parcomètre électronique et un appareil électrique pour la pêche. Il a obtenu une médaille d'argent et une médaille de bronze.

COMME DANS PLUSIEURS AUTRES VILLES

LE CENTRE DE BIENNE RÉSERVÉ AUX PIÉTONS DÈS AUJOURD'HUI

Les rues de Nidau et du Marché, ainsi que quelques tronçons des rues adjacentes sont fermées au trafic motorisé privé dès aujourd'hui.

Seuls les véhicules des services publics, le chargement et déchargement de marchandises, ainsi que les déplacements de service et d'assistance seront autorisés à l'intérieur du périmètre interdit. Vitesse maximale: 30 kmh.

Cette mesure repose sur une décision qui, à la suite de plusieurs initiatives populaires et interventions parlementaires, fut prise par le Conseil de ville en sa séance du 21 septembre.

UNE TELLE MESURE S'ERA-T-ELLE EFFICACE?

L'essai de six mois qui sera fait ne pourra être concluant qu'avec la collaboration et le sens de la discipline de tous les usagers. La police municipale de Bienne, en foi de ce qui précède, prie les conducteurs de véhicules à moteur de se conformer à ce qui suit:

1) Utiliser les voies de contournement indiquées sur le plan pour traverser la ville d'un bout à l'autre. Eviter la place Centrale.

2) Prendre garde aux nouveaux signaux. Ne plus tourner à gauche à l'intersection rue du Marché-Neuf - Quai-du-Haut.

3) Conduire normalement; éviter les allures «sportives» et les accélérations brutales; rester si possible en 3me ou en 4me vitesse. Les habitants et habitués des rues qui, comme la rue de Nidau, doivent subir le bruit de 15.000 véhicules à moteur dans la journée, vous en seront reconnaissants...

4) Couper le contact au feu rouge, dans les embouteillages, etc., lorsque l'arrêt semble devoir se prolonger au-delà de 10 secondes (en attendant, passer préalablement la 1re vitesse, ce qui facilitera le départ, puis: débrayer, mettre le moteur en marche, redémarrer). Ainsi, l'atmosphère de nos rues étroites conservera mieux son oxygène et sera préservée d'une masse considérable de gaz d'échappement. Il ne faut pas oublier qu'un moteur au ralenti évacue jusqu'à 1 litre (et plus) de monoxyde de carbone hautement toxique.

Les restrictions apportées à la circulation, les routes de contournement, etc., sont contenues dans une brochure remise ces jours à la population de Bienne et d'Éviard. Les postes de police, l'Administration municipale des communes périphériques, les commerces du centre et le secrétariat des associations d'automobilistes disposent également d'un stock de ces brochures.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

La population aspire à retrouver une ville humaine et vivable. Le bruit des véhicules à moteur est en passe de franchir un niveau acoustique encore juste tolérable, et, en grande partie par la faute de leur comportement au volant, une «sportivité» incongrue. Un vrai sportif témoi-

gne des égards vis-à-vis d'autrui. Il n'est surtout pas agressif.

La police municipale tient à participer efficacement à la lutte contre le bruit. Elle a déjà entrepris des contrôles dont le résultat est éloquent: nombreux sont les conducteurs à être en contravention avec les dispositions de la loi sur la circulation routière. D'autres contrôles suivront. Mais comment pourraient-ils déployer tout leur effet sans la collaboration de la grande majorité des usagers de la route? C'est pourquoi la police municipale de Bienne lance un appel à tous afin que l'on respecte mieux l'environnement qui, somme toute, est le milieu vital de chacun.



Sur le plan du centre de la ville de Bienne, on peut distinguer en gris les rues qui seront interdites dès aujourd'hui à la circulation.

Prochaine installation des cloches de l'église Saint-Nicolas de Flue

(c) La paroisse catholique romaine de Bienne-Madretsch installera prochainement cinq cloches à son église Saint-Nicolas de Flue, 86, rue Aebi. Ces cloches qui ont été coulées à la fonderie Riettschi d'Aarau le 9 novembre, arriveront à Bienne demain matin à 10 h et seront saluées par toutes leurs «sœurs» des églises de la ville. En cortège, elles parcourent la ville selon l'itinéraire suivant: route de Soleure, route de Boujean, rue Hellmann, pont du Moulin, rue Centrale et rue Aebi, où elles seront exposées dans l'atrium de l'église.

La cérémonie de bénédiction des cloches aura lieu à 16 h 30, en présence de Mgr J. Cudoff, vicaire général du diocèse de Bâle. Lundi, elles seront montées dans le clocher pour y être installées, afin que, selon le vœu de la généreuse donatrice, elles puissent retentir pour la première fois à la messe de minuit de Noël.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef: Jean Hostellier

HORAIRE OFFICIEL DES MATCHES

TOUT POUR LE SKI

Alpin - Promenade - Fond
SET DE FOND Tout compris Fr. 135.-

Les grandes marques :
Rossignol - Attenhofer - Dynamic - Kneissl, etc.

Toute la gamme

en chaussures, anoraks, gants, pullovers, bonnets, etc.

CHEZ LE SPÉCIALISTE

Sport
SERVICE

ROGER DELLEY
PROMENADE NOIRE 10
038 24 57 87
NEUCHÂTEL

Liste du championnat des 2 et 3 décembre 1972

Ligue nationale A

La Chaux-de-Fonds - Lausanne 14 h 30 Dimanche 3

Réserves

La Chaux-de-Fonds - Lausanne 12 h 20 Dimanche 3

Ire ligue

Fontainemelon - Nyon 14 h 30 Dimanche 3

Interrégionaux B

1. Stade Lausanne - Le Locle
2. Lausanne - La Chaux-de-Fonds

Ile ligue

3. La Sagne I - Neuchâtel Xamax II 14 h 30 Samedi 2
4. Saint-Imier I - Hauterive I 10 h 15 Dimanche 3
5. Fleurier I - Corcelles I 14 h 30 Dimanche 3

IIle ligue

8. Béroche I - Ticino I 14 h 30 Dimanche 3

Juniors C

9. Comète - Hauterive I

Inter A 1

Neuchâtel Xamax - Birsfelden 14 h Dimanche 3

Première ligue : Fontainemelon - Le Locle, le 10 décembre.

L'HIVER approche !

Nous avons sélectionné pour vous un choix de petites voitures d'occasion. Expertisées. Prêtes pour l'hiver.

Garage M. Bardo

Sablons 47 Neuchâtel
Tél. (038) 24 18 44

DANCING

SANDY-BAR

NODS. Tél. (038) 51 28 89
Ouvert de 8 h à 23 h 30
Vendredi et samedi jusqu'à 2 h 30.

RESTAURATION CHAUDE jusqu'à 22 h 30.

Le directeur : L. DANELON

CARROSSERIE

DROZ

Vauseyon, Neuchâtel
Tél. (038) 25 25 55

Leurs vœux les plus chers !

Jean-Pierre Baudois, PRÉSIDENT :



Beaucoup de fair-play sur le terrain et autour des terrains.

Claude Hertig, PRÉSIDENT CANTONAL DES JUNIORS



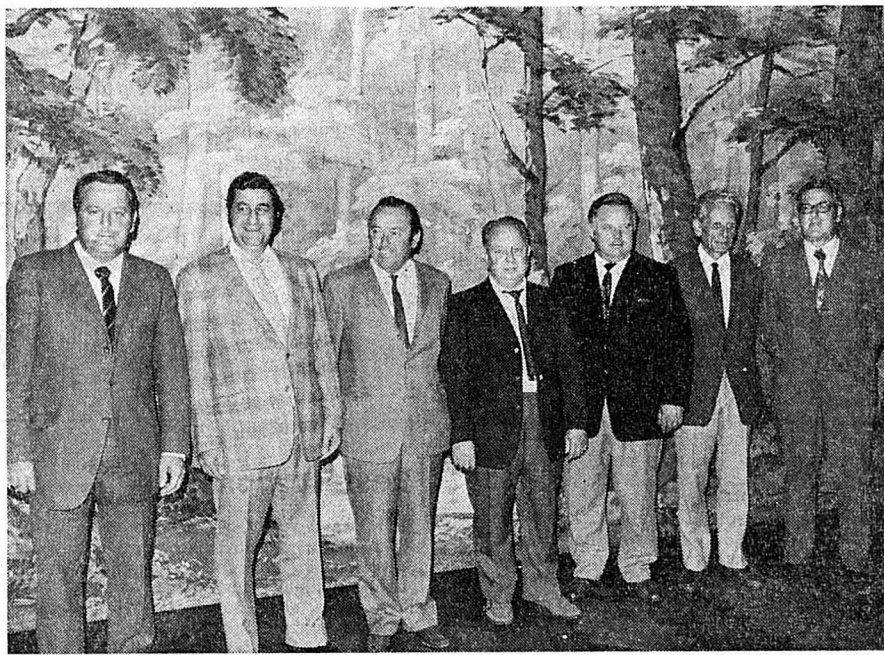
Beaucoup de succès et de sportivité et tous mes vœux aux comités et juniors du canton.

Claude Sermet

remercie les membres du comité ACNF, les comités, dirigeants juniors pour leur aimable collaboration tout au long de ce premier tour de championnat. Il souhaite que tous les intéressés lui fassent parvenir au plus tôt une présentation de leur club accompagnée d'une photo afin de pouvoir planifier les pages dès la reprise du second tour. Il forme les vœux les meilleurs de bonnes fêtes de Noël et de Bonne Année. Beaucoup de succès et de belles satisfactions dans l'exercice de votre tâche au sein de votre société.

Le comité de l'association neuchâteloise de football présente à tous ses membres, comités et juniors ses vœux les meilleurs à l'occasion des fêtes de fin d'année.

*Joyeux Noël...
Bonne et heureuse année*



De gauche à droite : Michel Tschanz, Claude Hertig, Jean-Pierre Gruber, Jean-Pierre Baudois, Raymond Grobéty, Henri Schumacher et René Huot.

Raymond Grobéty, PRÉPOSÉ A L'ARBITRAGE



Le désir de la commission d'arbitrage serait que l'effectif du corps arbitral soit augmenté pour améliorer automatiquement les prestations de nos arbitres qui sont trop souvent critiqués et jamais encouragés. Il arrive encore trop fréquemment que nos arbitres fonctionnent deux, voire trois fois durant un week-end.

Jean-Pierre Gruber, VICE-PRÉSIDENT ET CALENDRIER :



Afin de faciliter l'établissement du calendrier, je souhaite de nouveaux terrains, ce qui évitera de restreindre le nombre des équipes. Je souhaite également voir plus de sportivité sur les terrains.

Michel Tschanz, CONVOCATEUR



Le convocateur souhaite que tous les amis du football se mettent à la place de l'arbitre et peut-être aurons-nous alors une meilleure discipline sur les terrains et surtout autour des terrains.

Jean-Pierre Vuilleumier, UN ARBITRE :



Je souhaite au nom de tous les arbitres de pouvoir accomplir notre tâche dans la dignité et le respect de tous les participants. Bonne année !

Cette page publi-sportive est réalisée par notre collaborateur

Claude Sermet

qui se fera un plaisir de vous renseigner. Faites-lui parvenir votre publicité. Ainsi que texte et photos des équipes de votre société. Téléphonnez-nous au No (038) 25 65 01. Merçi.

MAZDA

SANS AUCUN DOUTE LA MEILLEURE



Venez l'essayer et vous serez convaincu

244424
GARAGE CENTRAL
Hubert-Pattthey
NEUCHÂTEL - PIERRE-A-MAZEL

Radio - Télévision Hi-Fi

chez le spécialiste

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 25 - 28 - 30 Neuchâtel - Tél. 24 57 77

Encore aujourd'hui La qualité d'autrefois

BAILOD
Bosin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21

GRAND CHOIX DE JEANS

LEVI'S JOHN'S WRANGLER

POUR DAMES ET MESSIEURS

CHEZ

JUTZELER
Hôpital 3 Neuchâtel

GRAND GARAGE ROBERT NEUCHÂTEL

Service vente :
B. KALTENRIEDER
Qual Champ-Bougin 36-38
Tél. 25 31 08

Neuve ou d'occasion

RENAULT

s'achète chez le concessionnaire officiel pour le bas du canton
concessionnaire officiel
RENAULT



LA CEINTURE EN LAINE DU SPORTIF

Fabricant : La Gaine Viso

Tél. (038) 33 22 12

2072 SAINT-BLAISE

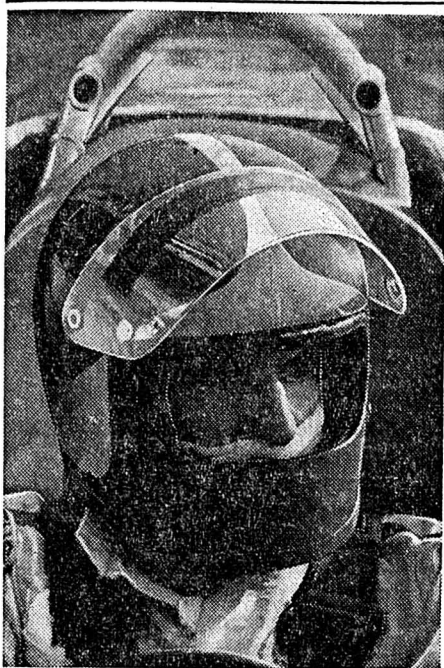
Garage A. Waldherr
CHRYSLER Agence Simca, Sunbeam, Rover
SIMCA
SUNBEAM
AUTOLOCATION
Rue des Parcs 147 Tél. 24 12 65

MULLER
la bonne bière

VINS MEIER
La Coudre - Neuchâtel
Tél. (038) 33 25 15
Vins fins de Neuchâtel
CHASSE-PEINES FRANCARMIN

Hôtel de Commune
Le rendez-vous des sportifs
Rochefort
Spécialités :
Entrecôte « ALGÉRIENNE »
Entrecôte « CLUSETTE »
Fam. E. Vaucher-Birrer
Tél. (038) 45 12 77

Ded
LE COUP D'ENVOI..
à des prix, choix et qualité des plus sportifs !
AMEUBLEMENT - LA CHAUX-DE-FONDS
Bd des Eplatures 44, à proximité de l'aérodrome. Un parc réservé pour chaque client. Une des plus grandes surfaces de Suisse. Tél. (039) 22 37 77.
P. GUINAND



Certina-DS, la montre qui n'a peur de rien

Avec toute notre expérience d'horlogers spécialisés, nous savons que la Certina-DS est la montre-bracelet la plus résistante du monde. DS signifie «Double Sécurité».

Réf. 5901 300
Certina-DS
Super-antichocs, super-étanche, automatique avec calendrier, acier inox. Fr. 285.-
Avec calendrier et indication du jour Fr. 320.-
Supplément pour bracelet acier original DS Fr. 35.-



◁ Réf. 1801 300
Certina-DS pour dames
Super-antichocs, super-étanche, acier inoxydable, différents cadrans au choix, seconde au centre et calendrier Fr. 210.-
Avec bracelet acier original DS Fr. 245.-

Réf. 5801 300
Certina-DS
Super-antichocs, super-étanche, automatique avec calendrier, acier inoxydable, différents cadrans au choix
Avec bracelet Corfam Fr. 285.-
Avec bracelet acier original DS Fr. 320.-



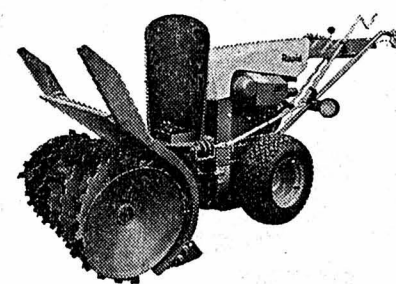
CERTINA

Neuchâtel
R. Portenier
3, Faubourg de l'Hôpital

CERTINA
Concessionnaires officiels Certina:

Le Landeron
R. Lack
15, Rue St.-Maurice

Il vaut mieux résoudre les problèmes d'enneigement avant qu'après.



Rapid

Démonstration, vente et service

CLAUDE PORRET, garage 2027 FRESENS
Tél. (038) 55 17 88 - 89.



Aider est le plus beau devoir de l'homme.

Secours suisse d'hiver

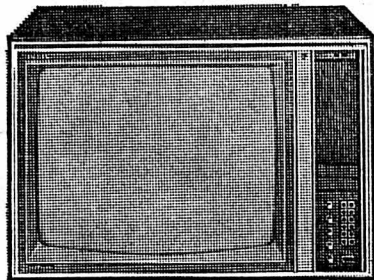
LA COULEUR

chez vous sans problèmes!

Le plus grand choix des meilleures marques

**PHILIPS - MEDIATOR - NOVAK
CARAD - SABA - LÆWE-OPTA
SONY - HITACHI**

Livré et installé par nos spécialistes
Essai **GRATUIT** livrable tout de suite



PHILIPS

Facilités de paiement - Location
Service rapide et consciencieux

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

FURRRER

réunit tous les avantages des machines à laver modernes!

... et offre bien plus!

3 ans de garantie complète!

Furrer vous offre la plus longue garantie complète dans le secteur de l'automate à laver.
L'automate à laver FURRRER est de qualité suisse.

- Testé et recommandé par l'Institut IRM
- Simple à l'emploi (si pratique avec la programmation économique)
- Entièrement automatique (pas de réglage intermédiaire)
- Livrable à gaz ou électrique



- Modèles spéciaux pour faible pression d'eau
- Reprise de votre ancienne machine
- Location (pour salon-lavoir aussi)
- Facilités de paiement sur demande

GRATUIT

Il vaut vraiment la peine de connaître les modèles FURRRER de plus près. Demandez aujourd'hui encore nos plus récents prospectus, sans engagement, à J. FURRRER S.A., 5032 Rohr. Téléphone (064) 22 42 15.

Adresse

NOUVEAU Maintenant un modèle FURRRER particulièrement avantageux!

**santé...
Cilo...
Vitalité!**

CILO — la plus importante fabrique de bicyclettes de Suisse — propose

une gamme complète de modèles sportifs pour enfants, dames et messieurs.

Finition parfaite jusque dans les moindres détails, matériaux, pièces et accessoires sélectionnés, protection antirouille totale. Cinq couleurs attrayantes. Trois, cinq ou dix vitesses.

Eclairage et feu arrière électriques, antivol, pédales réfléchissantes, porte-bagages avec pince, pompe, sacoche etc.

Modèle «JET» Fr. 218.-
Modèles «CILO» dès Fr. 258.-

**La garantie de la marque
Les services du spécialiste**

Cilo

SERVICE GARANTIE

NEUCHÂTEL : R. Schenk ☎ 25 44 52
SAINT-BLAISE : J. Jaberg ☎ 33 57 22
COLOMBIER : R. Mayor ☎ 41 25 34
BUTTES : P. Graber ☎ 61 13 93
LA NEUVEVILLE : E. Fischer ☎ 51 27 77

l'argent

tout de suite
de Fr. 500.- à 20'000.-
confidentiel — discret

Bon

Je désire Fr. _____ tout de suite en espèces.
Je rembourse par mois environ Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
Profession _____ Date de naissance _____
Etat civil _____ Nationalité _____
Domicile (no postal) _____
Rue _____ No. _____
Depuis quand à cette adresse _____
Adresse précédente _____
Pendant combien de temps _____
Employeur _____ (aucune demande de renseignements)
Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____
Durée de l'emploi précédent _____
Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____

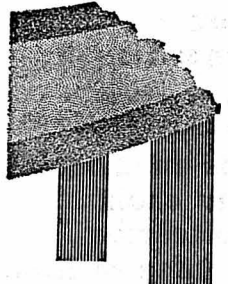
Signature: _____

X plus de 670'000 crédits déjà accordés

Envoyez le bon aujourd'hui

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

LE 3 DÉCEMBRE



NON
À L'INITIATIVE
ÉTATISANTE DU
PARTI DU TRAVAIL

**PRÉVOYANCE
VIEILLESSE**



OUI
AU PROJET DU
CONSEIL FÉDÉRAL
Comité d'action pour la Prévoyance Vieillesse

Restauration de meubles

anciens, copies, travail soigné.
Rue de la Gare 3 B, Corcelles.
Tél. 24 46 33.

A vendre ou à louer

pianos

neufs
à partir de Fr. 35.-
location mensuelle

pianos

à queue
à partir de Fr. 58.-
location mensuelle

orgue

électroniques
à partir de Fr. 38.-
location mensuelle
Plus de 220 instruments en stock.
Prise en compte totale des montants payés pendant la première année.
Service de réparations et d'accordages bien soignés, par du personnel diplômé.
G. Heutschl, Springglistrasse 2 (Eggghölzli) BERNE. Tél. (031) 44 10 82 ou (031) 44 10 47.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

La surprise de Toyota

« Il ne faut pas se reposer sur ses lauriers! »
C'est une devise typiquement suisse... et Toyota en a fait l'une de ses principales règles de conduite. Aussi n'est-il pas étonnant qu'elle ait de nouveau amélioré trois de ses modèles à succès.

La finition incomparable qui fait la renommée de Toyota n'a naturellement pas subi de changement, pas plus que la qualité japonaise traditionnelle ni les prix imbattables... car c'est sur ces trois piliers que repose le succès mondial de Toyota.
Si vous voulez vous faire une opinion sur Toyota, il vous faut venir voir ces trois nouveaux modèles — et non seulement les voir, mais aussi les conduire!
Rendez-vous donc ces prochains jours dans une agence Toyota!
Cela en vaut doublement la peine: en faisant un essai, vous aurez peut-être la chance de recevoir gratuitement une nouvelle Toyota. Et puis les représentants Toyota **ont maintenant une offre extrêmement intéressante à vous faire!**
Plus de 340 représentants dans toute la Suisse

NOUVEAU: Celica 1600
Nouvelle console centrale avec système de chauffage et d'aération perfectionné. Volant avec verrouillage de sécurité, antivol permanent. Housses de sièges en matière poreuse spécialement étudiée. Traitement antirouille et nouveau styling de la calandre.

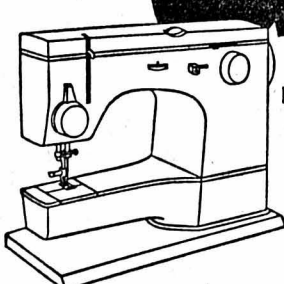
NOUVEAU: Corolla 1200
Maintenant avec radio, lunette arrière chauffante et traitement antirouille. Système de chauffage et d'aération perfectionné, nouvelle disposition des feux arrière. Volant avec verrouillage de sécurité. Housses de sièges en matière poreuse spécialement étudiée, et bien d'autres améliorations et agréments. Et avec cela, une «figure» encore plus élégante.

NOUVEAU: Carina 1600
Nouveau tableau de bord de conception avancée, comprenant des instruments antibloissants sportifs à larges cadrans ronds. Volant avec verrouillage de sécurité. Antigel permanent. Maintenant avec des housses de sièges en matière poreuse spécialement étudiée. Nouvelle console centrale avec système de chauffage et d'aération perfectionné. Traitement antirouille. Nouveau styling de la partie frontale et de l'arrière.

Et voici la grande surprise:
Alors que partout ailleurs on parle de hausse, Toyota vend ses trois nouveaux modèles, malgré leurs nombreuses améliorations, au même prix que les anciens: Corolla 1200 Deluxe, 2 portes, comme auparavant Fr. 8190.-; Corolla 1200 Sedan Deluxe, 4 portes, Fr. 9690.- (avec radio et lunette arrière chauffante); Corolla 1200 Coupé Fr. 9890.- (avec radio et lunette arrière chauffante); Corolla 1200 Combi Fr. 9450.-; Carina 1600 Sedan Super Deluxe comme auparavant Fr. 10990.-; Celica 1600 ST Coupé comme auparavant Fr. 12990.-.

TOYOTA
en toute confiance

nouveau Elna SP



la nouvelle machine à coudre à points utilitaires, maintenant avec 2 fois plus de points, dont 5 pour tissus extensibles.
Vous arrive-t-il encore d'avoir à en découdre avec les tissus «Stretch»? Il est alors grand temps pour vous de découvrir le programme unique de couture stretch de l'Elna SP. D'ailleurs, savez-vous qu'Elna est la machine à coudre du Centre de Couture du village des Jeux Olympiques, Munich 1972?
13 modèles Elna dès Fr. 450.-

elna
marque sans cesse de nouveaux points

Mme M.-Th. Pitteloud

Rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2 Neuchâtel - Tél. (038) 25 58 93
Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires de couture, fils, patrons Burda, collection de tissus - Service rapide



Un cadeau...

FOUR À RACLETTE «STOKLI»

220 volts, 4 poêlons émaillés

Complet **89⁵⁰**

Timbres Coop ou 5% rabais



La Treille

Boutique

new store

VESTES DE DAIM

Confiez le nettoyage de vos vêtements en daim à une maison spécialisée qui ne traite que le daim, et le traite bien !

RENOVADAIM S.A., Gouttes-d'Or 92 (sous-sol), Neuchâtel.

Rue des Moulins 7

Neuchâtel

Bell Quick — pour que Maman ne doive pas passer Noël à la cuisine.



Comme chaque année, Bell a préparé toute une gamme de délicatesses pour vous rendre les fêtes plus agréables encore. Et pour que votre palais soit aussi à la fête. Par exemple, le Bell Quick. C'est une palette déjà cuite, emballée sous vide, sans os, modérément épicée et d'un goût inégalable. Chaud ou froid, le Bell Quick peut être ac-

commodé et dégusté de nombreuses manières. Votre boucher Bell vous proposera volontiers quelques variations exquises sur le thème Bell Quick.

Bell Quick est d'ailleurs également une heureuse surprise pour la maîtresse de maison. Grâce à lui, elle n'aura plus à s'affairer pendant des heures à la cuisine. C'est que le Bell Quick est déjà savamment apprêté et cuit dans son jus. Par le boucher Bell lui-même. C'est son cadeau de Noël dédié à «Madame».

Bell Quick
Se conserve 30 jours à partir de fr. 22.- Dans toutes les succursales Bell et dans les boucheries Coop



Bell

le porte-plaisirs de la table

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Boulangerie-confiserie G. Corneloup, Peseux

Tél. (038) 31 12 75

vous propose pour la Saint-Nicolas :

bottes en chocolat garnies, au choix biscômes truffes maison.

Sans produit de conservation.

Timbres SENJ, VG et étoiles de Noël.

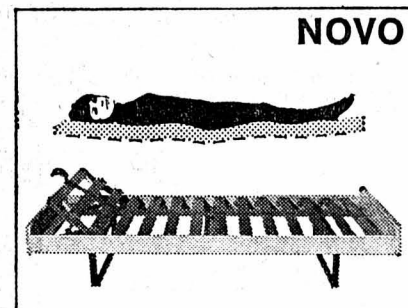
SAUNA CORTAILLOD

ouvert de 9 à 22 h. Tél. 42 16 35

Pfister vous donne des idées pour gagner de la place:

- 1 Divans doubles, lits escamotables, lits pliables, lits superposés**
A gauche, un petit aperçu de notre choix, car il y a cent façons de gagner de la place. Veuillez apporter un plan de la chambre afin que nous puissions vérifier les dimensions.
- 2 VARIO-LIT le sofa transformable**
A droite, 2 exemples parmi 12 ensembles Vario-Lit de fr. 1490.- à fr. 4050.-. Dans tous les styles, recouvert de tissu, de simili cuir, de cuir véritable. Avec un seul matelas ou 2 lits.
- 3 Armoires à éléments comprenant des lits**
En bas à droite, 2 possibilités de nos programmes d'armoires à éléments comprenant des lits. En 15 bois et tons différents. Vous trouverez aussi l'arrangement qui convient à votre intérieur.

Dormir sainement!



NOVO — le lit parfait pour un sommeil sain
Chaque élément porteur s'adapte à votre corps. Elimine les douleurs dorsales. Flexibilité des claies réglable. Protection caoutchouc contre le bruit. Matelas correspondants, avec degrés de souplesse à choix.

Un lit doit être essayé!

Notre grand département «Lits» — le plus vaste d'Europe — est fait pour cela. Vous y trouverez aussi les couvertures, les couvre-lits, les duvets, etc. Prix spéciaux pour les hôtels, les garnis, les pensions, les colonies de vacances, etc. Demandez une offre!

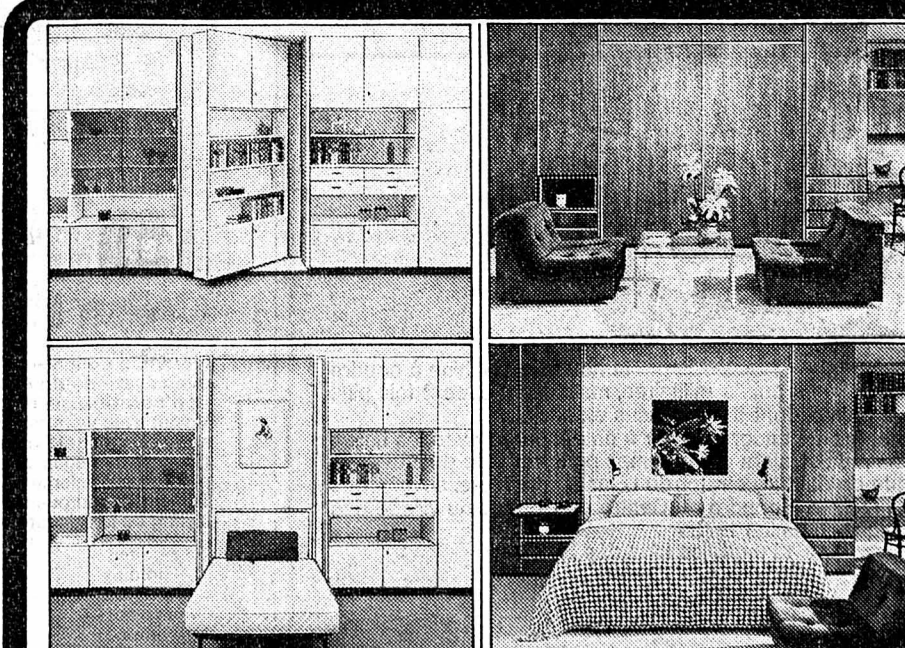
Pfister ameublements sa

Dans notre département spéciale **Super-Discount** vous achetez vos meubles et vos tapis à des prix imbattables! De loin le plus grand choix: rendez-vous donc chez Pfister! Occasions à prix forfaitaires



Salon transformable, avec fauteuils à roulettes, accoudoirs en simili-cuir, recouvert de tissu aux divers coloris. Sofa-lit avec matelas-mousse. Vente exclusive. Complet, livraison gratuite, franco domicile seulement 1490.-

Salon transformable, simili-cuir, teintes naturelles ou colorées. Coussins anatomique, assurant un confort de luxe. Grand matelas à ressorts. Vente exclusive. Franco domicile seulement 2860.-

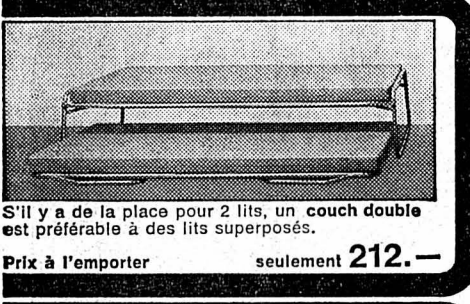


Le lit tournant dans l'armoire murale, pendant le jour. La nuit, il suffit de le rabattre. Le programme complet se compose de 17 éléments en 7 bois différents.

Si l'on vit et dort dans la même pièce, le lit rabattable, masqué le jour dans une armoire, est la solution idéale. Ce programme compte 20 éléments en 15 bois différents. Installation sur place.



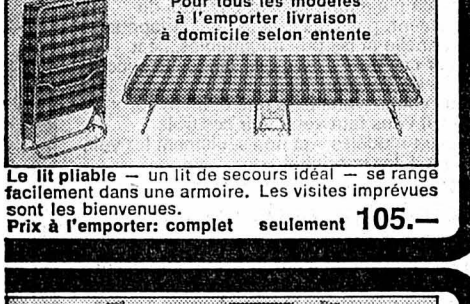
Couch à cliques en toutes largeurs et longueurs avec 4 pieds ou patins, sur désir avec élément réglable pour jambes — notre spécialité! Couch avec matelas, 190 x 90 cm, selon illustration. Prix à l'emporter seulement 98.-



S'il y a de la place pour 2 lits, un couch double est préférable à des lits superposés. Prix à l'emporter seulement 212.-



Dans la chambre d'enfants, des visites, d'amis, dans la maison de vacances, le lit escamotable offre une solution pratique. Prix à l'emporter seulement 495.-



Pour tous les modèles à l'emporter livraison à domicile selon entente

Le lit pliable — un lit de secours idéal — se range facilement dans une armoire. Les visites imprévues sont les bienvenues. Prix à l'emporter: complet seulement 105.-



Les lits superposés sont très appréciés dans les chambres d'enfants et dans les maisons de vac. Peuvent être installés sép. ou en angle. Prix à l'emporter: complet des 262.-

ACTUALITES SUISSE ET ROMANDE

L'accord sur les équipements et pièces de véhicules à moteur accepté aux Etats

BERNE, (ATS). — Brève séance jeudi matin, au Conseil des Etats...

trative d'homologation des pièces et des équipements de véhicules à moteur...

la qualité de l'air dans nos agglomérations. Le conseiller fédéral Furgler a souligné...

Recherche nucléaire: construction d'un nouveau laboratoire national pour les universités suisses

VILLIGEN (AG) (ATS). — Un véritable laboratoire de recherches nationales, ouvert à toutes les universités suisses...

DES RAYONS PLUS EFFICACES POUR LE TRAITEMENT DU CANCER L'éventail des domaines de la recherche...

A part les applications techniques, telle que la production d'isotopes, des expériences en biologie et médecine sont envisagées...

Brève séance au Conseil national

BERNE, (ATS). — Deux objets principaux figuraient jeudi matin au programme de la séance du Conseil national...

libérée de ses obligations en qualité de siège du musée, les dépenses pour celui-ci...

Le 101me « Hunter » remis à l'armée (c) C'est par un temps splendide, que le 101me « Hunter » a pris l'air jeudi après-midi...

DES ACCELERATEURS DE CONCEPTION NOUVELLE L'installation du nouvel institut comporte un complexe d'accélérateurs à deux étages...

Notre chef du département politique à Milan Oui au libre-échange... et aux droits de l'homme

Le grand débat qui vient d'avoir lieu au Parlement suisse a confirmé notre conviction que l'accord passé cet été avec la CEE...

Aérodrome d'Etagnières: les opposants accusent et le gouvernement répond...

LAUSANNE (ATS). — La déviation de la route Lausanne-Yverdon par l'ouest d'Etagnières, sur laquelle le peuple vaudois se prononcera dimanche à la suite d'une demande de référendum...

desservance de l'aérodrome par l'évitement projeté coûterait aussi 4,5 millions de francs, du fait de la construction des jonctions dénivelées à la nouvelle route.

7) La commune de Lausanne ne souhaite pas de participation financière de l'Etat. 8) Au lendemain de la votation, des citoyens d'Etagnières ont insisté pour que la commune achète tout de même leurs terrains...

Travailleurs étrangers et prévoyance sociale BERNE (ATS). — Les organisations faitières des travailleurs italiens et espagnols en Suisse ont déposé mercredi à la chancellerie fédérale...

Le développement du ministère pastoral féminin LAUSANNE (ATS). — L'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, seule en Suisse à ne pas admettre des femmes pasteurs...

Encore trois morts sur la route à Bex

(c) Un accident mortel de la circulation s'est produit hier, vers 9 h 40 à Bex, sur la route Lausanne-Saint-Maurice, peu avant le pont enjambant la Gryonne.

ainsi que M. RoCHAT, étaient tués sur le coup. Onze morts sur les routes vaudoises en quarante-huit heures Mme Lise Varidel, 27 ans, domiciliée à Borex, qui avait été grièvement blessée mardi soir sur la route Nyon-Saint-Cergue...

GENEVE Augmentation du prix du pain (c) Les boulangers-pâtisseries du canton de Genève se sont réunis mercredi soir en assemblée extraordinaire pour prendre une mesure impopulaire mais qu'ils jugent indispensable pour assurer leurs finances.

Feu vert aux élections communales Pour la première fois, des femmes candidates

De notre correspondant: Jeudi, sur le coup de 17 heures, sans coup de canons ni sonnerie de trompettes, le départ a été donné aux élections communales de ce canton.

féminin, le corps électoral valaisan a passé de 50.000 à plus de 120.000, les femmes étant plus nombreuses que les hommes dans ce canton.

qui sera le point de mire des observateurs, Monthey, bastion radical et où, pour la première fois, la présidence radicale est sérieusement menacée.

La réponse du Conseil d'Etat Les « alpinistes » de la Ligue marxiste révolutionnaire condamnés

Le département des travaux publics du canton de Vaud communique: « Le comité référendaire contre l'évitement par l'ouest des villages de Cheseaux, Etagnières et Assens a publié une lettre du Conseil d'Etat à la municipalité de Lausanne, concernant la position du Conseil d'Etat dans l'éventualité de la construction d'un aérodrome à Etagnières.

(c) Pour avoir, le 6 novembre 1971, tenu entre le beffroi et la flèche de la cathédrale de Lausanne, des lettres géantes de couleur rouge proclamant « Pour la victoire du F.L.N. », dix-huit membres de la Ligue marxiste révolutionnaire ont été condamnés hier à Lausanne.

GENEVE Augmentation du prix du pain

(c) Les boulangers-pâtisseries du canton de Genève se sont réunis mercredi soir en assemblée extraordinaire pour prendre une mesure impopulaire mais qu'ils jugent indispensable pour assurer leurs finances.

SUISSE ALEMANNIQUE Procédure pénale contre « Pain pour le prochain » suspendue

BALE, (ATS). — Le ministère public de Bâle-Ville a suspendu la procédure pénale qui avait été engagée contre « Pain pour le prochain » pour tentative d'abus de confiance et tentative de gestion déloyale.

pour le prochain/Helvetas. Cette déclaration de principe repose elle-même sur diverses recommandations de la « conférence interconfessionnelle Suisse-tiers monde » de novembre 1970...

« Hit parade » de la Radio romande Voici le classement de l'enquête No 48 du « Hit parade » du service de la musique variée de la Radio suisse romande avec, en caractère gras, les nouveaux venus:

ASPRO Douleurs? Grippe? Maux de tête? soulage vite

Voyages et digestion En voyage vous avez peur que votre estomac ne soit soumis à rude épreuve.

Nouvelles financières Fusion de fabriques de chaussures suisse et autrichienne KREUZLINGEN (TG), (ATS). — La maison suisse « Raichle Sportschuh AG » à Kreuzlingen, et l'entreprise autrichienne « Stefan Sportschuhe Karl Prutsch », à Saint-Stephan/Steiermark (Autriche), ont convenu une étroite collaboration dans le sens d'une union réciproque.

FEMMES CANDIDATES A la suite de l'introduction du suffrage féminin, le corps électoral valaisan a passé de 50.000 à plus de 120.000, les femmes étant plus nombreuses que les hommes dans ce canton.

« Hit parade » de la Radio romande Voici le classement de l'enquête No 48 du « Hit parade » du service de la musique variée de la Radio suisse romande avec, en caractère gras, les nouveaux venus:

« Hit parade » de la Radio romande Voici le classement de l'enquête No 48 du « Hit parade » du service de la musique variée de la Radio suisse romande avec, en caractère gras, les nouveaux venus:

Cherchez la voiture de classe moyenne qui vous offre davantage!...

La forme compacte de la VW K 70 a permis au constructeur d'utiliser de façon inhabituelle l'espace disponible.

Il a réservé le 85% du volume aux passagers et à leur bagages. Dans les 15% restants, il a logé ce qui fait la vraie valeur de la VW K 70: technique, sécurité, confort.

A titre d'exemples: moteur frontal et traction avant, suspension indépendante sur les 4 roues, système de freinage à double circuit, 4 portes, sièges-couchettes, excellente radio de bord à 2 gammes d'ondes, vitre arrière chauffable — le tout dans la version de série. A cela, ajoutez une nouveauté: des doubles phares à iode, et quantité d'autres détails.

Bon pour une offre de reprise. Je possède une voiture,

marque _____ modèle _____

année _____ km _____

et je voudrais savoir, sans aucun engagement, ce que j'aurais à payer, en sus du montant de la reprise, pour une nouvelle VW K 70.

Modèles de VW K 70 à partir de 13395.-; VW K 70 L, 105 CV SAE, 13995.- + 40.- de frais de transport.

Nom _____

Rue _____

NP/localité _____ Tél. _____

Envoyer ce bon à AMAG, agence générale, 5116 Schinznach-Bad.



La dot de la VW
— le service
sans doute
le plus célèbre
du monde.

b72

Les jeunes disent:

• OUI

à l'ouverture vers l'Europe, gage du développement de notre économie. Donc oui à l'accord Suisse - CEE.

• NON

à l'initiative démagogique du Parti suisse du travail qui supprime toute réserve et charge à outrance les générations à venir.

OUI

au deuxième pilier proposé dans son contre-projet par le Conseil fédéral.

MOUVEMENT DE LA JEUNESSE LIBÉRALE
NEUCHATELOISE



MARC
vieux

... dans les bons
restaurants
et magasins spécialisés.

Cadeau?

JACQUES
GRISONI
Propriétaire-
encaveur

GRESSIER
☎ 47 12 36

GARAGE
E
LITE



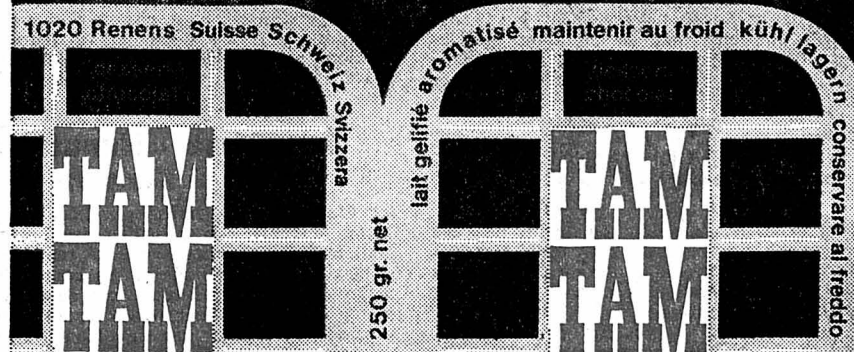
Alfa Romeo

E. KNECHT

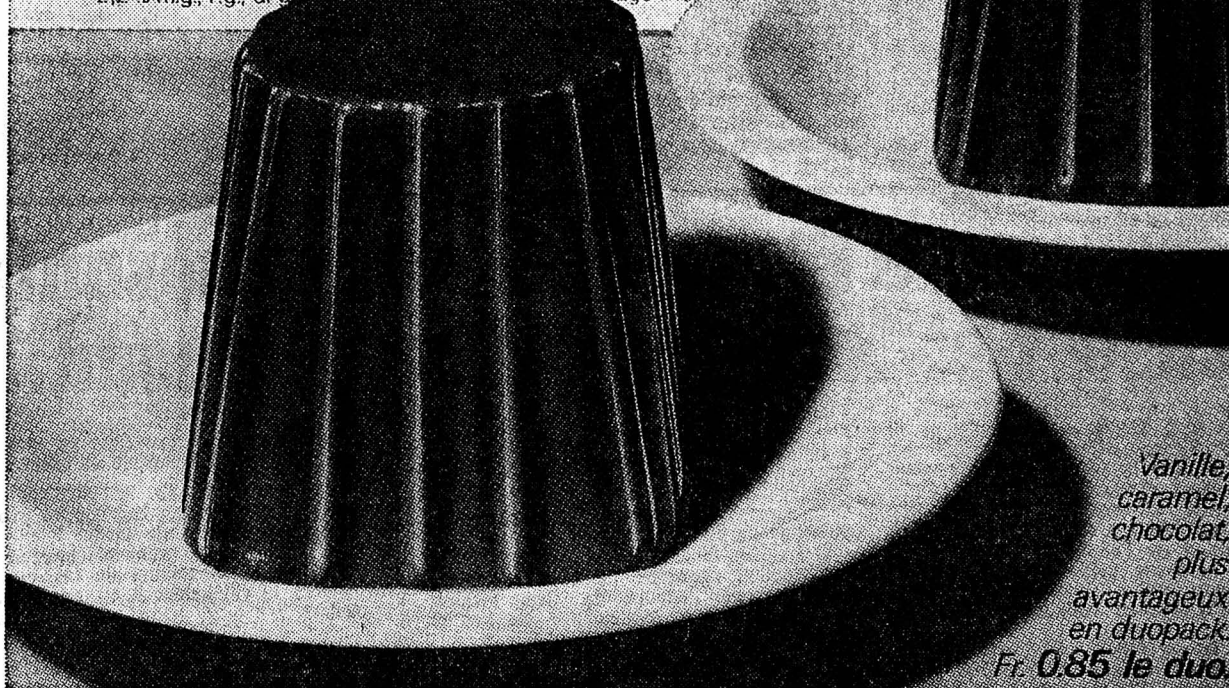
Fbg du Lac 29-31
Tél. (038) 25 05 61

SERVICE ET
RÉPARATIONS
TOUTES
MARQUES

Le dessert unique, en double tentation.



1020 Renens Suisse Schweiz Svezia
Aus Milchbestandteilen, Zucker, Mais-stärke, Schokoladepulver, Carrageen
anti: latte scremato gelificato, zucchero, amido di mais, pectina, carragenina
2,2% m.g., Fg. di g.



Vanille,
caramel,
chocolat,
plus
avantageux
en duopack
Fr. 085 le duo.

Maffei

DISCOUNT TEXTILES

RUELLE DUBLÉ 3

Une offre à saisir

REPORTER

pour enfant
de 8-10 et 12 ans

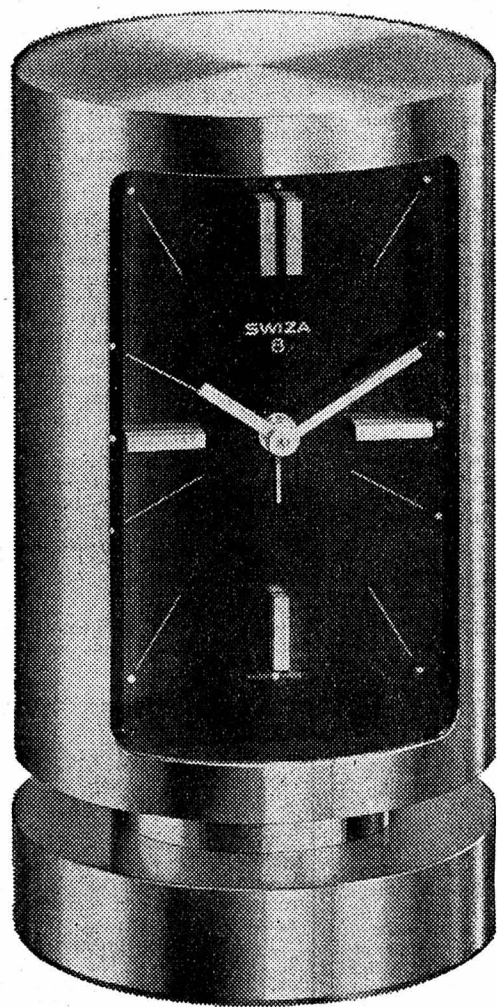
doublure amovible
en teddy bear

Seulement

25.-

PRIX NET — FERMÉ LE LUNDI

1+1=1



Impossible! Direz-vous.

Et pourtant, cette pendulette cache la solution. Parce que nous nous sommes mis en tête qu'un réveil n'est pas fait seulement pour réveiller... **mais surtout pour plaire.**

Bien sûr, nous garantissons qu'un réveil SWIZA vous donne l'heure et vous réveille avec précision.

Mais en plus, nous accordons une très grande importance à l'esthétique de nos pendulettes. Car vous savez apprécier ce qui est beau. C'est pourquoi nous avons résolu cette équation en additionnant **précision et beauté dans un même article.**

Le résultat: un choix de 100 modèles exclusifs à des prix raisonnables (dès Fr. 29.50). Passez donc chez votre horloger, il vous présentera avec plaisir la collection SWIZA.

En vente dans les bons magasins d'horlogerie.



Oscar du
commerce européen 1972

SWIZA

Manufacture d'horlogerie
2800 Delémont

FAN SPORTS



L'EXPRESS

● Pleins feux sur le championnat ● Pleins feux sur le championnat ●

LA CHAUX-DE-FONDS ENFIN STABLE SIERRE SUPPORTE MAL LE RÔLE DE FAVORI

Bonne journée que la neuvième, pour La Chaux-de-Fonds: victorieuse de Genève Servette, elle apprît avec satisfaction les défaites de Sierre et de Berne, ses plus coriaces adversaires. Ainsi, Pelletier et ses gars comptent-ils à nouveau 4 points d'avance sur le troisième. Etant donné qu'il reste 19 matches à jouer, on aurait tort, aux Mélézes, de penser que l'affaire est « dans le sac ». Il n'empêche que le handicap est déjà important.

Stabilité trouvée
Si La Chaux-de-Fonds pouvait remporter cinq ou six matches d'affilée, elle croquerait certainement un fossé décisif. La façon magistrale dont l'équipe championne a déboulonné Genève Servette l'autre soir laisse entrevoir une telle perspective. Mardi, en effet, La Chaux-de-Fonds a joué au chat et à la souris avec un adversaire qui espérait pourtant imiter Berne et Ambri Piotta. Elle a frappé pratiquement comme et quand elle l'a voulu, ses soudaines accélérations

ayant montré ses réelles capacités. La présence de Pelletier en défense ne fut pas étrangère à la prestation de la défense qui parvint à déloger le palet avec une relative aisance. Dans ce secteur, les progrès du jeune Cuenat sont également notables.

La Chaux-de-Fonds semble avoir enfin trouvé sa stabilité, ce dont ses lignes d'attaque ne manqueraient pas de profiter, d'autant plus que Turler, Berra, Wittwer, Neininger et Dubois commencent d'atteindre leur meilleure forme. Il deviendra de plus en plus difficile de battre cette équipe encore bien assez solide pour s'octroyer un sixième titre.

Rien d'étonnant

La troisième défaite de Sierre ne surprend pas. Nous devons nous attendre à ce que Lugano réagisse, après les leçons reçues aux Mélézes et à l'Allmend. La netteté du résultat étonne tout de même un peu. La mauvaise partie du gardien Rollier n'explique pas tout: Sierre reste fragile hors de son fief et, de plus, le rôle de favori est difficile à tenir, surtout quand on n'y est pas habitué... ou pas préparé. Cette défaite n'enlève rien aux qualités de la formation de Vanek, qui reste un danger pour tout le monde. Cette soirée néfaste aux visiteurs a donc également été fatale à Berne, qui n'a pu renouveler son partage avec son voisin de l'Emmental. Nous comprenons fort bien que Berne ait cédé, si Langnau a joué avec la même « fureur » qu'il l'avait fait contre La Chaux-de-Fonds! Une véritable tempête dont on ne ressort vivant qu'en possédant une classe éprouvée. En dépit de ce petit exploit, Langnau est toujours dernier, mais il a rejoint Genève Servette qui devra lutter avec un autre enthousiasme que mardi s'il veut éviter la relégation.

nouveau voyage plein de périls pour les Mathieu et autres Henzen. Le sort des Valaisans dépendra en partie, bien entendu, de la volonté des Bernois. Il faut s'attendre, toutefois, à ce que ces derniers, alléchés par la perspective de gagner plusieurs rangs au classement, se présentent dans les dispositions les plus favorables. Si tel est bien le cas, les espoirs siérois seront vite anéantis.

Samedi, Klotten doit monter aux Mélézes. Il y accomplira sans doute une performance supérieure à celle de Genève Servette. Ragailardis par le retour de Jurg Lott, les « Aviateurs » se présenteront une fois de plus sans complexe, ce qui ne leur permettra pas forcément de s'imposer mais qui leur vaudra, en tout cas, l'estime générale. Selon la coutume — et la logique — La Chaux-de-Fonds devrait glaner deux nouveaux points. De toute manière, cette confrontation entre deux équipes dynamiques méritera d'être suivie.

Réaction genevoise ?

Les deux clubs tessinois seront en voyage: Ambri Piotta à Berne, Lugano à Genève. Tous deux courront des risques certains, notamment le premier nommé, car il est aussi fragile à l'extérieur que Berne est solide chez lui. La cote est donc favorable à l'équipe de Cadieux. Mais que penser de la formation de Cusson? Si elle ne vaut vraiment pas plus que ce qu'elle a montré aux Mélézes, son compte sera vite réglé. Mais ce serait trop simple, aussi Lugano doit-il s'attendre à une forte réaction des pensionnaires des Vernets. Il sera peut-être, finalement, tout heureux d'empêcher un point. F.P.

classements						
Ligue A						
	Matches	Buts				
	J. G. N. P.	p. c. Pts				
1. La Chx-de-Fds	9 6 1 2	52-27	13			
2. Sierre	9 5 1 3	42-32	11			
3. Berne	9 4 1 4	32-32	9			
4. Lugano	9 4 1 4	33-36	9			
5. Klotten	9 4 0 5	34-32	8			
6. Ambri-Piotta	9 4 0 5	34-35	8			
7. Genève Serv.	9 3 1 5	34-35	7			
8. Langnau	9 2 3 4	28-46	7			

Ce soir: Langnau - Sierre (premier tour-1-8). Demain: La Chaux-de-Fonds-Klotten (7-3); Berne - Ambri Piotta (2-3); Genève Servette - Lugano (3-5).

Ligue B						
Groupe ouest						
	Matches	Buts				
	J. G. N. P.	p. c. Pts				
1. Lausanne	9 8 0 1	64-19	16			
2. Fribourg	9 8 0 1	61-26	16			
3. Villars-Champ.	9 6 2 1	48-25	14			
4. Fleurier	9 4 1 4	34-36	9			
5. Forward Morges	9 2 2 5	35-55	6			
6. Viège	9 2 1 6	30-48	5			
7. Neuchâtel	9 2 0 7	18-57	4			
8. Sion	9 1 0 8	23-47	2			

Demain: Neuchâtel - Sion; Viège - Fleurier; Fribourg - Villars Champéry; Lausanne - Forward Morges.

Groupe est						
	Matches	Buts				
	J. G. N. P.	p. c. Pts				
1. Bâle	9 7 0 2	45-33	14			
2. Zurich	9 6 0 3	39-30	12			
3. Uzwil	9 4 3 2	35-36	11			
4. Davos	9 4 2 3	33-35	10			
5. Bienne	9 4 1 4	33-30	9			
6. Olten	9 3 1 5	33-27	7			
7. Thoune	9 2 1 6	28-40	5			
8. Kunsnacht	9 2 0 7	17-42	4			

Demain: Bienne - Zurich; Kunsnacht - Thoune; Olten - Davos; Uzwil - Bâle.

UN CENTRE D'ATTRACTION DANS LES DEUX GROUPE DE LIGUE B Après lutte pour la 4^{me} place salvatrice

Neuchâtel — vainqueur de Forward à Morges — a signé l'exploit du jour! Du même coup, il a rendu service à son rival cantonal, Fleurier, la quatrième place du classement devenant « son bien » au fil des rencontres. Certes, les « pouillains » de Vincent ont perdu contre Fribourg, mais c'est une défaite logique — même si la perspective d'un partage était entrevue au Vallon — s'inscrivant dans la ligne de conduite des trois « grands » du groupe ouest: faire razzia sur le moindre point et s'expliquer ensemble, par la suite. Dans cette optique,

Villars Champéry s'est imposé à Sion et Lausanne contre Viège.

Neuchâtel vainqueur de Forward: un succès épisodique ou l'amorce d'un renouveau? Il est encore trop tôt pour répondre. Mais, dans sa nouvelle formule, avec le Canadien Bourcier et la présence de Renaud en défense, le club de Monruz a plu. Même si son jeu fut brouillon. Et si la perspective d'atteindre le « tour de la sécurité » est bien mince pour lui en raison de son retard, il peut jouer un rôle intéressant dans l'attribution de la quatrième place.

Bienne s'accroche

Dans le groupe est, le sujet d'étonnement est venu de la montagne où Davos a disposé de Zurich. Soit, une victoire grisonne faisait partie du pronostic, tout comme le match nul ou la défaite. Elle surprend tout de même et repose la question du nivellement des valeurs: par le haut ou par le bas?

Dans ce groupe, la situation évolue lentement. Pour l'heure, Uzwil (vainqueur de Kunsnacht: 3-2) et Davos passent du bon côté de la barrière. Mais Bienne s'accroche. Il devait battre Olten. Il l'a fait, grâce, notamment, à son entraîneur canadien Latinovich dont les coups de rein sont terribles... quand il le veut! Or, c'est à l'un d'eux (trois faits en une minute) que les Seelandsais doivent leur succès. A un point de Davos, à deux de Uzwil et à trois de Zurich, la porte du tour de promotion ne leur est pas encore fermée.

Alternative

Quant à Bâle, il poursuit son chemin. Se méfiant du réveil de Thoune, le club des bords du Rhin ne s'est pas laissé surprendre par le match nul que lui imposa son visiteur au premier tiers-tempo (1-1); il terrassa son adversaire lors de la deuxième période (4-0). Ce succès lui vult de reprendre le commandement du groupe et d'assurer pratiquement sa place dans le tour de promotion. Encore quelques points et ce sera chose faite. Sera-ce pour le week-end prochain à l'issue du déplacement à Uzwil? Une victoire lui faciliterait les choses au moment où Zurich se rendra à Bienne et Davos à Olten.



OBJECTIFS DIFFÉRENTS: Pour Lausanne, représenté à droite par Wini-gier, il s'agit, en ce moment, de se roder. Les Viégeois Muller (gardien), P.-M. Anthamatten et leurs camarades tentent, quant à eux, de se hisser au quatrième rang.

Indéniablement, les résultats de cette dixième journée seront lourds de conséquences sur la suite du championnat: ou la situation s'éclaircira, ou elle s'embrouillera à nouveau! Finalement, cette journée devrait désigner les équipes fortes. Où sont-elles? A Bâle? A Davos? A Zurich? Bienne, Olten et Uzwil en décideront peut-être autrement.

A tout prix

Dans le groupe ouest, un seul match revêt un certain intérêt ce week-end: Viège - Fleurier. Le 11 novembre, l'équipe valaisanne faisait figure de candidat au quatrième rang, au même titre que Fleurier: elle venait de balayer Sion (7-1) et Neuchâtel (10-2) en l'espace de cinq jours. Depuis, elle est rentrée dans le rang. Or, mathématiquement, elle possède encore une chance d'accéder au



EN PROGRESSION: René Berra (aux prises ici avec le gardien Grunig) et Neininger montrent un regain de forme réjouissant... pour La Chaux-de-Fonds!

LA SITUATION S'ÉCLAIRCIT LENTEMENT EN PREMIÈRE LIGUE GROUPE 4: SAINT-IMIER IMPRESSIONNANT

Le Locle n'a pas obtenu, le week-end dernier, les points qui lui auraient permis de jouer un rôle de tout premier plan dans le groupe 4 de première ligue. Batu en Valais par Charrrat, il n'a pu, le lendemain, que prendre un seul point à Saas Grund. Le Locle se trouve, ainsi, nettement lâché par Martigny, qui est allé s'imposer au Sentier, face à Vallée de Joux, et par Serrières, vainqueur de Saas Grund. Le chef de file possède maintenant 4 points d'avance sur la formation du président Renk, tandis que Serrières en a théoriquement trois. Après six matches, c'est déjà beaucoup.

RETOUR EN FORCE

Serrières a de nouveau passé avec succès un examen difficile. Saas Grund lui a donné du fil à retordre, mais il dut, finalement, s'incliner... avec les honneurs dus à sa bonne tenue. Les banlieusards neuchâtelois restent, pour l'heure, les seuls adversaires dangereux de Martigny. Il convient, toutefois, d'observer le retour de Saint-Imier au premier plan. La dernière victoire des Erguéliens fut étonnante de netteté (10-2) si nous nous référons à la valeur de l'adversaire, Montana Crans. Même si les Valaisans n'ont

pas livré la prestation attendue, ce résultat laisse songeur. Saint-Imier, qui jouait hier soir son match en retard contre Le Locle, a-t-il confirmé cette brillante forme? On le saura en lisant le résultat en page suivante. Un 10-2 contre Montana demande, en tout cas, confirmation.

« LEADER » EN APPEL

La prochaine journée s'annonce particulièrement riche en rencontres de valeur. Elle commence par un derby vaudois, ce soir, à Yverdon. L'équipe de Lienhard, très irrégulière en raison de sa jeunesse, est capable du meilleur comme du pire. Ce match s'annonce donc très ouvert. Un autre derby (valaisan celui-ci) aura lieu demain. Martigny attend Saas Grund. La tâche du chef de file ne sera guère aisée, les Valaisans n'ayant pas l'habitude de se faire des cadeaux, bien au contraire! Etant donné que Martigny devra monter à Montana mercredi prochain, il aura avantage, demain, à récolter le maximum de points. Deux

matches très difficiles attendent donc le « leader » qui aura l'occasion de montrer de quel bois il se chauffe.

SERRIÈRES AU LOCLE

Son actuel dauphin, Serrières, ne sera à l'action que mardi, au Locle. Encore un derby! Ici aussi, le néo-promu devra étaler tout son talent s'il espère glaner au moins un point, car son adversaire se prendra certainement un malin plaisir à lui compliquer la tâche. Un bon match en perspective. Saint-Imier, pour sa part, attend Vallée de Joux. Il est bien rare que les Combiens s'imposent le dimanche après-midi, sur la patinoire jurassienne. Apparemment, leur sort ne sera pas meilleur cette fois que par le passé.

Tout compte fait, cette série de matches pourrait être favorable à Saint-Imier. Mais si les gars de Martigny ont perdu hier au Locle, leur... éventuel futur bénéfice s'en trouvera bien amoindri!

F. P.

Groupe 3: Jurassiens aux extrémités

La dernière journée en championnat du groupe 3 aura été marquée par deux surprises de taille. Moutier a confirmé ses prétentions face à Langenthal et a battu le principal prétendant au titre par 5-3. Cette victoire permet aux Prévôtis d'occuper seuls la première place du classement qui était, jusqu'ici, partagée entre trois équipes: Moutier, Langenthal et Steffisbourg. Une deuxième surprise — qui profite en tous points à Moutier — est la victoire de Berthoud devant Steffisbourg (4-3). Il fallut donc attendre la cinquième journée du championnat pour voir une seule équipe en tête; on s'en réjouira d'autant plus qu'il s'agit d'une formation jurassienne.

RIEN NE VA PLUS

S'agissant de la seconde équipe jurassienne du groupe on peut bien dire que ses prestations deviennent problématiques. En subissant une sévère défaite (6-1) face à Wiki, Tramelan compromet sérieusement son avenir. En défense, plus rien ne marche et cela surtout à cause des absences de Voisin et de F. Geiser, tous deux blessés. En avant, on ne marque pas assez de buts. Le « goal-averge » (12-40) est une preuve significative de la crise que les Tramelots traversent. Ces derniers occupent donc la dernière place du classement, en compagnie de Lyss qui subit également, dimanche dernier, sa cinquième défaite consécutive, contre Rotblau (6-5). Si le résultat serré peut laisser penser que Lyss s'est amélioré, il faut relever la prestation assez quelconque du portier bernois. C'est dire que rien n'est encore joué dans le groupe 3, tant en ce qui concerne la tête que la fin du classement. Aux dernières places, Etoile - Thoune et Schwarzenbourg ne sont pas encore hors de danger et le dernier résultat enregistré entre ces deux équipes (2-1) laisse également songeur même si Etoile - Thoune en est sortie victorieuse.

Langenthal n'a, bien sûr, pas encore dit son dernier mot dans ce championnat et sa défaite contre Moutier pourrait bien n'être qu'un accident... cela étant dit sans vouloir enlever le mérite au Prévôtis d'avoir su exploiter toutes ses chances.

PAS DE PROBLEMES

La prochaine journée devrait être, semble-t-il, une simple formalité pour plusieurs équipes. Langenthal, qui attend Tramelan, n'aura aucune peine à glaner deux points, tandis que les Jurassiens feront confiance à une troisième ligne formée essentiellement de juniors. Moutier, en recevant Rotblau, devrait conserver sa première place, mais les Bernois, qui doivent absolument se reprendre,

jouent particulièrement bien face au Prévôtis. Wiki, en déplacement à Thoune pour affronter Etoile, est logiquement favori. Lyss, de son côté, tentera l'exploit contre Steffisbourg, mais il aura beaucoup de peine, car Steffisbourg est encore dans la course au titre et ne peut se permettre une deuxième défaite. Reste le match opposant Berthoud à Schwarzenbourg qui sera important pour Lyss et Tramelan qui aimerait bien voir trébucher le néo-promu.

Que dire après ces cinq journées de championnat si ce n'est que peu de surprises sont enregistrées. Mais Moutier étonne en bien et l'on est bien heureux de voir un Romand à la place d'honneur réservée, ces dernières années, aux équipes de Suisse allemande. Quant à Tramelan, il faut absolument qu'il obtienne au moins 4 points avant la fin du premier tour et il lui reste 4 rencontres seulement à jouer. Il serait temps que la roue tourne, en tout cas, car les Jurassiens sont bien atteints dans leur moral.

V. B.

Le championnat des juniors d'élite

Après les cinq premières journées, Bienne et Forward Morges mènent, respectivement, dans les groupes 4 et 5 du championnat de juniors d'élite, qui comprennent exclusivement des équipes romandes. Arosa et Davos (1), Lucerne (2) et Berné (3) conduisent la danse dans les autres subdivisions.

Voici les derniers résultats et la situation des groupes romands:

Groupe 4						
	Matches	Buts				
	J. G. N. P.	p. c. Pts				
Bienne - Neuchâtel	16-0					
La Chaux-de-Fonds	1-10					
Moutier - Bienne	0-9					
Fleurier - Fribourg	1-8					
Yverdon - Neuchâtel	6-1					
Lausanne - La Chaux-de-Fonds	6-7					
Bienne - Fleurier	12-1					
Fribourg - Moutier	11-1					

Classement: 1. Bienne 5 matches, 10 points; 2. La Chaux-de-Fonds 6-9; 3. Yverdon 5-8; 4. Fribourg 5-6; 5. Lausanne 2-2; 6. Moutier 3-1; 7. Fleurier 4-0; 8. Neuchâtel 6-0.

Groupe 5						
	Matches	Buts				
	J. G. N. P.	p. c. Pts				
Sierre - Genève Servette	4-2					
Star Lausanne - Villars	2-10					
Sion - Forward	3-3					
Genève Servette - Sion	4-4					
Martigny - Villars	1-3					
Star - Viège	2-14					
Forward - Sierre	5-3					

Classement: 1. Forward 5-9; Villars 5-8; 2. Viège 4-5; 4. Sion 4-4; Genève Servette 5-4; 6. Sierre 5-4; 7. Martigny 3-2; 8. Star Lausanne 5-0.

classements						
La situation						
Groupe 4						
	Matches	Buts				
	J. G. N. P.	p. c. Pts				
1. Martigny	6 5 1	31-13	11			
2. Serrières	5 4	1	23-14	8		
3. Le Locle	6 3 1	2	25-19	7		
4. Charrrat	6 3 1	2	23-18	7		
5. Saint-Imier	4 2 1	1	16-9	5		
6. Saas Grund	6 1 3	2	15-15	5		
7. Yverdon	5 2	3	28-17	4		
8. Vallée de Joux	5 1 1	3	10-19	3		
9. Montana Crans	5	1	4	9-24	2	
10. Château-d'Ex	4	—	4	8-50	0	

Ce soir: Yverdon - Vallée de Joux. Demain: Martigny - Saas Grund; Château-d'Ex - Montana Crans. Dimanche: Saint-Imier - Vallée de Joux. Mardi: Le Locle - Serrières. Mercredi: Montana Crans - Martigny.

Groupe 3						
	Matches	Buts				
	J. G. N. P.	p. c. Pts				
1. Moutier	5 5 0	0	28-13	10		
2. Steffisbourg	5 4 0	1	37-12	8		
3. Langenthal	5 4 0	1	26-11	8		
4. Rotblau	5 4 0	1	22-20	8		
5. Wiki	5 3 0	2	23-17	6		
6. Berthoud	5 2 0	3	17-19	4		
7. Etoile-Thoune	5 2 0	3	16-18	4		
8. Schwarzenbourg	5 1 0	4	11-25	2		
9. Lyss	5 0 0	5	13-30	0		
10. Tramelan	5 0 0	5	12-40	0		

Ce soir: Lyss - Steffisbourg. Demain: Moutier - Rotblau et Langenthal - Tramelan. Dimanche: Etoile-Thoune - Wiki.



MARTELL

une question de savoir-vivre

Martell***, Médaille V.S.O.P., Cordon Bleu, Cordon Argent, Extra

Agent exclusif pour la Suisse : Pierre Fred Navazza, Genève.

SINGER

vous propose un grand choix de

CEINTURES MODERNES

J. Monnier
rue du Seyon 11,
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 12 70.

TRANSFORMATION ET RETOUCHE

de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.

RÉPARATION

de poches et fermetures éclair à pantalons

SUR MESURE

costumes - manteaux et robes
R. POFFET
Tailleur
Ecluse 10,
Neuchâtel
Tél. 25 90 17

Maculature

au bureau du Journal

VOICI LES AVANTAGES POUR LA SUISSE DES ACCORDS CONCLUS AVEC LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (CEE)

L'accord de libre-échange conclu entre la Suisse et la Communauté Economique Européenne (CEE) se limite à la suppression graduelle et réciproque des droits de douane et exclut tous les autres domaines de l'intégration.

Voici quels sont ses avantages pour nous :

- Nos industries d'exportation en particulier les petites et moyennes entreprises, trouveront devant elles un grand espace économique de près de 300 millions d'habitants; cela leur permettra, sinon d'accroître leurs livraisons, du moins d'améliorer leur compétitivité face aux concurrents européens;
- L'abolition des droits de douane répartie sur quatre ans et demi, fera profiter le consommateur de l'intensification de la concurrence qui se répercutera sur les prix et enrichira l'assortiment et la qualité des marchandises;
- L'exclusion quasi totale de l'agriculture constitue un grand avantage pour la Suisse. Jamais les Suisses n'admettraient de sacrifier les paysans sur l'autel de l'intégration européenne;
- Le libre-échange ne menace guère les efforts entrepris pour protéger l'environnement; il accroîtra davantage la qualité que la quantité des échanges; la Suisse va, de toute façon, participer activement aux efforts internationaux de lutte contre les pollutions diverses;
- la politique suisse relative à la main-d'œuvre étrangère n'est touchée que marginalement par cet accord. La Suisse n'a contracté aucun engagement juridique et garde son autonomie dans ce domaine;
- la Suisse reste — on ne saurait assez le souligner en dehors de la CEE et de ses Institutions; elle garde donc une large indépendance, notamment en ce qui concerne la conclusion de traités commerciaux avec les pays tiers, ce qui préserve l'universalité de notre commerce extérieur.
- l'accord de libre-échange forme un tout, qui n'a pas besoin d'être complété; la clause dite « évolutive » règle simplement la procédure à suivre lorsque les deux partenaires décideraient d'étendre l'accord à des domaines nouveaux;
- en concluant cet accord la Suisse dit « non » aux « isolationnistes » de notre pays; il laisse, d'autre part, toutes les options ouvertes pour l'avenir.

Un « oui » au libre-échange ne préjuge donc pas de l'avenir. Le « oui » prononcé le 3 décembre n'est pas un verdict pour ou contre le Marché commun. Il signifie simplement l'acceptation d'un accord commercial limité très favorable pour la Suisse, et un développement, non automatique mais contrôlé, de nos rapports avec la Communauté européenne.

Pour toutes ces raisons

VOTEZ OUI AUX ACCORDS ÉCONOMIQUES SUISSE-CEE

Comité romand pour l'accord économique Suisse-CEE



hug

RADIO

Avec la véritable HI-FI c'est comme avec un CRÉDIT: il faut se confier à une maison spécialisée. Nous nous sommes spécialisés dans les deux branches. La HI-FI: un des secteurs de notre maison qui est soigné avec compétence et dévouement. Le CRÉDIT: nous avons étudié le problème à fond et nous pouvons vous offrir des conditions intéressantes et honnêtes.

DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION!

et pour chaque achat ou crédit à partir de Fr. 1000.— un BON D'ACHAT.



Le rendez-vous du mélomane

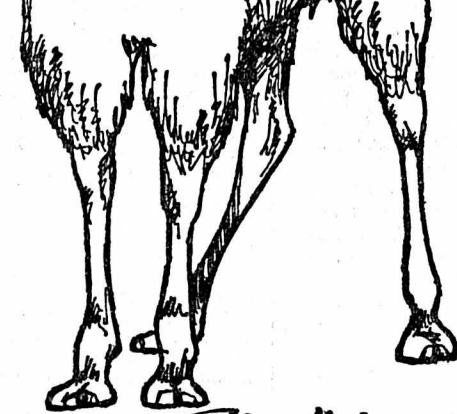
2001 NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 72 12

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

NOUVEAUTE EXCLUSIVE: Manteaux en vrai poil de lama naturel

* Poids plume — seulement 1500-1800 g * Ont un lustre chatoyant et un toucher soyeux * Sont de grande résistance et agréables à porter * Ont un prix très avantageux: de Fr. 687.— * Ont une capacité de chaleur comme un astrakan * Aucune bête ne doit mourir pour le bénéficiaire! On prend les poils, pas la vie!

Les manteaux en poil de lama de Peter Hahn sont un produit entièrement naturel. Le poil de lama brut, des hauts plateaux des Andes péruviennes, est travaillé en 3 dimensions dont on crée des modèles d'une élégance éternelle. Demandez avec le bon ci-dessous, aujourd'hui encore et sans engagement, le catalogue avec les nouveaux modèles et les échantillons originaux d'étoffe du vrai poil de lama chez



Peter Hahn SA
Magasin à Borne: Krampgasse 33, 3011 Borne
Administration et expédition:
Zürcher-/Gerlikonerstr., 8500 Frauenfeld
Service des ventes, téléphone 054/31421

BON 242
pour un catalogue avec les nouveaux modèles pour dames et messieurs (illustrations et échantillons de qualité) en vrai poil de lama et chameau naturel. A l'examen pendant 5 jours sans frais ni engagement.
Nom: _____
Adresse: _____
Peter Hahn SA, Zürcher-/Gerlikonerstr., 8500 Frauenfeld



cojo Saint-Blaise - Fleurier - Couvet - Vauseyon - Serrières - Boudry
Tél. 33 54 55 61 11 65 63 12 34 24 40 35 31 34 60 42 11 68

Grande vente de bœuf

Rôti épaule 1/2 kg **8.-**
Rôti roulé 1/2 kg **7.50**
Emincé 100 g **1.60**

PROFITEZ! AVEC TIMBRES

cojo

Avec le Poly-Jet on sent le ski et non le soulier!



Raichle Poly-Jet Super
Cela nous conduirait trop loin d'énumérer ici tous les mérites de ce soulier-coque entièrement en matière plastique et d'une conception nouvelle. Informez-vous auprès de nos spécialistes. Poly-Jet Super, avec tige haute, couleur rouge, rembourrage mousse sur mesure, Fr. 390.—
Essayez sans engagement cette toute dernière nouveauté

DESPLAND

CHAUSSURES-SPORT
2022 Bevaix — Tél. 46 12 46




2 viseurs voient d'avantage!

RICOH

Le RICOH TLS 401 est le seul appareil de photo réflex du monde avec deux types de visée incorporés (visée à la hauteur d'œil et visée d'angle, candide). Les deux visées combinées avec le double système d'exposition sélective ou par intégration et le grand choix d'objectifs de qualité sont une vraie performance de pionnier dans la fabrication d'appareils réflex. D'autres produits RICOH: RICOH Singlex appareil réflex, RICOH appareils de photo compacts, RICOH boîtiers sous-marin. Représentation générale pour la Suisse: Gujer, Meull & Co, case postale, 8953 Dietlikon

Elle est pratique la

MACHINE À CAFÉ Solis



elexa

Agences à: Pesieux, Cernier, Saint-Blaise.
Rue du Seyon 10 NEUCHÂTEL

L'HOTEL DU VAISSEAU

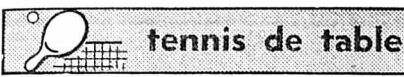
PETIT-CORTAILLOD EST OUVERT depuis vendredi 1er décembre.
VENDREDI SOIR, DIMANCHE A MIDI: SALLE A MANGER, COMPLET.
Samedi soir: PALÉE DU LAC SAUCE NEUCHATELOISE FILETS DE PERCHES AU BEURRE.
Prière de réserver. Tél. 42 10 92 Famille Georges Ducommun.

GRAND MATCH AUX COCHONS

Samedi 2 décembre 1972, à 20 h 30
Inscriptions de 19 h 30 à 20 h 15
Magnifiques prix
(12 jambons, côtelettes fumées, lard fumé, etc.)
Famille Paul Marti
RESTAURANT DE LA GARE
3236 Champion (BE)
Tél. (032) 83 18 54



Hôtel Point du Jour
Tél. 36 12 66
BODEVILLIERS
Tous les Jours
RACLETTE à discrétion **8.-**
Notre grande spécialité
PORCHETTA ALLA ROMANA
(Il est prudent de réserver sa table).

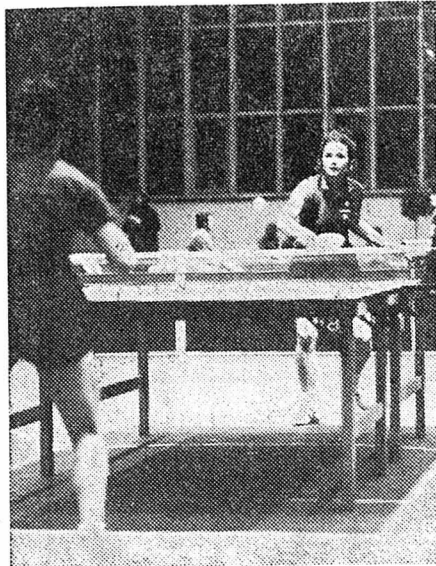


tennis de table

PREMIERE A LA CHAUX-DE-FONDS

SPORTS

LA SUISSE BATTUE PAR LA CHINE LES DAMES (DOUBLE) SAUVENT L'HONNEUR



VICTOIRE SUISSE. — Battue en simple, la Suisse Lehmann a rapporté un point en double.

Hier soir à La Chaux-de-Fonds l'équipe de Chine jouait son premier match de sa tournée en Suisse...

Or, la Chine s'imposa nettement. Souverainement même, ne laissant qu'une petite miette aux pongistes helvétiques (le double dame)...

Chez les dames, relevons une belle victoire du double helvétique composé de Milles, Lehmann et Foldy...

Le tournoi des Messieurs par élimination vit les trois représentants suisses se faire buter au premier tour...

Partie officielle Cette rencontre entre Suisses et Chinois fut précédée par une partie officielle, empreinte d'amitié et de mutuelle compréhension...

Parmi les officiels présents, on nota la présence de M. Tchen Tche Fang, ambassadeur de Berne de la République populaire de Chine...

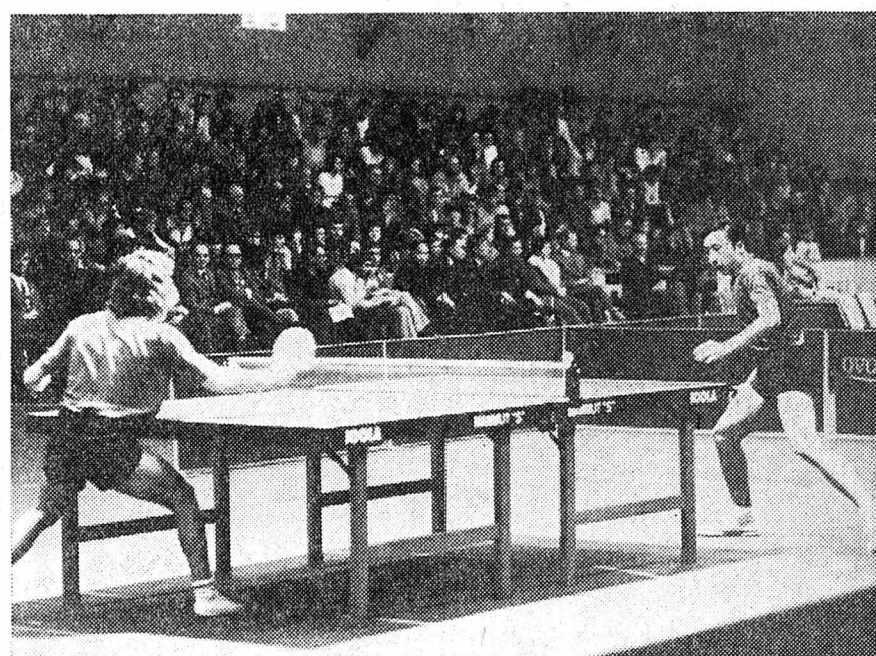
première fois à la Chaux-de-Fonds, M. Pierre Porret, président du Grand conseil neuchâtelois...

Paul GRIFFOND

Résultats

Match international féminin: Suisse - Chine 1-5. Thérèse Foldy - Chiu Pao-Chin 10-21, 8-21. Vreni Lehmann - Lin Mei-Chun, 15-21, 10-21...

Simple messieurs, quarts de finale: Yu Pi-Pse (Chi) - Marcel Grimm (S) 21-13, 21-14. Hsu Hsan-Fa (Chi) - Erwin Heri (S) 21-16, 21-17...



DÉMONSTRATION. — Avant de s'affronter entre eux, les Chinois ont éliminé les Suisses, à l'image de Hsa Shao-fa contre Heri (de dos).

football

Activité réduite dans le championnat cantonal neuchâtelois

IIIe ligue: la première place en jeu

Il faut croire que les terrains du Chantet sont rebelles à l'humidité puisqu'on a joué à La Chaux-de-Fonds, à Corcelles et à Hauterive...

Hauterive et Couvet, grâce à leur succès de justesse se sont rapprochés et suivent à un petit point. Cela signifie que la compétition sera, cette année, passionnante jusqu'au bout...

Il n'est donc pas sûr qu'ils aient lieu, à moins que le temps sec continue et que les terrains s'améliorent.

Excellente occasion pour La Sagne de mettre fin à une longue période de stérilité, car Neuchâtel Xamax II n'a pas brillé jusqu'ici...

DESAGREMENTS

Fleurier, au repos, depuis quatre semaines, sera-t-il toujours aussi décidé qu'en octobre? Ce n'est pas sûr et c'est la chance de Corcelles qui, lui, a conservé le rythme de la compétition...

OCASION POUR LA SAGNE

Dimanche, trois matches figurent encore à l'affiche. Ils devraient se dérouler les trois dans le Haut, selon l'ordre suivant: La Sagne - Neuchâtel Xamax II; Saint-Imier - Hauterive; Fleurier - Corcelles.

FOOTBALL CORPORATIF

Remue-ménage en tête du classement

Résultat fléau pour Rio-Bar face au mal loti du classement, C.I.R. battu par 10 à 1. Rio-Bar prend la première place, Electrona ayant battu le «leader»...

Si le terrain le permet, le match au sommet entre Neuchâteloise-Assurances et Rio-Bar aura lieu demain à Valengin...

Résultats: Electrona - Neuchâteloise-Assurances 4-3; C.I.R.-Rio-Bar 1-10.

Matches de demain A 9 h: Rio-Bar - Neuchâteloise-Assurances à Valengin; à 9 h 45: C.I.R. - Appiani à Bevaix; à 10 h 30: FAN-ICN - Turuani à Valengin.

CLASSEMENT

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals. 1. Rio-Bar 7 6 0 1 36 9 12. 2. Electrona 7 5 1 1 26 18 11. 3. Neuchât. Ass. 6 5 0 1 22 7 10. 4. Câbles 8 5 0 3 22 10 10. 5. Rochettes 7 3 1 3 18 11 7. 6. Ruriani 7 3 0 4 13 22 6. 7. FAN-ICN 3 0 0 3 8 16 0. 8. Appiani 5 0 0 5 5 24 0. 9. C.I.R. 6 0 0 5 8 20 0.

Espoirs pour Banks

Gordon Banks, le gardien de but de l'équipe d'Angleterre, a déclaré qu'il avait de bonnes chances de pouvoir bientôt rejouer malgré sa grave blessure à l'œil droit...

Alors que dans les jours suivant son accident il ne pouvait absolument rien voir de l'œil droit, Gordon Banks peut maintenant distinguer les objets bien éclairés...

Renfort yougoslave pour Mendrisiostar

Le Yougoslave Vladimir Tomliencovic étant considéré comme joueur suisse à partir du deuxième match du second tour, Mendrisiostar s'est renforcé en engageant un compatriote de Tomliencovic...

Au Tessin toujours, on apprend que le match de la coupe de Suisse Bâle - Chiasso du 10 décembre a été inversé. C'est ainsi que les Bâlois se rendront tout d'abord à Chiasso avant de recevoir l'équipe de l'entraîneur Binda à Saint-Jacques.

La Confédération brésilienne des sports a suspendu le club ABC de Natal pendant une durée de deux ans. Dimanche dernier, à l'occasion de la 23me journée du championnat national, contre Botafogo, l'ABC avait aligné deux joueurs suspendus (Rildo et Nilson) et un troisième (Marcello), dont la licence n'était pas en règle.

IIIe ligue: difficile pensum pour Ticino

Serrières attendra le retour du printemps pour savoir si son retard sur le chef de file se résumera à deux, trois ou quatre points. La rencontre qui devait opposer l'équipe de Bécherraz à celle de Dombresson a été, une fois encore, renvoyée...

Dans le groupe II, par contre, Le Locle II ne devrait pas tarder à savoir qui sera son rival le plus dangereux lors de la reprise des hostilités, au printemps. En effet, si deux des trois rencontres affichées au programme du dernier dimanche ont été renvoyées, la troisième a permis à Ticino, en déplacement à Cortaillod, d'en repartir avec deux points de plus à son actif...

automobilisme AVEC SA OLSONITE EAGLE

GURNEY VEUT LANCER UN DÉFI AUX F1

Le constructeur propriétaire américain Dan Gurney, dont la «Olsonite Eagle» s'est affirmé comme la voiture la plus rapide lors des essais des courses U.S.A.C., réservées aux monoplaces formule Indianapolis, pendant l'année 1972, veut lancer un défi aux voitures de formule 1 qui participent aux Grands prix. Dans Gurney proposerait d'organiser cette course inédite sur le circuit allemand de Nurburgring...

Le constructeur, qui se déclare prêt à parier une somme de 100.000 dollars sur les chances de son bolide, a déclaré qu'au cas où son pilote numéro un, Bobby Unser, ne pourrait faire le déplacement, il aimerait avoir le Français François Cevert au volant de la «Olsonite Eagle».

Calendrier helvétique pour la saison 1973

La commission sportive nationale de l'ACS a établi le calendrier de la saison 1973 comme suit:

14-15 avril slalom de Lodrino. 28-29 avril course nationale en circuit au Castellet. 5-6 mai épreuves sur l'aérodrome de Sembach (All-O). 12-13 mai course nationale en circuit à Monza. 19-20 mai course nationale en circuit à Hockenheim. 26-27 mai: slalom de Payerne. 2 juin slalom de Wangen. 2-3 juin épreuves sur l'aérodrome de Kaufbeuren. 16-17 juin slalom de Romont. 23-24 juin course nationale en circuit à Dijon. 7-8 juillet épreuves sur l'aérodrome de Niederstetten (All-O). 28-29 juillet épreuves sur l'aérodrome de Bremgarten (All-O). 11-12 août course de côte de Oberhallau. 18-19 août course de côte des RANGERS (manche du championnat d'Europe). 25-26 août prix de l'ACS, course nationale en circuit à Hockenheim. 1-2 septembre course de côte d'Ollon-Villars (en suspens). 7-9 septembre course de côte du Gurnigel. 22-23 septembre course de côte du Marchairaz. 29-30 septembre course de côte Vaduz-Triesenberg.

Au total, quatre slaloms, six courses de côte et neuf épreuves en circuit, soit 19 courses.

tennis

Tournoi des maîtres

Le Roumain Ilie Nastase et l'Américain Stan Smith, avec deux victoires chacun, se sont déjà assurés l'accès aux demi-finales du tournoi des maîtres, à Barcelone. Nastase, qui semble avoir récupéré sa forme, a fait preuve d'une totale supériorité sur ses adversaires et il devrait triompher nettement dans le groupe A, tout comme Smith d'ailleurs dans le groupe B.

CLASSEMENTS

Groupe A: Ilie Nastase (Rou) bat Bob Hewitt (Af-S) 6-4 6-4. Tom Gorman (EU) bat Manuel Orantes (Esp) 6-3 6-4. Classement: 1. Nastase, 2 victoires; 2. Orantes et Gorman, 1; 4. Hewitt 0. Groupe B: Stan Smith (EU) bat Andres Gimeno (Esp) 6-2 3-6 6-3. Jim Connors (EU) bat Jan Kodes (Tch) 6-4 6-3. Classement: 1. Smith, 2 v; 2. Kodes et Connors, 1; 4. Gimeno 0.



A L'ATTAQUE. — Le gardien sognard Paltenghi repousse un assaut d'Hauterive II devra, pourtant, s'incliner une fois et permettre à l'adversaire de se maintenir en bon rang.

yachting

C'est l'un des plus grands clubs de Suisse

Une bonne saison prend fin pour le C.V.N.

Un seul fait très marquant restera gravé dans les mémoires pour l'année 1972. Il s'agit des très bons résultats obtenus par Jean-Claude Vuithier et Pierre Walt en «Fireball».

Le cercle de la voile de Neuchâtel (C.V.N.) a organisé, cette année, le championnat suisse des «Dragons». Ce championnat risqué de faire repartir de lui le raison du coût de son organisation. Jusqu'à présent, le cercle de la voile mettait sur pied un comité et des comptes particuliers pour chaque grande compétition. Le but premier était l'auto-financement, donc la recherche de fonds propres, indépendant de la caisse du CVN, qui versait simplement une aide unique fixée par le budget. Cette année, il n'en a pas été de même, pour une raison inconnue. Cela fait que seul un quart de la facture finale est couverte par les subventions et les inscriptions des concurrents...

QUESTIONS

Le cercle de la voile de Neuchâtel (C.V.N.) a organisé, cette année, le championnat suisse des «Dragons». Ce championnat risqué de faire repartir de lui le raison du coût de son organisation. Jusqu'à présent, le cercle de la voile mettait sur pied un comité et des comptes particuliers pour chaque grande compétition. Le but premier était l'auto-financement, donc la recherche de fonds propres, indépendant de la caisse du CVN, qui versait simplement une aide unique fixée par le budget. Cette année, il n'en a pas été de même, pour une raison inconnue. Cela fait que seul un quart de la facture finale est couverte par les subventions et les inscriptions des concurrents...

cyclisme

Six jours de Zurich

Kurmann-Wezemael: victoire d'étape

Xaver Kurmann-Wilfried Wezemael ont remporté leur premier succès lors de la quatrième étape des six jours amateurs de Zurich. Les vainqueurs de Gand ont couvert 50 km 625 dans l'heure, reléguant à la seconde place les «leaders» du classement général, Schuyten-Hermann. Malgré une chute spectaculaire lors d'un relais, les Allemands Lutz-Betz sont parvenus à terminer dans le même tour.

4me étape: 1. Kurmann-Wezemael (S-Be) 14 p. 2. Schuyten-Hermann (Ho-Lie) 12. 3. Lutz-Betz (All-O) 10. 4. Huerzeler-Van Tol (S-Ho) 5. 5. à un tour: Riegendinger-Voegle (S) 5 p. 6. Schneider-Dietschi (S) 2. Classement général: 1. Schuyten-Hermann 17 p. 2. à un tour: Kurmann-Wezemael 27 p. 3. à deux tours: Lutz-Betz 23 p. 4. Huerzeler-Van Tol 9. 5. à quatre tours: Schneider-Dietschi 7. 6. Riegendinger-Voegle 6. 7. à sept tours: Hubschmid-Colombo (S-All) 8. 8. Rohner-Gerber (S) 0. 9. Stiz-Luechi (S) 0. 10. à huit tours: Kolly-Baumgartner (S) 3.

basketball Coupe d'Europe

Stade Français battu par CSCA Moscou

Stade Français - CSCA Moscou 92-121 (43-67). Stade Français: Yves Bourquin (13 points), Mike Heitz (6), René Boillat (5), Jean-Pierre Baillif (8), Daniel Duclos (7), Marc Dizerens (6), Alexandre Sayegh (4), Michel Dirrig (4), Tracy Tripulka (39).

CSCA Moscou: Alexander Kulov (4), Ivan Edeshko (12), Baleri Miloserdov (12), Sergei Yastrebov (7), Vadim Kapranov (6), Vladimir Ilyuk (12), Sergei Belov (10), Nikolai Kovirkin (14), Victor Petrakov (16), Evgeni Kovalenko (19), Victor Victorov (9).

Arbitres: Novak (Tch), Zambelli (It). Au pavillon des sports de Genève, le CSCA Moscou a remporté une victoire attendue face au Stade Français en huitième de finale de la coupe d'Europe des clubs champions. Battus sur la marque de 121-92 (mi-temps 67-43), les représentants helvétiques aborderont avec un lourd handicap le match retour, prévu dimanche 3 à Moscou.

Inférieur à trente points, l'écart est très honorable pour la formation genevoise qui n'en espérait pas tant face à l'une des meilleures équipes de club des cinq continents. Fait paradoxal, l'élimination par cinq fautes du géant américain Heitz, après deux minutes de jeu en seconde mi-temps, se révéla bénéfique. Les Stadistes parvinrent alors à accélérer leur rythme et à exploiter la mobilité de leurs petits gabarits. Le second Américain, Tripulka, qui s'était montré assez malheureux dans ses passes durant la première période, se déchaîna alors et porta son total de points à trente-neuf. Il fut ainsi le meilleur marqueur de la soirée.

Certes les Soviétiques jouèrent en dedans de leurs moyens une fois qu'ils eurent assuré un avantage suffisant à la marque. Néanmoins, la réplique spectaculaire des champions suisses témoigne des progrès indéniables du basket helvétique.

Le Stade Français ne fut pas avantagé par l'arbitrage. Le Tchecoslovaque Novak fut particulièrement sévère. Maladroït dans les transformations des coups francs, le pivot Yves Bourquin qui ne quitta jamais le terrain, accomplit un travail énorme mais moins spectaculaire que Tripulka, l'homme le plus applaudi. Parmi les petits gabarits, Dizerens se révéla le plus incisif. Le géant Heitz ne sembla pas avoir récupéré de ses efforts de samedi dernier en championnat contre Fribourg Olympic.

Chez les Soviétiques, l'adresse à mi-distance de Kovalenko, la puissance de Petrakov et l'envergure de Kovirkin furent plus particulièrement remarquées au sein d'une formation qui exploitait à merveille sa double supériorité athlétique et technique.

hockey sur glace

Première ligue

Le Locle partage les points avec Saint-Imier

Le Locle - SAINT-IMIER 6-6 (2-1, 3-2, 1-3). MARQUEURS: pour le Locle, Dubois (2), Pelaton (2), Bula, Girard. Pour Saint-Imier: R. Perret (2), P.-A. Perret, Wittwer, Schiquet, Kistler.

Cette rencontre s'inscrit dans la grande tradition des matches entre les deux équipes jurassiennes. Ce fut un match épreuvé joué entre deux formations de sensibilité vaudoise. Le Locle domina les deux premiers tiers-temps durant lesquels il prit un avantage à la marque devant, a priori, lui assurer le gain de la rencontre. Toutefois, il perdit les nefs au cours de la dernière période et dut à des pénalités de se faire remonter à la marque, Saint-Imier arrachant le match nul dans les dernières secondes de la partie.

Sur le plan individuel, les Loclois Dubois Baldi, le gardien Robert et Pellaton se mirent en évidence, alors que Bourquin, Martini, les frères Perret étaient les meilleurs chez les Bernois.

rapport à 1971. La moyenne de 1972 est de 44 bateaux par régates alors qu'elle était de 41 sur l'an dernier. La plus forte participation date de 1970, avec 45 bateaux.

Les «Vauriens» viennent en tête avec 148 bateaux aux dépens de ces régates du soir. Ils précèdent les «DC 20» (92), les «Finn» (81), les «Fireballs» (73) et les «Yollenkreuzer» (59), pour ne citer que les plus actifs.

MANQUE D'ORGANISATEURS

Le CVN organisera, l'an prochain, un seul championnat suisse, celui des «Yollenkreuzer». Le nombre de régates intenses risque de diminuer, puisqu'il semble que la Commission sportive éprouve des difficultés à trouver des organisateurs bénévoles et compétents. Il est dommage qu'une solution ne soit pas trouvée pour résoudre ce problème, alors que le club s'accroît. Les résultats pourraient se ressentir d'un manque d'entraînement et de compétition.

Cette année le président en fonction depuis quatre ans, M. Jean-Louis Dreyer, se retire pour que, comme il le dit dans le dernier bulletin du CVN, «le plaisir ne risque de devenir habitude et habitude lassitude». Espérons que son successeur pourra s'appuyer sur la majorité des membres et continuer à améliorer ce qui existe.

SPORTS dernière

FOOTBALL

● Coupe Mitropa, groupe 1: Zbrojovka Brno - Celik Zenica, 2-1 (1-0). Classement après deux matches: 1. Zbrojovka Brno 4 points; 2. Celik Zenica 2; 3. ASK Linz 0.

BOXE

● Le championnat d'Europe des poids welters entre le tenant du titre, le Français Roger Menéndez, et l'Italien Sandro Lopopolo, qui aura lieu le 9 décembre à Grenoble, sera arbitré par le Britannique Harry Gibbs. Il sera assisté des deux juges, MM. Tomser (All-O) et A. Ezquerria (Esp).

HOCKEY SUR GLACE

● Championnat suisse de hockey sur glace, groupe est: Kussnacht - Thoue 5-7 (1-2, 2-4, 2-1).

● Coupe des Alpes, huitième de finale: Jesenice - Cortina 6-2 (1-1, 3-1, 2-0). Le match retour aura lieu le 6 décembre.

LES COLLONS - THYON sur SION

cours de ski

et SKI DE FOND du 21 au 27 janvier 1973. Prix forfaitaire de Fr. 180.— à Fr. 390.— Renseignements: (027) 2 14 96 - 2 28 02



Dès aujourd'hui

je vais acheter mes cadeaux à la

Parfumerie Armand

— qui distribue à chaque cliente un joli cadeau

— qui donne des billets de loterie pour un poste de **TÉLÉVISION EN COULEURS** ou un poste de télévision portable

— qui présente une véritable exposition de cadeaux originaux.

**Parfumerie
Armand**
Rue Hôpital 2 Neuchâtel

Joueurs de sport-toto

Si vous désirez assurer et augmenter vos chances de gains, faites-moi parvenir votre adresse. Vous recevrez en retour « Comment faire pour gagner ».

Ecrivez sous chiffres AS 56.947 L aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », case postale, 1002 Lausanne.

J'entreprends tous travaux de

**PEINTURE
PAPIERS PEINTS**

Travail rapide et soigné.
Prix avantageux.

Tél. (038) 24 10 46.

Lumières de Fêtes



*Joie des yeux, beauté des lignes,
délicatesse des formes.*

*Laissez-vous séduire ...
par notre rayon « robes du soir ».*

**mt
MODE**
la maison du tricot sa

NEUCHÂTEL - Rue de l'Hôpital 20

Même maison à : LAUSANNE - GENEVE - BALE - CHAUX-DE-FONDS - FRIBOURG

le remonte-pente

le plus vendu du monde

à partir

de Fr. 4300.-

moteur électrique ou moteur
à combustion interne

Demandez nos
prospectus spéciaux

Brevet Borer

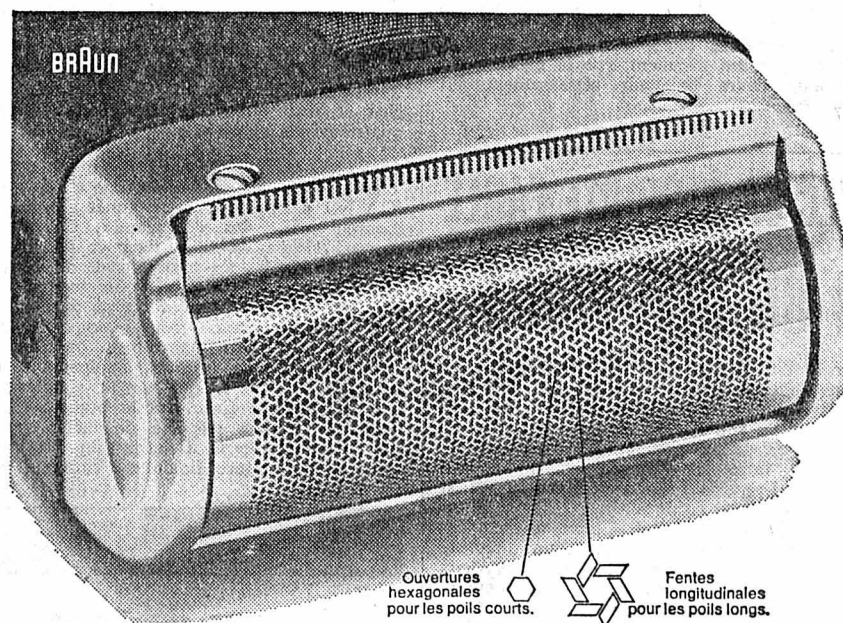
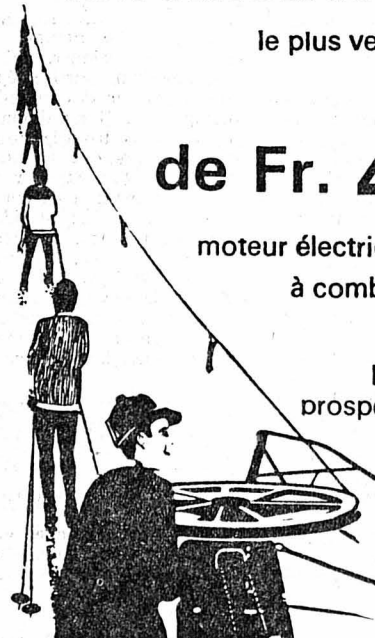
permet de réaliser des gains intéressants

**Service de renseignements concernant
les projets de construction, d'installa-
tion et de mise en place téléskis à
forte et à moyenne capacité.**

KOKER

M. & F. Borer frères
construction de remonte-pentes
4227 Büsserach
tél. 061 80 11 02 / 80 19 29

Montage en une demi-journée



Chaque grille a des trous!

**Mais seules des ouvertures hexagonales et des fentes
longitudinales livrent sans merci les poils de barbe
au couteau.**

Regardez bien l'illustration:
567 ouvertures hexagonales pour les poils
courts et 1611 fentes longitudinales pour
les longs. Mieux: une grille platinée afin que

la peau ne se sente pas de l'inexora-
bilité que le rasoir montre envers les poils.
Faites-vous montrer cette étonnante
merveille.

Braun synchron

Les poils le redoutent, la peau mendie ses caresses.

Conseils, service, échange:

Willy MAIRE

BOUTIQUE DU RASOIR ÉLECTRIQUE

Seyon 28 — Tél. (038) 24 67 09, 1er étage. 2000 Neuchâtel



VOTATIONS FÉDÉRALES

**Voici pourquoi
Je dis OUI
aux accords
Suisse-CEE**

Notre industrie, par ses impôts, supporte les finances de l'Etat. Si donc vous recevez de l'Etat des prestations économiques ou sociales, vous n'avez aucun intérêt à la mettre en difficulté. Or c'est lui nuire que de lui imposer le maintien des douanes européennes: le tarif de la Communauté est, en moyenne, deux fois plus élevé que le nôtre. Je vous prie d'en tirer la conclusion, en approuvant les accords de Bruxelles.

Jean-François Aubert

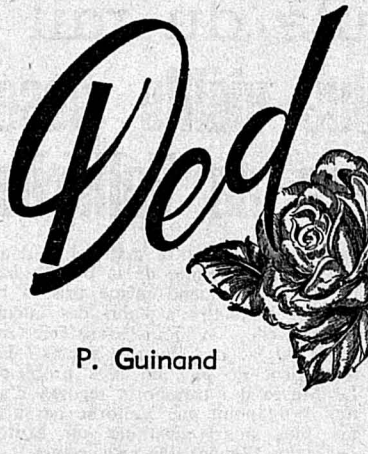
conseiller national

BOUCLEMENT DE FIN D'ANNÉE

La solution rapide de tous vos problèmes

E. Jeannot **OFFICE FIDUCIAIRE** Sources 1, Colombier
Tél. 41 17 73

Beau choix
de cartes de visite
à l'imprimerie
de ce journal



Ameublement
Bd Eplatures 44
La Chaux-de-Fonds

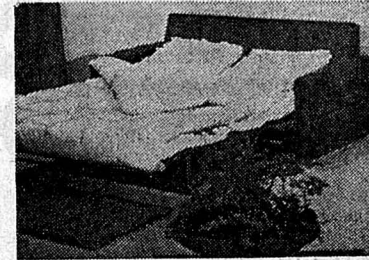
A proximité
de l'aérodrome,
direction France
Tél. (039) 22 37 77

P. Guinand

UNE DES PLUS GRANDES SURFACES DE SUISSE !

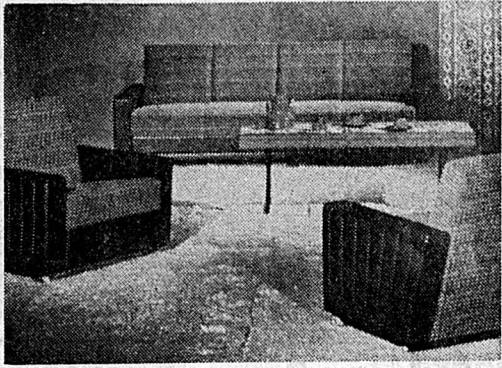
Tous ces ensembles sont calculés avec canapés-lits comme cliché ci-contre, mais peuvent s'obtenir en canapés fixes 4 places

Pour tout achat minimum de Fr. 1000.—, cadeau de 25 litres de benzine

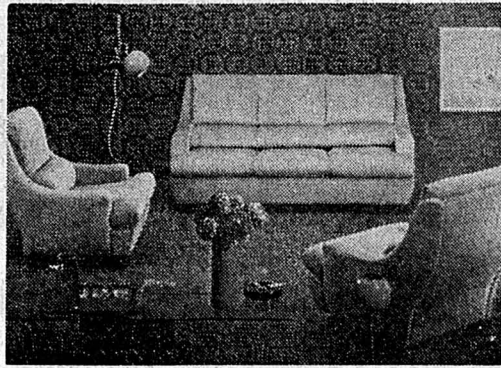


P Un parc pour chaque client

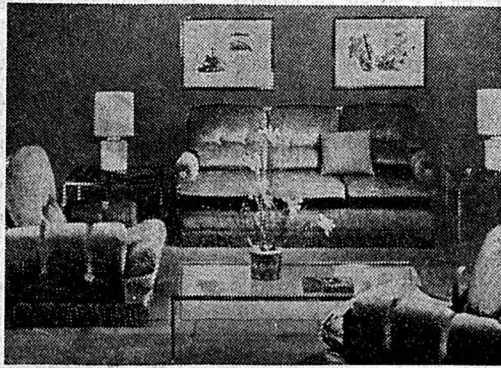
Pas de parc bluff !



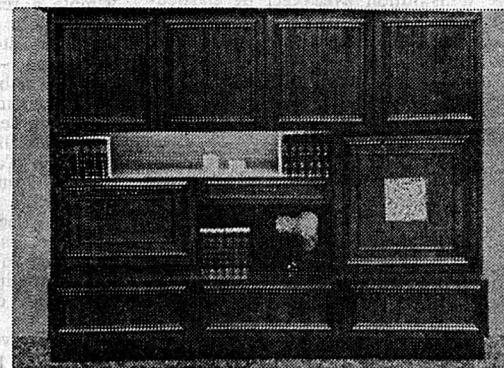
CANAPÉ-LIT Fauteuil 350.— **1100.—**



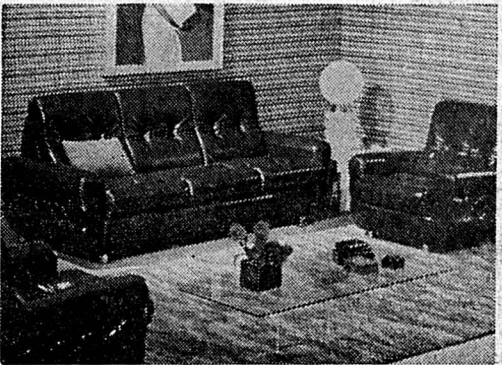
CANAPÉ-LIT Fauteuil 600.— **1400.—**



CANAPÉ-LIT Fauteuil 850.— **1900.—**



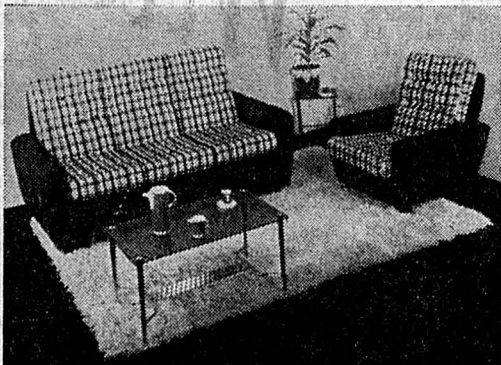
▲ PRIX DISCOUNT VÉRITABLE NOYER **1495.—**



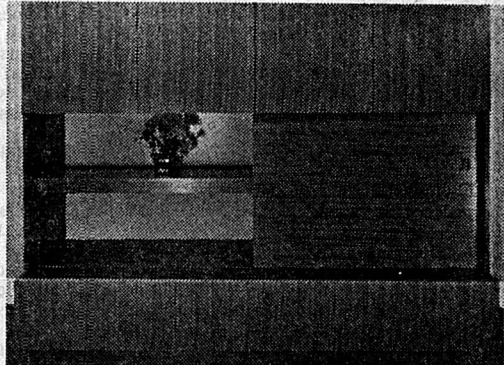
CANAPÉ-LIT Fauteuil Tissu à choix 470.— **1250.—**



CANAPÉ-LIT Fauteuil en velours dralon Tissu à choix 890.— **1800.—**



CANAPÉ-LIT Fauteuil Tissu à choix 425.— **990.—**



PRIX DISCOUNT 200 cm largeur, 160 hauteur **695.—**

N'est plus livrable avant Noël 1972
 Célibataire Fiancé Marié

Grand concours gratuit

- 1er prix 1 salon
- 2me prix 1 table et chaises de cuisine
- 3me prix 1 jeté

Pour participer, indiquer :

Nom :

Domicile :

Prénom :

Téléphone :

Rue :

Profession :

Vous pouvez déjà, à l'intérieur, voir le salon concours

Pour être valable, ce bulletin devra être complètement rempli et retourné chez



... autant d'occasions de marquer votre affection et d'offrir un cadeau élégant et prestigieux.

Chez nous vous trouverez le conseil judicieux, à la mesure de votre témoignage. Et nous vouerons à la présentation de votre présent le même soin que vous aurez pris à son choix. Une visite vous en convaincra.

LOTERIE ROMANDE

demain...

à Flesch (VS)

Très vogue: la toque de fourrure!

Terreaux 1

La grande forme avec Attenhofer

Le programme d'entraînement Attenhofer vous aidera à passer une longue saison de ski pleine de joies... et sans accident. La forme au prix de 5 minutes d'entraînement par jour: la brochure Attenhofer sur la grande forme à ski offre 4 programmes d'entraînement établis avec soin. Allez acheter, aujourd'hui encore, chez votre marchand d'articles de sport, la brochure en couleurs «La grande forme avec Attenhofer»: elle ne coûte que Fr. 3.90. En prime, nous vous offrons le disque avec la musique rythmée, pour que la gymnastique soit un véritable plaisir. A chacun le ski adéquat: les skis Attenhofer sont d'une construction ultra-moderne, appliquant les toutes dernières connaissances techniques. Ils vous causeront en outre une agréable surprise: chaque ski a été complètement redessiné et offre une ligne jeune, moderne et pleine de dynamisme. Allez donc acheter la brochure en couleurs «La grande forme avec Attenhofer» chez l'un des marchands d'articles de sport cités plus bas ou adressez-vous directement à Attenhofer Ski S.A., Pfadackerstrasse 10, 8958 Spreitenbach.

Les incomparables Attenhofer

Neuchâtel: Müller-Sports, fbg de l'Hôpital 1, Schsnk-Sports, rue des Chavannes 15; Robert-Tissot-Sports, rue Saint-Honoré 8; Fleurier: Schmutz-Sports; Saint-Imier: Andrié-Sports, rue Basse 8.

Santal

HORLOGER-BIJOUTIER-ORFÈVRE

NEUCHÂTEL
RUE ST HONORÉ 3

A Neuchâtel et dans la région

A la Maison des Charmettes : les indésirables !

Les problèmes du troisième âge ont pris au XXe siècle une énorme importance. Avec les progrès de la médecine, le pourcentage de personnes âgées dans notre société, est en constante augmentation. Actuellement, les problèmes pécutiers sont pour une bonne partie résolus. Cependant, les personnes âgées, lorsqu'elles cessent de travailler, se trouvent généralement désemparées. Il est donc nécessaire d'organiser des activités diverses, de créer des services communautaires, des bureaux d'informations. Aujourd'hui, on entend les questions importantes. Demain elles seront sans doute résolues.

Le troisième âge n'est pas une maladie. Il entraîne cependant avec lui une diminution de l'acuité sensorielle, la force physique et

des capacités mentales. Le vieillard apprend plus difficilement, sa mémoire faiblit. Par ailleurs, sa résistance aux agressions extérieures est moindre. Il a énormément de difficultés à s'adapter au changement.

CEUX DONT ON NE VEUT PAS

Cependant, le troisième âge demande plus que des soins médicaux; il exige des mesures d'ordres social et économique. Les gens âgés ont besoin d'un foyer. Certaines personnes sont pourtant dans l'impossibilité de subvenir seules à tous leurs besoins. Aussi, on a créé pour eux, des homes, des maisons pour retraités.

La Maison des Charmettes fait partie de ce genre d'institution avec ceci de particulier : les pensionnaires quels qu'ils soient,

d'où qu'ils viennent, sont acceptés. Ailleurs on procède plutôt par sélection. Aussi, la Maison des Charmettes n'a-t-elle pas la tâche facile. S'il est vrai qu'elle compte parmi ses pensionnaires un fort pourcentage d'alcooliques, il est aussi exact que ces personnes ont été refusées ailleurs. On rassemble ainsi d'une façon assez artificielle les cas dits « associés ». Par ailleurs ce n'est pas à la Maison des Charmettes que l'on devient alcoolique. On l'est déjà en entrant.

DES LOISIRS, OUI, MAIS COMMENT ?

Le problème des loisirs n'est pas aussi simple à résoudre qu'il y paraît au premier abord. En général, les associés sont des individus. Leurs loisirs sont — pour beaucoup — le restaurant. On ne change pas les habitudes d'un vieillard en un seul jour. Le cinéma gratuit, — M. Stemmer, le directeur de la Maison des Charmettes avait pensé les distraire en les emmenant voir un film, — n'a pas rencontré énormément de succès. Non pas à cause du film, mais en raison de la « cérémonie » absolument refusée que cela implique. Pour sortir il faut se raser, s'habiller décentement. Les vieillards n'accroissent plus d'importance à ces formalités et préfèrent rester dans leurs vêtements de tous les jours. C'est à des détails de ce genre que l'on se heurte lorsqu'on veut organiser des loisirs. Alors, laisser les personnes âgées aller au cinéma lorsqu'elles en ont envie ? Ce serait une solution. Mais ce serait alors à la société de les accepter tels qu'ils sont. Quels que soient les projets proposés : fanfare, loto, gymnastique, concert de musique folklorique, promenade on se heurte, dit le directeur, à un esprit négatif. La participation est toujours faible, voire très faible. Certes, le vieillard est souvent négatif, mais on pourrait s'attendre néanmoins à plus d'enthousiasme.

Les clubs du troisième âge, qui rencontrent généralement un beau succès auprès des personnes âgées n'intéressent pas les pensionnaires de la Maison des Charmettes. Alors, que faire ? Limiter les dégâts, dit M. Stemmer. Leur laisser le maximum de liberté. Si on ne leur offre rien dans les restaurants, un « petit coup de blanc », un « petit coup de rouge », ce serait déjà bien. Les mélangeant, les mettre dans d'autres maisons, cela n'est pas possible pour l'instant. Notre Maison a réellement sa raison d'être, rien aujourd'hui ne peut la remplacer.

VIVRE TOUTE UNE VIE

Quant à l'avenir, il est difficile de se prononcer dit M. Stemmer. Il faudrait que l'homme, bien avant sa retraite, pense à sa vieillesse. Il faudrait qu'il puisse s'occuper et ne pas rester là, indifférent à tout. Le repli sur soi est une des caractéristiques du vieillard, il ne devrait pas être la principale. Pour cela, il reste beaucoup à faire.

La qualité de la vie, si souvent évoquée n'est pas encore pour aujourd'hui. Les solutions aux problèmes du troisième âge sont diverses. Certains prétendent que lorsque le qualificatif « troisième âge » ne sera plus si souvent employé à propos de tout et de rien, un pas aura déjà été franchi. Il n'y aura alors plus, comme par le passé, que des tranches de vies à vivre différemment.

CAD

Assemblée des sergents-majors neuchâtelois

La section neuchâteloise de l'Association suisse des sergents-majors s'est réunie au château de Colombier le 25 novembre. La séance a été ouverte par le président, adj. sof. Pierre Paroz, de Marin, en présence du lt-col. Della Santa, cdt des ER inf de Colombier. Les membres ont été priés d'observer un instant de silence à la mémoire du sgtm Emile Grau, du Landéron, décédé en avril. Puis, la parole est donnée au secrétaire, sgtm B. Schor, pour la lecture du verbal de la dernière assemblée. Le président donne ensuite lecture du rapport d'activité pour l'exercice 1971-72. Après avoir rappelé les différentes manifestations qui ont jalonné cette année, en particulier la participation des sgtms neuchâtelois aux Journées suisses de Coire, il conclut en rappelant à chacun les dangers qui guettent nos institutions et a appelé à la vigilance et à la nécessité de renforcer les liens qui unissent tous les sofs afin d'opposer un front uni à ceux qui refusent d'accomplir leur devoir militaire et rêvent d'une révolution qui ne pourrait qu'aboutir à un Etat totalitaire.



L'adj. sof. Pierre Paroz, président de la section neuchâteloise de l'Association suisse des sergents-majors.

sera assurée par l'adj sof E. Perrotet, de Neuchâtel, qui expose le plan de travail qui se prépare.

En 1974 il sera organisé un voyage d'étude à l'étranger qui couronnera cet important anniversaire. L'organisation des tirs de section inter-sections fera l'objet d'une nouvelle réglementation, et sera soumise à l'approbation des membres.

Le président donne ensuite la parole au lt-col. Della Santa qui évoque quelques souvenirs et les expériences vécues au cours de sa carrière. Le nouveau cdt des ER de Colombier captive son auditoire. La riche expérience d'un officier de cette valeur ne peut être qu'un sérieux appoint à la formation des sofs sup, du canton et c'est dans cet esprit que l'adj sof P. Paroz a mis un terme à la partie officielle.

Les sgtms neuchâtelois sont alors conviés à un apéritif offert au château d'Auvernier par le sgtm Aloïs de Montmolin.

La parole est ensuite donnée au chef technique, sgtm H. Jaquet et au caissier, sgtm G. Cuany, pour la présentation de leurs rapports. Après avoir entendu la commission de contrôle des comptes qui félicite le caissier pour la tenue exemplaire de ses livres, le président ouvre la discussion sur les différents rapports.

Le président procède alors à l'élection du nouveau comité qui se présente de la manière suivante : président : adj sof P. Paroz; vice-président : sgtm J.-J. Bailloz; caissier : sgtm G. Cuany; chef technique : sgtm D. Messerli; secrétaire : sgtm B. Schor; secrétaire des verbaux : sgtm C. Fuchs; assesseurs : adj sof G. Rion, sgtm P. Cousin et sgtm H. Jaquet.

La commission technique, présidée par le sgtm D. Messerli, sera composée des sgtms Cousin et Jaquet. La commission de contrôle des comptes sera formée des sgtms Ombelli et Buchs ainsi que de l'adj sof R. Tschanz, membre suppléant. Le porte-drapeau de la section sera le sgtm H. Jaquet.

Le point suivant de l'ordre du jour portera sur l'activité de la section au cours du prochain exercice. Après avoir rappelé que la section fêtera son 25e anniversaire en 1973, le président informe l'assemblée qu'un comité d'organisation a été chargé de préparer le tir du jubilé qui aura lieu à cette occasion. La présidence de ce comité

VAL-DE-TRAVERS - VAL-DE-TRAVERS

Les aventures d'une antiquité du rail Destinée au Musée de Lucerne, la plus vieille diesel électrique d'Europe se retrouve en gare de Vallorbe !

De notre correspondant :

La plus vieille diesel électrique d'Europe — si ce n'est du monde — appartenait au régional du Val-de-Travers. La machine ayant eu, il y a quelques années, une sérieuse avarie, la compagnie décida de la donner au Musée des transports à Lucerne où elle méritait de figurer en bonne place. En effet, cette automotrice, véritable mastodonte, ne constituait-elle pas, il y a une soixantaine d'années, une révolution technique en matière ferroviaire ? Sa construction mécanique et son montage — avec des moteurs et un appareillage électrique suisses — avaient été fabriqués en Allemagne, à l'époque où les armées du Kaiser envahissaient la Belgique. Elle avait une sœur jumelle, mais jusqu'en 1920, on ignore quelle fut leur activité.

A ce moment-là, les deux automotrices revinrent dans notre pays. Des modifications furent apportées au moteur diesel. Puis elles circulèrent sur le réseau des CFF, sur la BN, et furent finalement achetées par le RVT. L'une des deux dut être démolie. Quant à la seconde, celle qui portait le numéro 9 — elle n'eut bientôt plus que cela de « neuf » — elle poursuivit cahin-caha son petit train-train sur notre ligne régionale. Jusqu'au jour où on dut, non sans quelque nostalgie, s'en séparer définitivement.

TRIMBALÉE PARTOUT

Après avoir quitté le Val-de-Travers à destination de Lucerne, la diesel électrique fut entreposée un certain temps à Neuchâtel. Elle passa ensuite des vacances au pied de Tourbillon et de Valère. Mais cela ne dura qu'un seul été ! Entre-temps, elle avait fait un stage à Lausanne d'où on l'expédia à Vallorbe. Le chef du dépôt de Lausanne la reprit en main, la bichonna et l'on put croire que cette fois elle allait enfin entrer au Musée.

Il s'agissait d'une illusion — car la diesel électrique du RVT, est maintenant remis

avec pas mal d'autre matériel roulant dans une ancienne remise de la SNCF, à Vallorbe ! On a quand même pris la précaution de la mettre à l'abri des intempéries. Sera-t-elle un jour transférée sur les bords du lac des Quatre-Cantons ? La chose devient de plus en plus problématique. Le Musée des transports regorge d'antiquités. A tel point que Vallorbe ne suffit même plus pour constituer un exutoire et que même Rensens doit en accepter.

Il y a donc bien des chances que la diesel-électrique du RVT, ne franchisse jamais les portes du Musée de Lucerne. C'est dommage et ce n'est en tout cas pas ce que voulaient les membres du conseil d'administration de la compagnie, quand ils ont fait cadeau de l'automotrice au Musée des transports. S'ils avaient su, peut-être auraient-ils gardé la vieille automotrice à Fleurier, où elle attirait plusieurs visiteurs, venus surtout de l'étranger.

G. D.

Informations suisses

Pour «écouter» la pollution

« Ecouter » la pollution : c'est ce que rendra désormais possible un nouvel instrument mis au point par des chercheurs de l'administration américaine de l'océan et de l'atmosphère (NOAA). La propagation des ondes sonores dépend en effet de la compression et de la rarefaction des molécules d'air. Propriété précieusement qui permet de mettre en évidence les véritables « pièges à pollution » que constituent les inversions atmosphériques dans lesquelles une couche d'air chaud retient prisonnière une couche plus froide en la condamnant à s'asphyxier.

La structure thermique, ainsi que les mouvements de ces inversions peuvent donc être servis en permanence à l'aide d'un sonar (radar sonore) dont on mesure l'énergie de l'écho. Selon Léonard Dobler, du bureau de contrôle de la pollution de l'air à Denver, cette technique d'analyse à distance pourrait permettre, si elle s'avère viable, de choisir le type de contrôle à appliquer aux différentes sources de pollution et en particulier aux véhicules à moteur. (CEDOS)

Des écoles lucernoises fermées si le canton ne paie pas

Les difficultés financières de la ville de Lucerne sont si grandes, que des écoles municipales sont menacées. Ce n'est pas une mauvaise plaisanterie, mais la triste réalité. Le gymnase pour jeunes filles est le premier menacé. Pour éviter une fermeture, la municipalité de Lucerne, à court d'argent, a lancé un véritable SOS au gouvernement du canton de Lucerne. Jusqu'à maintenant le canton alloue des subsides annuels de 320.000 francs, mais les autorités municipales en veulent 1,3 million. Selon le communiqué publié mardi par la chancellerie d'Etat, le Conseil d'Etat lucernois va proposer au Grand conseil d'accorder à la ville un subside de 710.000 francs pour l'année 1973. C'est avec impatience que l'on attend à Lucerne la réaction du Grand conseil.

Deux retraites à l'Institut tropical suisse

L'Institut tropical suisse, qui fêtera l'an prochain son trentième anniversaire, vient d'enregistrer avec regrets la démission de son président, l'ancien conseiller d'Etat P. Zschokke, et de son directeur, le professeur R. Geigy. Le premier sera remplacé par le conseiller d'Etat A. Schneider, le second par celui qui fut déjà des années durant son premier collaborateur, le professeur T.A. Freyvogel.

La petite cérémonie qui marqua récemment la transmission des pouvoirs donna l'occasion aux anciens de rappeler les principales étapes du développement de l'Institut. L'I.T.S. fut fondé pendant la Seconde Guerre mondiale pour... faciliter l'expatriation des Suisses dans les pays d'outre-mer au cas où la fin des hostilités serait marquée par une crise économique grave. La crise ne se produisit heureusement pas, mais l'Institut acquit rapidement une renommée mondiale par ses travaux sur les maladies tropicales et leurs vecteurs. On lui doit également la création, à Bâle, d'une clinique spécialisée dans le traitement des maladies tropicales et appelée à rendre de grands services à notre époque de safaris et de tourisme international.

L'I.T.S. créa en 1951 le « Centre suisse de recherches scientifiques en Côte-d'Ivoire » et, en 1959, le « Rural Aid Centre » d'Ikara, en Tanzanie, qui fait aujourd'hui partie de l'Ecole de médecine de Dar-es-Salam. L.

FRIBOURG - FRIBOURG

Oui du législatif bullois à la poursuite de l'étude d'un nouveau musée gruérien

De notre correspondant : Le Conseil général de Bulle a décidé l'achat de trois terrains de quelque 133.000 m² au total, pour plus de 1,6 million de francs, en vue de la réalisation d'une vaste zone industrielle. La mise en œuvre et la promotion en seront confiées à une société spécialisée.

vert à la poursuite des études pour la construction d'un nouveau « musée gruérien » (le plus riche de Suisse romande en art populaire), conçu comme un foyer culturel polyvalent. Un avant-projet a été présenté. D'une surface de quelque 2600 m², il nécessite une dépense d'environ 3,5 millions de francs dont une bonne partie sera financée en réalisant des immeubles et autres éléments de la fortune de la « Fondation Victor Tissot ».

Noces d'or pour les artilleurs broyards

La société des artilleurs et soldats du train du district de la Broye a fêté, dimanche, le cinquantième anniversaire de sa fondation au cours d'une manifestation qui se déroula à Estavayer-le-Lac. Quelque 220 membres de cette société avaient répondu présents à l'appel de leur comité. Au terme de la séance administrative, les participants entendirent une conférence du major Charles Pilloud, après quoi l'on se rendit en cortège à la chapelle de Rivaz pour l'office religieux célébré par le doyen Chassot, de Payerne, capitaine-aumônier. Un second cortège traversa la cité peu après 11 h, et se rendit à la salle Saint-Joseph pour les repas de midi.

« Balthasar » de Haendel ce soir à Bulle

En avril dernier, le Chœur mixte de Bulle participait aux représentations de l'Oratorio « Balthasar » de Haendel, données au grand théâtre de Genève sous la direction de Karl Richter. Le directeur de l'excellent chœur gruérien est Paul-André Gaillard, chef des chœurs du grand théâtre.

Maints Bullois ont vu l'œuvre intégrale à Genève. Mais le chœur mixte de Bulle a pris l'initiative d'offrir à tout le public du chef-lieu de la Gruyère un témoignage du remarquable travail effectué en compagnie d'artistes prestigieux. Samedi dernier, à l'hôtel de ville de Bulle, il a présenté la partition sous la direction de Paul-André Gaillard, avec l'orchestre du « Collegium academicum » de Genève et Katie Clarke, soprano, Hanna Schuer, alto, Jaume Baro, ténor et Karel Salaba, basse.

Inspection scolaire singinoise Transmission des pouvoirs

Quelque 150 enseignants primaires de la Singine ont officiellement pris congé de l'inspecteur scolaire, M. Johann Scherwey, au cours d'une cérémonie marquée par des productions musicales et plusieurs allocutions. MM. Raymond Buchs, Hugo Vonlanthen et Oswald Schneuwly, notamment, ont relevé les mérites de M. Scherwey. Puis, M. Joseph Buchs, chef de service à la direction de l'instruction publique, a procédé à l'installation du nouvel inspecteur, M. Pius Lehmann.

Bonne nouvelle pour le personnel communal

Le Conseil communal de la ville de Fribourg a décidé de porter l'allocation de rattachement accordée au personnel communal de 6,5 à 8 %, dès le 1er novembre courant, pour tenir compte de la hausse des prix à la consommation.

Votations du 3 décembre la position des partis

Le parti socialiste fribourgeois s'est prononcé sur les votations du 3 décembre. Son comité directeur unanime recommande de rejeter l'initiative du parti du travail et d'accepter le contre-projet fédéral. A l'unanimité encore, il recommande l'adoption de l'accord purement économique entre la Suisse et la CEE. On relève à ce sujet que les Jeunesses socialistes fribourgeoises ont pris une position exactement contraire, sans attendre que leurs aînés se soient prononcés, recommandant l'acceptation de l'initiative du parti du travail et le rejet de l'accord Suisse - CEE.

Le parti radical fribourgeois recommande l'acceptation du contre-projet fédéral et l'approbation de l'accord Suisse - CEE. Le comité de l'Union des paysans fribourgeois rejette l'initiative « étatique » du parti du travail, mais laisse à ses adhérents le soin de se prononcer sur le contre-projet fédéral. Il recommande à l'unanimité l'approbation de l'accord Suisse - CEE.

Le conseil de la Chambre fribourgeoise du commerce et de l'industrie se prononce tre projet fédéral. Le comité fribourgeois gre pour une prévoyance-vieillesse moderne rejette lui aussi l'initiative du parti du travail et approuve pleinement le contre-projet fédéral. Le comité fribourgeois d'action pour l'accord commercial Suisse - CEE approuve cet accord en soulignant qu'il préserve les intérêts de l'agriculture.

JURA - JURA

Le Grand conseil bernois étudiera le projet de loi relatif aux écoles françaises du canton

De notre correspondant : Lundi 4 décembre, le Grand conseil bernois se réunira en session extraordinaire pour une très courte durée, avec un ordre du jour extrêmement bref. Celui-ci, en effet, ne comporte que deux objets : le projet de loi, en seconde lecture, sur l'école primaire et loi sur les écoles moyennes (modification) et un projet de décret relatif à l'article 100 bis de la loi sur l'école primaire et à l'article 85 bis de la loi sur les écoles moyennes.

Ces deux objets sont intéressants puisqu'ils concernent directement les écoles dans le Jura, en ville de Bienne et l'école de langue française de la ville fédérale. Il vaut la peine de prendre connaissance de l'essentiel de la loi et du décret en question, qui entrèrent en vigueur le 1er avril 1973. Un article 100 bis est ainsi ajouté à la loi existante des 2 décembre 1951, 27 septembre 1964 et 29 septembre 1968 sur l'école primaire et la loi du 3 mars 1957, 10 février 1963 et 29 septembre 1968 sur les écoles moyennes. Il a la teneur suivante :

« Pour les écoles des districts de Porrentruy, Delémont, Moutier, Courtenay, de la Neuveville, des Franches-Montagnes, ainsi que pour les classes de langue française du district de Bienne, le Grand conseil est autorisé à arrêter, par voie de décret, des dispositions dérogeant relatives au début de l'année scolaire, à l'âge d'entrée à l'école, à la durée de la scolarité, ainsi qu'à toute mesure corrélative, lorsque la coordination avec les écoles des régions ou des cantons voisins l'exige. Les écoles du district de Lauvon pourront être mises au bénéfice des mêmes dispositions. Sont réservés les cas suivants : ceux des écoles bilingues de la ville de Bienne, y compris celles qui dépendent de la direction de l'économie publique. Ceux des écoles dans lesquelles l'enseignement se donne dans une autre langue officielle que celle du district où elles sont situées. Ceux des écoles situées dans des régions périphériques, lorsque les besoins de la coordination pourraient imposer des solutions particulières. L'Etat assume les frais particuliers et dûment justifiés qui résultent du surcroît de dépenses occasionné à la ville de Bienne. »

L'acceptation par le Grand conseil de cette loi et du décret y relatif ne fait aucun doute. Elle mettra ainsi un terme à la polémique, souvent violente, qui commença lors du refus par le peuple bernois de la loi scolaire visant à introduire le début des études de toutes catégories en automne, comme cela se pratique déjà dans plusieurs cantons alémaniques et romands. Cette courte session parlementaire, toutefois, ne se limitera certainement pas uniquement à ces deux objets de législation scolaire. Il est oratoire, à des interpellations de députés qui désirent interroger le gouvernement à propos du fameux document traitant du « statut du Jura ». Ainsi, les débats parlementaires de ces temps de l'Avent de la vieille République sont à suivre de très près.

Marcel PERRET

Maintenant gratuit un vaporisateur élégant et pratique, garanti un an, pour tout achat de parfum ou d'eau de toilette à partir de Fr. 20.- à la Parfumerie Tripet.

Parfumerie F. Tripet Seyon 8, Neuchâtel

Garillo vient à point Cigarillos véritables 20 p. 2.60 Caisson de 50 p. 7.50



du vrai tabac, rien de plus!




FR. 110
CIGARETTES VIRGINIE
GOÛT FRANÇAIS
sans filtre ou avec
vrai



LA SOLUTION DE L'AVENIR «REGAFLEX»
RÉFECTION DES CHEMINÉES

par chemisage intérieur, sans joints, avec tube flexible en acier chrome-nickel. Introduction facile par le haut de la cheminée, sans ouverture intermédiaire. Garantie de longue durée. Devis gratuit et sans engagement.

AGENCE EXCLUSIVE POUR LA SUISSE ROMANDE
Bureau technique A. BASTIAN, 1032 Romanel, tél. (021) 35 01 94.



C'est tellement plus simple avec un radiateur électrique de :

Vuillomenet
ELECTRICITE NEUCHÂTEL
Grand-Rue 4 Neuchâtel

BRICOLEURS... Pour faire de la place, la

MENUISERIE Serge PIANA
met en vente, en vrao,
SAMEDI 2 DÉCEMBRE
de 8 à 12 h et de 14 à 16 heures
dans ses ateliers, Champ-Coco 4
(en montant l'Ecluse, à droite)

DIVERS LOTS de FORMICA, NOVOPAN, PANNEAUX FORTS, PAVATEX et bois croisé

TAPIS EN SOIE
ancien, Isfahan, env. 1,2 mio/nœuds au m².
Prix à discuter.
Collection FEHR, tél. (032) 91 12 50.



Ce n'est pas faire l'aumône que de prêter son aide à un compatriote tombé dans la gêne : c'est de la solidarité confédérale toute naturelle.

SECOURS SUISSE D'HIVER

A PORTER TOUT L'HIVER...





BONNET COSMONAUTE, MOUTON TOSCAN, AVEC ÉCHARPE À NOUER, EN BLANC, NOIR, MARRON, ROUX OU CHINÉ :
39.90

BONNET EN BISAM, COLORIS NOIR OU BRUN :
98.-

BONNET FOURRURE MOUTON DE TOSCANE, AVEC POMPON, COLORIS BLANC/MARRON MÊLÉ OU BLANC/BEIGE MÊLÉ, GRIS, BRUN-ROUX :
29.90

armourins
neuchâtel

13.6

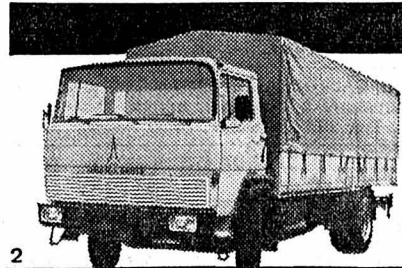
de nouveau un de nouveau un de nouveau un de nouveau un de nouveau un de nouveau un de nouveau un
Magirus-Deutz Magirus-Deutz Magirus-Deutz Magirus-Deutz Magirus-Deutz Magirus-Deutz



NOUVEAU
305 CV
V10-Cylindre-Super
12,2 CV/t
>230<



Hämmerli Agence générale
5600 Lenzbourg tél. 064 51 19 44



Hämmerli Agence générale
5600 Lenzbourg tél. 064 51 19 44



Hämmerli Agence générale
5600 Lenzbourg tél. 064 51 19 44



Hämmerli Agence générale
5600 Lenzbourg tél. 064 51 19 44



NOUVEAU
305 CV
V10-Cylindre-Super
12,2 CV/t
>230<

Hämmerli Agence générale
5600 Lenzbourg tél. 064 51 19 44

Programme du 1^{er} au 23 décembre 1972



Orchestre « I Castellani »
Charly Wood and Partner
Cecil Lareine
Marcela Mireau
Paola Dean

Les atouts de ce brillant ensemble : swing, show et méridional
 Le jongleur comique aux gags Impayables
 Charme de la danse et des chants « do Brazil »
 Grâce, raffinement et... convoitise
 Beauté africaine... brûlant désir

Attractions à 23 heures et après minuit

Saint-Sylvestre

Location et réservation :
 à partir du 1er décembre, dès
 15 h jusqu'à la fin du spectacle,
 au Domino, à Bienne,
 chez M. F. Benelli.

**Admirez la coupe
et l'allure de cet...**



ENSEMBLE pour fillette

VESTE « ANTIGLISS » piquée fantaisie, double boutonage, boucle décorative, coupe actuelle cintrée
4 à 14 ans

69.-

4 ans Augmentation 3.— par 2 âges

PANTALON uni laine et hélanca, excellente qualité, coupe moderne avec fermeture éclair dans le bas
4 à 14 ans

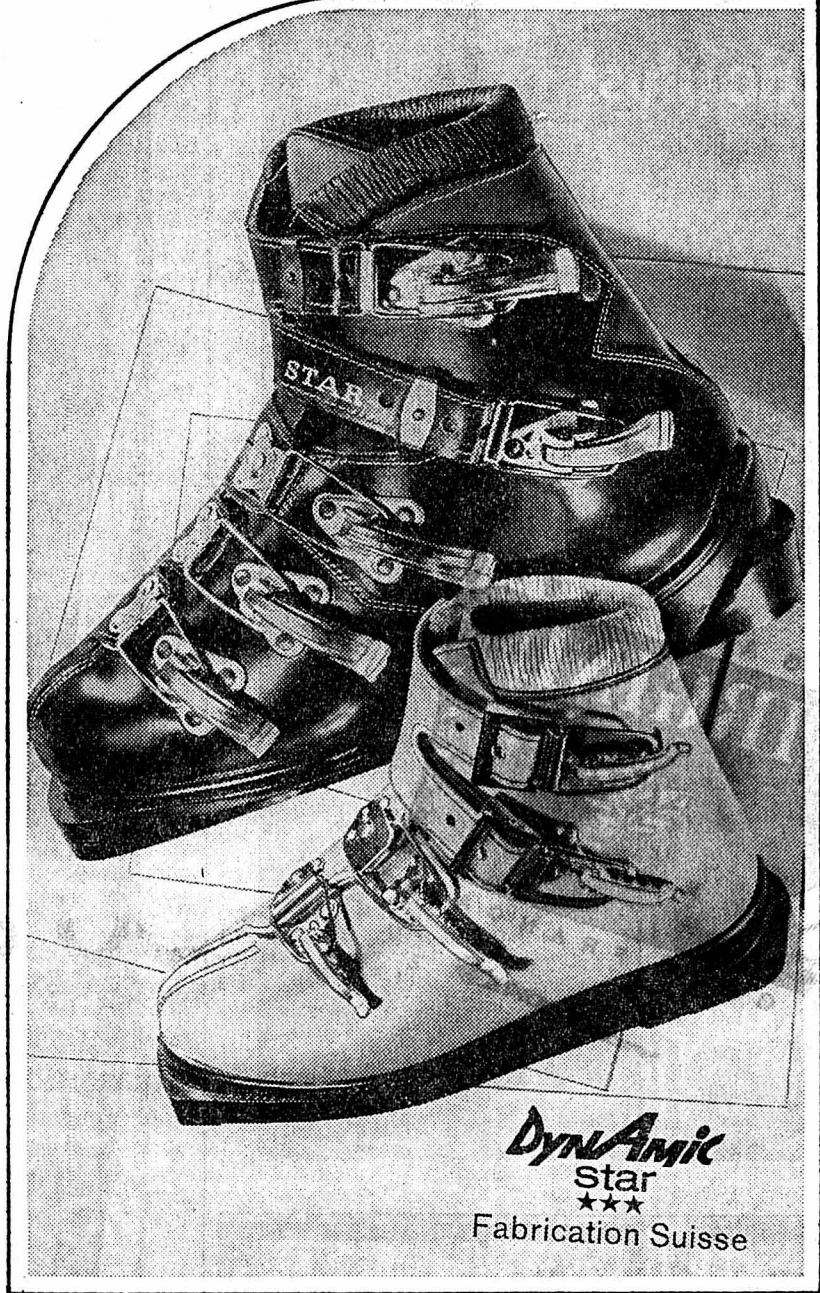
45.-

4 ans Augmentation 4.— par 2 âges

Timbres Coop ou 5 % rabais

Nettement plus AVANTAGEUX!

Conçue par des as, testée par des spécialistes, «Dynamic Star» a fait ses preuves des milliers de fois! Pour charmantes skieuses et champions juniors. Forme et semelle créées selon les derniers critères.



36/39 84.— 27/35 59.—
40/46 89.—

Chaussures Diana

**Neuchâtel, rue du Concert 2
Tél. 25 29 54**

Vous trouverez 38 autres magasins Diana dont :
La Chaux-de-Fonds, le Locle, Saint-Imier, Fribourg, Lausanne, etc.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

- A louer**
- PESEUX - CORCELLES**, pour le 24 décembre, appartement de 2 pièces avec tout confort. Préférence sera donnée à couple suisse disposé à assumer un petit service de conciergerie. Loyer raisonnable. Téléphone (038) 31 49 12.
 - CHAMBRE INDEPENDANTE**, avec confort, à personne soignée, 230 fr. par mois. Téléphone 25 53 61, le soir.
 - APPARTEMENT 3 pièces** avec conciergerie, pour le 24 février. Tél. 24 21 69.
 - GARAGE** aux Saars, Tél. 24 34 40.
 - ON ECHANGERAIT (OU LOUERAIT) APPARTEMENT** 2 pièces, très avantageux, confort, soleil, balcons, centre ville, contre un appartement de 2 pièces avec confort, hors de ville. Prix indifférent. Tél. 24 52 25.
 - CHAMBRE MEUBLEE** cabinet de toilette, à jeune fille, date à convenir. Tél. 25 03 32 ou 25 56 32.
 - BOLE**, appartement 5 pièces, pour le 24 décembre ; loyer 590 fr., charges comprises, + garage 45 fr. Tél. 41 17 67.
 - CHAMBRE INDEPENDANTE** meublée, tout confort. Tél. 24 69 29.
 - A HAUTERIVE**, chambre meublée à jeune homme ou monsieur sérieux. Tél. 33 29 49, dès 13 heures.
 - CHAMBRE libre** immédiatement. Téléphone 33 11 38, entre 11 h 30 et 13 heures.
 - A DEMOISELLE**, chambre indépendante, Fahys 185, tél. 24 57 93.
 - IMMEDIATEMENT, GRANDE CHAMBRE** indépendante à jeune fille ; part à la cuisine et à la salle de bains. Tél. 31 12 23.
 - ENTRE SAINT-BLAISE ET MARIN**, chambre indépendante à monsieur, part à la salle de bains. Tél. 33 17 50 - 33 20 35.
 - CHAMBRE INDEPENDANTE** à 2 lits. Téléphone 25 79 40.
 - JOLIE GRANDE CHAMBRE** chauffée, bain, rue des Draizes. Tél. 31 38 38.
- Divers**
- CELIBATAIRE**, 26 ans, bonnes présentation et situation, désirerait rencontrer demoiselle sympathique, pour amitié et sorties. Ecrire, en joignant photo, sous chiffres 112-715 au bureau du journal.
 - VEUF**, septantaine, aimerait rencontrer dame de goûts simples, pour amitié et sorties. Ecrire à DY 2923 au bureau du journal.

- A vendre**
- 2 COSTUMES + 1 ETE**, 12-14 ans, très peu portés ; 2 fauteuils modernes, couverts à neuf ; table ancienne ; 1 pharmacie ancienne bureau ministre, noyer ; souliers ski, à lacets, No 40. Au plus offrant. Téléphone 36 13 78, entre 12 et 13 heures.
 - POUR VOITURE**, chaise d'enfant en très bon état. Tél. 25 84 51.
 - SOULIERS SKI MOLITOR**, double laçage, No 44, 120 fr. Tél. 41 37 12, dès 18 heures.
 - 4 PNEUS CLOUS RADIAUX**, 135 SR 13, montés sur jantes pour R 4, peu roulés, 180 fr. Delmann, Ph.-Suchard 53, Boudry.
 - BEAU MANTEAU**, serval, taille 38-40 ; machine à laver, Calor. Tél. 25 04 88.

- Demandes à louer**
- APPARTEMENT 3 PIECES**, à Neuchâtel ou environs, pour le 24 janvier 1973. Tél. (038) 25 02 86.
 - DESIRONS LOUER A FONTAINEMELON** appartement 4 pièces, tout confort. Tél. (038) 23 88 23.
 - CHAMBRE non meublée**, même sans confort, dans ferme ou vieille immeuble, environs de Neuchâtel. Tél. (038) 25 27 60, de 19 h à 19 h 30.
 - RECOMPENSE 200 fr.** à qui procurera appartement 2-3 pièces à jeune couple, Neuchâtel et environs. Tél. (038) 25 43 30.
 - SAUNA** — Qui louerait, à couple, sauna pour une séance par semaine, région Neuchâtel-ouest ? Tél. 31 57 26, de 12 à 13 heures.
 - CHEFS SCOUTS** cherchent chalet pour Noël-Nouvel-An. Possibilité de skier. Téléphone 31 22 18 (repas).
 - LOCAL** avec téléphone, pouvant servir de bureau, Neuchâtel ou région ouest. Téléphone (038) 42 25 26.
 - POUR JANVIER**, jeune fille cherche studio meublé ou chambre meublée, avec part à la cuisine, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à AV 2920 au bureau du journal.
 - GRAND STUDIO** ou 2 pièces non meublés sont recherchés pour mars 1973. Anciens pouvant être modifiés acceptés. Adresser offres sous chiffres HC 2927 au bureau du journal.

- Offres d'emplois**
- CHERCHONS PROFESSEUR**, à Marin pour donner leçons de français à un enfant (9 ans). Tél. 33 56 69.
 - FAMILLE DE BEVAIX** avec 3 enfants cherche aide de ménage pour repassage et autres petits travaux, 6 fr. 50 à l'heure. Téléphone 46 14 38.
 - REPASSAGE** un après-midi par mois, à Serrières. Tél. 31 38 22.
- Demandes d'emplois**
- JEUNE EMPLOYEE, BILINGUE** français-allemand, avec connaissances de la dactylographie, cherche travail intéressant. Adresser offres écrites à 112-716 au bureau du journal.
 - LECONS D'ALLEMAND** à particulier par Allemande. Prix raisonnable. Tél. 25 36 40.
 - JEUNE DAME** cherche travail à domicile, bureau ou autre ; voiture. Tél. 42 28 07.
 - ETUDIANTE TRAVAILLERAIT** du 21 au 31 décembre. Tél. 31 28 52.
 - SECRETAIRE** cherche remplacement de 4 à 5 mois à Neuchâtel ou aux environs. Connaît tous les départements de bureau. Libre dès le 3 janvier 1973. Horaires irréguliers acceptés. Adresser offres sous chiffres GB 2926 au bureau du journal.

- Demandes à acheter**
- PIANO A QUEUE** de bonne marque et en très bon état. Tél. 63 28 13, le soir.
 - SOULIERS SKI**, boucles, No 39 ; skis, 1700 cm. Tél. 41 19 00.
 - PIANO**, immédiatement. Tél. (038) 46 14 66, entre 8 et 12 heures.
 - PETIT AQUARIUM** avec pompe et vieille machine à écrire, pour petit garçon ; vélo en très bon état, pour 6 ans. Tél. 25 36 40.
 - FAUTEUIL VOLTAIRE**. Tél. 46 12 59.
 - LUTRIN** en bois ; 3 partitions. Tél. 41 26 26.
 - PENDULE NEUCHATELOISE**, noir foncé, moyenne, bon état. Tél. (038) 24 01 51.

- A vendre**
- PATINS BLANCS** No 39 ; manteau d'hiver fillette 12-13 ans. Tél. 47 14 34.
 - BELLE ROBE DE MARIEE** taille 36-38, longue, avec longues manches et capuchon. Tél. (038) 61 37 96, dès 18 h 30.
 - 4 PNEUS CLOUS** dim. 700/6,40-13 Maloya, Tél. (038) 45 10 78.
 - SALLE A MANGER**, chêne clair, moderne, table ronde. Tél. (038) 24 30 45.
 - SOULIERS DE SKI**, double laçage, Nos 36 et 38 ; Henke à boucles No 42 ; patins de hockey No 36. Tél. (038) 53 12 03.
 - FENETRE NEUVE** 3 vantaux, double vitrage, 207 x 126. Tél. (038) 45 11 33.
 - LIT D'ENFANT** complet, 70 x 140 cm. Téléphone 42 38 47.
 - 3 PAIRES CHANDELIERS** anciens, chaise neuchâteloise brodée, ottomane, sommier avec pieds et matelas, vaisselle. Téléphone 25 56 85.
 - AQUARELLES** encadrées, bas prix. Téléphone 41 22 37.
 - POUR CAUSE DE DEPART**, chambre à coucher en noyer américain, état de neuf, prix à discuter. Tél. 42 31 37.
 - PLUSIEURS PAIRES DE SKIS** métalliques de 200 cm, avec fixations de sécurité. Tél. (038) 31 60 55.
 - SALON** (canapé, 2 fauteuils pivotants), bon état. Prix 500 fr. Tél. soir 33 55 90 ou 24 17 08.
 - 2 PHARES BROUILLARD** CIBIE rectangulaires, lampes à jodes, ainsi qu'un klaxon Le Mans, 150 fr. Tél. (038) 51 39 49 (domicile).
 - CUISINIERE MENALUX** Arthur Martin, 3 plaques, en bon état. Tél. 53 13 96, après 18 heures.
 - TECKEL**, au poil court ; 1 chienne, noir et feu, 4 ans, 150 fr. ; 1 chienne, 5 mois, brun-roux, 250 fr. Tél. 42 10 81.
 - 2 COSTUMES + 1 ETE**, 12-14 ans, très peu portés ; 2 fauteuils modernes, couverts à neuf ; table ancienne ; 1 pharmacie ancienne bureau ministre, noyer ; souliers ski, à lacets, No 40. Au plus offrant. Téléphone 36 13 78, entre 12 et 13 heures.
 - POUR VOITURE**, chaise d'enfant en très bon état. Tél. 25 84 51.
 - SOULIERS SKI MOLITOR**, double laçage, No 44, 120 fr. Tél. 41 37 12, dès 18 heures.
 - 4 PNEUS CLOUS RADIAUX**, 135 SR 13, montés sur jantes pour R 4, peu roulés, 180 fr. Delmann, Ph.-Suchard 53, Boudry.
 - BEAU MANTEAU**, serval, taille 38-40 ; machine à laver, Calor. Tél. 25 04 88.
 - POUR CAUSE DE DEPART** : cuisinière électrique Menalux, crème, 3 plaques ; frigo Elan 3 étoiles, 150 l, le tout en parfait état. Tél. 31 17 12 ou 46 19 88.
 - CHAUSSURES DE SKI** plastifiées, No 40 1/2, marque Trappeur. Tél. 41 25 53.
 - COMMUNE-LAYETTE**, lit avec orthographe, noyer, en état, bas prix. Tél. (038) 47 16 10.
 - 4 PNEUS A CLOUS**, 180 x 15, proviennent d'une ID 20 échangée. Utilisés 2 hivers, cédés à 200 fr. Tél. (038) 25 14 91, aux heures des repas.
 - ENREGISTREUR** et colonne (9 watts) Philips, état de neuf. Superbe occasion. Téléphone 31 25 37.
 - TIMBRES-POSTE** : 5 albums avec 1000 timbres Pro Juventute et Pro Patria, 290 fr. ; 1 grand carton avec 25.000 timbres de tous les pays, lavés propres, 160 fr. Tél. 31 74 91, heures des repas.
 - ANORAK**, bleu ciel, taille 38, état de neuf, valeur 120 fr., cédés à 60 fr. Tél. 33 23 23, heures de bureau.
 - BAIGNOIRE** fonte émaillée avec batterie eau chaude et froide, douche. Tél. 31 13 18.
 - PALEE**, Paul Veuve, pêcheur, port, Neuchâtel. Tél. 25 23 32.
 - ORGUE ELECTRONIQUE** Farfisa Matadora, neuf, peu utilisé, machine à laver Elan Combi, 2 cuves. Tél. 57 16 01.
 - BLOUSE CACHE-CŒUR** bleu + jupe, pantalons, pullovers, etc., état de neuf, taille 40-42, 45 fr. le tout ; les mêmes choses pour taille 38, 35 fr. ; anorak, homme ou femme, taille 46, 15 fr. Tél. 25 36 40.
 - COUVERTURE** de voyage neuve, ainsi que montres Zenith et Aero-Watch, acier inox, pour monsieur. Tél. 31 69 13.
 - SOULIERS DE SKI** Raichle à lacets, No 37-38, 25 fr. Tél. 25 63 79.
 - CHAMBRE A COUCHER** complète avec lits jumelés ; salon avec divan-couche et table ronde ; tapis, pure laine, 240 x 340 cm ; salle à manger, composée de : 1 buffet de service, 1 table à rallonges et 6 chaises ; 1 petite bibliothèque vitrée ; 1 poste de télévision (Biennophone) ; 1 frigidaire ; 1 machine à laver Lavalux-S ; 1 cuisinière ; avec 3 plaques et four ; 1 table de cuisine avec 2 chaises ; 2 petites tables rectangulaires ; 1 buffet de cuisine. Tél. 41 20 53.
 - 35 PUZZLES, BOIS**, fabrication artisanale, paysages et animaux, 8 fr. pièce. Téléphone 31 31 24.
 - SKIS BLIZZARD** Racer 1970, longueur 210 centimètres, fixations Nevada. Tél. 25 28 32.
 - BARAQUE**, 4 x 8 m, toit éternit. Tél. 25 66 48, le soir.
 - MACHINE A CALCULER** électronique. Téléphone 41 31 61.
 - BELLE TABLE DE SALLE A MANGER** avec rallonges, noyer ciré. Même adresse : table-établi, plateau stratifié vert, conviendrait à technicien. Tél. 25 72 41, matin et soir.
 - 4 JANTES VW 1500**, 4 jantes VW 1200, 1300, 4 pneus neige avec jantes 600/13 (Simca-Opel), 4 pneus neige clous, avec jantes 560/13. Tél. 66 13 55.
 - POUR 35 FR.**, 2 magnifiques robes de fillette, 5 et 7 ans. Tél. (038) 63 18 50.
 - LOTS DE PANNEAUX DIVERS** pour bricoleurs (provenant de chutes). Serge Piana, Champ-Coco, Neuchâtel.
 - CADEAU POUR NOEL** : berceau neuf avec matelas pour nouveau-né, 105 fr. ; trottelette Pucky 20 fr. Tél. 25 36 40.
 - SECRETAIRE**, tables Louis-Philippe Biedermeier, chaises, armoires anciennes, boîte à musique, etc. Tél. 51 16 92.
 - SPLENDIDE BUFFET CUISINE** ivoire, 6 portes, 2 tiroirs, face formica ; divan-couche, 3 fauteuils, table, cuisinière Le Réve, 3 feux, nouveau gaz. Tél. (038) 31 33 73.
 - ANORAK JAUNE** et pullover de ski, pour 9 ans, 30 fr. Tél. 25 36 40.
 - 2 PNEUS NEIGE RADIAUX**, tubeless, marque Continental 5.50-12/155-12, en très bon état. Tél. (038) 25 89 80, dès 18 h 30.
 - SKIS ATTENHOFER**, 175 cm, fixations Salomon. Tél. 25 95 45 après 19 heures.
 - POUSSETTE - POUSSE-POUSSE** modèle français 100 fr. ; poussette de chambre garnie, 80 fr. Tél. 25 92 10, 12-14 heures.
 - MEUBLE RADIO PICK-UP** et une table télévision. Prix avantageux. Tél. 25 06 61.
 - 4 PNEUS CLOUS** et 4 pneus neige neufs, avec jantes 145 x 14 pour Renault 16. Téléphone 25 28 44.
 - 4 PNEUS CLOUS** pour Mini. Tél. 25 55 05, aux heures des repas.
 - VETEMENTS DIVERS**, dame, 40-42, peu portés. Tél. 24 31 31.
 - COURS DE LANGUE** anglaise neuf, disques et fascicules reliés. Tél. 24 31 31.
 - 1 TABLE BRUNE** 20 fr. ; 2 fauteuils bois teak, tissu rouge. Tél. 24 31 31.
 - COMPRESSEUR BALMA**, jamais utilisé, garantie 6 mois, modèle T 10.50, 50 litres, 220 litres-minute, monophasé, puissance 1,5 avec pistolet et 15 m de tube, 1480 fr. Tél. 33 13 62, dès 18 heures.
 - PIANO** noir, cordes croisées ; machine à coudre Elna Supermatic ; une paire patins monsieur No 42, le tout à l'état de neuf. Tél. 25 87 70, de 11 h 30 à 14 h et dès 18 heures.
 - TV NOIR-BLANC**, grand écran, Suisse-France, parfait état. Prix à discuter. Téléphone 25 09 62, dès 18 heures.
 - ENSEMBLE DE SKI** marine, dame, taille 38-40, jamais porté. Tél. 31 10 42.
 - POMMES** Golden I, 35 fr. la caisse de 25 kg ; pommes Golden II, 28 fr. la caisse de 25 kg ; poires d'hiver 1 fr. 60 le kg. Toutes livraisons à domicile. Tél. (038) 53 10 77.
 - 4 PNEUS** à clous pour R 4, 50 fr. Téléphone 33 47 94.
 - VAISSELLE**. Tél. 33 44 60 ou 25 53 35.
 - 4 PNEUS SPIKES 165 BR 14** en bon état, 150 fr. Tél. 24 14 22.

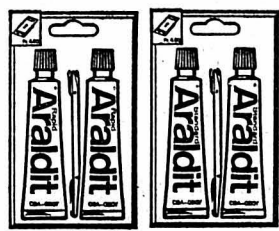


La Cité

Tout nécessaireux est ton prochain.
Secours suisse d'hiver

Avez-vous des viaducs, des lentilles de microscope ou autre chose à coller? Araldite résout tous les problèmes — même le vôtre!

Araldite Rapide (rouge) convient particulièrement aux petits travaux. Car le mélange ne peut être travaillé que pendant 6 à 8 minutes. Au-delà de ce délai, il commence à durcir. 10 minutes après l'assemblage, le joint est autoportant. Au bout de 2 à 4 heures, il peut être mis en service.



Araldite Standard (bleu) convient particulièrement aux grands travaux. Car le mélange peut être travaillé 1 à 2 heures durant. Dans l'espace de 6 à 8 heures, le joint est autoportant. Après 24 heures, il peut être mis en service.

Araldite défie le temps.
CIBA-GEIGY

AVS

Avec le Parti socialiste genevois, le Parti socialiste de Bâle-Campagne, le Parti socialiste de Schaffhouse, le Parti socialiste jurassien, la Jeunesse socialiste fribourgeoise, l'Union des syndicats de Genève, le syndicat VPOD des enseignants tessinois, le secrétaire général de la VPOD Max Arnold, la FOBB du district de Delémont, les assistants sociaux vauds, les sections du Syndicat des typographes de Zurich, Lausanne et Genève, le Mouvement populaire des familles, les écrivains suisses du groupe d'Otten, les 60 personnalités neuchâteloises, signataires d'un appel, les AVIVO de toute la Suisse,

le POP vous invite à voter **OUI** à l'initiative pour une véritable retraite populaire **NON** au contre-projet soutenu par toute la droite.

stick
usage prolongé en vogue sûr

100% de garantie

Le briquet à gaz sans problème

Très grand choix de **DISQUES 45 tours**
au rabais
yé-yé, chansons françaises, Italiennes, allemandes et américaines, orchestres, etc.

DE 50 c. à Fr. 1.50



Ecluse 21 - Tél. 25 24 02 - Neuchâtel
FERMÉ LE SAMEDI



BON-PHOTO

Ce bon donne droit à une PHOTO-PORTRAIT au prix de:

50 cts pour un enfant | **70 cts** pour un adulte
(tout compris)

Notre photographe habituel vous attend au 4^{me} étage, du samedi 2 au samedi 9 décembre

Gonset

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal



Combien de familles suisses doivent encore s'accommoder de ce qu'on appelle un minimum vital? Ceux qui savent ce que cela signifie soutiennent le SECOURS SUISSE D'HIVER.

Fini

les cartes de vœux conventionnelles. **Personnalisez-les!**

C'est si simple:

- 1 Vous apportez à votre marchand photographe le négatif ou le dia de votre photo couleurs préférée. Soyez sans crainte, n'importe quel instantané fera l'affaire.
- 2 Parmi les 7 motifs offerts à votre choix, vous trouverez celui qui convient le mieux pour votre carte de vœux.
- 3 Et quelques jours plus tard, vous recevrez le nombre voulu de votre carte de vœux personnalisée. Prête à l'envoi, avec votre photo préférée et pas plus chère que les cartes conventionnelles.



Les cartes de vœux Kodak avec votre photo couleurs préférée.



Civet de cerf

les 100 g (viande égouttée) **1¹⁰**

Gigot d'agneau du pays avec os les 100 g **1⁴⁰**

Rumpsteak de bœuf les 100 g à partir de **2³⁰**

Ragoût de bœuf les 100 g à partir de **1²⁰**

BOUCHERIES MIGROS

ÎLES CANARIES OFFRES SPÉCIALES



Pour nos vols en janvier et février, de Genève.

APARTAMENTOS REGINA CANTERAS

LAS PALMAS

appartement modernes à proximité immédiate de la plage de Las Canteras. Toutes les chambres avec bains, cuisine et petit déjeuner.

8 jours Fr. **495.-**

15 jours Fr. **595.-**

HOTEL BALLESMEN

LAS PALMAS

situé sur la plage d'Alcaravanas. Toutes les chambres avec bains et pension complète.

8 jours Fr. **595.-**

15 jours Fr. **895.-**

Voyages
Jelmoli

armourins

Neuchâtel - Tél. (038) 25 64 64

innovation

La Neuveville - Tél. (038) 51 21 44

GALERIE DITESHEIM

TERREAUX 5

NEUCHÂTEL

ESTAMPES ORIGINALES

XIXe et XXe SIÈCLES

Manet, Toulouse-Lautrec, Rouault, Vuillard, Villon, Chagall, Picasso, Miro, Calder, Tobey, etc.

Vernissage samedi 2 décembre 1972

de 16 h à 18 h 30

Exposition jusqu'au 15 janvier 1973

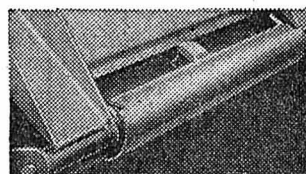
ENTRÉE LIBRE

Pour vos cadeaux de Noël, vaste choix d'estampes originales et de livres sur les beaux-arts

Maintenant, vous soulevez le couvercle du container VERWO avec le petit doigt grâce au souleve-couvercle incorporé.

(Et sans supplément de prix!)

Souleve-couvercle
(Brevet déposé)

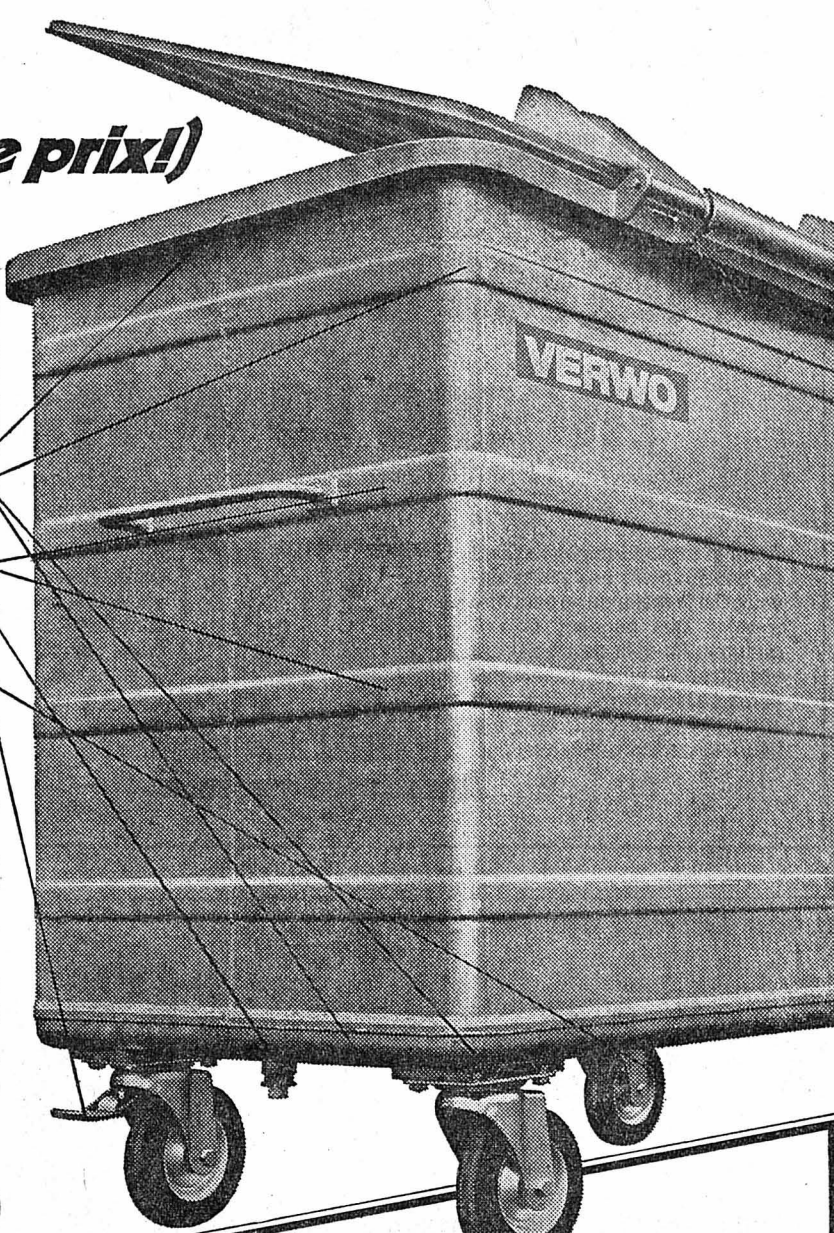


- gouttière
- angles arrondis
- pas d'accumulation de saleté
- nervures de renfort
- tubulure d'écoulement assurant un nettoyage hygiénique
- freins de blocage de la direction
- attelage spécial VERWO (sur demande seulement, brevet 500.884)

Il existe des containers VERWO de 800 et de 600 litres — bien étudiés, solidement construits en tôle d'acier de 2 mm et galvanisés durablement, qui vous libéreront durant des années du souci des ordures. Bref, un produit de qualité VERWO.

Par ailleurs, nos containers sont adaptés à tous les systèmes d'enlèvement des ordures en usage

Renseignements et vente auprès des magasins de quincaillerie.



Nous nous intéressons à votre container. Veuillez nous envoyer vos prospectus et prix courant. Merci d'avance.

Entreprise:

Rue:

Numéro postal/localité:

Prière de découper et d'envoyer à l'une des adresses ci-contre

COUPON

VERWO

Neuchâtel

Baillo SA Rue Bassin 4, Tél. 25 43 21

Haefliger & Kaeser SA Rue du Seyon 6, Tél. 21 11 21

Fleurier et Cressier

V. Schmutz Fleurier, Grand Rue 25, Tél. 61 19 44

Cressier, Tél. 47 13 74

Hauterive

Baillo S.A., les Rouges-Terres

Tél. 33 19 66

VERWO résoud le problème des ordures... sur des roulettes!

Propriétaires de jeunes chats

ATTENTION

Contrairement à ce qu'on croit généralement, les jeunes chats se perdent avec une facilité déconcertante jusqu'à l'âge d'un an. Ne laissez donc pas vos bêtes vadrouiller des heures sans les rappeler.

Amis des Bêtes.

CRANS MONTANA
HOTEL BEAU SITE

Rénové, moderne et confortable, vue sur les Alpes valaisannes. Forfait en janvier par jour à partir de Fr. 36.— pension complète tout compris. Arrangements spéciaux pour famille. Famille J.-Ls Bonvin. Tél. (027) 7 33 12.



deit.

Pour une silhouette plaisante. Vous permet de rester sveltes. Profitez encore plus de la vie. Buvez deit.

deit est une boisson rafraîchissante, au goût agréable, qui permet de garder une silhouette attrayante. deit contient des vitamines de haute valeur dont votre organisme a continuellement besoin. deit est faible en calories et donc très recommandé pour les personnes qui suivent un régime. deit contient de cette excellente eau minérale d'Adelboden, pure des montagnes. Arômes au choix: Citron et Orange.

Demandez deit directement auprès de votre marchand habituel ou auprès du dépositaire. Et même si vous ne faites pas appel à deit: BONNE SANTÉ.

Source minérale et curative SA, 3715 Adelboden Tél. 033/732181

BAUX À LOYER

à vendre à l'imprimerie de ce journa

PRÊTS

sans caution de Fr. 500.— à 10.000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE

COURVOISIER S.A.

2001 NEUCHÂTEL (038) 246464

Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom

Rue

Localité

FAN

NOTRE FEUILLETON

LE VENT DE LA PLAINE

par
Ginette BRIANT

CHAPITRE PREMIER

Le tilbury s'arrêta devant la porte du riche hôtel particulier qui faisait à Vienne l'admiration des passants, et le baron Vilém Ranyi en descendit.

Quelques instants plus tard, ses pas résonnaient dans le hall.

Au domestique qui vint à sa rencontre avec empressement, le baron remit sa canne et ses gants, puis il se dirigea vers la salle à manger.

— Tout est-il prêt, Julius ?

— Certainement, Votre Seigneurie. Cependant...

— Cependant ? interrogea le jeune homme, surpris.

— Mademoiselle se plaint d'une très forte migraine et craint de ne pouvoir assister au dîner. Elle prie Votre Seigneurie de bien vouloir l'en excuser.

Ranyi ne fit aucun commentaire, mais son visage exprima une vive contrariété.

Après avoir constaté que la table avait été fleurie comme il en avait donné l'ordre, il se dirigea vers le grand escalier qui donnait accès aux étages supérieurs, monta les marches

de marbre recouvertes d'un chemin de haute laine, auprès duquel les arabesques or et noir de la rampe en fer forgé ressortaient dans toute leur majesté, et frappa à la porte des appartements privés de la comtesse de Voloberg.

Il n'eut pas longtemps à attendre, car une voix claire répondit à son appel.

De dimensions vastes, la pièce où le baron pénétra alors était éclairée par de hautes fenêtres drapées de soie gris perle. Sur la cheminée, les derniers rayons de soleil de cette belle journée de printemps jouaient avec le bronze du cartel et faisaient étinceler les chandeliers aux pampilles de cristal, mais on devinait que, privés bientôt d'une telle magie, les meubles de style, la bibliothèque aux reliures sombres accentueraient la rigueur qui se dégageait de l'ensemble, et que, finalement, le salon serait austère et triste...

— Que me dit-on, Sandra ? interrogea Ranyi en s'avancant vers le fauteuil Louis XV où une jeune fille, une main appuyée sur son front, se tenait immobile. Vous êtes souffrante ?

— Une telle sollicitude perçait sous les mots banaux que la comtesse daigna sourire. Mais ce sourire sur commande n'éclaira pas son regard, par ailleurs d'une beauté grave et profonde, qui était sans doute ce qui attirait le plus en elle. On remarquait vite, cependant, que ses yeux d'un bleu sombre n'étaient pas les seuls attraits de la jeune fille. Sa peau très blanche et très fine, son menton volontaire, la grâce de ses gestes, la minceur de sa taille, tout comme les reflets cuivrés de sa chevelure, contribuaient à faire d'elle une des plus jolies personnes qui se pût imaginer, et Ranyi le constata une nouvelle fois, tandis qu'il s'en approchait.

— Vous venez d'arriver, sans doute ? demanda-t-elle. Comme vous êtes bon d'être monté jusqu'ici ! Je ne suis pas sortie l'après-midi, tant cette migraine me serrait les tempes.

— J'espérais, Sandra, que vous dîneriez avec moi. Oubliez-vous que vous avez vingt ans aujourd'hui ? Je comptais vous souhaiter comme il convient un événement aussi heureux.

— Heureux ? répéta la jeune fille. Est-ce vraiment heureux d'avoir vingt ans quand on est orpheline depuis plus d'un

an ? Je crois que la vision du monde et de ses joies en est beaucoup changée...

— Je m'efforce pourtant de vous distraire autant que votre deuil le permet. Mais je dois reconnaître que vous ne facilitez guère ma tâche, ma chère enfant. C'est pour moi un lourd souci que de vous savoir aussi mélancolique, vous complaisant dans vos appartements comme une prisonnière. Ne pourriez-vous sortir, retrouver vos amies, contempler le ciel et la nature plutôt que de vous appesantir sur le passé ? Vous aimez beaucoup votre père. Je conçois qu'il représenterait tout pour vous, puisque vous avez perdu votre mère alors que vous étiez encore au berceau. Il n'est pas souhaitable, cependant, qu'une jeune fille ne trouve du plaisir que dans la lecture de livres aussi sévères que ceux que je vois sur cette table !

— Ne vous fâchez pas, Vilém ! dit-elle d'un ton de prière. Vous savez bien que je n'oublie mon chagrin que près de vous ! Vous seul savez me redonner confiance en l'avenir !

— Est-ce vrai, Sandra ? demanda le baron, visiblement ému de cet aveu qui, en lui, éveilla un fol espoir.

— Tout à fait vrai, affirma Sandra en hochant la tête, sans prendre garde à la voix basse, vibrante, du jeune homme. Je vous connais depuis si longtemps que, je puis bien vous le dire, je vous considère plus comme un frère aîné que comme mon tuteur !

— Ah ! dit Ranyi.

Et cette exclamation était le signe de la déception profonde qu'il ressentait devant la comparaison que venait de faire, avec quelle inconsciente cruauté, la comtesse de Voloberg.

Fallait-il qu'elle fût naïve, trop peu instruite des choses de la vie, pour ne pas donner un nom à cette petite lueur née dans le regard du baron et qui, maintenant, s'éteignait, telle la flamme d'une bougie au souffle du vent ! L'air déçu qui se lisait sur le visage de Vilém alerta la jeune fille. Evoquant l'affection attentionnée dont il ne se départait pas à son égard, elle songea avec quelque remords qu'elle ne savait peut-être pas très bien lui témoigner sa reconnaissance. Ne risquait-elle pas de le peiner en refusant d'assister au

dîner qu'il avait sans doute fait préparer en son honneur ?

— A la réflexion, dit-elle d'un ton léger, je me sens mieux. Je crois même que ce dîner me ferait le plus grand bien. Je vous demande simplement de m'accorder quelques instants, juste le temps de changer de toilette.

— A votre guise... répondit le baron en s'inclinant avec un sourire ravi.

Sandra s'éloigna donc de son pas ailé. Ranyi la suivit des yeux avec tendresse. Il songea que le comte de Voloberg, en lui confiant, peu de temps avant sa mort, le désir de faire de lui le tuteur de sa fille, avait peut-être un autre projet en tête... Sans doute n'avait-il pas été sans remarquer son assiduité auprès de Sandra. Avait-il pensé qu'en rapprochant ces deux êtres, ils viendraient à envisager une union en tous points souhaitable ?

Les dix-huit ans qui séparaient la jeunesse de Sandra de la maturité de Vilém, loin d'être un obstacle, pouvaient servir la cause du bonheur... Du moins était-ce ainsi que le baron envisageait les choses, alors que, seul dans le salon tout imprégné du parfum de la jeune fille, il hésitait à prendre une décision. Pouvait-il, dès ce soir, avouer son amour à cette enfant ? Ne risquait-il pas de la perdre à jamais, en faisant fi de cette amitié pure qu'elle lui voulait sans restriction ? Le silence et la patience étaient-ils préférables à l'aveu passionné qui, à tout instant, risquait de franchir ses lèvres ?

Il en était là de ses réflexions quand la porte s'ouvrit. Le trassailit et leva la tête. Sur le seuil se tenait Sandra, une Sandra métamorphosée dans une robe de bal d'un blanc vaporeux piqué de roses rouges. Elle avait relevé ses cheveux, et seule une longue boucle, s'échappant avec grâce du volumineux chignon, caressait son épaule.

La jeune fille regardait son tuteur avec des yeux immenses où la joie luttait contre les larmes. Ce furent ces dernières qui eurent raison d'elle, tandis que, traversant le salon, elle venait s'abattre dans les bras de Ranyi telle un papillon désemparé.

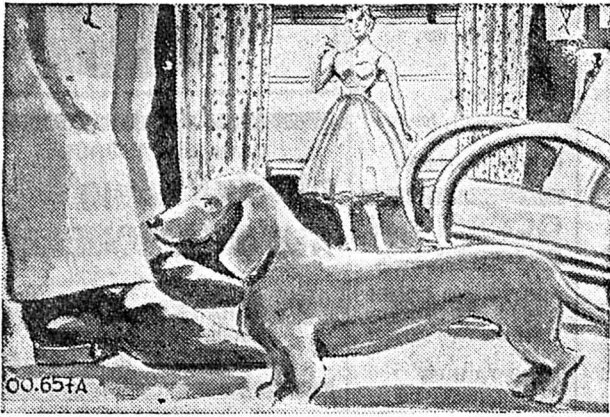
(A suivre)

OSS 117: DOUBLE BANG A BANGKOK

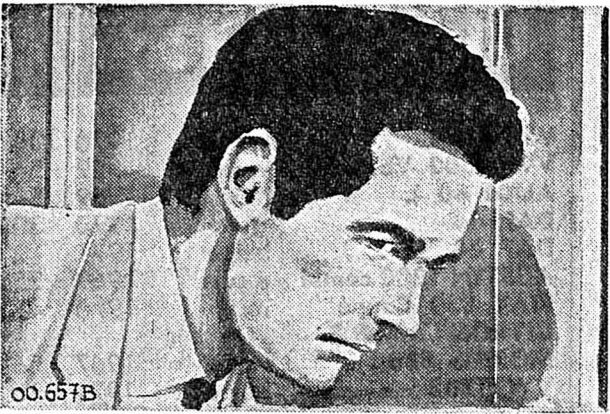
D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Luce-Anne accepte l'offre formulée par Hubert.

Michael Graham



Luce-Anne semblait abasourdie. « Je ne puis croire... murmura-t-elle. Je connais bien Samak, et... » — « Écoutez, dit Hubert renseignez-vous à partir de ce que je vous ai confié. Je reviendrai ce soir. D'accord ? » Elle hésita, puis prit son parti : « Revenez à 3 heures. J'aurai déjeuné avec quelqu'un de bien placé... » Elle ne termina pas sa phrase et demeura immobile, comme fascinée par le mouvement de la rue. Le teckel reniflait le bas du pantalon d'Hubert. « Entendu, dit celui-ci. A 3 heures. Et bon appétit ! »



Alors qu'il accédait à l'escalier, Hubert entendit le timbre de la porte d'entrée du magasin, puis la voix de la ravissante blonde : « Oh ! Bonjour, M. Graham ! » — « Bonjour, Suzy, répondit une voix de mâle, à l'accent britannique. Luce-Anne est là ? » Hubert descendait doucement les marches. Quand il entendit Suzy répondre : « Oui, venez ! » un réflexe irraisonné le poussa derrière la porte qui, dix secondes plus tard, s'ouvrit, le dissimulant.



Il y eut un bruit de baisers, suivi de la voix de Suzy qui disait très bas : « Elle est avec un journaliste américain Bruce Wilson... tu connais ? » — « Non. Mène-moi dans le petit salon. J'entendrai ce qu'ils se racontent. » Hubert aperçut Michael Graham au moment où il arrivait sur le palier. Grand, le visage rouge brique sous une tignasse blonde, semblant quarante ans. Quand il eut disparu avec Suzy dans le couloir, il passa dans la boutique.



La jolie Norvégienne était toujours là, venant de passer une robe rose qu'Hubert trouva de très bon goût. « Elle vous plaît ? » demanda Hubert. « Est-ce que je peux la garder ? » demanda la Norvégienne en rougissant. « Mais naturellement ! » Suzy revenait. « Mille Suzy, dit Hubert, vous ferez dix pour cent à notre cliente. Elle est trop charmante pour payer le prix fort. » Quand il ouvrit la porte, ce fut comme s'il entra dans une fournaise.

Demain : Une invitation au bar

HOROSCOPE

La journée sera sous des influences agitées, agressives et même parfois violentes.

Naissances : Les enfants de ce jour seront entreprenants, combattifs et opiniâtres, mais brouillons et parfois rancuniers.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Evitez de boire au cours des repas. Amour : Vous serez jugé selon vos actes. Affaires : Evitez les transactions financières.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Foie quelque peu déficient. Amour : Ne critiquez pas vos proches. Affaires : Ne dramatisez pas vos problèmes.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Soyez très prudent sur la route. Amour : Vous rencontrerez une personne agréable. Affaires : Formulez franchement vos exigences.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Bonne reprise de vitalité. Amour : Modérez vos élans passionnels. Affaires : Ne vous laissez pas intimider.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Très bonne actuellement. Amour : Evitez les paroles désobligeantes. Affaires : Vous aurez une petite rentrée d'argent.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Fumez moins. Amour : Méfiez-vous des tentations séduisantes. Affaires : Vous triompherez des difficultés.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Evitez les courants d'air. Amour : Exprimez-vous avec tact. Affaires : Vous réaliserez d'excellentes choses.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Couchez-vous plus tôt. Amour : Faites des concessions sur les détails. Affaires : Il vous faudra lutter pour parvenir à vos fins.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Petits malaises à craindre. Amour : Montrez-vous calme et maître de vous. Affaires : Une proposition vous sera faite.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Massages recommandés. Amour : Montrez-vous plus expansif. Affaires : Méfiez-vous des beaux parleurs.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Stationnaire. Amour : Tenez compte des suggestions de l'être cher. Affaires : Vous aurez à surmonter quelques obstacles.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Prenez un petit déjeuner plus nutritif. Amour : Soyez plus réaliste. Affaires : Prenez davantage d'initiatives.

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Pamplemousse
- Ragoût de lapin
- Salade
- Fruits rafraîchis

LE PLAT DU JOUR :

Ragoût de lapin

Couper un jeune lapin en gros morceaux. Les enduire de moutarde, saler et poivrer. Faire dorer la viande dans de la graisse bien chaude. Mouliner avec du vin blanc. Ajouter quelques carottes coupées en quartiers, un peu de romarin, une ou deux tomates coupées par la moitié. Après une heure et quart de cuisson lier la sauce avec un dl de crème.

Pour les fêtes : un essai

BUCHÉ DE NOÛL
La pâte : pour 6 personnes 100 g de farine, 150 g de sucre en poudre, 4 œufs. Préparation 20 minutes. Cuisson 15 minutes.

Le fourrage : 4 œufs, 90 g de chocolat, 130 g de beurre fin, 150 g de sucre en poudre, 1 cuillerée à café de liqueur (Grand Marnier) préparation à froid : 10 minutes, réf. 3 heures.

Garniture : sucre cristallisé, angélique et cerises confites.

Pâte : casser les œufs, séparer les blancs des jaunes, travailler avec une spatule en bois le sucre avec les jaunes d'œufs jusqu'à ce que le mélange soit lisse, moussueux et léger (tourner la spatule toujours dans le même sens), incorporer ensuite la farine toujours en travaillant énergiquement, puis 3 blancs d'œufs battus en neige ferme. Tourner doucement le tout en ayant soin de ne pas abîmer la mousse des blancs. Il s'agit d'obtenir la consistance d'une mayonnaise. Versez la pâte sur une tôle beurrée et met-

Des fonds de teint plus clairs

En général on met toujours trop de fond de teint et le fait qu'ils soient légers et fluides permet désormais une application plus uniforme et plus discrète. Avant d'appliquer votre fond de teint, nettoyez à fond la peau avec une lotion qui fera disparaître toutes traces de corps gras. Etalez ensuite une crème hydratante assez fluide. Attendez quelques minutes pour qu'elle soit absorbée puis mettez le fond de teint en procédant par touches légères. Ce qu'il faut c'est qu'il soit étendu très uniformément. Pour terminer absorbez si besoin est le surplus de crème avec un papier Kleenex. Cette saison les fonds de teint sont plus clairs, plus dorés.

A méditer

Tout ce qui est excessif est insignifiant.

BAUMARCHAIS

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Théâtre : 20 h 30, La Dame aux camélias.
Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30, Monique Morelli.
EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Exposition Pologne, théâtre et société.
Musée d'art et d'histoire : Exposition Picasso.
Galerie des Amis des arts : Exposition Reithlisberger.
Bibliothèque de la ville : Exposition Philippe Godet et Alice de Chambrier.
Centre culturel neuchâtelois : Exposition Tristan Solier.
Sablons 55 : Exposition peinture céramique de Mme V. Litzbauer.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.
CINÉMAS. — Rex : 20 h 45, Below the belt, 20 ans.
Studio : 20 h 30, Commando pour un homme seul, 16 ans.
Bio : 18 h 40 et 23 h, La Vie sexuelle de Greta. 20 ans. 20 h 45, Le Conformiste, 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Don Camillo et les contestataires. Enfants admis.
Palace : 20 h 30, Nous ne vieillirons pas ensemble, 16 ans.
Arcades : 20 h, Ben Hur, 12 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire jusqu'à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Red Club jusqu'à 2 h.
La Prairie jusqu'à 2 h.
Pharmacie d'office : Coopérative, Grand-Rue. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique la pharmacie à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry la Côte, J.-B. Frochaux, Colombier, 41 22 63.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Costa Alex, Etats-Unis, collages. Galerie Numaga II. André Ramseyer, Neuchâtel, sculptures.

BEVAIX

Galerie Pro Arte : 1. Peinture française du XIXe siècle. 2. Paysages de Provence de Raymond Schaleppi.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Enquête sur un citoyen nu-dessus de tout soupçon.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Le Clan des Siciliens.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal. 20 h 30, La Kermesse de l'Ouest.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

CONNAISSANCES
15.30 Un regard sur le monde
15.55 Document d'histoire contemporaine
16.20 Bilder auf Deutsch
16.40 Fin
18.00 Téléjournal
18.05 (C) Aventures pour la jeunesse
18.30 Avant-première sportive
18.50 (C) Les Aventures de l'ours Colargol
19.00 (C) Courier romand
19.10 Affaires publiques
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Carrefour
SPECTACLE D'UN SOIR :
20.20 La Mégère apprivoisée
21.25 Musica Helvetica
22.40 Téléjournal
Portrait en 7 images

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire L'Union soviétique
9.50 Reprise
10.30 Peter Handke
11.10 Reprise
17.30 La terre est ronde
18.15 Introduction à l'électronique
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Arnie
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 L'Impasse
22.45 Téléjournal

FRANCE I

10.40 Télévision scolaire
11.00 Fin
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
14.40 Télévision scolaire
17.30 Fin
18.00 Télévision scolaire
18.30 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 24 heures sur la une
20.15 Le Fils du ciel
20.30 Sam Cade

21.20 Magazine d'information
22.20 A bout portant
Claude Nougaro
23.05 24 heures dernière

FRANCE II

13.35 (N) R.T.S. Promotion
14.00 Fin
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Match contre la vie
15.00 Fin
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Poigne de fer et séduction
20.00 (C) I.N.F. 2
20.30 Térésa
Un film de Gérard Vergez
22.00 (C) Italiques
23.10 (C) I.N.F. 2 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.10 Per i ragazzi
19.05 Telegiornale
19.15 Divenire
19.50 Il prisma
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale
TEATRO FRANCESE DELL'800 :
21.00 I Corvi
22.55 Telegiornale

ALLEMAGNE I

15.50, téléjournal. 15.55, dans une classe de l'école nouvelle. 16.40, pour les enfants. 17.10, Madagascar. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, magazine culturel. 21 h, allô Bonn ! 21.30, l'expert. 22.15, téléjournal, météo. 22.30, « Davor ». 24 h, téléjournal. 0.10, fin.

ALLEMAGNE II

16.35, Jeannie, l'enchantresse. 17 h, les chemins de la paix. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, téléports. 18.05, plaque tournante. 18.35, Laurel et Hardy. 19.10, miroir du monde. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, ordre de tuer. 21.45, la juridiction européenne à 20 ans. 22.30, journal catholique. 23 h, ciné-revue.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, histoires en couleurs. 11.05, spécial neige. 12 h, le journal de midi, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, Le Tour du monde en quatre-vingts jours cent ans plus tard. 13 h, la tartine. 14.05, intermède musical. 14.15, radioscilaire. 14.45, moments musicaux. 15.05, concert chez soi.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscilaire. 10.45, cours d'anglais de la BBC. 11 h, les nouvelles applications du laser. 11.30, du concert du vendredi à l'heure musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, le magazine économique. 20.30, la foi et la vie. 21 h, le cornelune. La marge des mots. 21.30, carte blanche à. 22.20, intermède musical. 22.30, aux jardins de la nuit. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, bonjour champêtre. 6.20, mélodies populaires. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, succès d'hier à la mode nouvelle. 9.30, l'habit matinal de Dame Musique. 10.20, radioscilaire. 11.05, Schweiz - Suisse-Svizzera. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, nouveaux livres pour la jeunesse. 14.30, les cordes de Caraveli et Doc Severinsen, trompette. 15.05, conseil du médecin. 15.15, disques pour les malades.

16.05, thé-concert. 17 h, jeunes musiciens. 17.30, pour les enfants. 18.15, radiojeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualité. 20 h, Elsa von Grindelstein und ein gewisser BO 21 h, images de Zagreb. 22.30, rapide de nuit.

BIBLIOGRAPHIE

Peter Randa
QUAND LES FAUVES
VONT FRAPPER
(Fleuve Noir)

Un gars est venu aux toilettes pour se raser, un gars avec pas mal de barbe... Ce n'était pas prévu au programme. Certes, on peut tous jours jouer du fric même s'il a une odeur de drogue, de traite des blanches ou tout simplement de crime.

Mais lorsqu'on est une sorte de garde de corps, chargé de protéger un chef de bande, il faut deviner ce fric !

MOTS CROISÉS

Problème No 878

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

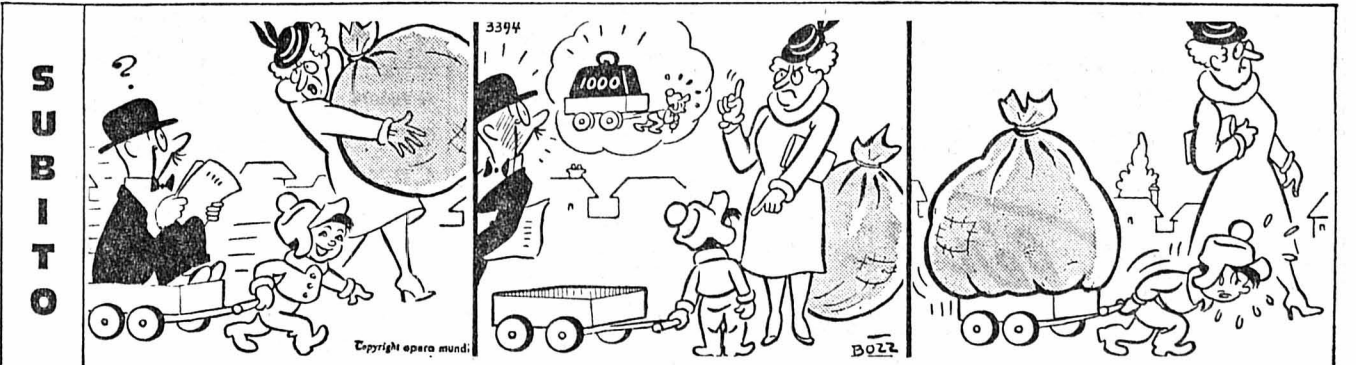
1. Leur règle est très sévère. 2. Enfantine. 3. Poussé. — Sa gorge est vouée à la corde. — Cavité tapissée d'une membrane. 4. On y trouve souvent des brosses. — Appel angeois. 5. Point de repère pour l'astrolabe. — Fatigue. 6. Infirme. — Copulative. 7. Ancienne petite remise. — Elément d'un cordage. 8. Caché. — Qui a une certaine tendance doctrinale. 9. Recrits du sultan. — Démocratique. 10. Elle porte bien son nom. — Sur l'Oronite.

VERTICALEMENT

1. Elle n'étouffera jamais les fats. 2. Vérifiée et arrêtée définitivement un compte. — Il fut la société. 3. Abrevoir naturel. — Non préparé. — Champion. 4. Vieux jeton. — Pièce de vers. 5. Tranche d'histoire. — Salpêtre. 6. Nom du jurassique inférieur. — Petite querelle. 7. Pronom. — Fait son effet. 8. Constitué en entretenant. — Etait plus lourde que le grain. 9. Lettre grecque. — Etroits chemins. 10. Ressort caché. — Sa tenue est légère.

Solution du No 877

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	G	A	R	N	E	M	E	N	T
2	D	E	N	U	E	A	M	E	R
3	E	N	M	E	A	T	L	A	
4	R	O	U	E	V	A	R	A	N
5	A	U	G	U	R	E	E	T	C
6	I	I	R	O	N	E	O	H	
7	L	I	N	C	A	T	A	N	E
8	L	U	E	S	N	U	I	R	
9	E	L	A	T	T	I	T	R	A
10	R	E	L	I	E	E	S	U	S



Unique station véritable de cure fitness
Unique piscine d'eau de mer dans les Alpes suisses.
Ouverture du centre fitness (piscine couverte d'eau salée, solarium, gym-hall, sauna, massage, physiothérapie) le 10 décembre 1972.
Fit par la nourriture, la nage et les exercices !
Trois à quatre semaines (cure de santé et d'amaigrissement ; toute l'année.)
Fit par le ski de fond ! Une ou deux semaines (7 jan. au 8 avr.) Fit par les excursions ! Une à trois semaines (6 mai au 1er juil. et 19 août au 4 nov.)
POUR LONGTEMPS GARDER FORCE ET JEUNESSE
VENEZ A BREITEN EN CURE FITNESS
Prospectus et renseignements par : Station de cure Breiten
Eugène Naef 3983 Breiten-Mörel

Montana Crans

Alt. 1500 m. Centres de sports d'hiver.
30 téléskis et téléferries jusqu'à 3000 m - piscines chauffées - ski - ski de fond - skibob - luge - 2 patinoires artificielles - curling - 2 écoles suisses de ski (100 moniteurs) - équitation. Stations les plus ensoleillées de Suisse - 3 routes ouvertes toute l'année.
Renseignements et prospectus :
Office du Tourisme Montana, tél. (027) 7 30 41 Téléc 38 203
Office du Tourisme Crans, tél. (027) 7 21 32 Téléc 38 173

ZERMATT - ZIMMERMANN HOTELS

Tél. (028) 7 71 61 - Téléc 38 201
HOTEL SCHWEIZERHOF
100 lits - entièrement rénové - chambres avec bain privé et W.-C. ou seulement W.-C. - téléphone - radio - bar - cuisine soignée.
HOTEL NATIONAL - BELLEVUE
150 lits - chambres avec balcon au sud - 90% de toutes les chambres avec bain privé ou douche - téléphone - radio - restaurant dancing - ouvert sans interruption du 15 décembre au 30 septembre - idéal pour vos séminaires - congrès - réunions dans les mois d'avril, mai, juin et septembre.

Vacances d'hiver en Valais



MOSSE

Dès Sierre, correspondance par funiculaire ou autobus

CRANS - MONTANA

3 routes d'accès par Sion ou Sierre
HOTEL ELDORADO
Au centre des sports - à proximité des remontées mécaniques. Situation tranquille et ensoleillée - chambres confortables avec terrasse. **JANVIER ET MARS** prix spécialement avantageux.
Fam. Fr. Bonvin, tél. (027) 7 13 33.
Hôtel ouvert dès le 1er décembre 1972.

MORGENS

1400 m à 15 km de Monthey Skiez à des prix modérés. 13 remontées mécaniques. 30 km de piste. Patinoire-curling. Hôtels, chalets et appartements localisés. Office du tourisme, tél. (025) 8 33 64.

1 télésiège - 5 télé-skis - 15 km de pistes ouvertes avec chenillettes. Ecole suisse de ski - Hôtels - pensions tout confort - Chalets et appartements - 15 minutes d'auto de Riddes-Leytron. Service de cars de Sion et Riddes. Office du Tourisme OVRONNAZ : tél. (027) 8 79 14 - 8 82 26
Téléovronnaz S.A. : tél. (027) 8 83 30 - 8 76 83 - 8 79 89.

Une belle occasion
FORD TAUNUS 1300 L
1971, rouge, drap noir, 22.000 km, impeccable Garantie - Echange
GRAND GARAGE ROBERT
Qual Champ-Bougin 36-38 Neuchâtel
vente : B. KALTENRIEDER - Tél. 25 31 08
CONCESSIONNAIRE OFFICIEL

Alfa Romeo

1600 Sprint, année 1963, moteur 61.000 km, révisée. Pour bricoleur. Tél. (038) 83 10 74, heures des repas.

FIAT 127

1971, 30.000 km, 4800 fr. Facilités de paiement. Tél. 41 38 61, heures des repas ou dès 18 heures.

Vente achat échange

Repère au plus haut prix du jour pour voitures neuves de toutes marques

OCASIONS EXPERTISÉES

Fiat 128
1972, 20.000 km
Fr. 6800.—

Fiat 850 Spécial
23.000 km
Fr. 4800.—

Fiat 850 Spécial
1971, 26.000 km
Fr. 4200.—

Fiat 124
1968, 70.000 km
Fr. 2900.—

Fiat 2300
révisée
Fr. 1900.—

Cortina GT
1969, 40.000 km
Fr. 5900.—

Cortina
6 CV, révisée
Fr. 2400.—

Escort 1300 automatic
17.000 km, 1972
Fr. 6900.—

Escort automatic
1971, 30.000 km
Fr. 5800.—

Simca 1501
Spécial 1970
Fr. 4400.—

R 16
1970
Fr. 3500.—

Mini 1000
1968
Fr. 3500.—

Mini 850
Fr. 2400.—

VW 411 L
1969, 40.000 km
Fr. 5400.—

VW 1600 TL
1967, 60.000 km
Fr. 3500.—

VW 1200
1969
Fr. 3900.—

Alfa Romeo 1600 TI
1967
Fr. 3500.—

Alfa Romeo 2600
Fr. 2500.—

Buick V8 Spécial
1964
Fr. 3500.—

Triumph GT 6
Fr. 6500.—

R 8
1964
Fr. 1900.—

Taurus P 5
1966
Fr. 1900.—

Austin métropolitaine
Fr. 950.—

Cortina
moteur défectueux
Fr. 600.—

Garage de la Cuvette
H. Bayard
Vauseyon
Rue des Tunnels 9
2006 Neuchâtel
Tél. (038) 25 29 50

AGENCE PRINCIPALE
TOYOTA
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
H. VUARRAZ
2043 BOUDEVILLIERS / NE
Tél. 038/36 15 15

OCASION UNIQUE

DATSUN 2400 AUTOMATIQUE

1970, grise, 47.000 km.

GARAGE M. BARDO,
Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre

MORRIS 1800 M K 2

voiture moderne, bordeaux, traction avant, pneus radiaux, sièges-couchettes, phares à iode, radio, modèle 1958, de première main, expertisée. Raison de famille.
Net 3900 fr.
Tél. (038) 46 15 38.

OCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

VW 1300	beige	1970	30.000 km
VW 1600 Variant	verte	1969	54.000 km
AUDI 60 L	beige	1969	59.000 km
DAF 44	grise	1970	30.000 km
DAF 44	beige	1971	2.000 km
AUSTIN 1300 combi	rouge	1969	25.000 km
FIAT 850 Coupé	rouge	1970	42.000 km
CITROËN Ami 8 B			
MORRIS 850	verte	1967	56.000 km
VW 1302	beige	1971	18.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie GARAGE DU LITTORAL

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)

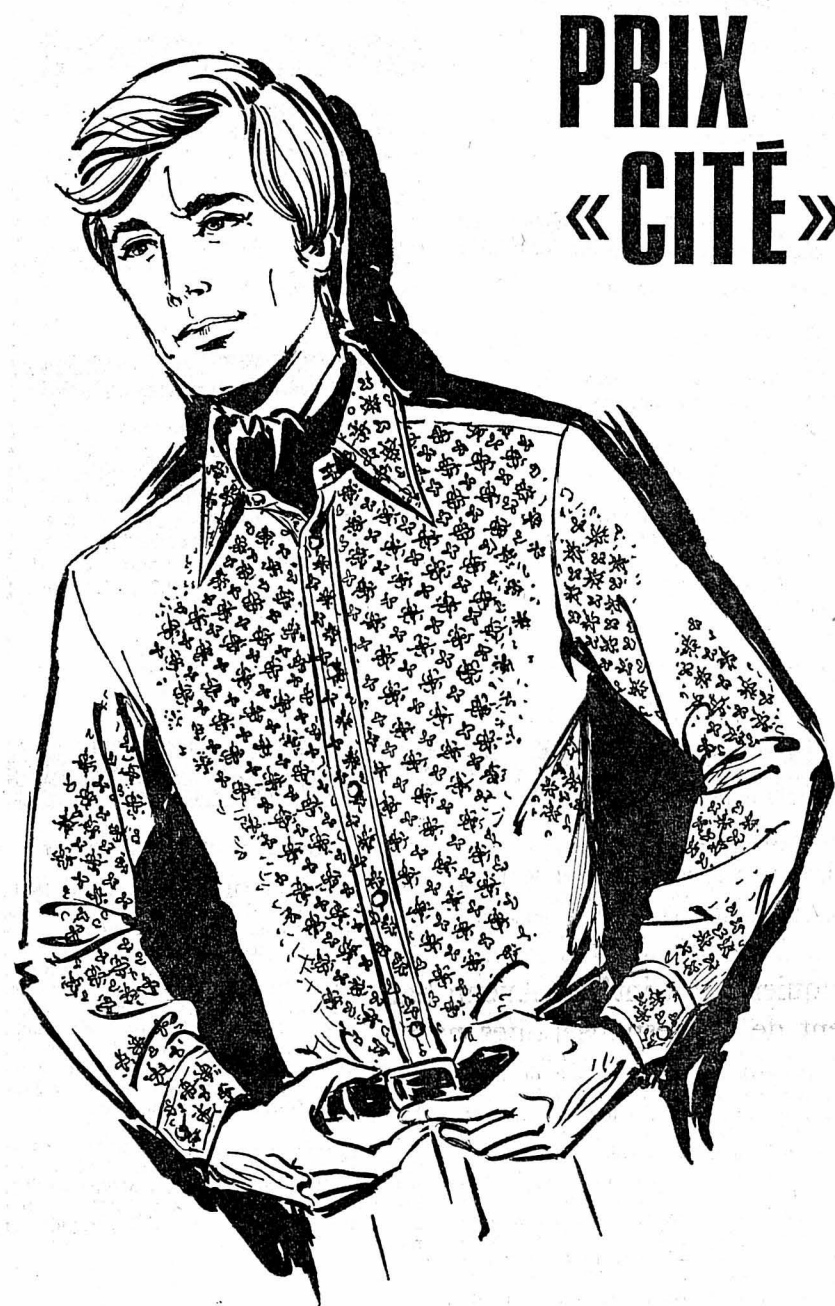
PEUGEOT 304
1971, couleur sable, toit ouvrant, intérieur drap, 28.000 km.

M. + J.-J. SEGESSEMAN & CIE
NEUCHÂTEL
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Début route des Falaises

GARAGE DU LITTORAL

CITROËN DW 21 Pallas, injection, cuir	1971
CITROËN D SUPER, beige	1970
CITROËN D SPÉCIAL, grise	1970
CITROËN GS, bleue	1971
CITROËN GS, blanche	1971
CITROËN GS, vert métallisé	1971
CITROËN AMI 8 Break, beige	1972
CITROËN AMI 8 Berlino, rouge	1971
CITROËN AMI 8 Berlino, jaune	1969
CITROËN DYANE 6 commerciale	1971
CITROËN DYANE 6, blanche	1971
CITROËN 2 CV 4, différentes couleurs	1972
CITROËN Fourgon H, utilitaire	1968
AUTOBIANCHI Primula	1969
AUTOBIANCHI A 112	1972
BMW 3.0 CS, coupé	1971
BMW 2000	1967
FORD 2300 XL, violette	1970
FORD Capri 1600 XL	1970
FORD Cortina Lotus	1967
FORD Taunus 12 M	1967
FORD Taunus 17 M	1966
FIAT 124 Spécial	1970
FIAT 124 Spécial	1969
FIAT 850 Coupé Sport	1972
OPEL Manta S	1970
OPEL RECORD	1967
OPEL RECORD 1700	1968
NSU 1200 C	1971
NSU 1200	1970
MERCEDES 220 SE, belle occasion	
MERCEDES 190 Diesel, belle occasion	
LANCIA FLAMINIA, belle occasion	
LANCIA FULVIA, belle occasion	
ALFA ROMEO 1750, très belle occasion	
TRIUMPH GT 6 MK 11, rouge	1969
TRIUMPH 1300, verte	1969
PEUGEOT 204, bleu clair	1969
SIMCA 1100 Break GLS, blanche	1972
SIMCA 1501 Break, grise	1969
MAZDA 616 Coupé, jaune	1971

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212



PRIX « CITÉ »

Pour le sport ou les loisirs, choisissez cette confortable
CHEMISE Fans'club
en polyester et coton, dessin mode, entretien facile

24⁸⁰

timbres coop ou 5% rabais

egp

La Cité

Brr...

l'hiver approche

Grand choix
Tailles 36 à 50
A partir de Fr. 450.—

Valérie FOURRURES
Moullins 45 - 2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 35 17

A vendre petites séries de très belles montres

dames, messieurs, métal, plaquées or, ainsi que pièces or jaune, or gris, qualité tout à fait soignée et joaillerie de luxe, brillants saphirs et rubis de 1^{re} classe.
Faire offres sous chiffres 28-900328 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Véhicules à moteur et accessoires

Je cherche à acheter

LANDROVER OU JEEP

avec ou sans expertise.
Tél. (038) 31 72 50, 31 73 50.



HOTEL DES XIII-CANTONS PESEUX

Les mardis et jeudis, pieds de porc au madère

Comme de coutume, tous les vendredis pour manger la raclette à discrétion et pour Fr. 8.— par personne, elle vous sera servie dès 19 h au Café de l'hôtel.

Le samedi souper tripes

Bien entendu toutes nos spécialités vous seront servies « Au bon Vivant » premier étage.

Vu le succès remporté avec nos selles de chevreuil, veuillez réserver à temps.

Anne-Marie et Freddy se recommandent pour vos soirées et repas de fin d'année.

Repas de famille, noces et sociétés.

Pour vous servir : Anne-Marie et Freddy

VOLVO 122 S 4900 fr., gold métallisé.

VOLVO 145 Combi 15.900 fr., rouge.

VOLVO 122 S 4400 fr., bleu métallisé.

GARAGE DE LA CIBE - CONCISE (VD)
Peter Kläui M + F - Tél. (024) 4 53 88
Agence VOLVO - MAZDA - AVIA

J'achète
voitures d'occasion toutes marques.
Tél. (038) 25 29 50.

Opel Blitz
expertisés, ponts longs ou courts, éventuellement bûchés, ainsi que divers

BUS, FOURGONS, CAMIONNETTES
Achat - Vente.
Nous cherchons moteurs 1500 et 1600 à réviser, accessoires, ridelles, boîtes, etc.

B. BUSSY, atelier mécanique, Tir-Fédéral 104, 1024 Ecublens (VD).
Tél. (021) 35 68 25.

A vendre
FIAT 850

sport coupé, modèle 1968, 56.000 km, expertisée et en parfait état.
Garage Bernard Duc, Nods.
Tél. (038) 51 26 17.

PRIX CHOCS

OPEL RECORD 1968, 65.000 km, de première main, impeccable, expertisée, Fr. 3500.—

FORD 12 M 1966, excellent état, expertisée, Fr. 1450.—

FORD 17 M 1965, V 4, très bon état, expertisée, Fr. 1700.—

Expo-Autos le Landeron.
Tél. 51 33 04, 51 31 66.
Bureau : hôtel de la Poste.

A vendre, pour cause de départ
NSU TT

modèle 1971, 38.000 km. Prix à convenir. Tél. (038) 31 68 92.

A vendre

TOYOTA Corolla 1100 Combi

modèle 1970, expertisée.

Garage du Val-de-Ruz

Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL
Superbe cabriolet « MGB »
Modèle 1969, 35.000 km, de première main garantie 3 mois. Fr. 6800.—
Grandes facilités de paiement.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28 25 00 98

Pour bricoleur
Opel 1700 L, 1963.
Tél. 25 32 03.

TRÈS BONNE OCCASION

Fiat 124 S, très bon état, expertisée, 1969, 70.000 km. Prix 4200 fr.
Téléphoner après 17 h 30 au 42 30 79.

Pour bricoleur
à vendre Renault Caravelle 1966, moteur 10.000 km. Prix à discuter. Tél. (038) 46 16 39.

A vendre

Simca 1000
1969, 38.000 km, en bon état, 3000 fr. environ. Tél. 33 16 47, dès 18 heures.

A vendre

Simca 1500 GLS
1966, blanche, expertisée, boîte de vitesses, embrayage et freins neufs. Facilités de paiement. Fr. 2200.—
Tél. 33 55 00.

A vendre

Triumph Spitfire 4 MK II

parfait état de marche, prix à discuter.

Tél. 24 41 39, à partir de 18 heures.

De particulier, à vendre pour cause de double emploi

OPEL GT 1900

1970, avec plaques et assurances payées jusqu'à la fin de l'année.

Tél. (038) 31 55 98.

GARAGE CENTRAL
Maurice DUCOMMUN
GRAND-RUE 5
TÉL.: 038 31 12 74

PESEUX

SIMCA 1100
1970, blanche, expertisée, 16.000 km

VW 411
1968, rouge, expertisée, 70.000 km

DAF 44
1969, grise, expertisée, 41.000 km

RENAULT 6 1100
1970, blanche, expertisée, 18.000 km

OCASIONS

Break Citroën Ami 8

1971, de première main, 19.500 km, révisée à neuf, parfait état, pneus Michelin X avec chambres à air, roue de secours avec pneu neuf, sièges Targa. Blaxonnage anti-rouille, phare recul.
Galerie Durallinox.
Facilités de paiement.
Tél. (038) 24 78 78.

Qui dit: Hiver=Neige
Pense: Traction avant

Nous avons ce qu'il vous faut!

RENAULT 12 TL 30.000 km Modèle 1971
RENAULT 12 TL 45.000 km Modèle 1971
RENAULT 12 TL 38.000 km Modèle 1970
RENAULT 12 Break 48.000 km Modèle 1971
RENAULT 16 TS 42.000 km Modèle 1970
RENAULT 16 GL 92.000 km Modèle 1968
RENAULT 16 GL 85.000 km Modèle 1970
RENAULT 16 L 45.000 km Modèle 1971
RENAULT 16 L 64.000 km Modèle 1970
CITROËN DYANE 6 60.000 km Modèle 1969

+ un choix varié de limousines spacieuses

Garantie - Echange - Facilités

Grand Garage ROBERT

Concessionnaire officiel :
Champ-Bougin 36-38
Tél. 25 31 08
Vente : B. KALTENRIEDER

La Suisse? Qu'est-ce que c'est? C'est du fédéralisme appliqué, diront cer-

tains. C'est une communauté composée de plusieurs groupes linguistiques, diront d'autres. Ou encore: c'est une démocratie. La réponse dépend de l'angle sous lequel on considère la Suisse. La Suisse, c'est le passé. La Suisse, c'est l'avenir. La Suisse, c'est l'un et l'autre.

Si vous étiez, cher lecteur, l'un des collaborateurs du département des Etudes économiques du Crédit Suisse, vous jugeriez le pays dans l'optique d'une grande banque, dont les efforts tendent à conserver à la Suisse sa position économique. Et vous diriez:

La Suisse est un pays de 6 millions d'habitants, dont le sol nourrit à peine la moitié de la population. C'est un pays sans matières premières, et nous avons pourtant, après les Américains, un des plus hauts niveaux de vie.

Vous constateriez aussi, non sans étonnement, qu'on considère tout cela comme étant absolument normal; qu'on présume que la position de la Suisse est acquise, jusqu'à la fin des siècles; qu'en cas de difficulté, l'homme qu'il faut interviendra là où il faut, au moment où il faut; qu'il suffit d'un peu de politique conjoncturelle et d'un peu de dosage de la masse monétaire pour que tout marche comme sur des roulettes.

Vous découvririez à quel point est ancrée la croyance selon laquelle on peut résoudre les problèmes rien qu'en prenant certaines mesures économiques, en jonglant avec les taux d'intérêt, en épongeant une partie des revenus, en modifiant la parité du franc.

Vous vous cantonneriez un certain temps dans le rôle du spectateur, puis vous réagiriez: si la Suisse est aujourd'hui autre chose que la somme de ses habitants, nous le devons à des fondations solides. La Suisse - diriez-vous - est l'idée que nous nous faisons tous des droits et des devoirs du citoyen; l'idée qui donna naissance à la Confédération - mettre fin à la féodalité où il y avait d'une part empereur, roi et nobles nantis de droits excessifs et, de l'autre, un peuple ayant beaucoup de devoirs et très peu de droits. C'est alors que la notion de citoyen remplaça progressivement la triste condition de «sujet».

C'est au cours de cette évolution que se concrétisa l'idée des droits et des devoirs indivi-

duels; que l'individu obtint le droit d'exprimer et d'écrire son opinion personnelle; de pratiquer sa religion;

le droit d'acquérir et de posséder des terres; le droit d'élire domicile à sa guise; de même que le droit de quitter le pays sans devoir mendier l'attribution d'un passeport, sans que l'Etat ne prélève une forte taxe d'expatriation.

De ces droits dérivent certains devoirs: contribuer en paroles (même critiques) et en actes à modeler la destinée du pays.

Cette évolution, parfois douloureuse, fit de l'Etat un instrument à la disposition de l'individu et non le contraire. On vit naître l'homme libre et la femme libre qui ne vivent pas dans la crainte d'une police secrète ou d'une enquête de la part des autorités (à moins qu'ils n'aient enfreint la loi). On vit naître un homme qui ouvre franchement sa porte et fournit, sans contrainte, les renseignements qui lui sont de-

fusons de traiter avec lui. Il est bien évident que nous pouvons parfois commettre une erreur de jugement; c'est humain. Et c'est pourquoi il se peut qu'ici ou là se présente un cas qui ne laisse pas seulement une impression pénible mais nuise, d'une manière générale, à la réputation des banques suisses. Il va de soi qu'aucun banquier n'y a intérêt. Aucun banquier conscient de ses responsabilités ne risquera de discréditer une institution qui reflète l'esprit libéral du citoyen suisse, à cause d'une transaction qui lui paraît louche. Déjà pour la simple raison que le secret bancaire remplit une fonction très importante dans notre économie en contribuant efficacement à drainer l'épargne qui permet d'irriguer cette économie; en contribuant également à faire fructifier les économies des particuliers et les gains des entreprises, à financer l'enseignement et la formation professionnelle, les sciences et la technique, contrairement à ce qui se passe dans bien d'autres pays où l'argent dort dans des bas de laine.

L'activité de nos banquiers se reflète d'ailleurs aussi dans la balance des paiements de notre pays grâce aux revenus issus des capitaux investis à l'étranger, revenus qui, pour l'année 1971, sont estimés à 3,5 milliards de francs.

S'il y a une chose que l'on peut envier à la Suisse, ce n'est pas tellement sa prospérité, ni son système bancaire, mais bien les bases sur lesquelles notre pays s'est développé ainsi que la conquête et la sauvegarde de la sphère privée de l'individu. C'est de là qu'est né le goût de l'épargne en Suisse; un goût de l'épargne qui, allié au travail de la population et à un destin privilégié, a constitué l'assise sur laquelle s'est édifiée la prospérité de notre pays - en dépit de sa pauvreté en ressources naturelles.

Le Crédit Suisse publiera prochainement une brochure rassemblant les cinq textes de cette série qui ont paru dans la presse suisse.

Veillez me faire parvenir la brochure en question.

Nom: _____

Rue: _____

No postal/Localité: _____ **FAN 5**

A envoyer au Crédit Suisse, case postale, 8021 Zurich, ou à la succursale de votre choix.

 **CRÉDIT SUISSE**

L'ASSISE

Le produit national brut (PNB) réel va continuer d'augmenter, mais à un rythme plus lent. Cependant, la plus grande partie de cette augmentation ne devra pas être consommée mais investie. Ce sont là des considérations purement économiques n'ayant de valeur pratique que si chaque citoyen en prend conscience et les accepte de plein gré. Et à condition que l'on donne au mot citoyen sa pleine signification. C'est dans ce mot que réside l'avenir.

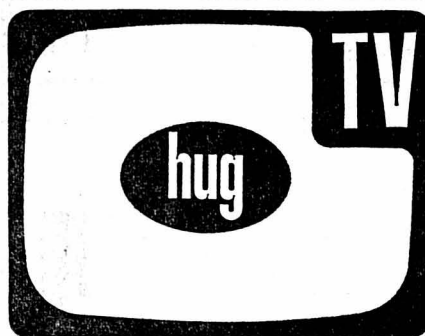
mandés, même en ce qui concerne ses finances. Le secret bancaire n'est qu'une autre manifestation tangible de l'existence de la sphère de liberté de l'individu.

Mais il est dans la nature des choses que la sphère privée du voisin fasse naître les suppositions les plus fantaisistes, devienne une source de soupçons et de médisance. Certains sont même obsédés par l'idée qu'il existe des puissances occultes. Nous en savons quelque chose dans les milieux bancaires. Mais depuis toujours un des devoirs de notre métier est de savoir à qui nous avons affaire. Et si les activités d'un de nos clients ne sont pas conformes aux lois en vigueur dans notre pays, nous re-

C&B ITALIA

Lorsque l'homme parvient à inscrire sa propre histoire dans un meuble, il crée quelque chose d'une valeur durable. Coronado C&B Italia, par exemple. Conçu par Tobia Scarpa. L'invention d'un nouveau confort: la double suspension. Structure entièrement flexible et coussins moelleux s'unissent pour offrir un bien-être sans pareil. La rigueur des lignes, la richesse des matériaux, des cuirs et des tissus exclusifs en font un objet de luxe.

C'est forcément signé C&B Italia.



A crédit ou en location
avec service après-vente
garanti



Le rendez-vous du mélomane
2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 72 12

**MAGASIN
MODE DU DÉSIR**

Seyon 23.

GRAND CHOIX DE
**pullovers, pantalons
et robes.**

Exposition de peaux

à Serrières,
sous l'église Saint-Marco,
rue du Treyfont.

Mme Wagner, Pain-Blanc 17,
Serrières. Tél. 31 53 67.

Les réparations de votre voiture
à des prix avantageux

et discutés d'avance, seront exécutées par le garage H. Comtesse,
Parcs 40, Neuchâtel. Tél. 25 28 77.



THÉÂTRE

Vendredi 8 décembre, à 20 h 30, le Jeune Théâtre national présentera :

LE MAL COURT

de Jacques Audibert.

3^{me} spectacle du 2^{me} abonnement. Vente des billets hors-abonnement : Agence Strübin, librairie Reymond, tél. 25 44 66.

OUVERTURE DU SHOWROOM REVEMURESOL

Quai Philippe-Godet 14

La seule du genre à Neuchâtel et des environs

Vous y verrez, dans une seule et même exposition, toutes les dernières nouveautés de revêtements de murs :

TAPISSERIE PLASTIQUE MATELASSÉE, TAPISSERIE VINYLIQUE, PLASTIQUE MOUSSE, TAPIS MURAUX, PAPIERS PEINTS, etc.

REVÊTEMENTS DE PLAFONDS ET PLAFONDS TENDUS, REVÊTEMENTS DE SOLS, TAPIS MUR À MUR EN TOUS GENRES, PARQUETS FLOTTANTS, LINSO PLASTIQUE, PARQUETS LIÈGE, etc.

ENTRÉE LIBRE

Renseignements et devis sans engagement

Chaque visiteur recevra un cadeau de valeur

OUVERT tous les vendredis de 20 à 22 heures

Le samedi de 8 à 16 heures

Visitez notre grande exposition.



**meubles
rossetti
2017
boudry**

Téléphone 038/42 10 58.

SNOW IN

LE MANTEAU ECOSSAIS.

McKenzie voit dans le plus beau magasin de vêtements d'Aberdeen un superbe manteau en agneau velours. «Vous êtes le seul à qui je laisserais ce manteau pour 70 livres!» lui dit le commerçant.

«O, well, dans ce cas donnez-m'en deux, non: trois!» s'exclame l'heureux McKenzie et achète trois manteaux.

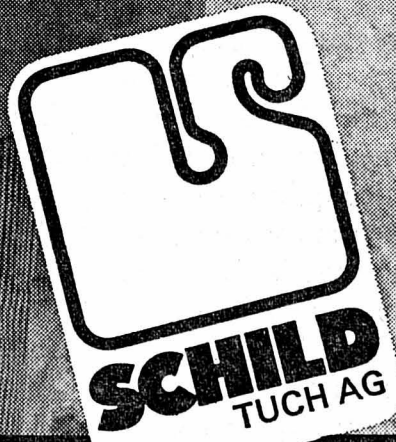
Après avoir payé les magnifiques manteaux en agneau velours, il demande par curiosité au commerçant:

«Et combien coûtent-ils maintenant?»

«62 livres», répond celui-ci.

Et chez nous, McKenzie aurait pu acheter le même manteau en agneau velours pour 55 livres (549 francs). A faire pâlir un Ecossais!

Manteau en mouton velours, col fourrure véritable, doublé Borg.
Prix-bonne-humeur: Fr. 549.-



SCHILD MODE MASCULINE, 9, Saint-Honoré, Neuchâtel
Le samedi, ouverture NON-STOP de 8 à 17 heures

A vendre nichée de

**chiens
bergers
allemands**

Tél. (037) 77 17 53,
heures des repas.



**L'annonce
reflet vivant
du marché**

CHOISIR

pour faire plaisir, c'est
choisir un cadeau chez

intérieur-confort

Petits meubles: style
et modernes — Tapis
Rideaux — Coussins
Jetés de divan — Cou-
vertures — Bibelots,
etc.

S. Boysen tapissier-décorateur
Boine 22 Neuchâtel ☎ 24 29 29



Samedi 2 décembre 1972
dès 20 heures

au **CERCLE LIBÉRAL**

MATCH AU LOTO DES PLONGEURS

Magnifiques quines

**MONTRES - JAMBONS - LAPINS
PANIER GARNIS - LIQUEURS**

1^{er} tour gratuit - Abonnements



Notre pays est petit, mais tout de même assez grand pour que nous ne connaissions pas chacun toutes les familles dans la gêne. Mais le SECOURS SUISSE D'HIVER les connaît et peut les aider, si vous entendez son appel.

CANTON DE THURGOVIE

Selon décision du Grand conseil du 22 décembre 1971, le canton de Thurgovie contracte un emprunt

5 1/4 % de Fr. 25 000 000.-

dont le produit est destiné à divers travaux de construction (hôpitaux et établissements scolaires) et à l'augmentation des capitaux de dotation de la Banque Cantonale et des forces motrices cantonales.

Les groupes de banques soussignés ont pris ferme ledit emprunt dont Fr. 3.125.000.— sont déjà placés. Ils offrent les Fr. 21.875.000.— restants en souscription publique

du 1^{er} au 7 décembre 1972, à midi

aux conditions suivantes :

Durée	15 ans au maximum
Coupages	obligations au porteur de Fr. 1000.—, Fr. 5000.— et Fr. 100.000.—
Libération	15 au 27 décembre 1972
Cotation	aux Bourses de Bâle et Zurich
Prix d'émission	100 % plus 0,60 % timbre fédéral sur titres

100 %

Les souscriptions sont reçues sans frais par les banques, où prospectus et bulletins de souscription sont tenus à disposition.

Le 30 novembre 1972.

BANQUE CANTONALE DE THURGOVIE
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES
CARTEL DE BANQUES SUISSES

la vie économique

La Suisse et la Communauté économique européenne

Le Conseil fédéral suivi par les Chambres ayant estimé utile, pour des raisons que l'on peut discuter, de soumettre au vote du peuple et des cantons l'arrêté concernant les accords passés entre la Confédération et la Communauté, cette votation aura lieu les 2 et 3 décembre. Bien que les opposants déclarés à ces accords, les tenants, proches ou lointains, de M. Schwarzenbach, curieusement associés aux communistes, ne fassent pas le poids, il n'est pas inutile pensons-nous, compte tenu de l'inertie des citoyens, de rappeler brièvement l'importance de l'enjeu.

Dissipons d'abord une équivoque : la question posée aux Norvégiens n'était pas comparable à celle posée aux électeurs suisses, puisqu'il s'agissait pour les premiers de se prononcer pour ou contre l'entrée de leur pays dans la Communauté elle-même, ce qu'ils ont refusé. Pour nous il s'agit, ni plus ni moins, de ratifier un accord de libre-échange pour le secteur industriel, prévoyant avant tout l'abolition progressive des droits de douane échelonnée sur cinq ans à compter du 1er avril 1973. Cet accord, ainsi que l'a exposé M. Brugger, n'englobe pas les produits agricoles, mais il est une pierre angulaire qui consolide notre avenir à long terme. Il a pu être négocié dans des conditions qui ne se représenteront sans doute pas et il aurait été inconcevable en dehors d'une solution européenne globale associant seize Etats. Il ne nous soumet ni au Traité de Rome ni au droit qui en découle, ni aux décisions que la CEE prendra à l'avenir. La Suisse demeure donc maîtresse de son destin et sur ce point essentiel l'accord avec la CEE ne représente pas un tournant de notre politique.

Pas d'engrenage

Il n'y a donc pas d'engrenage ni de mouvement irréversible. Nos intérêts restent sauvegardés pour l'avenir, car il nous sera loisible selon la tournure prise par les événements de conclure d'autres accords, de nous intégrer davantage ou au contraire d'en rester là et même de faire jouer la « clause de sauvegarde » pour reprendre notre liberté tarifaire sur tel ou tel point, selon les opportunités du moment. C'est là le principal. Nous ne sommes pas « ficelés » et nous gardons notre indépendance d'appréciation en face des événements, car personne ne peut dire ce que sera la Communauté dans cinq ans ou dans dix ans.

Mais les accords passés le 22 juillet nous permettent de maintenir dans de bonnes conditions nos relations commerciales avec un secteur vital de nos marchés extérieurs. En effet ces accords, venant s'ajouter à ceux conclus avec l'AELE, assurent à notre économie le libre accès à un vaste marché d'environ 300 millions d'habitants. En 1971, la Suisse a acheté pour 23,4 milliards de francs, soit 78 % de ses importations à la future zone agrandie de libre-échange. Cette zone a par contre absorbé 60 % des exportations suisses, équivalant à une somme globale de 14 milliards de francs.

Certes, la réduction progressive des droits de douane posera le problème du remplacement de ces recettes par d'autres, ce qui ne pourra se faire que dans la réorganisation complète de notre système fiscal rendue inévitable d'ailleurs pour maintes autres raisons. D'après les calculs effectués, les pertes de recettes douanières atteindront les sommes suivantes : 94 millions de francs en 1973, 276 en 1974, 455 millions en 1975, 668 millions en 1976 et 826 millions en 1977. Mais à tout prendre, mieux vaut être obligé de résoudre une bonne fois ce problème que de le traîner indéfiniment comme un boulet.

Une question de bon sens

Un rejet des accords aurait des conséquences graves pour la Suisse, sur le plan matériel tout d'abord, car il aurait pour conséquence de la pénaliser en quelque sorte deux fois dans ses relations avec la Grande-Bretagne, le Danemark et l'Irlande et une fois vis-à-vis de ses six partenaires de l'AELE. Certes il est difficile de chiffrer avec précision les conséquences d'un refus. Selon une étude de la revue « Aussenwirtschaft » la détérioration de nos termes d'échanges pourrait atteindre environ 408 millions de francs par an. Le Conseil fédéral, en se refusant à envisager « des suites catastrophiques » à un éventuel rejet des accords a toutefois très bien défini ce qu'il faut éviter. « C'est surtout, écrit-il dans son message aux Chambres du 11 août 1971, dans une perspective à plus long terme que la prudence nous impose d'éviter une situation dans laquelle l'espace économique qui nous entoure ne serait pas librement accessible à notre industrie, tout en étant ouvert à nos principaux concurrents. Le danger sans cesse présent d'un protectionnisme renaissant, les fluctuations toujours possibles de la conjoncture et l'impératif de comprimer au maximum les coûts, tous ces éléments doivent inciter la Suisse à ne pas se laisser reléguer dans une position d'isolement. »

C'est en effet une question de bon sens. Notre intérêt nous commande de ne pas nous isoler au sein d'une Europe qui se fait sentir des voies encore incertaines et qui est, pourrait-on dire, notre milieu naturel.

APPRENTISSAGES

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie

F. Robert

cherche

apprentie vendeuse

pour date à convenir.

Seyon 5. Tél. 25 28 32. NEUCHÂTEL

AVIS DIVERS

Il y a langues et langues...

Les bonnes petites langues

et les

POULETS FINBEC

pour les fines bouches

s'achètent chez

max Halmann
BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Rue Fleury 20 - Neuchâtel

caravanes TREYVAUD

1580 AVENCHES - Route de Berne - ☎ (037) 75 14 49

CHOIX ENTIÈREMENT RENOUVELÉ

CARAVANES : Knaus - Jet - Elnagh

MOBILHOMES : EKS - Parkland - Castle - Continental Leona - Mobilux - Stately

MOTOR-CARAVANES : Ford Transit Mobilux Neufs et occasions

Accessoires - Auvents - Réparations - Transports

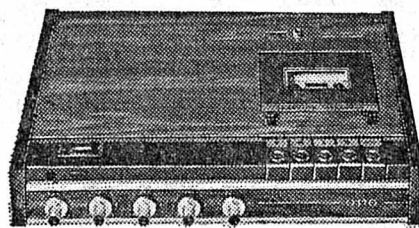
Choisissez maintenant votre modèle que nous entreposerons gratuitement jusqu'au printemps



L'hiver révèle la détresse cachée.

SECOURS SUISSE D'HIVER

ENREGISTREUR MÉDIATOR



médiateur

MD 9118 Enregistreur cassette stéréo. Secteur 110-220 V. 2 pistes stéréo. Vitesse 4,75 cm/sec. Durée 2x60 min. Enregistrement et reproduction mono/stéréo. Variation de vitesse 0,4%. Gamme de fréquences (± 3 dB) 60-10000 Hz. Puissance de sortie 2x4 W. Réglage de tonalité. Entrées: micro, radio, phono. Sorties: 2x radio, 2x haut-parleurs. Microphones: EL 1979 ou N 8302. 352x73x215 mm. Poids 3 kg.

490.—

20 % votre bénéfice

100.—

Notre prix

390.—

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 - Neuchâtel - Tél. 24 57 71

Pas plus cher, pas meilleur marché qu'un discount, mais tellement mieux grâce à notre service sur place.

HÔTEL - RESTAURANT

La Couronne

COLOMBIER

MENU DE SYLVESTRE

Le jambon cru et la viande séchée du Mazot

*

L'asperge du Valais sauce Vierge

*

Le consommé tortue

*

Le filet mignon de porc à la forestière

Les nouilles de tante Agathe

*

La salade Mimosa

*

Le plateau de fromages

*

La coupe maison et ses friandises

Fr. 34.—

MENU DU JOUR DE L'AN

La Terrine du chef garnie

*

Le consommé Célestine

*

La palée du lac à la Neuchâteloise

*

Le cuisseau de veau rôti à la façon du chef au vin blanc

*

La bouquetière de légumes au beurre

*

Les pommes Parmentières

*

La salade de saison

*

Le choix de fromages

*

Le vacherin flambé

*

Fr. 34.—

ORCHESTRE DE L'HOTEL : PAPAGAYO

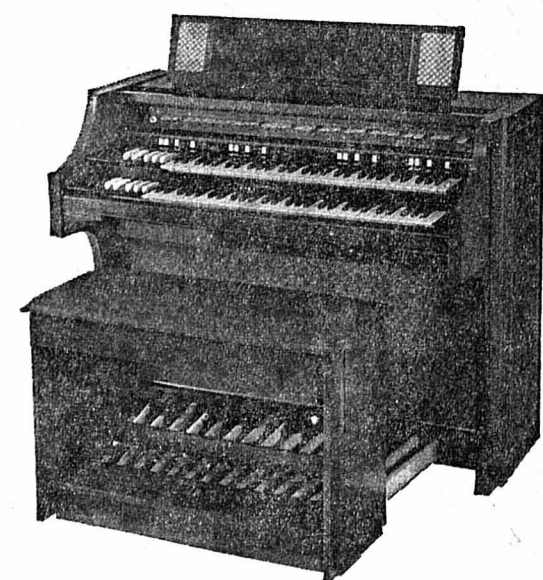
Le prix comprend : Le menu - Le service - L'orchestre - La danse et les cotillons

Il est prudent de réserver sa table.

APÉRITIF CONCERT LE 31 DÉCEMBRE.

Tél. (038) 41 32 81

Famille D. Rochat



ORGUES HAMMOND

...la voix la plus sublime de la musique

de



NOUVEAU :

Mod. XTP Fr. 14.500.— avec 2 cabines de son

L'orgue de l'avant-garde

Mois d'essai

Location à option

Contrat de vente

Leçons gratuites

VS 200	3850.—	L 101-S	8100.—
VE 200	5300.—	P 100-S	9400.—
VE 500	8250.—	T 201-1	10.800.—

EN DÉCEMBRE : Tous les mercredis et samedis après-midi, « Noël sur le HAMMOND », avec A. Fabian (15 ans)

Veuillez m'envoyer sans engagement votre documentation sur les orgues HAMMOND.

Nom et prénom :

Rue :

Lieu :

HUG & C^o, le rendez-vous du mélomane, en face de la poste, 2001 Neuchâtel

Pourquoi M. Antoine Pinay revient-il ?

A deux reprises, M. Antoine Pinay vient d'être appelé à l'Elysée par le président Georges Pompidou pour des entretiens auxquels le ministre de l'économie et des finances de la France, M. Valéry Giscard d'Estaing, aurait également pris part ; on a relevé aussi la présence de M. André Wormser, gouverneur de la Banque de France, à la dernière de ces rencontres. Aucun communiqué n'a encore, au moment où nous écrivons ces lignes, dévoilé la nature des sujets traités et les solutions envisagées. Il est pourtant évident que la consultation de ce spécialiste du redressement des finances publiques françaises — actuellement âgé de quatre-vingt-un ans et retiré dans son fief de Saint-Chamond dans la Loire — ne se justifie que par la flambée inquiétante des prix dont le rythme s'accroît au cours de l'automne. C'est en 1963 déjà que M. Giscard d'Estaing a succédé à M. Pinay au ministère des finances.

LE PÈRE DU REDRESSEMENT

Durant l'après-guerre et plus particulièrement au cours des vingt dernières années, la France a dû lutter contre l'inflation sévissant avec plus de virulence chez elle que dans la plupart des autres pays industrialisés.

En 1952, M. Pinay lance un emprunt de redressement financier en réalisant des économies budgétaires, des blocages de crédits, en accroissant les impôts, en favorisant l'épargne et surtout en émettant un emprunt portant un intérêt modeste de 3,5 %, mais dont le revenu est indexé aux fluctuations du coût de la vie. Cette nouvelle formule redonne confiance aux épargnants qui y souscrivent largement et finissent par l'appeler communément « la rente Pinay ».

En 1958, le général De Gaulle confie le ministère des finances à M. Pinay dans la période délicate de l'entrée en vigueur de la Communauté des Six qui s'ouvre par une dévaluation du franc français et par la création d'une unité monétaire lourde. La concurrence accrue par la libéralisation du quatre-vingt-dix pour cent des échanges à l'intérieur du marché commun a été accompagnée d'une augmentation des impôts, des tarifs des services publics ainsi que d'une baisse des subventions allouées par le gouvernement. Toutes ces mesures d'austérité, impopulaires par leur essence même, furent indispensables à assurer le redressement économique et monétaire du pays.

L'examen du diagnostic économique français, à la lumière des in-

formations les plus récentes, frappe par la disparité perceptible non seulement d'un secteur à l'autre, mais souvent aussi parmi les entreprises de la même branche. D'une manière générale, les neuf premiers mois de cette année ont vu un accroissement maximum de la production dans l'automobile et dans l'alimentation où les ventes ont enfoncé tous les plafonds précédents aussi bien pour l'écoulement intérieur que pour les exportations. Plus encore que chez nous, les hypermarchés augmentent leurs chiffres d'affaires. L'ameublement connaît un développement rapide de ses livraisons à l'étranger. Les autres groupes présentent un tableau global beaucoup moins réjouissant. La concurrence étrangère — provenant surtout des autres producteurs du Marché commun — est devenue très âpre dans la chimie, dans les textiles et dans les industries mécaniques. Un certain tassement commence à poindre dans le secteur du bâtiment et le ralentissement des programmes d'équipement national pèse sur les entreprises de génie civil.

La pression accrue des revendications sociales par les divers syndicats à laquelle la France assiste depuis un mois pourrait déboucher

sur des arrêts de travail avant de provoquer des hausses de coûts. L'entrée prochaine de la Grande-Bretagne dans le marché continental fait craindre une lutte de prix plus serrée encore, surtout si la livre sterling devait opérer une dévaluation.

Pour l'heure, les exportations dépassent confortablement les entrées et le trésor public dispose d'une réserve d'or d'un montant voisin du niveau le plus élevé de l'après-guerre.

L'ÉCHÉANCE PARLEMENTAIRE

Le corps électoral sera appelé à choisir ses députés à la Chambre française en février ou en mars prochain. La lutte sera chaude et le gouvernement doit présenter un bilan net, un programme cohérent s'il veut tenter que l'actuelle majorité se retrouve. Mais un tel objectif requiert des mesures énergiques, immédiates et contraignantes qui ne manqueront pas d'indisposer les Français. C'est précisément pour fixer ce dosage et pour disposer de l'appui moral des nombreux amis de M. Pinay que le président Pompidou a fait appel à cet illustre octogénaire.

Eric DU BOIS

Ceux qui ne veulent pas d'une collaboration avec les Neuf

En juin et juillet derniers, l'Office de recherches sociales de l'Université de Zurich a questionné, pendant une heure, 2000 Suisses en droit de voter, afin de connaître leur point de vue, notamment envers l'accord de libre-échange Suisse-CEE. 65 % des personnes interrogées ont approuvé dès le début de l'interrogatoire. A la fin, les adeptes représentaient le 78 %. Mais ce qu'il faut retenir aussi, c'est que 40 % des personnes modifièrent leur opinion au moins une fois pendant l'interview. C'est donc qu'il y avait, à l'époque du test et alors que l'on ne connaissait pas encore tous les éléments de l'accord, beaucoup d'hésitants, beaucoup de citoyens pour lesquels les aspects positifs et négatifs d'un traité de libre-échange étaient plus ou moins à égalité. A ces Helvètes-là, il aurait suffi simplement d'être frappés, quelques instants avant une votation, par un nouvel argument (même secondaire) pour qu'ils modifient encore leur point de vue.

Mais, depuis le 22 juillet, date de la signature, l'accord de libre-échange Suisse-CEE est connu dans sa forme définitive. Et dès ce jour-là, les sceptiques ont « fondu » comme neige au soleil. Seuls quelques chefs communistes, peu suivis par leurs troupes d'ailleurs, et une poignée de « folkloristes » restent résolument opposés à une ratification de l'accord, déjà approuvé par le Parlement helvétique au début d'octobre.

Cela signifie-t-il que le traité commercial conclu entre la Suisse et les Communautés européennes sera massivement approuvé par le peuple ? Pas forcément. Il existe en effet un certain nombre de citoyens, qui, tout en reconnaissant les avantages indéniables de l'accord, sont prêts à mettre un « non » sur leur bulletin de vote. Pourquoi un comportement si illogique ? C'est que, d'une façon incompréhensible pour eux-mêmes, ils ne voient pas d'un bon œil une Suisse petite (quasiment intime) alliée ne serait-ce

que commercialement à une vaste CEE qui est comme la projection d'un gigantisme incontrôlable.

Il est difficile de définir ce sentiment qui tient non pas de l'esprit d'opposition au sens où on l'entend aujourd'hui, mais bien plus d'une sorte de négativisme. L'enquête de l'Université de Zurich que nous venons de citer démontre que les adversaires de l'accord étaient plutôt pessimistes au sujet de leur avenir personnel, tandis que les partisans le voyaient souvent sous un jour favorable. Est-ce à dire qu'il suffirait de vaincre le pessimisme pour obtenir une adhésion massive à l'accord qui sera soumis à l'assentiment du souverain les 2 et 3 décembre ?

Mais, trêve de tergiversation, il importe d'obtenir une réponse claire à propos de l'arrangement commercial conclu entre la Suisse et les Communautés. Aussi est-il nécessaire de rappeler à tous les

hésitants que, grâce à l'accord, notre pays pourra participer à une zone de libre-échange (sans droits de douane) qui englobe 16 pays européens réunissant près de 300 millions de consommateurs. Comment imaginer, en un temps où l'on ne parle qu'interdépendance, que la minuscule Suisse joue les solitaires en refusant une collaboration avec le vaste marché européen ? Ce serait lentement tuer notre économie ; ce serait en conséquence nuire au développement d'une Helvétie sociale et à même de protéger son environnement.

L'accord est une consécration de notre politique commerciale universaliste et de notre neutralité. Il a été conclu par des négociateurs de première force dans des circonstances si favorables que même les plus optimistes doutent de les retrouver. Ne pas saisir la chance d'en bénéficier serait ridicule.

R. G.

La rue de la Gare,
la rue de la Boine,
les Terreaux,
les Bercles,
les Fausses-
Braves,

toutes vous
conduisent
chez
nous !

OUVERTURE Lundi au vendredi : 0700-1200
1330-1830
Samedi : 0800-1200
1300-1700
Fermé le mercredi après-midi

Saison musicale yverdonnoise

Mardi 5 décembre 1972, à 20 h 30, au Théâtre d'Yverdon

FESTIVAL STRINGS DE LUCERNE

Programme : Telemann Burlesque de Don Quichotte
Pachelbel Canon en ré majeur
J.-S. Bach Concerto en ré mineur pour deux violons
P.-E. Bach Concerto en la majeur pour violoncelle
Bartok Danses roumaines

Location : Grands Magasins Gonset, Yverdon. Tél. (024) 2 50 61.



VOTATIONS FÉDÉRALES

OUI
aux solutions
d'autorités
responsables

Les 2 et 3 décembre, le peuple suisse, et par là le peuple neuchâtelois, auront à se prononcer sur deux questions capitales.

Pourquoi faut-il dire deux fois oui aux projets sur l'Europe et sur l'AVS ?

— D'abord parce que l'Europe c'est nous-même, parce que nous en faisons intimement partie et qu'un isolement absolu serait inconcevable.

Mais pour autant, seule est possible une politique sage et réaliste, une politique de rencontre des autres pays européens progressiste, nuancée, qui tienne compte des particularités délicates et fondamentales de la Suisse.

— Ensuite, il s'agit d'asseoir sur des bases solides notre conception d'aide aux personnes âgées.

Rien n'est pire que la démagogie et c'est le sens du projet du POP.

Donnons nos voix à une solution d'avant-garde, mais mûrement réfléchie, celle d'autorités responsables.

François Jeanneret

Président du Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel

HÔTEL HP
DÉS PLATANES
2025 Chez-le-Bart

HÔTEL HP
DÉS PLATANES
2025 Chez-le-Bart

SAMEDI DÈS 19 HEURES

BOUILLABAISSE
à gogo

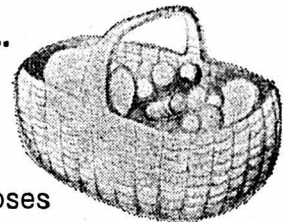
Fr. 13.—

Service compris

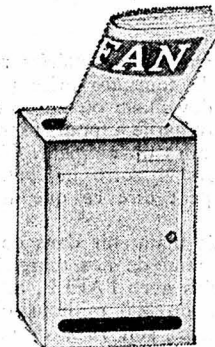
☎ 55 29 29

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Dans le panier
de la ménagère...



... on trouve
beaucoup de choses



Ne faut-il pas nourrir son petit monde ? Mais la ménagère n'a pas à se préoccuper de son journal. Si elle est abonnée à la **FAN-L'EXPRESS**, nous nous chargeons de la lui apporter à domicile. Pour un prix minime, avec un abonnement à l'année, cela ne vous coûte que 25 centimes par jour. **Vingt-cinq centimes**: incroyable et pourtant vrai !

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Toujours

bien manger...

alors

restaurant du Théâtre
Neuchâtel

PS Casino de la Rotonde

Vendredi 1er décembre, dès 20 h :

LOTO

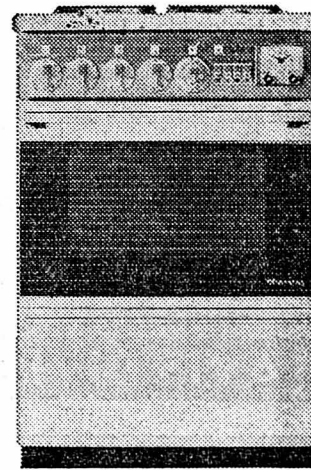
du Parti socialiste.

Quînes sensationnels : 28 jambons,
15 montres, 20 boîtes de chocolat
et 15 caisses de vin.
1er tour gratuit. Abonnement.

**Le four «thermolytic»
auto-nettoyant!**

Cuisinière confortable avec plaques
automatiques, lampes témoins,
horloge de couplage, four «thermolytic»,
gril, tournebroche à moteur,
tiroir à ustensiles chauffable frs 1440.-
Modèles avec four normal dès frs 440.-

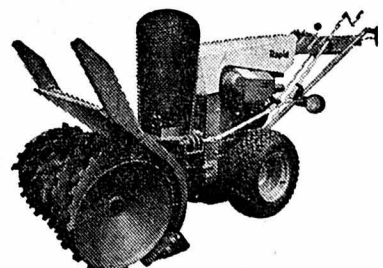
therma



En vente chez les concessionnaires



**Il vaut mieux résoudre
les problèmes
d'enneigement
avant qu'après.**



Rapid

Démonstration, vente et service

Agromécanique
garage agricole

BERTRAND CHAPPUIS

Serroue, sur 2035 Corcelles.
Tél. (038) 31 15 69.
Accès par Montmolin.



Fiancés!

Abritez votre bonheur

dans cette chambre
à coucher Leidi

Pour vous les fiancés, Leidi
fabrique romande de meubles
propose une sympathique chambre

à coucher, gaie et colorée. Elle fera
votre bonheur à n'en pas douter.
En bois laqué blanc et orange. Armoire
haute à 4 portes. Lumière indirecte
incorporée sur le rayonnage en tête du
lit (pour les bibelots ou les livres),
tables de chevet et coiffeuse.

Venez l'admirer dans nos magasins-
expositions en même temps que notre
grand choix de mobiliers complets dans
tous les styles.

Leidi
meubles

Magasins-expositions :
Lausanne Rue St-Martin 34
Genève Place des Alpes
Bevaix (NE) Centre de l'habitation
Marly (FR) Centre commercial

Leidi,
un confort qui ne se raconte pas

A Neuchâtel et dans la région

Etat civil de Neuchâtel Au tribunal de police de Neuchâtel

NAISSANCES. — 14 novembre. Bisanti, Loredana, fille de Santo, chauffeur à Colombier, et de Celeste, née Stasi, 24. Arnold, Laetitia-Brigitte, fille de Béat, archéologue à Neuchâtel, et de Josiane-Edmonde, née Hubert, 26. Cuenin, Pascal, fils de Marcel, employé de banque à Neuchâtel, et d'Eveline-Thérèse-Madeleine, née Tonnerre, 27. Botteron, Corine, fille de Gaston-Charles, menuisier au Landerson, et de Daisy-Mathilde, née Blank; Bracciale, David, fils de Franco, mécanicien à Peseux, et de Dilia, née Panasco; Pacelli, Giuseppe, fils d'Angelo, maçon à Bevaix, et de Margherita, née Oropallo; Bardet, Sibylle-Carole, fille de Jacques-Eric, conducteur à Saint-Blaise, et de Denise-Huguette, née Aellen, 28. Etienne, Véronique-Marlyse, fille de Michel-André, employé de commerce à Neuchâtel, et de Marlyse, née Vuilleumier.

DÉCÈS. — 27 novembre. Faucherre, Henri-Benjamin, né en 1912, doreur à Neuchâtel, époux de Madeleine-Heidi, née Humair.

Qui est responsable de la collision qui fit six blessés près de Lignières en octobre 1971?

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Jacques Ruedin, assisté de Mme M. Steininger qui assumait les fonctions de greffier.

Deux amis roulaient l'un derrière l'autre, le soir du 27 octobre 1971 sur la route de Lignières. Le premier conducteur, R. A., fut obligé d'enclencher ses feux de croisement à l'approche d'un troisième véhicule. Dans les deux secondes qui suivirent, il aperçut devant lui la masse sombre d'un tracteur non éclairé. Dans l'impossibilité de freiner, il tenta désespérément de forcer le passage

en se faufilant entre la machine agricole et la voiture roulant en sens inverse. Mais il ne put éviter d'accrocher le tracteur et une terrible collision s'ensuivit entre les quatre véhicules, J. K. qui le suivait n'ayant pu freiner à temps. Voici le tableau du drame, les blessés gisant sur la route. Quelle est la première réaction d'E. B., indemne? Avant de descendre de son tracteur, il actionne le pont arrière de sa machine. A ce sujet une petite explication s'impose: le pont du tracteur permettant de transporter de la marchandise peut, sur commande, s'abaisser et se relever. En position haute il masque complètement les catadioptrés, rendant le tracteur invisible de nuit. On comprend que

ce détail ait son importance. D'autant que E. B. affirme avoir roulé en position basse « ne relevant le pont, au moment de l'accident, que pour des « raisons de sécurité ». (?) C'est ici bien entendu que surgit la controverse, les nombreux témoignages étant contradictoires. Les photos de la police montrent le pont baissé. Mais, en dernière minute, R. A. découvre dans les pages du «BLICK» un reportage photographique où l'on voit le pont relevé. Ce n'est pas pour rien qu'on a pu parler d'une « affaire de l'ascenseur ». Sur ce point le témoignage bizarre d'un habitant de Lignières n'apporte que peu de lumière.

CURIEUSE ATTITUDE

Sa version a en effet de quoi surprendre. Il est alerté par la fille d'une des victimes qui, en pleurs, lui demande de l'aide. Arrivé sur les lieux, quelle sera son attitude? Va-t-il se précipiter vers les victimes qui baignent dans leur sang en attendant l'arrivée de l'ambulance? Va-t-il seulement tenter de régler la circulation? Ne cherchant même pas à localiser les blessés, il court droit au tracteur et en évalue les dégâts. Son premier réflexe est de se rendre compte si la délicate machine est toujours en état de marche. Il a le soulagement de s'apercevoir que le pont fonctionne toujours et s'amuse donc à l'actionner de haut en bas. Il faut le comprendre. Après tout, dans ces régions un tracteur représente tout un capital. Les avocats des victimes qui ne partagent vraisemblablement pas cet avis ont tiré sur le témoin à boulets rouges, ce qui n'a pas semblé le démonter, d'ailleurs. Il n'est pas médecin, n'est-ce pas? Les défenseurs de R. A. et de J. K. ont formellement accusé E. B. d'avoir roulé sans que ses feux arrière aient été visibles et d'avoir brouillé les cartes pour la preuve ne puisse en être rapportée. E. B. a naturellement rejeté cette accusation. Il incombera au tribunal de se prononcer sur les diverses responsabilités dans cette affaire. Il rendra prochainement son jugement.

Un nouveau garde police à Saint-Blaise

(c) Pour succéder à M. Aimé Banderet, démissionnaire, l'exécuteur de Saint-Blaise a nommé un nouveau garde-police en la personne de M. Jean Fallet.

Le vagabond était un escroc

(sp) Un vagabond neuchâtelois, âgé de 25 ans, a été arrêté à Genève par une patrouille de police. Les gendarmes se sont alors aperçus que ce jeune homme était recherché pour escroqueries et abus de confiance par les autorités de son canton.

Il a donc été réexpédié en simple course à Neuchâtel et sous bonne garde, pour y être jugé.

Des diplômés pour les patrouilleurs scolaires de Marin

(sp) Hier matin, s'est déroulée à la salle de gymnastique du centre scolaire de Marin la remise des diplômes aux patrouilleurs scolaires. M. Eric Kohler, président de la commission scolaire, souhaita la bienvenue à MM. Duckert, du département de l'instruction publique, Bischoff, du TCS, et au sergent Vial de la gendarmerie cantonale. Puis M. Remo Siliprandi, directeur de police, remercia le corps enseignant ainsi que les élèves de leur collaboration. Il appela tous les élèves à faire preuve de discipline. Les diplômes furent alors remis aux patrouilleurs. Signalons que Marin, par rapport au nombre de ses habitants, a connu en 1971 le plus grand développement automobile du canton.

Noces d'or à Colombier

Récemment, au cours d'une sympathique réunion familiale, M. et Mme Henri Troyon, domiciliés à Colombier ont célébré leurs cinquante ans de mariage. M. Troyon, né à Colombier, a toujours habité le village et est pensionné d'une entreprise de Cortaillod.

Patrick Ewen et Tristan Solier au Centre culturel neuchâtelois

Lorsqu'un seigneur médiéval avait le privilège d'accueillir en son château quelque troubadour ou jongleur, il invitait ses voisins en toute simplicité, pour leur faire partager l'aubaine. De la même manière, le Centre culturel recevant Patrick Ewen et Tristan Solier, a réuni son public pour les apprécier.

Patrick Ewen, un Breton qui ne fait pas mystère de ses origines, chante le moins possible en français. Il choisit l'anglais savoureux et rocailleux des Irlandais et des Ecossais pour s'exprimer, quand il n'use pas du breton. Bretagne, Irlande, Ecosse: une même âme celtique, un même tempérament farouchement indépendant, une même propension aux révoltes et révolutions. La majorité du public n'entend ni l'anglais ni le breton, aussi Patrick Ewen traduit-il à son intention l'essentiel des textes: récits de batailles, nostalgie des exilés, amertume ou souvenir des libertés perdues, amours de jeunes gens, douleur de la guerre. Son commentaire ne laisse planer aucun doute sur ses sympathies vivaces, à l'égard des minorités culturelles étouffées et si l'on additionne sa vindicte contre les envahisseurs à ses sabots de bois, à ses barbes et cheveux hirsutes aux caractères pseudo celtiques de son affiche, au gilet paysan, le tout assaisonné d'une bonne mesure de mépris affiché pour les Français quand il s'agit de Bretagne, pour les Anglais quand il s'agit d'Irlande ou d'Ecosse, on a le désagréable sentiment, en tant qu'élément extérieur à ces querelles séparatistes, de s'immiscer dans une chasse gardée dont les détours profonds nous seront à jamais incompréhensibles.

Heureusement, ce qui pourrait paraître une désagréable exhibition folklorique n'est qu'un petit agacement superficiel à côté de l'immense talent de Patrick Ewen, un talent

qui n'est pas seulement un talent de chanteur, mais plus profondément un talent d'homme, qui « passe » aussi bien dans son regard, dans son sourire, dans son langage le plus naturel que dans ses activités spécifiques de musicien. Les rythmes qu'il joue, il les porte en lui, dans sa démarche, dans le pétillement de son œil, avant de les mettre en forme dans sa guitare. Et ce qui ne gâche rien, en plus de ses qualités naturelles d'homme, il connaît parfaitement son affaire. Mais peut-on parler de technique vocale, d'habileté instrumentale, quand c'est dans le jaillissement de la vie, dans sa pulsation que le chant prend ses ressorts? Sans doute Patrick Ewen s'est-il longuement exercé pour parvenir à l'aisance et à la puissance qu'il affiche. Mais jamais ces outils ne prennent le pas sur l'essentiel, pour faire joli ou plus plaisant.

Tristan Solier, l'auteur des gravures exposées au Centre culturel, fait, lui aussi, partie d'une minorité opprimée en mal de liberté. Cette liberté, on ne la sent pas dans ceux de ses poèmes qu'il a lus, et qui tous reflètent la douleur, l'angoisse, la difficulté d'être. De sa voix à la fois grave, timbrée et curieusement précautionneuse, il égrène des chiffres dont l'ordre ou le désordre sont révélateurs. Volontiers amer, Solier utilise parfois une trop grande abondance de « mots poétiques » qui dissimulent le sens de son verbe sous quelque grandiloquence. On voudrait parfois plus de simplicité, une parole plus directe, au milieu de cette ronde passionnée.

C. G.

Un départ à l'école de recrues de Colombier

(c) L'adjudant sous-officier Staudenmann (quitte Colombier où il était arrivé en 1950. Il s'est acquis la sympathie de la population par sa gentillesse et son amabilité. Instructeur auto et train jusqu'en 1960, il fut ensuite administrateur des écoles de recrues de 1960 à 1972. Il se rend à l'école d'officiers d'infanterie à Lausanne, commandée par le colonel Bach.

MÔTIERS

Nécrologie

(sp) Hier, est décédé à Môtiers M. Hermann Léquier. Il était âgé de 82 ans. Né à Couvet, le défunt avait été maréchal-ferrant à Môtiers 58 années durant.

Nouvelles économiques et financières

Prévoyance sociale: solution helvétique

L'évolution de la prévoyance sociale est inéluctable. Chacun le reconnaît, même ceux qui estiment devoir mettre un double « non » dans les urnes le premier « week-end » de décembre. On peut, du reste, faire quelques réserves à l'égard de la solution proposée par le gouvernement et approuvée d'abord par le Parlement, ensuite par la plupart des partis et associations professionnelles. Cette solution présente cependant un avantage majeur; c'est une solution helvétique. C'est ce point dont il faut essentiellement tenir compte en abordant ce problème.

Solution helvétique parce qu'elle consacre — en renforçant son efficacité — un principe fondamental; celui des trois

pilliers de la prévoyance sociale. Les trois piliers, rappelons-le, sont:

- a) une assurance-vieillesse et survivants (et invalidité) de base fédérale;
- b) des prestations complémentaires professionnelles;
- c) l'appoint de l'épargne privée.

L'AVS fédérale s'est considérablement développée depuis l'entrée en vigueur de la loi de 1947; ce qui manque encore pour que cette assurance de base soit complète est minime. En tout cas, dans l'intention de ses promoteurs et du législateur, ce premier pilier ne doit pas épiéteur sur le rôle du deuxième pilier: l'assurance professionnelle.

Cette dernière est, en fait, le fruit de la collaboration des milieux patronaux

et salariés. C'est l'un des fleurons des ententes paritaires, intervenues en nombre croissant et diversifiées surtout depuis la dernière guerre mondiale, à la faveur de la prospérité générale. Les institutions de prévoyance des entreprises et associations professionnelles ont crû en nombre d'abord, en importance ensuite, tant il est vrai que leurs prestations ont couvert toujours plus de citoyens et dans une mesure toujours plus importante.

D'après les statistiques officielles, 40 % des salariés sont suffisamment couverts par les institutions professionnelles. 40 autres pour cent bénéficient de telles institutions, dont les prestations ne suffisent cependant pas. 20 % enfin ne sont affiliés à aucune de ces institutions. Ce dernier chiffre comprend de nombreuses personnes travaillant à la campagne ou d'autres qui n'ont pas une activité professionnelle conséquente; aussi, la part des travailleurs dépendant de l'industrie, de l'artisanat et du commerce qui ne sont au bénéfice d'aucune institution de prévoyance professionnelle est-elle très faible.

Il n'en demeure pas moins que ces cas sont là et que, de surcroît, deux cinquièmes des salariés ne sont pas suffisamment couverts. C'est à leur intention que le nouvel article constitutionnel AVS/AI prévoit l'obligation du deuxième pilier et que la législation d'application prescrira des prestations au-dessous desquelles il ne sera pas possible de descendre, mais que les partenaires sociaux pourront fixer à un niveau supérieur, comme c'est déjà le cas pour les bénéficiaires de beaucoup de caisses de retraite.

Quant au troisième pilier: l'épargne personnelle sous forme de polices d'assurances individuelles, placements, etc., il est aussi pris en considération. L'idée est de la favoriser au moins par des mesures fiscales. Certes, ce n'est pas là la pièce de résistance des dispositions qui nous sont proposées; mais on peut s'attendre à une amélioration du sort des rentiers sur ce point également.

Rappelons que les citoyens devront se prononcer sur l'établissement pure et simple de la prévoyance sociale telle que le propose le projet du parti ouvrier populaire et un contreprojet dont nous venons de rappeler les grandes lignes et qui améliorera considérablement le sort des retraités. C'est, une fois de plus, une partie qui se joue entre une solution communiste et une autre, suisse.

DE.

CHRONIQUE DES MARCHÉS EN SUISSE, LES VENDEURS L'EMPORTENT À LA VEILLE DU SCRUTIN

Nos marchés sont dominés à nouveau par les offrants qui malheureusement surtout le secteur des grands instituts de crédit et, dans une mesure atténuée, la plupart des autres groupes de titres. Il est bien naturel que les réserves observées au sujet de l'opportunité de ratifier l'accord bruxellois se reflètent à nos bourses. Ainsi mercredi et jeudi de cette semaine ont vu l'action de l'UBS perdre successivement 25 et 60 fr., celle de la SBS 40 et 40 fr., celle du CS 20 et 45 fr. tandis que le titre de la BPS s'allégeait de 20 et 40 fr. Cette érosion affecte particulièrement certaines valeurs isolées comme Zurich assurances qui baisse de 100 fr.; l'augmentation du capital de Réassurances s'opère dans des conditions de recul aussi bien pour l'estimation du titre que du droit dont la valeur boursière d'hier s'établissait en clôture à 356 fr. Sulzer perd 50 fr. Les chimiques sont toutes effritées. Nos fonds publics suisses font preuve d'irrégularité avec une prédominance des moins-values.

PARIS commence à appliquer un train de mesures de relèvement économique visant à enrayer l'inflation qui a atteint un taux annuel voisin de sept pour cent en octobre 1972. Notons à titre comparatif que le rythme de dépréciation du franc suisse est plus élevé encore. La consultation de M. Antoine Pinay à l'Élysée a déjà agi psychologiquement sur le marché des actions françaises dont les cours d'hier sont pour la plupart en progrès, surtout dans les groupes des parfums, de la chimie et des pneumatiques. Le taux d'escompte français passe de 6 1/2 à 7 1/2 %.

MILAN ne parvient pas à poursuivre l'ascension boursière de la quinzaine précédente. Malgré les résultats favorables aux partis de l'ordre aux élections partielles italiennes, les valeurs actives usuelles s'affaiblissent pour la plupart.

FRANCFORT vit aussi sous l'influence d'une baisse consécutive à une série de mesures anti-inflationnistes prises par Bonn et en particulier un renchérissement du loyer de l'argent.

LONDRES accroit sensiblement le volume des affaires traitées et dans ce grand brassage les cours évoluent de façon assez irrégulière. Si les industrielles et les alimentaires sont en léger recul, l'alimentation et l'électronique accroissent leurs cotations. Les pétroles sont délaissés et les mines d'or se reprennent.

NEW-YORK n'opère que des variations de cours mineures ce qui représente une belle performance après la forte poussée de novembre. E. D. B.

centre neuchâtelois de la brocante ouvert tous les après-midi dès 14h00 (sauf lundi) fleury 8a neuchâtel

WILLIAMINE FINE EAU-DE-VIE DE POIRES WILLIAM MARTIGNY

La vie nationale

ONZIÈME VICTIME SUR LES ROUTES VAUDOISES EN 48 HEURES!

(c) Un accident mortel de la circulation s'est produit hier vers 19 h 15 sur l'autoroute Genève - Lausanne. Mlle Danièle Martinielli, 20 ans, domiciliée à Lully, sur Morges, après avoir heurté l'arrière de la remorque d'un train routier se dirigeant vers Genève, a fait une embardée à droite, puis à gauche et percuté un talus.

Sa voiture a fait plusieurs tonneaux avant de s'immobiliser sur le toit. Seule à bord, grièvement blessée, Mlle Martinielli est décédée durant son transport à l'hôpital de Morges. Ainsi, en 48 heures, onze personnes ont perdu la vie sur les routes vaudoises.

« Service compris » par une convention

ZURICH, (ATS). — La Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers veut généraliser le « service compris » dans l'industrie hôtelière par le moyen d'une convention collective de travail applicable dans tout le pays. Dans sa dernière édition, l'organe officiel de la fédération estime que de cette manière, « il pourra enfin être créé un ordre qui tienne compte du désir de notre clientèle ».

Le Tessin reçoit le nouveau président du National

LOCARNO (ATS). — Le peuple et les autorités du canton du Tessin ont accueilli et fêté jeudi M. Enrico Franzoni, nouveau président du Conseil national et plus haut magistrat de notre pays en tant que président de l'Assemblée fédérale. Au cours d'une grande manifestation organisée en son honneur à Bellinzona, M. Franzoni a remercié ses compatriotes suisses italiens pour la chaleur de leur accueil. Le président de la Confédération, M. Nello Celio, ainsi que les présidents du Grand conseil et du Conseil d'Etat tessinois ont ensuite tenu à féliciter le nouvel élu.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

La mort d'un ouvrier algérien dans un commissariat en France

VERSAILLES (AP). — Le procureur adjoint de la République de Versailles a confié au commissaire Tourel le soin de mener l'enquête sur la mort d'un chauffeur de poids lourd de nationalité algérienne, mercredi soir, dans un commissariat de police de la ville.

Selon les témoignages du brigadier Marquet, dont l'arme est à l'origine du drame, et de ses collègues, les gardiens Tieberghen et Ramoudou, qui ont été hospitalisés à Versailles, Mohamed Diab, 40 ans, qui était en traitement à l'hôpital de Versailles, s'était livré à des violences sur une infirmière et avait commis des outrages publics à la pudeur.

Agression manquée dans une banque argovienne

(c) Deux bandits masqués ont pénétré, pistolets au poing, jeudi dans la « Hypothekenbank » à Niederrohrdorf en pays argovien. Ils firent comprendre aux deux employés qu'ils voulaient l'argent, contenu dans le coffre-fort. Les deux employés ne perdirent pas leur sang-froid. Sautant de côté, ils se mirent à couvert. Quelques secondes plus tard un des hommes tira un coup de feu en direction des employés, heureusement sans atteindre son but. Craignant l'intervention de passants, les deux hommes, toujours masqués, prirent le large au volant d'une voiture noire. Cette dernière fut retrouvée peu après à Fischbach-Goeslikon, en bordure de la Reuss. Les deux hommes avaient tenté de la précipiter dans les flots. La voiture avait été volée le 21 novembre en ville de Zurich.

« Grève du cervelas » : un succès ?

LAUSANNE (ATS). — La Fédération romande des consommatrices, vivement prise à partie par l'Office vétérinaire fédéral et les bouchers, a tenu à éclaircir sa position au sujet de l'introduction de polyphosphates dans la charcuterie à pâte fine. Des renseignements obtenus auprès de laboratoires cantonaux ont appris aux consommatrices que plusieurs laboratoires, insuffisamment équipés en matériel et en personnel, n'étaient pas à même de faire systématiquement des contrôles. Le consommateur, estime la fédération, n'est pas protégé comme il le faudrait. Sans contrôle efficace, les bouchers pourraient utiliser librement des polyphosphates sans se limiter aux minimums prévus par la loi. Il est indispensable, d'autre part, qu'un étiquetage informatif figure en clair sur les produits de charcuterie fine, précisant si celle-ci contient ou non des polyphosphates.

D'après les sondages, la vente de charcuterie fine aurait baissé, depuis le lancement de la grève de 20 à 40 pour cent.

Maculature soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL	29 nov.	30 nov.
Banque nationale . . .	570.—	570.—
Crédit foncier neuchât.	845.—	825.—
La Neuchâteloise as. g.	350.—	350.—
Gardy	135.—	140.—
Cortaillod	3350.—	3350.—
Cossonay	2400.—	2475.—
Chaux et ciments . . .	720.—	720.—
Dubied	1450.—	1475.—
Ciment Portland	3200.—	3350.—
Interfood port.	7100.—	6875.—
Interfood nom.	1375.—	1350.—
Navigation Ntel priv. .	65.—	65.—
Girard	810.—	810.—
Paillard port.	400.—	400.—
Paillard nom.	120.—	120.—

LAUSANNE	29 nov.	30 nov.
Banque cant. vaudoise	1430.—	1425.—
Crédit foncier vaudois	965.—	955.—
Innovation	—	—
Ateliers constr. Vevey	450.—	465.—
La Suisse-Vie ass. . . .	3150.—	3150.—
Zyma	2800.—	2700.—

GENÈVE	29 nov.	30 nov.
Grand Passage	640.—	640.—
Charmilles port.	785.—	785.—
Charmilles nom.	—	—
Physique port.	350.—	365.—
Physique nom.	255.—	260.—
AKZO	84.75	83.75
Philips	64.—	63.50
Royal Dutch	143.—	142.—
Monte-Edison	3.10	3.30
Olvetti priv.	10.90	10.50
Allumettes B	190.—	182.50
S. K. F. B.	261.—	260.—

BALE	29 nov.	30 nov.
Pirelli Internat.	218.—	215.—
Bâloise-Holding	254.—	253.—
Ciba - Geigy port.	2540.—	2545.—
Ciba - Geigy nom.	1475.—	1450.—
Ciba - Geigy bon	2335.—	2305.—
Sandoz	3670.—	3610.—
Hoffmann-L. R. 110	18550.—	18550.—

ZURICH	29 nov.	30 nov.
Swissair nom.	615.—	615.—
Swissair port.	685.—	680.—
Union banques suisses	4360.—	4300.—
Société banque suisse	3810.—	3770.—
Crédit suisse	3950.—	3945.—
Bque Hyp. com., port.	1850.—	1850.—
Bque Hyp. com., nom.	1750.—	1750.—
Banque pop. suisse	2280.—	2240.—
Bally	1210.—	1210.—
Electro Watt	3110.—	3080.—
Motor Colombus	1650.—	1640.—
Italo-Suisse	267.—	267.—
Réassurances Zurich	2580.—	2565.—
Winterthur ass. nom.	1050.—	1055.—
Zurich ass.	7550.—	7450.—
Alu. Suisse port.	1910.—	1850.—
Alu. Suisse nom.	880.—	870.—
Brown Boveri	1155.—	1160.—
Saurer	1820.—	1830.—
Fischer	1075.—	1070.—
Landis & Gyr	1470.—	1490.—
Lonza	240.—	202.—
Nestlé port.	3730.—	3730.—
Nestlé nom.	2310.—	2305.—
Sulzer	3460.—	3410.—
Alcan	86.25	86.75
Am. Tel. & Tel.	198.—	197.—
Canadian Pacific	58.50	59.75
Du Pont	672.—	673.—
Eastman Kodak	529.—	530.—
Ford Motor	282.—	280.—
General Electric	258.—	251.—
General Motors	306.—	306.—
I.B.M.	1447.—	1468.—
International Nickel	123.—	122.—
Kennecott	86.25	86.—
Litton	47.25	48.—
Shell Oil New-Jersey	329.—	326.—
Union Carbide	188.—	190.—

PARIS	29 nov.	30 nov.
Air liquide	339.90	340.50
Aquitaine	408.80	412.50
Cim. Lafarge	224.—	226.20
Citroën	93.50	93.—
Fin. Paris Bas	215.—	215.50
Fr. des Pétr.	204.—	202.10
L'Oréal	2045.—	2045.—
Machines Bull	74.10	72.90
Michelin	1720.—	1701.—
Péchiney	137.50	137.—
Perrin	299.50	295.—
Peugeot	453.—	443.—
Rhône - Poulenc	176.20	175.—
Saint-Gobain	182.—	179.—

LONDRES	29 nov.	30 nov.
Anglo American	320.—	320.—
Brit. Am. Tobacco	287.50	285.—
Brit. Petroleum	510.50	536.—
De Beers	305.50	305.—
Elect. & Musical	188.—	186.—
Imp. Chemical	291.—	292.—
Imp. Tobacco	107.—	106.50
Rio Tinto	224.50	220.—
Roan C.M.	340.—	—
Shell Transp.	353.—	365.—
Western Hold.	9.5/8	9.7/8
Zam. Anglo-Am.	190.50	

La Maison-Blanche ne voit aucun intérêt pour l'instant à la tenue d'un sommet Nixon-Thieu

WASHINGTON, (AP). — Il n'est pas question, pour l'instant d'une rencontre au sommet entre le président Nixon et le général Thieu. Néanmoins, la Maison-Blanche n'a pas écarté une telle éventualité « pour l'avenir ».

Mercredi, le président Nixon a confié pendant deux heures et demie avec M. Duc, envoyé spécial du général Thieu, qui lui a exposé le point de vue de Saigon sur un règlement de paix. C'est M. Duc qui avait demandé l'entre-

vue qui, à l'origine devait durer une heure.

M. Ziegler, porte-parole de la Maison-Blanche, a déclaré que la rencontre avait permis « une discussion très détaillée, une discussion très franche » mais il a refusé d'en divulguer la teneur, conformément à l'attitude récemment adoptée par le gouvernement américain concernant toutes les questions sur l'état des négociations. Les Sud-Vietnamiens, de leur côté, ont indiqué que la Maison-Blanche leur avait demandé le silence.

Néanmoins, selon les milieux diplomatiques de Saigon, M. Duc proposerait une rencontre Nixon-Thieu, au cours de laquelle le président sud-vietnamien exposerait personnellement que, selon lui, aucun accord ne doit être signé qui ne comporterait pas l'engagement écrit de Hanoi de retirer toutes ses forces du Sud.

A la question de savoir si M. Duc avait proposé une rencontre entre le président Nixon et le général Thieu, M. Ziegler, qui n'assistait pas à l'entretien, a

déclaré qu'à sa connaissance il n'en était rien.

Mais, il a aussi souligné que M. Duc était l'envoyé spécial du général Thieu et qu'on était en droit de penser qu'il ferait part au président Nixon du point de vue du chef d'Etat sud-vietnamien.

La question de l'importance des effectifs nord-vietnamiens au sud de la zone délimitée a été l'écueil majeur sur lequel ont buté les négociations entre M. Kissinger et M. Le Duc-tho, représentant nord-vietnamien, qui doivent reprendre lundi à Paris.

CONVAINCRE

Mais, si l'on pense que M. Duc a réexposé la position de son gouvernement concernant le problème des effectifs, on déclare, dans les milieux officiels, que le président Nixon et M. Kissinger sont persuadés de pouvoir obtenir un règlement satisfaisant sur ce point. On se refuse toutefois à dire s'ils ont réussi à convaincre M. Duc.

La position américaine, selon ces milieux, est bien arrêtée. Ce qui trouve une confirmation dans le fait que M. Kissinger ne doit avoir qu'un nouvel entretien avec le président Nixon avant de repartir samedi pour Paris.

M. Ziegler a déclaré qu'il n'y aurait pas d'autre entrevue Nixon-Duc.

ADJECTIFS

Le porte-parole de la Maison-Blanche s'était d'abord abstenu de dire que l'atmosphère de l'entretien avait été amicale.

Puis, ultérieurement, pressé de question, il a dit que l'entretien « n'avait pas été inamicale ».

Le cabinet de Dublin paraît hésiter à prendre des mesures contre l'IRA

DUBLIN, (AP). — Le vote final sur la loi controversée restreignant les activités de l'IRA a été ajourné jeudi tandis qu'un compromis s'esquissait pour le maintien au pouvoir du premier ministre, M. Lynch.

Le débat au Dail — le parlement irlandais — se poursuivra la semaine prochaine au lieu de prendre fin jeudi comme prévu.

La loi renforce les sanctions prévues pour les atteintes à la sécurité de l'Etat et permet une action plus rapide de la police contre les extrémistes protestants.

Le parti d'opposition Fine Gael et le parti travailliste ont vivement critiqué

cette loi qui, d'après eux, autorise l'internement administratif.

Le rejet de la loi par le Dail entraînerait la chute de M. Lynch et l'organisation de nouvelles élections.

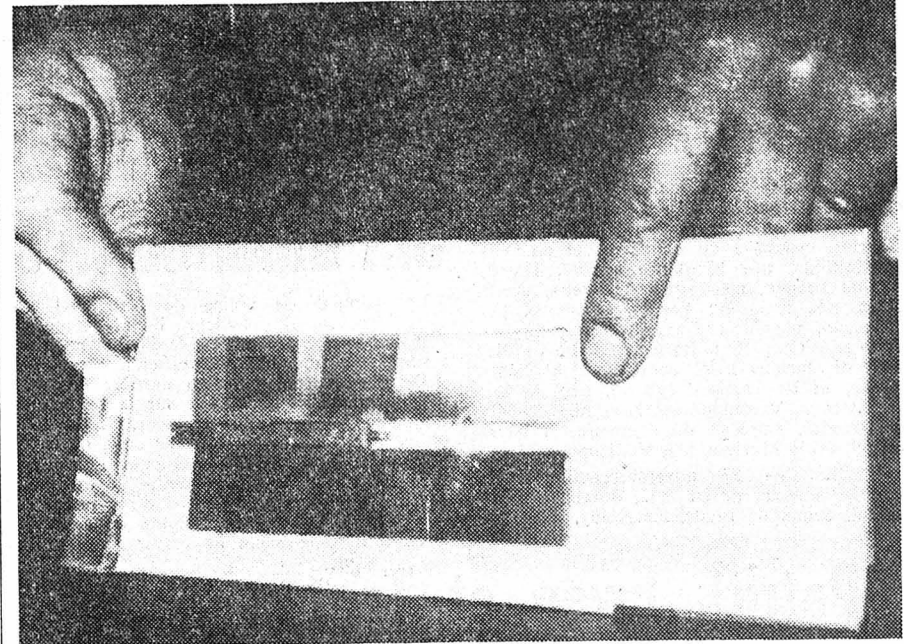
Par ailleurs, l'état de santé de M. Sean Macstiofain, chef de l'aile provisoire de l'IRA, qui fait une grève de la faim depuis douze jours, s'est amélioré. Il a bu du thé et de l'eau à l'hôpital militaire de Curragh à l'ouest de Dublin. Les autorités militaires ont précisé que toutes les mesures de sécurité avaient été prises pour le cas où il devrait être soigné d'urgence.

Le Sinn-Fein, l'organisation politique de l'IRA doit organiser une manifestation samedi pour protester contre l'incarcération de son « leader ».

En Irlande du Nord, on déclarait de sources gouvernementales que la Grande-Bretagne avait repoussé à deux reprises des offres de négociations de paix de l'IRA « provisoire ».

Les extrémistes catholiques auraient fait connaître par des tiers leurs propositions lors de la visite de deux jours de M. Heath au début du mois.

Les autorités britanniques se seraient tenues à leur politique de n'avoir aucun contact avec les « provisoires ».



Une des lettres piégées reçues récemment à Londres et montrant le mécanisme qui permet l'explosion. (Téléphoto AP)

NOUVELLE ÉPIDÉMIE DE LETTRES PIÉGÉES

ERLANGEN (Allemagne) (AP). — Adnan Hammad, 31 ans, l'étudiant en médecine jordanien grièvement blessé par l'explosion d'une lettre piégée, apparemment postée au Liban, ne pourra probablement jamais pratiquer la médecine, bien qu'il ait été sur le point de passer ses derniers examens.

Il a eu plusieurs doigts de la main droite arrachés et a également été blessé à l'autre main et au visage par l'explosion de l'engin.

L'étudiant, qui militait dans une organisation d'étudiants arabes, avait, à la suite de la tragédie de Munich, fait l'objet d'une mesure d'expulsion qui,

toutefois, devait être rapportée afin de lui laisser passer ses ultimes examens.

Par ailleurs, deux personnes ont été grièvement blessées jeudi à Copenhague par l'explosion d'une lettre piégée qui, d'après les premiers éléments de l'enquête, avait été postée à Beyrouth.

L'un des blessés est M. Brix, représentant de commerce et propriétaire de l'appartement où a eu lieu l'explosion. L'autre serait son locataire, un Palestinien porteur d'un passeport jordanien.

C'est la première lettre piégée signalée dans le pays. Mais, depuis trois semaines, les postes danoises étaient en alerte à la suite d'informations d'après lesquelles des enveloppes explosives, adressées à des personnes ou institutions juives ou israéliennes, au Danemark, avaient été interceptées par les postes de Bombay.

Par ailleurs, la police israélienne a saisi jeudi 29 colis suspects et a annoncé, après les avoir examinés, qu'il s'agissait d'une fausse alerte.

Ces paquets avaient été expédiés d'Allemagne à des personnalités israéliennes ainsi qu'à l'ambassadeur ouest-allemand, M. von Puttkamer.

UN FAIT PAR JOUR

PROCHE-ORIENT

Le petit roi de Jordanie avait pourtant tout pour être heureux. Son commerce avec l'extérieur ne cesse de prospérer et il en est de même de ses réserves d'or. Un spécialiste américain, le professeur Kanovsky, écrivait récemment que l'économie jordanienne « s'en allait à pas rapides vers des lendemains meilleurs ».

Dans son livre, M. Kanovsky a publié des statistiques où l'on a la surprise de constater que les ennemis supprimés de Hussein, c'est-à-dire le bloc de l'Est et les pays arabes n'ayant que mépris pour la Jordanie, viennent largement en tête, pour ce qui concerne les échanges commerciaux. Et, selon le professeur, on aurait presque envie de dire que tout irait pour le mieux au royaume hachémite, si l'impétuosité des fedayins et quelques colères irakiennes ou syriennes ne mettaient pas quelquefois à mal les productions de légumes et de fruits dont le souverain attendait beaucoup.

Il n'empêche que, pour utiliser la formule d'un abbedomadaire britannique, « Hussein a heurté le derrière dans l'eau chaude » et que, ma foi, il voudrait bien s'en sortir. Car, ce qu'il y a d'effrayant en Méditerranée orientale, c'est que rien n'y a vraiment changé depuis ce matin de mai 1942 où, au balcon de l'hôtel Balmora à New-York apparut, pour la première fois, un drapeau bleu pâle et blanc, marqué de l'étoile de David. Absolument rien. Malgré les guerres, les victoires juives et les défaites arabes. Rien n'y a changé, depuis ce mois de juin 1945, où se réunir pour la première fois cette Ligue arabe, fondée, ne l'oublions pas, par un pion de l'Angleterre qui se nommait Farouk et par un agent de la pénétration américaine dans cette partie du monde, le roi Ibn Séoud d'Arabie.

Dès le premier jour, ces souverains ont, est-il besoin de le préciser, soutenu le coup à tous les Habbaches et à tous les Arabats qu'ils auraient rencontrés, avaient nettement posé le problème palestinien. Nous avons retrouvé le texte voté lors de la séance inaugurale. Un texte vieux de 27 ans et qui aurait fort bien pu être adopté hier.

Le voici : « La Palestine constitue une partie intégrante du monde arabe et les droits des Arabes qui l'habitent ne peuvent être enfreints sans danger pour le pays et la sécurité du monde arabe tout entier ».

Rien n'a changé. Car, cette mise en demeure répondait à l'appel lancé 18 mois plus tôt par l'association des sionistes américains. Un appel en trois points dont voici le deuxième : « La Palestine doit, en totalité, devenir un Etat juif ». Voilà la genèse du autre que nous vivons. Et voici une autre cause qui, celle-là, doit peut-être troubler le repos de quelques diplomates aujourd'hui disparus. Car, il y eut un commencement plus lointain encore. Et qui n'a pas fini de faire couler du sang.

Nous étions en octobre 1939. Au cœur de l'immense conflit, qui se souciait vraiment que le Foreign Office ait passé avec les chefs du Foyer juif de Palestine un accord qui, dans les archives internationales, a pris le nom de « White paper » ? Qui, au cours des 6 ans de tueries qui allaient suivre, aurait pu prêter seulement un moment d'attention au fait que ce document faisait déjà du Proche-Orient ce qu'il est aujourd'hui ? N'est-il pas vrai qu'il y eut dans ce texte une formule telle que celle-ci : « l'entrée de 75.000 juifs en Palestine pendant cinq ans est autorisée. Mais aucune immigration ne saurait être AUTORISÉE sans l'assentiment des ARABES A PARTIR DE 1944 ».

Quand la guerre fut finie et l'Amérique triomphante, le « White paper » avait toujours force de loi. Roosevelt, revenant de Yalta, devait donner un coup de chapeau au document en s'arrêtant à Djeddah pour y dire qu'il ne « prendrait jamais aucune décision hostile au peuple arabe ». L'insurrection juive du 2 novembre 1945 mit le feu au « White paper ». Mais, ce se passa-t-il donc le 18 mai 1946 ? Ce jour-là, une commission d'enquête britannique... (à suivre)

L. GRANGER

SUITE La terrible explosion de Rome

D'importantes forces de police durent peu après procéder à un véritable verrouillage du quartier afin de permettre aux pompiers, aux ambulances de la Croix-Rouge et des hôpitaux romains d'intervenir dans les meilleurs délais. On redoutait, en effet, une véritable catastrophe, des rumeurs circulant sur les lieux-mêmes de l'explosion, faisant état de prévisions particulièrement pessimistes quant au nombre des victimes. « Il y a sûrement plusieurs dizaines de morts », affirmaient certaines personnes.

CONTRE LE FEU

Très rapidement, on évacua une

cinquante de personnes, certaines blessées, la plupart contusionnées et en proie à un choc. Les pompiers s'attachèrent d'abord à maîtriser l'incendie, cependant que d'autres pénétrant grâce à leurs échelles dans les appartements des premier, second et troisième étages menacés par le feu, parvinrent à dégager les occupants, surtout des femmes et des enfants terrifiés.

A l'aube les pompiers maîtrisèrent l'incendie et pénétrèrent dans l'immeuble dévasté par l'explosion d'une violence exceptionnelle et menaçant de s'écrouler.

Un volontaire réussit à dégager des débris une femme, les jambes déchiquetées, qui respirait encore. Ce n'est qu'un peu plus tard qu'on dégagna trois morts, puis quatre (deux enfants, trois femmes et deux hommes) puis encore d'autres cadavres.

PAS A PAS

Les opérations de déblaiement, ne peuvent être menées qu'avec une grande prudence et par une seule équipe de sauveteurs en raison des risques très grands d'écroulement d'une partie de l'immeuble éventré. Aucune indication n'a pu encore être donnée quant aux causes du sinistre.

La première explosion s'est-elle produite aux rez-de-chaussée dans une

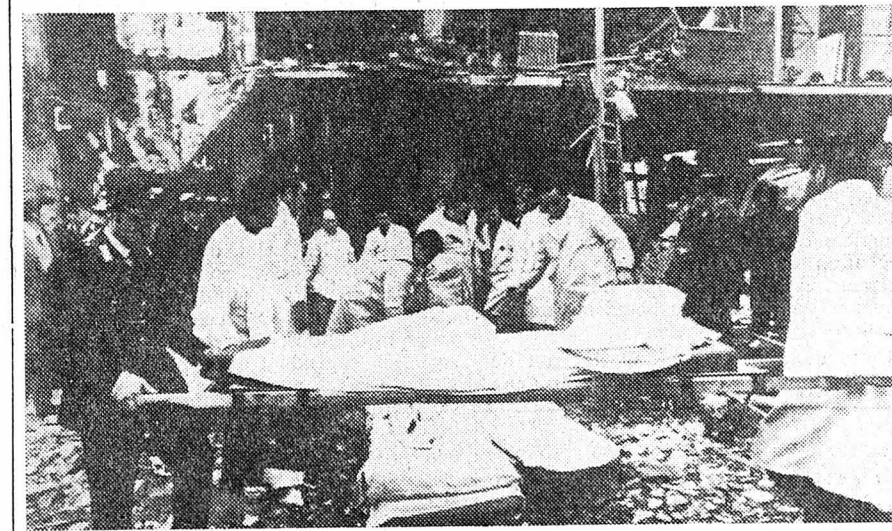
armurerie où auraient été entreposés du matériel pour feux d'artifice ? Ou bien, est-ce un chaudron du chauffage central qui a explosé ? cette seconde hypothèse semble peu vraisemblable. C'est du moins ce qu'a indiqué un artificier. « Une déflagration d'une telle violence, a indiqué ce spécialiste, ne peut pas, à mon avis, avoir été provoquée par l'explosion d'une chaudière ».

Pour s'en convaincre, d'ailleurs, il suffit d'indiquer que des voitures en stationnement devant l'immeuble ont été projetées à plusieurs dizaines de mètres de l'endroit où a eu lieu la catastrophe. L'explosion de la chaudière, située dans la cave, aurait eu des effets plus limités. La police a convoqué le propriétaire de l'armurerie pour connaître l'importance du stock de poudre qui se trouvait dans son local.

UNE ARRESTATION

L'armurier dont le magasin se trouvait au rez-de-chaussée de l'immeuble a été mis en état d'arrestation jeudi après-midi, au terme d'un long interrogatoire.

Roberto Latini, 37 ans, avait admis qu'il y avait de la poudre dans son magasin, mais « un stock normal » seulement, disait-il. La violence des déflagrations, de l'avis des experts, laisse supposer qu'il s'agissait en fait d'un stock tout à fait anormal.



Des sauveteurs évacuent les victimes après l'explosion. (Téléphoto AP)

La lutte contre l'inflation en France

PARIS (AFP). — Le taux d'escompte de la Banque de France a été relevé jeudi pour la deuxième fois dans le mois. Il passe de 6,5 à 7,5 %. Le 2 novembre, il avait été porté de 5,75 à 6,5 %. L'augmentation, dans le mois, est donc d'un point trois quarts. Il n'avait pas atteint un si haut niveau depuis le mois d'août 1970.

Ces relèvements successifs font partie du dispositif anti-inflation du gouvernement. D'ailleurs M. Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances, avait laissé prévoir de nouvelles actions sur la masse monétaire, mercredi soir en sortant du palais de l'Élysée où il venait de s'entretenir de la question avec le président de la République.

Le taux d'escompte a perdu beaucoup de son importance au cours des derniers mois, car il a été décidé de le maintenir supérieur à celui du marché monétaire pour inciter les banques à se refinancer sur ce marché. A l'heure actuelle, elles ne financent qu'un cinquième environ de leur endettement par réescompte auprès de l'institut d'émission.

Ce taux n'en garde pas moins une valeur indicative et psychologique sur la politique monétaire de l'Etat.

A 7,5 %, le taux français devient le taux le plus élevé de l'Europe des Neuf. Il était déjà dans le peloton de tête.

Cette fois-ci, il dépasse le taux danois (7 %) et rejoint le taux minimum d'avance pratiqué en Grande-Bretagne (7,5 %).

Comme après l'augmentation du 2 novembre, la Banque centrale allemande suit portant son taux d'escompte de 4 à 4 1/2 %.

NIXON MAINTIENT ROGERS AU POSTE DE SECRÉTAIRE D'ÉTAT

WASHINGTON (AP). — Le président Nixon a décidé de conserver M. William Rogers, au poste de secrétaire d'Etat, mais il a profondément remanié les autres postes importants de ce ministère, a annoncé jeudi la Maison-Blanche.

M. Ziegler a annoncé que M. Kenneth Rush, actuellement secrétaire adjoint à la défense, devient secrétaire d'Etat adjoint en remplacement de M. Irwin à qui sera confié une autre fonction.

M. Casey, président de la commission des valeurs boursières, a été nommé sous-secrétaire d'Etat pour les affaires économiques, un poste nouvellement créé.

M. Porter, actuellement négociateur

aux pourparlers de paix de Paris, devient sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques en remplacement de M. Johnson appelé à d'autres fonctions. M. Curtis Tass reste sous-secrétaire d'Etat pour la coordination des affaires de sécurité.

« M. Rogers demeure secrétaire d'Etat dans l'intérêt de la continuité en politique étrangère », a déclaré M. Ziegler. M. Rogers est un bon ami du président. Leur amitié est solide. »

Le porte parole a ajouté que le nouveau poste attribué à M. Casey est un des plus importants de la nouvelle administration parce qu'au cours des prochaines années la politique étrangère sera étroitement liée au commerce et à l'économie.

Un poste d'ambassadeur dans un pays important a été offert à M. Irwin qui a réservé sa réponse.

Brejnev pour la réduction des forces

BUDAPEST, (AP). — Au terme de son voyage officiel en Hongrie, M. Brejnev, secrétaire général du P.C.U.S., a apporté jeudi son soutien à la proposition occidentale tendant à l'ouverture de discussions sur une réduction des forces en Europe. C'est, a-t-il dit, « une séquence naturelle du développement politique, général sur le continent ».

« Je ne voudrais pas faire de prophéties, mais nous croyons qu'avec de la bonne volonté de la part des intéressés, une solution constructive pourra être trouvée », a-t-il déclaré.

Cette question, selon M. Brejnev, « est examinée d'une façon sérieuse et responsable dans des consultations mutuelles. Il s'impose à l'esprit que le problème n'est pas simple et exige de prendre en considération divers facteurs et un res-

pect approprié pour les droits souverains et intérêts des divers pays ».

M. Brejnev a, d'autre part, tourné en ridicule les allégations de la Chine selon lesquelles l'Union soviétique se prépare à l'envahir.

« Avec leurs rêves antisoviétiques ceux de Pékin en sont arrivés à faire des déclarations absurdes et à prétendre que les Soviétiques sont prêts à attaquer la Chine. »

« On peut difficilement admettre que les auteurs de telles inventions croient eux-mêmes à ce qu'ils disent », a déclaré le secrétaire général du P.C.U.S.

En ce qui concerne la Hongrie, il a tenu les propos suivants : « Nous avons toutes les raisons d'être satisfaits du résultat des entretiens et nos relations seront encore plus fructueuses et étroites dans les années à venir. »

SUITE HELSINKI

D'autre part, le délégué suédois a parlé du lien qui doit exister entre la conférence sur la sécurité et la conférence sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces armées (M.B.F.R.), qui doit s'ouvrir en Suisse à fin janvier. « Dans une première phase, a-t-il dit, nous ne sentons pas un besoin urgent de participer à de tels entretiens (les M.B.F.R.-réd.). Dans une perspective plus lointaine, il est d'un grand intérêt que les Etats non alignés aient l'occasion de participer à ces travaux. »

Notons encore que le délégué de la Yougoslavie a fait allusion à la nécessité de consulter aussi, sur les problèmes de la sécurité européenne, les pays d'Afrique du nord. Jusqu'à maintenant, c'est le seul à l'avoir fait.

TOUR DU MONDE

EUROPE

Après les élections hollandaises

AMSTERDAM (AP). — L'alliance de la gauche est sortie renforcée des élections législatives hollandaises qui ont été marquées par un recul sensible du parti catholique populaire (-8) et le parti travailliste de M. Joop de Uyl devrait constituer l'ossature du prochain gouvernement néerlandais, le 16ème depuis la fin de la guerre.

Les travaillistes ont gagné quatre sièges à la deuxième Chambre des Etats généraux (assemblée nationale), où ils comptent désormais 43 députés, contre 39 dans le parlement sortant. Avec l'appui du parti radical (sept sièges) et du groupe « démocratie 66+ » (six), l'alliance de la gauche compte désormais 56 sièges sur un total de 150.

De l'avis de certains spécialistes, il pourrait s'écouler de deux à quatre mois avant qu'une nouvelle équipe soit en mesure d'assumer le pouvoir.

Le programme des Réformateurs

PARIS (AP). — Si le Mouvement réformateur venait au pouvoir, il appliquerait un certain nombre de mesures qui nécessiteraient l'affectation d'une masse de 20 milliards de f.f., c'est-à-dire 10 pour cent du budget de l'Etat, obtenue par un « nouvel arbitrage dans les dépenses publiques ».

Sur ces 20 milliards de f.f. ainsi « récupérés », la moitié environ servirait à financer le doublement de l'allocation vieillesse et sur l'autre moitié, six milliards de f.f. seront utilisés pour les crédits d'équipements collectifs, qui seront doublés en cinq ans, et quatre milliards de f.f. serviront à financer d'autres mesures parmi lesquelles l'amélioration des services de l'emploi, des allègements fiscaux et un

AMÉRIQUE

Après les élections hollandaises

ROME (AFP). — Une grève générale a paralysé jeudi l'activité de la province de Tarente, affectant notamment le grand centre sidérurgique situé dans cette ville. Ce mouvement, qui concerne environ cent mille travailleurs, a pour but de protester contre des licenciements dus à la crise dont souffre la province et d'appuyer des revendications en matière de salaires et de conditions de travail.

AMÉRIQUE

Apollo 17 : début du compte à rebours

CAP KENNEDY (AP). — La montre du compte à rebours de la mission Apollo 17, la dernière de la série a été mise en marche à l'heure prévue : 14 h 30, heure suisse.

La fusée « Saturne V » quittera Cap Kennedy jeudi matin à 3 h 53 (heure suisse).

Essais nucléaires français et l'ONU

NATIONS UNIES (AP). — Par 105 voix contre quatre, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution réclamant l'arrêt de tous les essais nucléaires atmosphériques dans le Pacifique Sud.

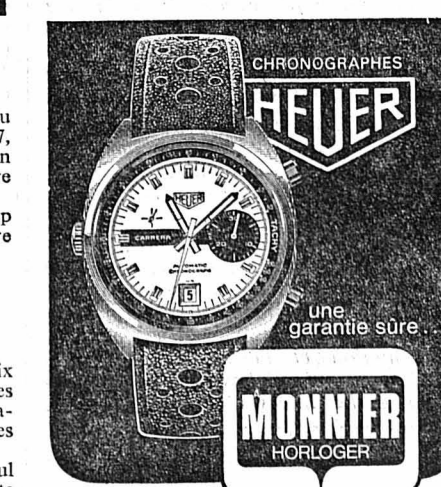
La France, qui est actuellement le seul pays à procéder à de tels essais dans cette région, a voté contre, de même que la Chine, l'Albanie et le Portugal.

PROCHE-ORIENT

La Syrie rouvre sa frontière avec la Jordanie

BEYROUTH (AP). — La Syrie a annoncé jeudi qu'elle avait décidé de rouvrir sa frontière avec la Jordanie.

Cette frontière, fermée depuis juillet 1971, sera rouverte aujourd'hui pour répondre au désir de la Syrie de « décharger la Jordanie des problèmes et difficultés que la fermeture lui impose », a déclaré la radio de Damas.



Hôpital 8 2000 Neuchâtel - Tél. 24 71 21

Advertisement for a restaurant. Text: Hier en mer... aujourd'hui sur votre table. Chaque semaine, de nouveaux arrivages s'échelonnent. Des langoustes, des homards, des huîtres et des moules vivants. Vous mesurerez réellement leur fraîcheur en savourant les petits plats que nous mijotons à votre intention. Réservez aux amateurs exigeants. Lucien Gétaz. Tél. 038 / 25 48 53. Buffet de la Gare Neuchâtel.